KAFFRINE 2016

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Kaffrine

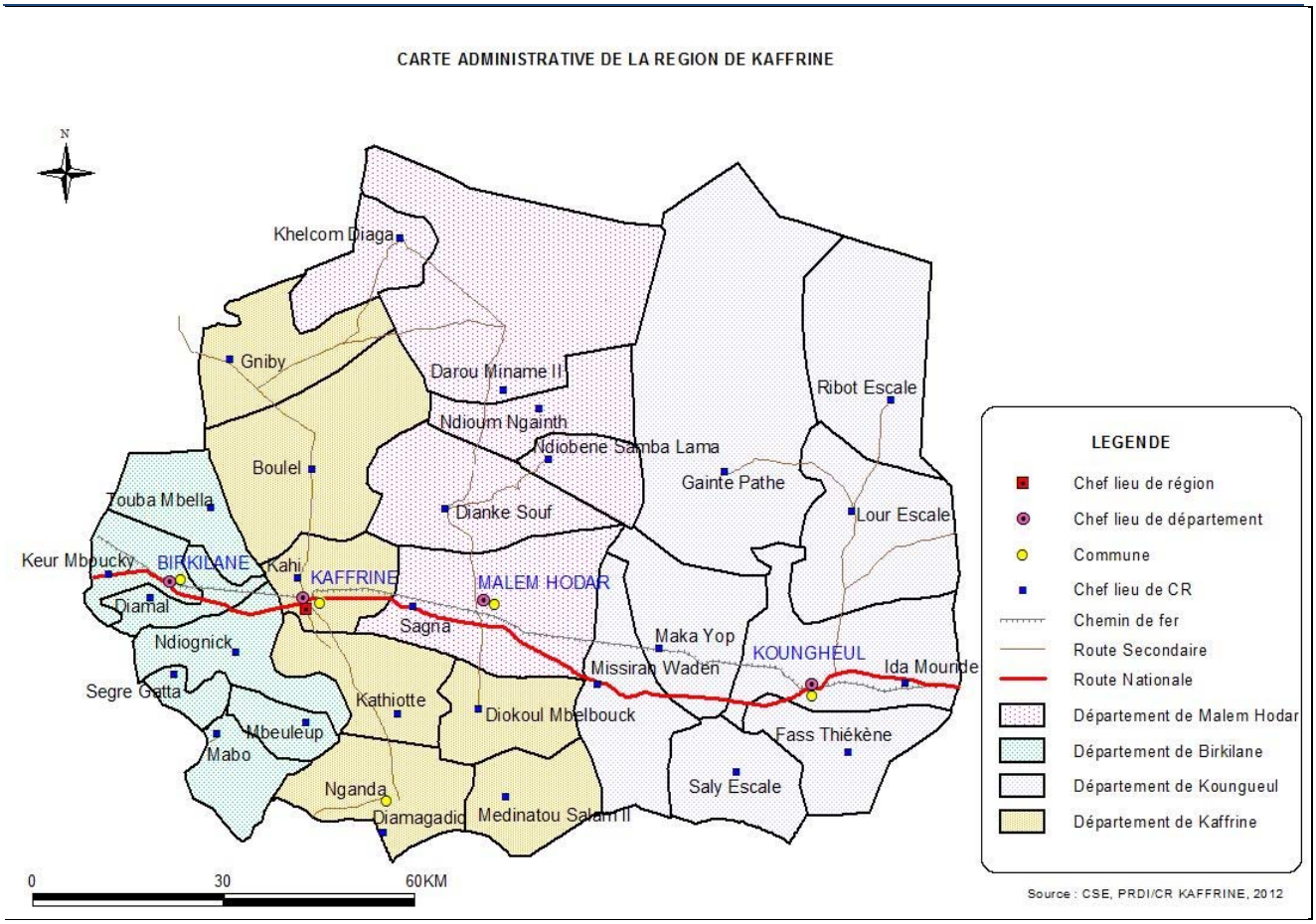

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DE LA RÉGION DE KAFFRINE EDITION 2016

Mars 2019

COMITE DE DIRECTION	
Directeur Général	BABACAR NDIR
Directeur Général Adjoint	ALLÉ NAR DIOP
Conseiller à l'Action Régionale	MAMADOU DIENG
Président du CLV	SECKENE SENE

COMITE DE REDACTION	
Chef du Service Régional	OUMY DIOP

COMITE DE LECTURE	
SECKENE SENE	DIRECTION GENERALE
AMADOU FALL DIOUF	CPCCI
SERGE MANEL	DSDS
IDRISSA DIAGNE	ENNSAE
MAMADOU BALDE	ENSAE
OMAR SENE	ENSAE
AWA CISSOKHO FAYE	DSDS
MM. RAMLATOU DIALLO	DSECN
MANDY DANSOKHO	ENSAE
MAMADOU DIENG	CAR
NDEYE BINTA DIEME COLY	DSDS
MAMADOU AMOUZOU	OPCV
ADJIBOU OPPAH BARRY	OPCV
BINTOU DIACK LY	DSECN
MAMADOU BAH	DMIS
EL HADJI MALICK GUEYE	DMIS
ABDOULAYE TALL	OPCV
MOMATH CISSE	CGP
MAHMOUTH DIOUF	DSDS
MORY DIOUSS	DSDS
ATOUMANE FALL	DSDS
ALAIN FRANCOIS DIATTA	DMIS

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rocade Fann –Bel-air–Cerf-volant – Dakar Sénégal. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221)33 869 21 39 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Kaffrine

Adresse : Quartier Diobène/Kaffrine

Tél : 33 946 13 03

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX 3

LISTE DES ANNEXES 8

SIGLES ET ABREVIATIONS 9

RESUME EXECUTIF 12

INTRODUCTION GENERALE 15

Chapitre I : PRESENTATION DE LA RÉGION 17

Chapitre II : DEMOGRAPHIE 23

Chapitre III : URBANISATION, CONSTRUCTION ET HABITAT 28

Chapitre IV : EDUCATION 33

Chapitre V : SANTE ET HYGIENE PUBLIQUE 55

Chapitre VI : ASSISTANCE 84

Chapitre VII : JUSTICE 91

Chapitre VIII : EAU ET ASSAINISSEMENT 99

Chapitre IX : AGRICULTURE 108

Chapitre X : ELEVAGE 116

Chapitre XI : PECHE ARTISANALE 129

Chapitre XII : RESSOURCES NATURELLES 134

Chapitre XIII : ENVIRONNEMENT 147

Chapitre XIV : EMPLOI ET TRAVAIL 151

Chapitre XV : TRANSPORT 160

Chapitre XVI : INDUSTRIE, MINES ET ENERGIE 167

Chapitre XVII : COMMERCE ET ARTISANAT 174

Chapitre XVIII : JEUNESSE ET SPORTS 182

Chapitre XIX : TOURISME, CULTURE ET LOISIRS 190

Chapitre XX : POSTE, BANQUES ET SFD 200

Chapitre XXI : TELECOMMUNICATIONS ET MEDIA 208

Chapitre XXII : SAISIES DOUANIERES 210

CONCLUSION GENERALE 215

ANNEXES 218

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 224

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1: Organisation administrative de la région de Kaffrine 20
Tableau 2.1 : Evolution de la population de la région de Kaffrine entre 1976 et l'année 2016 23
Tableau 2.2 : Répartition de la population de la région de Karine selon le département, le milieu de résidence et le sexe 26
Tableau 2.3 : Densités de population de la région de Kaffrine selon le département en 2016 27
Tableau 3.1 : Répartition de la population urbaine régionale selon les localités et le sexe. 30
Tableau 3.2 : Répartition des lotissements et attribution de parcelles 30
Tableau 3.3 : Evolution du traitement des demandes d'autorisation de construire 31
Tableau 4.1 : Répartition des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et le statut, par circonscription administrative 34
Tableau 4.2 : Evolution des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et la circonscription administrative 35
Tableau 4.3 : Evolution du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon la fonction, par circonscription administrative 36
Tableau 4.4 Répartition des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement, le sexe et la circonscription administrative 37
Tableau 4.5 ; Evolution des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement et la circonscription administrative 38
Tableau 4.6 ; Evolution du nombre d'établissements d'enseignement élémentaire selon la circonscription administrative et le statut 39
Tableau 4.7 ; Répartition du nombre de classes selon le type de groupe pédagogique et le statut des établissements, par circonscription administrative en 2016 39
Tableau 4.8 ; Répartition du nombre d'abris provisoires selon les départements en 2016 40
Tableau 4.9 ; Disponibilité de points d'eau et de latrines dans les écoles publiques en 2016 40
Tableau 4.10 : Evolution du personnel enseignant de l'élémentaire selon le sexe entre 2015 et 2016 41
Tableau 4.11 : Répartition du personnel enseignant de l'élémentaire selon le diplôme académique .. 41
Tableau 4.12 : Structure et évolution des effectifs d'élèves de l'enseignement élémentaire dans la région de Kaffrine selon le statut de l'établissement et le sexe, par circonscription administrative 43
Tableau 4.13 : Evolution du nombre d'élèves de l'enseignement élémentaire par classe et du nombre d'élèves par enseignant selon le sexe, par circonscription administrative 44
Tableau 4.14 : Résultats scolaires du CFEE 2015-2016 46
Tableau 4.15 : Evolution du nombre d'établissements du moyen et du secondaire général selon le statut, par circonscription administrative 46
Tableau 4.16 : Répartition du personnel enseignant du moyen secondaire public selon le statut professionnel et le sexe, par circonscription administrative 47
Tableau 4.17 : Répartition du personnel enseignant du moyen secondaire public selon le statut professionnel et le sexe, par circonscription administrative 47
Tableau 4.18 : Evolutiondes effectifs du corps enseignant du moyen secondaire général du public selon le diplôme académique 48
Tableau 4.19 : Répartition des effectifs d'élèves du moyen secondaire général selon le sexe, ... 48
Tableau 4.20 : Répartition des élèves de l'enseignement secondaire selon la série et le niveau, ... 49
Tableau 4.21 : Evolution du nombre d'admis au BFEM et au BAC selon le sexe, ... 50
Tableau 4.22 : Evolution du nombre de structures d'ETFP par circonscription administrative 51
Tableau 4.23 : Répartition des effectifs d'élèves de l'ETFP selon le statut, le sexe et la circonscription administrative 51
Tableau 4.24 : Répartition des structures du programme d'alphabétisation selon le sexe en 2016 52
Tableau 4.25 : Répartition des structures de Daaras modernes 52
Tableau 4.26 : Répartition des effectifsdes Daaras et Ecole Arabo-islamiques 52
Tableau 5.1 : Répartition et évolution du nombre d'infrastructures sanitaires publiques et parapubliques selon le type, parcirconscription administrative 56
Tableau 5.2 : Répartition des structures sanitaires privées selon le type, par département 57
Tableau 5.3 : Indicateurs de couverture sanitaire des populations 58
Tableau 5.4 : Répartition du personnel de santé selon la qualification professionnel, le type de structure et le statut, par circonscription administrative 59

Tableau 5.5 : Répartition et évolution des effectifs personnel clé des structures de santé selon la qualification professionnelle et le niveau de couverture..... 60
Tableau 5.6 : Evolution des principaux indicateurs sur la santé maternelle et la planification familiale dans la région,..... 61
Tableau 5.7 : Evolution des principaux indicateurs de santé de la reproduction de la région selon les districts. 63
Tableau 5.8 : Evolution du nombre d'accouchements suivant le type et le district 64
Tableau 5.9 : Evolution des principaux indicateurs de santé de survie de l'enfant du DPPD dans la région de Kaffrine..... 65
Tableau 5.10 : Répartition des résultats des campagnes de supplémentassions en vitamine A et de déparasitage menées dans la région de Kaffrine..... 67
Tableau 5.11 : Evolution de la disponibilité des médicamentsen 2016 68
Tableau 5.12 : Evolution des Taux de couverture vaccinale et d'abandon selon l'antigène le district sanitaire et les objectifs fixés en 2015 et 2016 69
Tableau 5.13 : Evolution de la situation des Malades vus en Consultation Externe selon la catégorie de malades, par district 71
Tableau 5.14 : Récapitulatif et évolution des efforts de lutte contre le paludisme 71
Tableau 5.15 : Prise en charge de la tuberculose selon le district..... 72
Tableau 5.16 : Indicateurs VIH/sida en 2016 73
Tableau 5.17 : Evolution des résultats de la surveillancedes maladies chroniques dans la région de Kaffrine 74
Tableau 5.18 : Evolution et répartition du nombre de concessions visitées 75
Tableau 5.19 : Nature de visites effectuées au niveau des domiciles 75
Tableau 5.20 : Contrôle de salubrité des domiciles 78
Tableau 5.21 : Evolution et répartition des inspections des ERP selon la nature et le département.... 78
Tableau 5.22 : Nature des inspections des ERP..... 79
Tableau 5.23 : Contrôle de salubrité des ERP..... 80
Tableau 5.24 : Evolution et répartition des activités d'IEC menées selon la nature, par département 81
Tableau 6.1 : Evolution du nombre de ménages ayant reçu de transfert entre 2015 et 2016..... 85
Tableau 6.2 : Programme National de Réadaptation à Base Communautaire (PNRBC) 86
Tableau 6.3 : Projet d'Appui à la Promotion des Ainés (PAPA), ... 87
Tableau 6.4 : Programme enfance déshéritée 87
Tableau 7.1 : Répartition et évolution du nombre des écroués selon le sexe..... 93
Tableau 7.2 : Répartitiondes détenus selon le sexe et le département en 2016..... 94
Tableau 7.3 : Répartition des détenus selon la nature des infractions et le sexe..... 95
Tableau 7.4 : Prise en charge des détenus entre 2014 et 2015..... 95
Tableau 7.5 : Evolution des effectifs des détenus sortis selon le motif par circonscription administrative 96
Tableau 7.6 : Evolution des effectifs pris en charge dans les structures d'éducation surveillée selon la catégorie et le sexe, par circonscription administrative..... 97
Tableau 7.7 : La nature des infractions 97
Tableau 8.1 : Evolution de la situation de l'hydraulique urbaine, par circonscription administrative . 102
Tableau 8.2 : Répartition et évolution du nombre d'abonnés et de la consommation d'eau potable en milieu urbain selon le type d'abonnés, par circonscription administrative 102
Tableau 8.3 : Le taux d'accès à l'eau potable en 2016 103
Tableau 9.1 : Situation et évolution des quantités de semences distribuées dans la région..... 110
Tableau 9.2 : Situation et évolution des quantités d'engrais et autres fertilisants distribuées dans la région de Kaffrine..... 110
Tableau 9.3 : Répartition et évolution des matériels et équipements agricoles mis en place dans la région 111
Tableau 9.4 : Répartition et évolution des cultures vivrières selon les superficies, les rendements et les productions par circonscription administrative..... 112
Tableau 9.5 : Répartition et évolution des cultures industrielles selon les superficies, rendementset productions, par circonscription administrative..... 113
Tableau 10.1 : Liste des autres intervenants..... 117
Tableau 10.2 : Liste Répartition des effectifs du cheptel par circonscription administrative..... 118
Tableau 10.3 : Evolution des statistiques des abattages contrôlés de viande dans les abattoirs de la région de Kaffrine selon les espèces, par circonscription administrative 119

Tableau 10.4 : La production de lait par circonscription administrative 120
Tableau 10.5 : Répartition et évolution de la production de cuirs et peaux, par circonscription administrative 121
Tableau 10.6 : Exportation et importation de bétail, par circonscription administrative..... 121
Tableau 10.7 : Répartition et évolution des mouvements du bétail selon l'espèce,..... 122
Tableau 10.8 : Le transit de bétail 123
Tableau 10.9 : Evolution de la situation des affections par circonscription administrative 124
Tableau 10.10 : Evolution des résultats des campagnes de vaccination et de déparasitage du bétail par circonscription administrative 125
Tableau 10.11 : Répartition et évolution des résultats des campagnes de vaccination selon l'infection, par circonscription administrative..... 126
Tableau 11.1: Répartition des espèces en poids et valeurs commerciales estimées durant l'année 2016 dans la région de Kaffrine 130
Tableau 11.2: Synthèse des statistiques des apports extérieurs dans la région de Kaffrine en 2016 131
Tableau 12.1: e Evolution des effectifs du personnel des services des Eaux et Forêts selon le diplôme 135
Tableau 12.2: les partenaires au développement de l'IREF de Kaffrine 136
Tableau 12.3 : Situation du domaine classé, par circonscription administrative 137
Tableau 12.4 : Liste des massifs du domaine protégé de la région..... 138
Tableau 12.5 : Situation des comités de lutte..... 139
Tableau 12.6 : Nombre de séances d'animation et de personnes touchées par celles-ci par circonscription administrative 139
Tableau 12.7 : Situation et évolution despare-feux réalisés par circonscription administrative..... 140
Tableau 12.8 : Evolution de la situation des feux de broussepar circonscription administrative 141
Tableau 12.9 : Répartition et évolution du nombre de pépinières et de plants produits par circonscription administrative 142
Tableau 12.10 : Production de plants par espèces par circonscription administrative 142
Tableau 12.11 : Situation et évolution des plantations réalisées par circonscription administrative .. 143
Tableau 12.12 : Répartition et évolution du nombre et des superficies des zones amodiées, par circonscription administrative 144
Tableau 12.13 : Répartition des résultats des campagnes de chasse, par circonscription administrative 144
Tableau 12.14 : Répartition des pièces abattues 145
Tableau 13.1 : Evolution des ICPE selon la nature et la classe..... 148
Tableau 14.1 : Répartition du taux d'activité habituelle selon la région..... 151
Tableau 14.2 : Répartition du taux d'occupation habituelle selon la région..... 152
Tableau 14.3 : Répartition du taux de chômage selon la région 153
Tableau 14.4 : Répartition des unités économiques selon le régime juridique (%)..... 155
Tableau 14.5 : Evolution du nombre d'établissements fermés dans la région selon l'activité principal, ... 156
Tableau 14.6 : Répartition des contrats de travail selon le type 156
Tableau 14.7 : Situation du nombre de conflits individuels de travail selon le secteur d'activité de l'établissement 158
Tableau 15.1 : Situation du réseau routier de la région de Kaffrine en 2016 161
Tableau 15.2 : Projets en cours dans la région..... 162
Tableau 15.3 : Evolution du nombre de véhicules nouvellement immatriculés selon le type..... 163
Tableau 15.4 : Evolution du nombre d'accidents de circulation en 2016..... 164
Tableau 16.1 : Situation des carrières 168
Tableau 16.2 : Evolution de la production des carrières selon le volume et la valeur..... 169
Tableau 16.3 : Evolution du nombre de stations-service par circonscription administrative..... 171
Tableau 17.1 : Evolution du nombre de marchésselon le type, par circonscription administrative.... 175
Tableau 17.2 : Evolution du nombre de commerçantsselon le type, par circonscription administrative 175
Tableau 17.3 : Evolution des prix des principales denrées consommées selon le produit, par catégorie de commerçants..... 176
Tableau 17.4 : Evolution Quantité des principaux produits commercialisés dans la région 177
Tableau 17.5 : Evolution du nombre d'artisans inscrits à la chambre de métiers selon la section et la forme juridique, par circonscription administrative..... 179

Tableau 18.1 Evolution du nombre d'infrastructures de jeunesse selon le type, par circonscription administrative 183
Tableau 18.2 : Evolution du nombre d'associations de jeunes selon le type, par circonscription administrative 183
Tableau 18.3 : Situation des disciplines sportives pratiquées dans la région..... 185
Tableau 18.4 : Evolution des infrastructures sportives selon le type, par circonscription administrative 186
Tableau 18.5 : Evolution du nombre de stades selon le statut, par circonscription administrative.... 186
Tableau 18.6 : Evolution des associations et centres de formation sportive selon le type, par circonscription administrative 187
Tableau 18.7 : Répartition des licenciés selon la discipline et le sexe..... 188
Tableau 19.1 : Evolution du nombre d'infrastructures culturelles par circonscription administrative. 191
Tableau 19.2 : iste des sites historiques de la région, par département..... 192
Tableau 19.3: Répertoire des activités culturelles de la région..... 197
Tableau 20.1: Situation du trafic financier postal en 2015 201
Tableau 20.2: Evolution du nombre de SFD inscrits selon la nature, par circonscription administrative 202
Tableau 20.3: Evolution du nombre de sociétaires des SFD, par circonscription administrative 203
Tableau 20.4: Evolution du nombre d'épargnants, de crédits en cours et de crédits accordés selon le sexe et la nature du sociétaire..... 203
Tableau 20.5:Evolution des montants de l'épargne collectée, de l'encours de crédit et des crédits accordés selon le sexe/nature du sociétaire et le milieu de résidence 204
Tableau 20.6 :Evolution du montant de l'encours d'épargne et de l'encours de crédits (en millions de FCFA), par circonscription administrative 205
Tableau2 0.7 : Evolution de la production de crédits selon l'objet, le secteur d'activités et le milieu de résidence..... 205
Tableau 22.1 : Poids de chaque type de saisie en 2016 211
Tableau 22.2 : Evolution des saisies douanières entre 2011 et 2016 212
Tableau 22.3 : Répartition des affaires contentieuses selon la brigade en 2016..... 213

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 2.1 : Pyramide des âges de la population de la région de Kaffrine en 2016..... 24
Graphique 2.2 : Rapports de masculinité selon les groupes d'âges dans la région deKaffrine en année 2016..... 25
Graphique 3.1 : Evolution du taux d'urbanisation de la région de Kaffrine selon la circonscription administrative Source : ANSD. Données de projection RHPHAE, 2016..... 29
Graphique 4.1 : Le personnel préscolaire selon le sexe et le département en 2016..... 36
Graphique 4.3 : Evolution du personnel enseignant de l'élémentaire selon le diplôme académique.... 42
Graphique 4.4 : Evolution du Taux Brut d'Accès (TBA)de l'élémentaire en 2016..... 45
Graphique 4.5 : Evolution du Taux d'Achèvement du Primaire (TAP)..... 45
Graphique 4.6 Evolution des TBS du moyen et du secondaire..... 50
Graphique 5.1 : Répartition des infractions commises lors des visites domiciliaires selon le type en 2016..... 77
Graphique 5.2 : Répartition des infractions commises lors des visites de contrôle de la salubrité des ERP selon le type en 2016..... 80
Graphique 6.1 : Répartition des sorties effectuées par la 33ème Compagnie de Kaffrine..... 88
Graphique 7.1 : Répartition des écroués dans les prisons de la région selon la classe d'âges en 2016 93
Graphique 14.1 : Répartition géographique des unités économiques selon les départements..... 154
Graphique 14.2 : Répartition des entreprises selon la branche d'activité..... 155
Graphique 14.2 : Répartitiondes contrats de travail selon le departement..... 157
Graphique 15.1 : Etat du réseau routier de la région de Kaffrine en 2016..... 162
Graphique 16.1 : Evolution de la puissance installée et de l'énergie non distribuée à la clientèle..... 171
Graphique 20.1 Trafic WESTERN UNION de Birkelane durant l'année 2015..... 202

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Fiche synthétique du chapitre démographie 218
Annexe 2 : Répartition de la population régionale selon le sexe et par localité 218
Annexe 3 : Fiche synthétique du chapitre éducation 219
Annexe 4 : Fiche synthétique du chapitre santé 220
Annexe 5 : Fiche synthétique du chapitre justice 220
Annexe 6 : Fiche synthétique du chapitre agriculture 221
Annexe 7 : Fiche synthétique du chapitre Saisies douanières 221
Annexe 8 : Fiche synthétique du chapitre Transport 222
Annexe 9 : Fiche synthétique du chapitre Commerce et artisanat 222
Annexe 10 : Répartition des marchés selon la distance par rapport aux communes de Kaffrine et Koungheul 223
Annexe 11 : Fiche synthétique du chapitre jeunesse et sports 223

SIGLES ET ABREVIATIONS

AEMO :	Action Educative en Milieu Ouvert
AH :	Agent d'Hygiène
ANSD :	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
ARV :	Antirétroviraux
BAC :	Baccalauréat
BARVAFOR :	Projet de Bassins de Rétention et de Valorisation des Forages
BCG :	Bilié de Calmette et Guérin
BFEM :	Brevet de Fin d'Etudes Moyennes
BPF :	Brigades de Puits et Forages
BRH :	Brigade Régionale d'Hygiène
CAF :	Classes d'Alphabétisation Fonctionnelles
CFEE :	Certificat de Fin d'Etudes Elémentaires
CFP :	Centre de Formation Professionnelle
CI :	Cours d'Initiation
CM 2 :	Cours Moyen 2ème année
CMU :	Couverture Maladie Universelle
CPN :	Consultation Prénatale
CPON :	Consultation Postnatale
CRD :	Comité Régional de Développement
CRETEF :	Centre Régional d'Enseignement Technique Féminin
CRFPE :	Centre Régional de Formation des Professionnels de l'Enfance
DESPS :	Direction de l'Education Surveillée et de la Protection Sociale
DEUG :	Diplôme d'Etudes Universitaires Générales
DS :	District Sanitaire
ECB :	Ecoles Communautaires de Base
ENES :	Enquête National sur l'Emploi au Sénégal
ENS. :	Ensemble
ERP :	Etablissements Recevant du Public
ESP1 :	Etablissement Santé Publique niveau 1
ESPS :	Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal
ETFP :	Enseignement Technique et la Formation Professionnelle
F :	Fille
FAR :	Femme en Age de Reproduction
FE :	Femme Enceinte
Fém. :	Féminin
G :	Garçon
GP :	Groupes Pédagogiques
Hbts :	Habitants
IA :	Inspection d'Académie
IEF :	Inspections de l'Education et de la Formation
Inf :	Infirmier
MAC :	Maisons d'Arrêt et de Correction
Masc. :	Masculin
Méd :	Médecin
Nd :	Non défini
ODD :	Objectifs de Développement Durable

OMD :	Objectifs du Millénaire pour le développement
OMS :	Organisation Mondiale de la Santé
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
PAPA :	Projet d'Appui à la Promotion des Aînés
PAQUET-EF :	Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Equité et de la Transparence dans le secteur de l'Education et de la Formation
PASA/Lou-Ma-Kaf :	Programme d'Appui à la Sécurité Alimentaire dans les régions de Louga, Matam et Kaffrine
PENTA :	Pentavalent
PEPAM :	Programme d'Eau Potable et d'Assainissement pour le Millénaire
PEV :	Programme Elargi de Vaccination
PNB SN :	Programme National du Biogaz domestique du Sénégal
PNBSF :	Programme National de Bourse de Sécurité Familiale
PNDS :	Plan National de Développement Sanitaire
PNGD :	Programme National de Gestion des déchets
PNLP :	Programme National de Lutte contre le Paludisme
PNLT :	Programme National de Lutte contre la Tuberculose
PRACAS :	Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise
PRAPS :	Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel
PSE:	Plan Sénégal Emergent
PSIA :	Programme Spécial d'Insémination Artificielle
PUDC :	Programme Urgence de Développement Communautaire
PVIH :	Personne Vivant avec le VIH
RBC :	Réadaptation à Base Communautaire
RGE :	Recensement General des Entreprises
RNA :	Régénération Naturelle Assistée
RNU :	Registre National Unique
SDE :	Sénégalaise Des Eaux
SF :	Sage-Femme
SFD	Système Financier Décentralisé
SICAP :	*Société Immobilière du Cap-Vert*
SN HLM :	Société *Nationale des Habitations à Loyer Modérés*
SRAS :	Service Régional de l'Action Sociale
SRSD :	Service Régional de la Statistique et de la Démographie
TB :	Tuberculose
TBA :	Taux Brut d'Accès
TBPS :	Taux Brut de Préscolarisation
TBS :	Taux Brut de Scolarisation
TDR :	Tests de Diagnostic Rapide
TPI :	Traitement Préventif Intermittent
TS :	Technicien Supérieur
VAT :	Vaccin Anatoxine Tétanique
VIH :	Virus Immunodéficience Humaine
VPO :	Vaccin antipoliomyélitique oral

AVANT PROPOS

Le Service Régional de la Statistique et de la Démographie (SRSD) de Kaffrine est un démembrement de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), une structure administrative créée par la loi N° 2004-21 du 21 juillet 2004 portant organisation des activités statistiques et organisée par le décret N° 2005-436 du 23 Mai 2005. Conformément à la fiche de fixation d'objectifs, le SRSD de Kaffrine a pour mission principale :

- Élaborer des statistiques sur la situation économique et sociale au niveau régional ;
- Concevoir, piloter, et coordonner des enquêtes régionales ou de recensement ;
- Concevoir et réaliser des enquêtes sectorielles dans le cadre de programmes de développement ;
- Contribuer à la collecte, au traitement et à l'analyse des données au niveau régional;
- Coordonner et gérer au niveau régional, l'ensemble des enquêtes de l'ANSD;
- Contribuer à l'analyse des données d'enquêtes.

Dans l'exercice de sa mission de production, de centralisation et de diffusion des données statistiques, le Service Régional de la Statistique et de la Démographie élabore le rapport sur la Situation Economique et Sociale de la Région de Kaffrine, Edition 2016. Ce document qui constitue une publication phare du SRSD de Kaffrine, est un important instrument de planification du développement économique et social et un outil d'aide à la prise de décision au niveau régional. La SES régionale embrasse la quasi-totalité des secteurs de l'activité économique et sociale en mettant en relief l'information quantitative et par des analyses sommaires, décrit la situation de chaque secteur d'activité de la région. Pour disposer à date échue du rapport régional sur la Situation Economique et Sociale, un Comité Technique Régional des Programmes Statistiques présidé par le Gouverneur de Kaffrine, a été créé et a pour mission de coordonner le Système Statistique Régional (SSR) en général, notamment la collecte des données pour l'élaboration dudit document. La publication de la SES est précédée d'une validation régionale au cours de réunions des Comités Régionaux de Développement (CRD).

Cette Edition est l'aboutissement d'un travail qui a nécessité la collaboration de l'ensemble des services déconcentrés et des autres partenaires qui évoluent au niveau régional. Le Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Kaffrine tient à les remercier pour leur appui et leurs précieuses contributions sans lesquelles la réalisation de ce document ne saurait être possible. Les remarques et suggestions en vue d'améliorer le document seront les bienvenues.

RESUME EXECUTIF

La population de la région de Kaffrine est évaluée à 632 023 habitants en 2016 dont 49,8% d'hommes et 50,2% de femmes. Près de la moitié de la population régionale, soit 48,8%, ont moins de 15 ans et celles de moins de 25 ans en constituent les 67,3%. Avec une densité de 56,5 hts/km2, la population est inégalement répartie à l'intérieur du territoire régional. La population urbaine de la région s'établit à 95 726 habitants, soit un taux d'urbanisation de 15,1% contre 45,2% pour le niveau national, faisant de Kaffrine, l'une des régions les moins urbanisées du pays.

Dans le domaine de l'éducation, les structures d'accueil ont augmenté de 5,1% pour le préscolaire et 2,3% pour l'élémentaire. Par contre, les infrastructures d'accueil du moyen et secondaire ont connu une baisse de 20,0% par rapport à 2015. Pour l'indicateur d'intensité de la fréquentation scolaire, seul le Taux Brut de Scolarisation (TBS) du secondaire a enregistré une hausse de 1,3 point. Le TBS de l'élémentaire (50,8%) n'a connu aucune variation par rapport à 2015. Le TBS du cycle moyen a enregistré une baisse de 2,7 points et le Taux Brut de Préscolarisation (TBPS) a légèrement baisse de 0,2 points. Pour les performances scolaires, les résultats des examens du CFEE, du BFEM et du BAC connaissent une tendance à la hausse entre 2015 et 2016.

Concernant la santé, les taux de couverture de la région en infrastructures sanitaires (1 seul hôpital, 59 postes de santé complèts, 12 postes de santé sans maternité et 119 cases de santé) sont très loin des normes établies par l'OMS. La région souffre aussi d'une insuffisance de personnel qualifié (13 médecins, 92 sages-femmes). Toutefois, la santé de la mère et de l'enfant s'est beaucoup améliorée grâce au Programme Elargi de Vaccination (PEV) et certaines maladies ont été convenablement prises en charge. Les décès dus au paludisme ont baissé de 16%. Pour le VIH/SIDA, le nombre de nouveaux cas de décès a reculé de 25%. Dans le cadre de la police d'hygiène, la Brigade d'Hygiène a prospecté 11455 maisons et 6015 établissements relevant du public (ERP). A l'issue de ces opérations, il a été constaté 13936 infractions au niveau des domiciles et 8655 infractions d'ERP.

Dans le cadre de l'assistance, la 33ème compagnie a effectué 319 sorties en 2016. Pour l'action sociale une enveloppe importante a été consacrée aux nécessiteux à travers des projets (PAPA, RBC, etc.) et Programme de Bourse de Sécurité Familiale. Dans le domaine de la justice, la principale infraction commise par les 113 détenus provisoires est les coups et blessures volontaires (56,6%). Par rapport à 2015, les

détenus provisoires ont chuté de 31,9%. Les mineurs en danger (13) ou en conflit avec la loi (7) sont pris en charge par l'Action Educative en Milieu Ouvert(AEMO). Concernant l'hydraulique urbaine, la production d'eau a diminué de 8,1% malgré la hausse de 3,9% du nombre d'abonnés à la SDE qui se chiffre à 5597 contre 5 385 en 2015. Pour l'hydraulique rurale, le nombre de forages a légèrement progressé de 6,5% passant de 153 à 163 forages.

Au plan agricole, l'arachide d'huilerie est la principale spéculation cultivée dans la région de Kaffrine avec 47,4% des superficies totales emblavées. La production de cultures vivrières a augmenté de 1,5%. Les agriculteurs de la région ont reçu un lot important de matériels agricoles dont 1600 semoirs, 160 houes contre et 100 charrues. Concernant l'élevage, le cheptel est estimé à 1 723 512 têtes, soit une progression de 10,6%. Les abattages ont augmenté de 1,9% tandis que la production contrôlée de cuirs et de peaux a chuté de 2,1%. Pour l'amélioration des conditions sanitaires et zootechniques du cheptel, une campagne de vaccination et de déparasitage est menée (18 492 et têtes déparasitées et 539 707 vaccinées) occasionnant la baisse du nombre de foyers épidémiologiques (-69,6%), de morbidité (-88,8%) et de mortalité (-91,0%). Dans le domaine de la pêche, la production est très négligeable et destinée à la consommation. Elle est pratiquée pendant l'hivernage.

La région de Kaffrine compte treize (13) massifs classés d'une superficie totale de 251 850 ha soit un taux de classement de 22,5% et un domaine protégé de 20 massifs pour une superficie de 14 532 ha. Les feux de brousse ont connu une augmentation aussi bien en nombre qu'en superficies dévastées malgré l'augmentation de 256,6% des ouvertures et réhabilitations de pare-feu. Pour lutter contre les conséquences de ces feux de brousse, 222,8 hectares de plantations massives ont été réalisés et 1 169 049 plants produits pour la campagne de reboisement, soit une progression 50,0%. Pour la protection de l'environnement, le nombre d'installations classées répertoriées dans la région est quasi stable (22). Les effets néfastes des changements climatiques ont eu des conséquences désastreuses sur les populations et les systèmes de production (agriculture et élevage).

Concernant l'emploi, les résultats de l'ENES 2015 révèlent que Kaffrine a le plus grand taux d'activité habituelle (77,6%) et de taux d'occupation habituelle (75,5%) chez la population âgée d'au moins 15 ans comparativement aux autres régions du Sénégal. Le taux de chômage (13,4%) est en deçà du niveau national qui est de 15,7%. Le RGE a permis de dénombrer 10 282 unités économiques réparties sur l'ensemble du territoire régional. En 2016, les établissements nouvellement ouverts et déclarés au

niveau de l'IRTSS de Kaffrine se chiffrent à 13 créations (dont 69% dans la branche commerce) et 5 fermetures ou cessation d'activités. L'IRTSS de Kaffrine a aussi enregistré 167 contrats de travail, soit un recul de 4% et 15 conflits de travail.

Dans le domaine du transport, le réseau routier de la région s'étend 941,1 km dont 21,6% de revêtus et 78,4% non revêtus. Avec 188 nouvelles immatriculations, le parc automobile de la région se chiffre à 1906 véhicules. Le transport de passagers est quasiment assuré par les vélo-taxi et par les véhicules à traction animale. La région de Kaffrine ne dispose pas encore d'unité industrielle. Le sable et la latérite sont les seules ressources minières exploitées dans la région et l'accès à l'électricité est très faible (30% en milieu rural).

La population commerçante a augmenté de 2,4% et trois types de commerçants (les grossistes, les demi-grossistes et les détaillants) assurent la distribution des marchandises dans la région. L'activité commerciale, dominée par le commerce de détail, se développe surtout dans les marchés (37 dont 24 marchés hebdomadaires et 13 marchés permanents). En 2016, la valeur marchande des saisies douanières est évaluée à 134 526 500 FCFA, soit une hausse de 9,3%. Pour l'artisanat, 333 artisans et compagnons se sont inscrits à la Chambre de Métier de Kaffrine en 2016, soit une baisse substantielle de 41,7%.

La région souffre d'un manque criard d'infrastructures sportives et de jeunesse de qualité malgré la présence de 777 associations de jeunes et 694 licenciés du sport. Sur le plan de la culture, la région dispose de 22 sites historiques et culturels. L'essentiel des activités culturelles de la région sont de nature religieuse. La région de Kaffrine ne figure pas sur la carte touristique du Sénégal en dehors du tourisme de chasse pratiqué dans les 10 zones amodiées d'une superficie de 352 340 hectares et des quatre campements classés.

Le système bancaire traditionnel est quasi inexistant dans la région, d'où l'importance des Systèmes Financiers Décentralisés(SFD) qui constituent une alternative pour effectuer des prêts ou des épargnes. Concernant les télécommunications, les trois opérateurs sont présents dans la région. Cependant, la qualité du réseau reste à améliorer dans certaines zones rurales. Dans le domaine des médias, la région dispose de trois radios communautaires.

INTRODUCTION GENERALE

Après l'adoption du Plan Sénégal Emergent (PSE) en 2014 comme cadre de référence de la politique économique et sociale, l'Etat du Sénégal a pris l'option d'engager des réformes majeures en matière de décentralisation en instituant l'Acte III de la Décentralisation qui vise à « organiser le Sénégal en territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable ». Cette réforme, qui met en place une nouvelle architecture des collectivités locales constituées uniquement de communes et des conseils départementaux, vise à améliorer la viabilité des territoires par la valorisation de leurs potentialités et la territorialisation des politiques publiques. Dans ce cadre, plusieurs projets et programmes comme le Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC), le Programme des Domaines Agricoles Communautaires (PRODAC), le Programme de Modernisation des axes frontaliers (PUMA) ont été mis en œuvre pour corriger les disparités d'accès aux services sociaux de base. Pour assurer une meilleure prise en compte des préoccupations des régions et réduire les inégalités territoriales, il est impératif de procéder à une appréciation exhaustive de l'état de mise en œuvre de la politique économique et sociale dans toutes les échelles. La décentralisation des politiques publiques nécessite la disponibilité d'informations statistiques fiables et régulières sur tous les secteurs d'activités socio-économiques de la région et des collectivités locales.

A cet effet, la présente édition de la Situation Economique et Sociale régionale, qui est une publication régulière phare du Service Régional de Statistique et de la Démographie de Kaffrine, constitue un important instrument de planification et d'outil d'aide à la décision au niveau régional et local. Cette publication a pour objectif général de dresser un panorama de la situation de la région sur le plan économique et sociale en mettant en exergue l'information quantitative. Elle décrit la situation de chaque secteur d'activité de la région à travers des analyses sommaires portant sur les tendances observées par rapport aux années précédentes et des diagnostics des secteurs économiques et sociaux (atouts/potentialités, contraintes et perspectives).

La méthodologie d'élaboration de la Situation Economique et Sociale régionale consiste à procéder à la collecte de données auprès des sectoriels, chefs de projets et d'agences, la rédaction du document et la validation avant sa publication au niveau du site de l'ANSD. Pour disposer à date échue du rapport régional sur la Situation Economique et Sociale, un Comité Technique Régional des Programmes Statistiques présidé par le Gouverneur de Kaffrine, est créé et a pour mission de coordonner le Système Statistique Régional (SSR) en général, notamment la collecte des données pour l'élaboration dudit document. Le Gouverneur transmet une circulaire et des

tableaux de collecte (élaborés par les agents du SRSD) à tous les sectoriels, chefs de projets et d'agences de la région. La rédaction du document commence avec les premières statistiques parvenues au SRSD et se poursuit au fur et à mesure que les différents sectoriels, chefs de projets et d'agences envoient leurs données. La publication de la SES est précédée d'une correction et validation, d'une part au niveau régional et d'autre part, au niveau de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD). En première instance, le SRSD présente le document à tous les membres du Comité Régional de Développement (CRD) convoqués par le Gouverneur et les suggestions et remarques issues de cette rencontre sont intégrées pour améliorer ledit document. Ensuite, les membres du comité de lecture et de validation (CLV) de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie procèdent à la validation en corrigeant le fond et la forme du document. Les corrections préconisées par le comité de lecture et de validation sont intégrées par les rédacteurs du document avant que ce dernier soit mis à la disposition du public sur le site de l'ANSD.

Ce rapport s'articule autour de 22 chapitres. Le premier chapitre est consacré à la présentation de la région de Kaffrine à travers les données physiques, climatologiques et hydrographiques, l'organisation administrative et les principales activités économiques de la région. Le chapitre 2, dont les informations sont issues principalement des données du dernier recensement et des projections, traite de la démographie de la région. L'urbanisation, la construction et l'habitat sont abordés au chapitre 3.Le chapitre 4 met en exergue la situation du secteur de l'éducation en commençant par la petite enfance, ensuite l'élémentaire, le moyen secondaire et enfin la formation professionnelle. La santé et l'hygiène publique sont analysées dans le chapitre 5. Le sixième chapitre traite de l'assistance apportée aux nécessiteux par l'entremise de l'action sociale mais aussi les secours aux personnes qui sont dans le besoin par le Groupement National des Sapeurs-Pompiers. La justice, à travers la population carcérale et l'éducation surveillée, est traitée au chapitre 7. Le chapitre 8 donne la situation des secteurs de l'hydraulique et de l'assainissement. L'agriculture, l'élevage et la pèche sont traités respectivement dans les chapitres 9, 10, et 11. Les questions des ressources naturelles et de l'environnement sont évoquées dans les chapitres 12 et 13. Les chapitres 14, 15, 16, et 17 analysent respectivement le secteur de « l'emploi et du travail », du transport, de « l'industrie, des mines et de l'énergie » et du « commerce et de l'artisanat ». Les questions liées à la jeunesse et aux sports sont abordées au chapitre 18. Le chapitre 19 traite de la situation de la région dans le domaine du tourisme, de la culture et des loisirs. La finance et les télécommunications sont analysées dans les chapitres 20 et 21. Et enfin le chapitre 22 met en exergue la situation des saisies douanières au niveau de la région.

Chapitre I : PRESENTATION DE LA RÉGION

I.1. DONNEES PHYSIQUES

Ancien département de la région de Kaolack, Kaffrine est érigée en région par la loi 2008-14 du 18 mars 2008. Elle se situe entre 14°07 de latitude nord et 15°32 de longitude ouest, et couvre une superficie de 11181 Km², soit 5,6% du territoire national. Sa population est estimée à environ 632 023 habitants, en 2016, avec une densité relativement faible, 56,5 habitants au Km² contre 71 habitants au Km², au niveau national. La région de Kaffrine appartient à la zone centre du Sénégal, cœur du bassin arachidier, ainsi, elle est limitrophe à six régions et un Etat :

- les régions de Diourbel et de Louga, au nord ;
- la République de Gambie, au sud ;
- la région de Tambacounda, à l'est ;
- la région de Kaolack, à l'ouest et au sud-ouest ;
- la Région de Matam au nord-est ;
- la région de Fatick, au nord-ouest.

I.2. HISTORIQUE DU PEUPLEMENT

Les projections réalisées en 2016 par L'Agence Nationale de Statistique et de la Démographie (ANSD) estiment la population de la région à 632 023habitants, soit 4,1% de la population du pays. Elle est composée de Wolofs, de Pulaar, de Sérères, de Bambaras, etc. La population âgée de moins 15 ans représente de 48,8% tandis que les moins de 25 ans constituent 66,7%. L'ethnie dominante est le Wolof qui représente 74%, en considérant la première langue parlée de la population. Il est suivi de loin, du Pulaar et du Sérère. La religion musulmane est très largement majoritaire.

I.3. RELIEF ET TYPES DE SOL

Le relief est plat dans son ensemble et présente une légère pente du nord vers le sud. Les sols rencontrés dans la région sont de trois types :

- les sols ferrugineux tropicaux (avec des variantes) exploités pour la culture de l'arachide et du mil. Ils sont sableux à sablo – argileux avec de bonnes aptitudes agricoles ;
- les sols hydromorphes caractérisant les bas-fonds et les cours d'eau, sont un peu dispersés dans la région avec une texture généralement argileuse. On les appelle « deck » avec des variantes« deck-dior » ;
- les sols halomorphes, caractéristiques des milieux salés ou tannes, se

rencontrent surtout dans les départements de Birkelane et de Kaffrine.

I.4. VEGETATION ET FAUNE

La région est localisée dans la zone de transition entre le domaine sahélien et le domaine soudanien. Elle présente une végétation très variée. On y distingue plusieurs types de formations forestières du nord vers le sud :

- aunordonaunesavanearbustivecaractériséeparunécosystèmequiregroupeles espècesforestièrestypiquesdelazonesahélienne.Ils'agitdeCombretumsp, Balanites aegyptiaca, Lanneaacida, Bauhinia rufescens, Adansoniadigitata, Anageissusleocarpus etc.
- au sud nous avons une savane arborée qui présente une composition floristique plus variée. Les espèces les plus fréquentes sont : Cordylapinnata, Pterocarpuserinaceus, Danielliaoliveri, Parkiabiglobosa, Tamarindusindica, Prosopis africana, Sterculiasetigera, Parinarimacrophila.

LarégiondeKaffrinedisposed'importantesressourcesfauniques.Ladiversitédeshabitats sauvages explique la présence de 300 espèces d'oiseaux dans la région. La faune est essentiellement composée de l'avifaune et de la faune à poils.

- L'avifaune est composée d'espèces terres tresetaquatiques dont les plus couramment rencontrées sont : les pintades, les francolins, les tourterelles, les cailles, les outardes, les gangas, les oies de Gambie, les calaos et les rouges gorges.
- La faune à poils est constituée par les gros gibiers tels que les phacochères que l'on rencontre dans les zones marécageuses et les vallées, les guibs harnachés, les singes, les gazelles à front roux, les hyènes et quelques cobes. Le petit gibier est constitué de mangoustes, de rats palmistes, de chacals et de civettes.

I.5. DONNEES CLIMATOLOGIQUES

La durée, l'intensité et la répartition saisonnière des pluies en un endroit donné varient considérablement d'une année à l'autre, en particulier dans les régions où les pluies sont les moins abondantes. Dans la région, les hauteurs annuelles des pluies sont actuellement situées entre 400 et 860 mm dans les stations de Kaffrine et de Koungheul. La variabilité interannuelle de la pluviométrie durant la période 1981-2013 révèle que le département de Koungheul a reçu plus de précipitations avec une moyenne de 823,3 mm ; des tendances identiques sont observées dans les autres

départements avec des moyennes qui tournent autour de 692 mm. Le cœur de la saison des pluies se situe aux mois d'août à septembre avec les hauteurs maximales obtenues dans les précipitations.

Les températures qui sévissent dans la région sont généralement élevées avec des variations parfois importantes au cours de la journée. Elles oscillent entre 26 et 42°C avec une moyenne de 30°C et une durée d'ensoleillement moyenne de 11 heures. Les plus basses températures sont enregistrées entre décembre et janvier et les plus élevées entre mars et mai. Quant à l'humidité, les minima oscillent entre 14% en avril et 68% en septembre. Alors que les maxima sont compris entre 50% en février et 98% en septembre. Les mois les plus humides apparaissent comme étant juillet à octobre. A l'opposé, les mois les moins humides sont janvier à avril.

La circulation générale dans la région est caractérisée par deux vents dominants à savoir :

- l'alizé continental, vent d'Est qui souffle généralement de février à mai,
- la mousson, vent de Sud-ouest dont l'arrivée annonce le début de l'hivernage.

I.6. DONNEES HYDROGRAPHIQUES

Le réseau hydrographique de la région est caractérisé par deux principaux cours d'eau, que sont :

- le prolongement nord du «Saloum», cours d'eau salé pérenne qui s'étend sur une partie du département de Birkelane ;
- le Baobolong, défluent du fleuve Gambie, qui s'assèche dans sa partie aval en milieu de saison sèche. Douces en saison des pluies, les eaux deviennent saumâtres à salées en saison sèche. La vallée du Baobolong traverse la région du sud-ouest vers l'est et s'étend jusqu'à Maka-Yopp sur une longueur de 150 km environ.

La région est également parsemée de mares temporaires approvisionnées par les eaux de pluie. Elles servent à l'abreuvement du bétail et à des activités de pêche en certains endroits.

I.7. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Le territoire de la région est subdivisé en quatre départements que sont Birkelane, Kaffrine, Koungheul et Malem Hodar. Le département de Kaffrine dispose de deux

arrondissements (Gniby et Katakel) et de neuf communes rurales (Diamagadio, DiockoulMbelbouck, Kathiotte, Médinatoul Salam 2, Nganda, Boulel, Kahi, Gniby et Kaffrine). Quant au département de Birkelane, il a deux arrondissements (Mabo et KeurMbouki) et sept communes rurales (KeurMbouki, Diamal, Touba Mbella, Mabo, Mbeuleup, Ndiognick, SégréGatta).

Tableau 1.1: Organisation administrative de la région de Kaffrine

Départements	Arrondissements	Communes rurales	Communes
Birkilane	KeurMbouki	KeurMbouki, Diamal, Touba Mbella	Birkelane
	Mabo	Mabo, Mbeuleup, Ndiognick, SégréGatta	
Kaffrine	Gniby	Gniby, Boulel, Kahi	Kaffrine
	Katakel	DiokoulMbelbouck, Kathiotte, Diamagadio, Médinatoul Salam II	Nganda
Koungheul	Ida Mouride	Ida Mouride, FassThiékene, Saly Escale	Koungheul
	Lour Escale	Lour Escale, Ribot Escale	
	MissiraWadène	MissirahWadène, MakaYopp, GainthPathé	
Malem Hodar	Darou Minam II	DarouMinam II , Khelcom, Ndiobène Samba Lamo, Ndioum Ngainth	Malem Hodar
	Sagna	Sagna, Dianké Souf	

Source : PAER Kaffrine 2012-2016

Le département de Koungheul a trois arrondissements (Lour Escale, MissiraWadène et Ida Mouride) et huit communes rurales (Ida Mouride, FassThiékene, Saly Escale, Ida Mouride, FassThiékene, Saly Escale, MissirahWadène, MakaYopp, Gainthe Pathé). Pour Malem Hodar, deux arrondissements sont répertoriés (Darou Minam II et Sagna) et six communes rurales (Darou Minam II, Khelcom, Ndiobène Samba Lamo, Ndioum Ngainth, Sagna, Dianké Souf).

I.8. PRINCIPALES ACTIVITES ECONOMIQUES

Les principales activités économiques de la région sont essentiellement l'agriculture, l'élevage, l'exploitation forestière, le commerce, l'artisanat, l'entreprenariat féminin et les transports terrestres.

I.8.1. LES ACTIVITÉS AGRICOLES

Kaffrine est une région à forte vocation agricole. L'agriculture occupe 75% de la population régionale. Par ailleurs, Kaffrine est la première région productrice d'arachide du Sénégal. Les 43 916 ménages agricoles disposent d'exploitations agricoles relativement importantes, comparées au niveau national. En effet, 45,7% des ménages agricoles ont cultivé entre 1 et 5 ha et 32,1% entre 6 et 10 ha. Néanmoins, la région dispose de grands exploitants agricoles puisque 5,2% des ménages agricoles

ont cultivé plus de 20 ha alors que la moyenne nationale est de 2,6% selon les données du RGPHAE de 2013.

Les principales cultures vivrières sont le mil, le sorgho, le maïs, etc. Des cultures de rente (l'arachide) et des cultures maraîchères (tomate, gombo, aubergine, bissap, courge, oignons, chou, pomme de terre, haricot vert, etc.) sont également pratiquées dans la région.

I.8.2. LES ACTIVITÉS PASTORALES

L'élevage pratiqué dans la région reste encore extensif. Le cheptel est composé de bovins, caprins, équins, porcins et volailles familiales. Toutefois, il faut noter l'extension de pratiques modernes telles l'embouche bovine et ovine et l'aviculture. L'insémination artificielle a donné naissance à des métis plus productifs, tant en viande qu'en lait. Par ailleurs, Kaffrine est une véritable région carrefour dans le commerce du bétail avec le marché à bétail de Birkelane qui a été modernisé par l'Etat du Sénégal en partenariat avec l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

I.8.3. L'EXPLOITATION FORESTIÈRE

La région dispose de treize (13) massifs forestiers dont onze (11) forêts classées et deux réserves sylvo-pastorales. En dépit de sa fermeture à l'exploitation forestière, la région produit du bois de chauffe, du charbon de bois, et divers produits de cueillette comme le pain de singe.

L'exploitation de la faune dans la région est favorisée par l'existence de zone d'intérêt cynégétique et de dix zones amodiées. Ces zones amodiées constituent la seule attraction touristique que dispose la région puisqu'elles développent le tourisme de chasse.

I.8.4. LES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ET ARTISANALES

L'activité industrielle est inexistante dans la région de Kaffrine. Quant à l'activité artisanale, elle s'exerce à travers les trois types d'artisanat que sont la production, l'art et le service. Un certain nombre d'artisans se sont inscrits à la Chambre de métiers de Kaffrine. Les artisans de la région disposent d'un réel savoir-faire surtout dans la fabrication d'instruments locaux.

I.8.5. LES ACTIVITÉS COMMERCIALES

L'activité commerciale, limitée au commerce intérieur, est entièrement assurée par des demi-grossistes et des détaillants. Autrement dit, le commerce extérieur est inexistant, comme en atteste l'absence d'importateurs et d'exportateurs dans la région.

I.8.6. LES TRANSPORTS

Le seul mode de transport de la région est le transport routier largement dominé par la charrette. Le transport motorisé reste peu développé en liaison avec la faible taille du parc automobile. En revanche, le transport avec les motos jakarta est très fleurissant dans la région.

I.8.7. L'ENTREPRENARIAT FÉMININ

Les femmes jouent un rôle important dans le dynamisme de l'activité économique de la région. Plusieurs Groupements d'Intérêt Economiques (GIE) s'activent dans la production de sel dans le département de Birkelane. En outre, la transformation des produits locaux procurent des revenus non négligeables aux acteurs du secteur. Dans le domaine de la foresterie, l'Association des Femmes Forestières (AFF) joue un rôle important dans la production de plantes. En somme, la région dispose d'un mouvement associatif structuré partant du niveau local, départemental, régional au niveau national dans la perspective d'assurer la participation effective des femmes à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de toutes les politiques de développement.

Chapitre II : DEMOGRAPHIE

INTRODUCTION

Le terme « Démographie » vient de deux mots grecs : démos (peuple) et graphie (étude). Elle désigne ainsi l'étude scientifique des populations humaines, de leurs dynamiques à partir de la nuptialité, la fécondité, la migration, la mortalité, entre autres. L'analyse de la population porte essentiellement sur l'évolution de l'effectif, sa composition et autres caractéristiques démographiques selon les milieux socioéconomiques et culturels. Cette analyse permet de comprendre la répercussion de ces phénomènes démographiques sur les individus, les familles et dans divers domaines d'activités comme la santé, l'emploi, l'éducation, l'économie, etc. Pour recueillir ces données démographiques, économiques et sociales indispensables dans toute prise de décision, le recensement général de la population constitue la source d'informations la plus exhaustive sur l'état et la dynamique de la population. Ces dernières années, l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie a réalisé un certain nombre d'enquêtes (Enquête démographique et de santé, Recensement Général de la Population, de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage, Enquête Nationale sur l'Emploi au Sénégal, etc.) permettant de suivre une batterie d'indicateurs (mortalité, natalité, espérance de vie, chômages, population scolarisable, etc.) et d'élaborer des politiques publiques.

Dans ce chapitre nous allons étudier les caractéristiques de la population de la région à travers la structure par âge et par sexe, la répartition spatiale, etc.

II.1. II.1 ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

II.1.1. NIVEAU ET ÉVOLUTION DE LA POPULATION

Le Recensement Général de la Population de 2013 est le quatrième du genre que le Sénégal a réalisé après ceux de 1976, de 1988 et de 2002. Les résultats issus de ces différents recensements ainsi que les données de projection sont contenues dans le tableau suivant.

Tableau 2.2 : Evolution de la population de la région de Kaffrine entre 1976 et l'année 2016

Désignation \ Année	1976	1988	2002	2013	2016
Population résidente	239282	323029	465671	566992	632 023
Taux d'accroissement intercensitaire en %	-	2,5	2,6	1,8	-

Source : SES Kaolack 2005/ANSD. Données de projection, 2016

Entre 1976 et 2016, soit une durée de 40 ans, la population de la région de Kaffrine a plus que triplé passant de 23 9382 à 63 2023 habitants avec un taux d'accroissement annuel moyen de 2,4%. Les résultats enregistrés lors des différents recensements montrent que la population de la région a progressé plus rapidement durant les périodes intercensitaires 1976-1988 (2,5%) et 1988-2002 (2,6%) que durant la période 2002-2013 (1,8%). Cette baisse de l'accroissement de la population peut être attribuée à l'effet des politiques de planification familiale qui visent à maitriser la fécondité.

II.1.2. STRUCTURE PAR ÂGE ET PAR SEXE

Analyse de la pyramide des âges

La pyramide des âges de la région de Kaffrine présente une base large avec un rétrécissement progressif vers le sommet témoignant ainsi la prédominance des jeunes au sein de la population totale de la région. Cette forme de pyramide (large à la base et étroit au sommet) est caractéristique d'une population à une forte natalité associée à une mortalité tout aussi élevée.

Graphique 2.1 : Pyramide des âges de la population de la région de Kaffrine en 2016

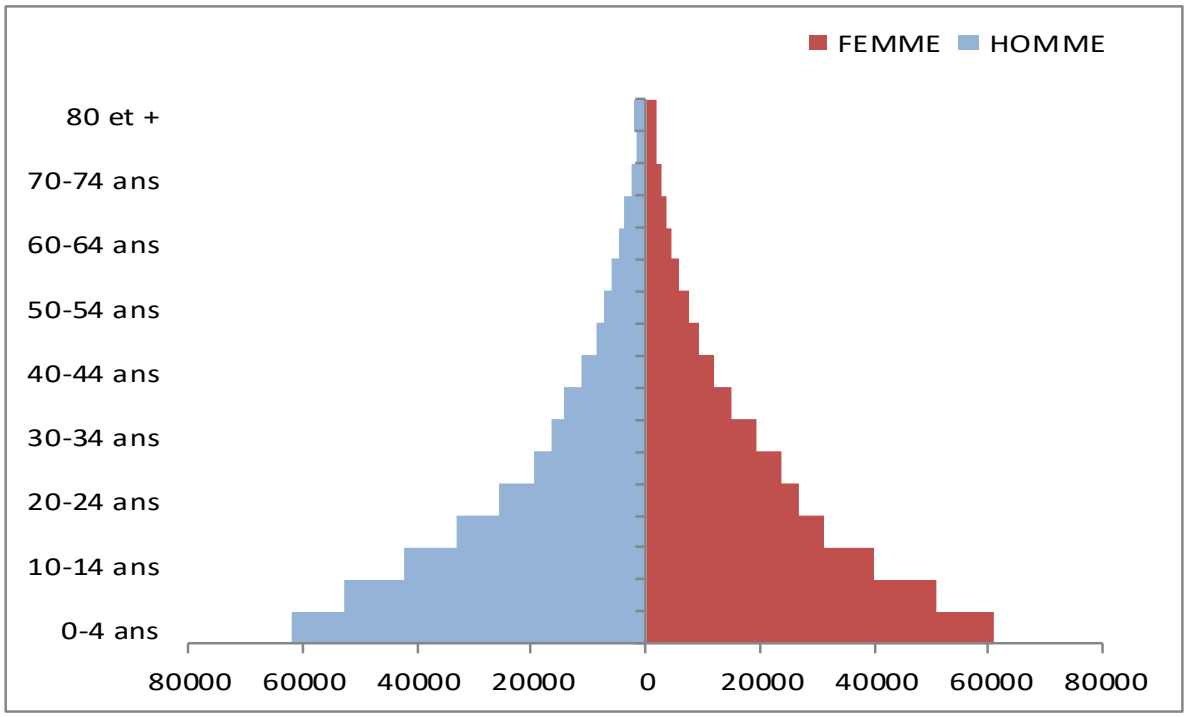

Source : ANSD. Données de projection RHPHAE, 2016

Le nombre de naissances est important et la pyramide s'affine au fur et à mesure que l'âge augmente sous l'effet de la mortalité. De ce fait, on note une prépondérance des moins de 15 ans et une faible minorité des plus de 65 ans.

En effet, près de la moitié de la population de la région de Kaffrine, soit 48,8% ont moins de 15 ans tandis que celles de moins de 25 ans en constitue les 67,3%. Les personnes âgées (65 ans et plus) représentent 3,2% de la population régionale et les personnes en âge de travailler (15-64 ans) constituent 47,9% du total. Les âges féconds (15-49 ans) correspondent à 42,1% de la population régionale tandis que la tranche 15-24 ans, caractérisée en général par des personnes à la recherche de leur premier emploi, constitue 18,5% de la population.

La structure par sexe, met en exergue une prédominance des femmes plus particulièrement aux âges féconds. A 15-49 ans, elles représentent 51,9% contre 48,1% pour les hommes. En outre, les femmes représentent 48,1% de la population active (15-64 ans) contre 51,9% pour les hommes.

Rapport de masculinité par groupe d'âges

Le rapport de masculinité c'est-à-dire le nombre d'hommes pour 100 femmes est fonction de la répartition par sexe de la population.

Graphique 2.2 : Rapports de masculinité selon les groupes d'âges dans la région de Kaffrine en année 2016

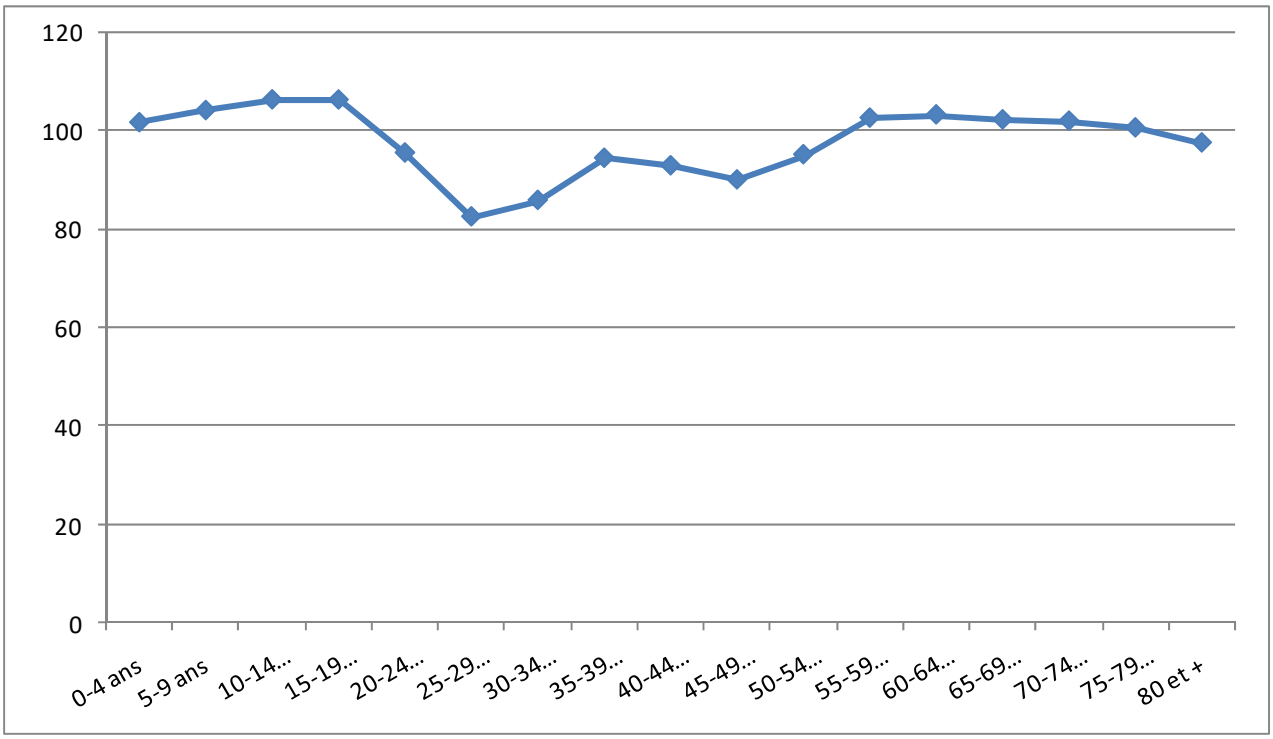

Source : ANSD. Données de projection RHPHAE, 2016

Les rapports de masculinité par tranche d'âge montrent que, d'une manière générale, il y a un peu plus de femmes que d'hommes ; soit environ 98 hommes pour 100 femmes (98,9 %). Ce déséquilibre s'accentue entre 20 et 54 ans (par exemple pour la tranche d'âge 25-29 ans, le rapport est d'environ 82 hommes pour 100 femmes). Cette situation pourrait être expliquée par l'effet conjugué de la mortalité et de la migration (surtout l'exode rural) qui touche plus les hommes que les femmes. Toutefois, de la naissance jusqu'à l'âge de 19 ans, le rapport de masculinité est en faveur des garçons. De même, on observe en moyenne 102 hommes pour 100 femmes pour la population âgée de 65 et plus.

II.2. Répartition spatiale de la population et densité

II.2.1. RÉPARTITION SPATIALE

Le tableau qui suit donne la répartition spatiale de la population régionale pour l'année 2016.

Tableau 2.3 : Répartition de la population de la région de Karine selon le département, le milieu de résidence et le sexe

Départements	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.
Birkelane	3763	4052	7815	51747	53264	105011	55510	57316	112826
Kaffrine	27310	28474	55784	85682	90029	175711	112992	118503	231495
Koungheul	11406	11938	23344	80835	78004	158839	92241	89942	182183
Malem Hodar	4395	4387	8783	49309	47428	96736	53704	51815	105519
Région	46874	48851	95726	267573	268725	536297	314447	317576	632023

Source : ANSD. Données de projection RHPHAE, 2016

Au regard de ce tableau, on remarque une disparité dans la répartition de la population par département marquée par une prédominance du département de Kaffrine qui concentre 36,6 % (231495 habitants) de la population totale. Il est suivi par Koungheul avec 182183 habitants soit 28,8 %. Birkelane et Malem Hodar sont les moins peuplés avec respectivement 112826 et 105519 habitants.

Suivant le sexe, on observe une inégale répartition des hommes et des femmes selon le département de résidence. Le rapport de masculinité est de 96,8 % et 95,3 % respectivement à Birkelane et à Kaffrine ce qui témoigne de la prédominance des femmes dans ces départements. Par contre dans les deux autres départements, ceux sont les hommes qui sont plus nombreux (rapport de masculinité de 102,6% à Koungheul et 103,6 % à Malem Hodar). Selon la zone de résidence, le rapport de masculinité est de 96,0% en milieu urbain contre 99,6 % en milieu rural.

II.2.2. DENSITÉS DE LA POPULATION

Pour rendre compte de la concentration ou de la dispersion de la population, la densité fait partie des indicateurs les plus indiqués. Celui-ci est le rapport entre la population totale de la circonscription administrative sur sa superficie.

Tableau 2.4 : Densités de population de la région de Kaffrine selon le département en 2016

Département	Superficie (km²)	Population (hbts)	Densité (hbts/km²)
Birkelane	1122	112826	100,6
Kaffrine	2716	231495	85,2
Koungheul	4237	182183	43,0
Malem Hodar	3106	105519	34,0
Région	11181	632023	56,5

Source : ANSD. Données de projection RHPHAE, 2016

Le tableau ci-dessous permet de voir la pression démographique de chaque département de la région. Par ailleurs, la région de Kaffrine, avec 4,2% de la population sénégalaise dispose 5,7% du territoire national.

Cependant, la population est inégalement répartie à l'intérieur du territoire régional. En effet le département de Kaffrine, avec 231495 habitants (36,6% de la population régionale) sur une superficie de 2 716 km² soit une densité de 85,2 hts/km² contre 82,2 hts/km² en 2015, constitue le plus grand pôle démographique de la région. Cette situation pourrait être expliquée par le niveau de concentration des activités économiques dans le département de Kaffrine qui par ailleurs fait office de chef-lieu de région. Kaffrine est suivi par Koungheul avec ses 182183 habitants repartie sur une superficie de 4 237 km² soit une densité de 43 hts/km² donc une hausse de 1,5 point par rapport à 2015. Toutefois, le département de Birkelane est plus densément peuplé avec 100,6 hts/km² du fait de sa superficie qui est relativement faible (1 122 km² soit 10,0% du territoire régional). Le département de Malem Hodar par contre, est le moins attractif en termes de poids démographique (105519 habitants sur une superficie de 3 106 km² soit une densité 34,0 hts/km² contre 32,8 hts/km² en 2015).

CONCLUSION

L'étude de la démographie à travers la structure par sexe et par âge met en exergue le caractère jeune et à prédominance féminine de la population régionale. Ce caractère jeune de la population peut avoir des répercutions non négligeables sur le marché du travail, sur l'éducation et la formation et les loisirs. Dans le même sillage, cette prédominance féminine peut être à l'origine d'une fécondité élevée qui peut engendrer un accroissement rapide de la population régionale. La jeunesse doit être au centre de toutes les préoccupations puisque cette frange importante de la population a des besoins croissants qui nécessitent des dépenses dans les secteurs sociaux tels que la santé, l'éducation, la formation et l'emploi des jeunes.

Chapitre III : URBANISATION, CONSTRUCTION ET HABITAT

INTRODUCTION

L'urbanisation désigne la dynamique de la population urbaine (ceux qui habitent en ville) par rapport à la population totale. Ce mouvement des populations vers les villes est dû au fait que ces dernières disposent de plus de commodités (cadre de vie attrayant, industries, commerce, universités, hôpitaux, etc.) comparées aux zones rurales. Les caractéristiques de l'habitat et le degré d'urbanisation reflètent le niveau de vie des populations. Ces deux facteurs combinés, constituent des éléments non négligeables pour mesurer le niveau de développement et permettent d'apprécier le cadre de vie d'une localité.

Ainsi, dans le Plan Sénégal Emergent (PSE) notamment à son Axe 2 (capital humain, protection sociale et développement durable), les autorités ont pris des initiatives dans le domaine de l'habitat avec un vaste programme de logements sociaux à travers la Société Immobilière du Cap-Vert (SICAP) et la Société Nationale des Habitations à Loyer Modérés (SN HLM) mais aussi certaines structures privées. Depuis quelques années, les investissements dans l'immobilier se sont beaucoup développés et notamment au niveau des centres urbains. Avec les conséquences des changements climatiques occasionnant des inondations répétitives (notamment à Kaffrine), l'Etat a initié des actions préventives et curatives comme le relogement, la restructuration des zones inondables ou l'interdiction de lotissement des zones non habitables.

Dans ce chapitre, nous allons faire l'état des lieux de l'urbanisation et l'habitat à Kaffrine à travers les données de projections issues du dernier recensement de population avant d'analyser les données de la division régionale de l'urbanisme sur les lotissements et autorisations de construire ainsi que les contraintes et potentialités du secteur.

III.1. URBANISATION

III.1.1. TAUX D'URBANISATION

La population urbaine de la région s'établit à 95726habitants sur un total de 632023soit un taux d'urbanisation de 15,1%. Par rapport à 2015, la population urbaine s'est accrue de 3,7%. Cette augmentation importante de la population urbaine fait suite au

développement de certains centres urbains (Kaffrine et Koungheul surtout) qui attirent les ruraux à la recherche d'emploi ou de meilleures conditions de vie.Ainsi, cette faible tendance à l'urbanisation fait de Kaffrine l'une des régions les moins urbanisées du pays.

Graphique 3.3 : Evolution du taux d'urbanisation de la région de Kaffrine selon la circonscription administrative

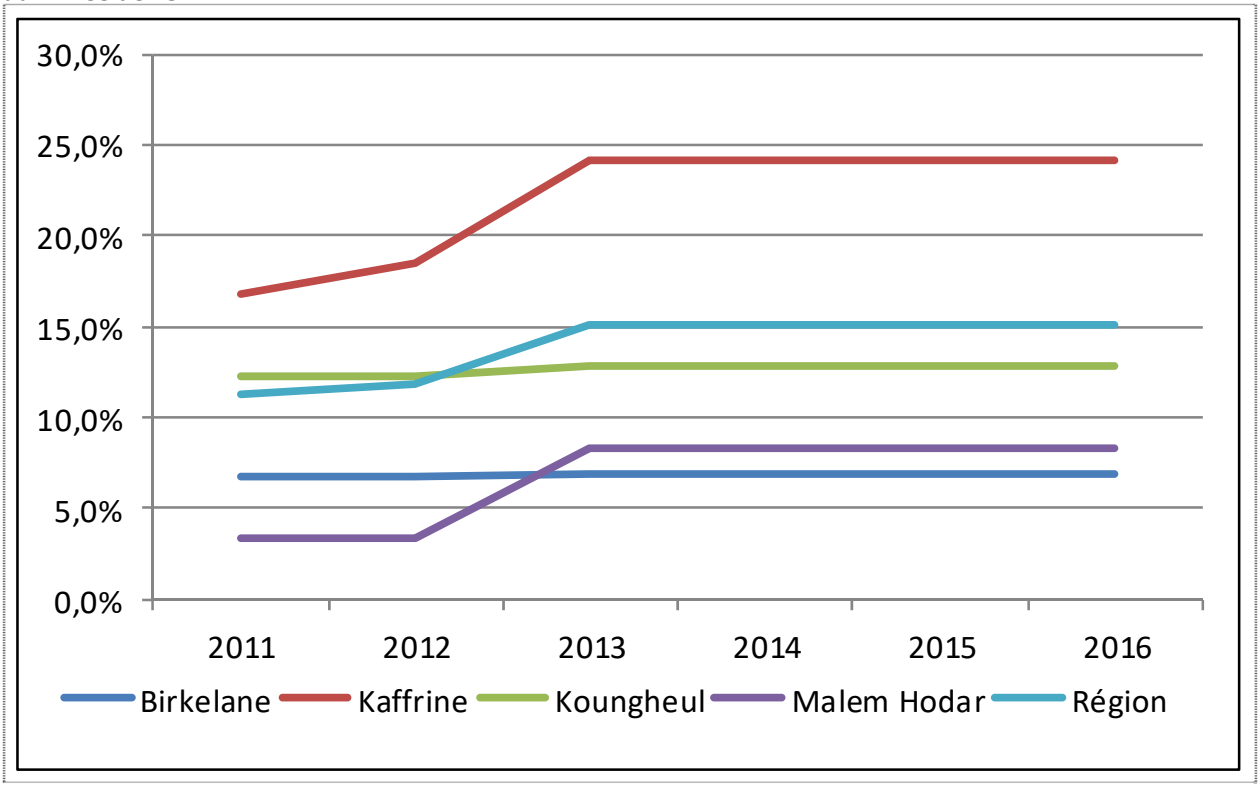

Source : ANSD. Données de projection RHPHAE, 2016

Selon les départements, une faible tendance à l'urbanisation est notée à Birkelane et à Malem Hodar. En effet, les taux d'urbanisation de ces deux départements n'atteignent guère la barre des 10% (6,9% pour Birkelane et 8,3% pour Malem Hodar). En revanche, à Kaffrine et à Koungheul en 2015, respectivement 24,1% et 12,8% de leur population vivent en zone urbaine. Ainsi, le département de Kaffrine dispose du plus grand taux d'urbanisation dans la région. En effet, Kaffrine est le chef-lieu de région donc plus attractif car disposant de plus de facilités d'emploi, de santé, d'éducation, etc.

III.1.2. RÉPARTITION DE LA POPULATION URBAINE

La région de Kaffrine compte cinq zones urbaines que sont : Kaffrine, Nganda, Birkelane, Malem Hodar et Koungheul. Selon le poids démographique, la commune de Birkelane est la moins peuplée avec 7815habitants soit 8,2% de la population urbaine. Kaffrine et Koungheul concentrent l'essentiel de la population urbaine avec 82,7%.

Tableau 3.5 : Répartition de la population urbaine régionale selon les localités et le sexe.

Localités	2016		
	Homme	Femme	Ensemble
Région de Kaffrine	**314 447**	**317 576**	**632 023**
dont urbain	46874	48851	95726
Birkelane	**55 510**	**57 316**	**112 826**
dont urbain	3763	4052	7815
Kaffrine	**112 992**	**118 503**	**231 495**
dont urbain	27310	28474	55784
Koungheul	**92 241**	**89 942**	**182 183**
dont urbain	11406	11938	23344
Malem Hodar	**53 704**	**51 815**	**105 519**
dont urbain	4395	4387	8783

Source : ANSD. Données de projection RHPHAE, 2016

La répartition de la population urbaine selon le sexe révèle que les femmes sont plus nombreuses. En effet, les femmes représentent 51,0% de la population urbaine contre 49,0% pour les hommes. Cette tendance globale caractérise les différentes communes de la région.

III.1.3. LES LOTISSEMENTS ET DISTRIBUTIONS DE PARCELLES

L'instruction des dossiers d'autorisation de construire, de lotissement et autres actes d'urbanisme ainsi que le contrôle des constructions et les occupations irrégulières des sols, l'élaboration des plans de lotissement constituent les missions principales de la Division de l'Urbanisme et de l'Habitat au niveau régional.

Tableau 3.6 : Répartition des lotissements et attribution de parcelles

Circonscription administrative	Nb parcelles loties en 2016	Nb parcelles loties en 2015
Kahi	252	**520**
Boulel	152	
DiothNguel	98	
Diakhao Saloum	76	
TOTAL	**578**	

Source : Division Régionale de l'Urbanisme, 2016

La répartition des lotissements de 2016 font état de 578 parcelles loties contre 520 en 2015. Cette statistique concerne le seul département de Kaffrine. Ces lotissements sont constitués de parcelles d'habitation et des réserves pour des infrastructures publiques

III.2. CONSTRUCTION ET HABITAT

Les demandes d'autorisation de construire déposées au niveau de la Division Régionale de l'Urbanisme font l'objet d'étude et certaines d'entre elles sont rejetées. Les autorisations délivrées sont passées de 8 en 2015 à 5 en2016, soit une baisse de 38%.

Tableau 3.7 : Evolution du traitement des demandes d'autorisation de construire

Circonscription administrative	Année	Demandes enregistrées	Autorisations délivrées	Proportion des autorisations en %
Kaffrine	**2015**	52	7	13
	2016	-	-	-
Koungheul	**2015**	0	0	0
	2016	-	-	-
Birkelane	**2015**	4	1	25
	2016	-	-	-
Malem Hodar	**2015**	1	0	0
	2016	-	-	-
Région	**2015**	57	8	14
	2016	85	5	6
	Variation %	49	-38	

Source : Division Régionale de l'Urbanisme, 2016

Ainsi sur les 85 dossiers reçus par la Commission mise en place pour le guichet unique au niveau de la région devant faciliter la délivrance des autorisations de construire, seuls 5 ont été autorisés, soit un taux de rejet de 94%. Les opérations de contrôle ont aussi porté sur29 sommations d'arrêt des travaux.

III.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

III.3.1. ATOUTS

- Existence de projets et programmes de l'Etat ;
- Appui des partenaires techniques et financiers.

III.3.2. CONTRAINTES

- L'absence de plan cadre d'urbanisme pour la plupart des communes de la région;
- La prolifération des occupations irrégulières ;
- La faible production de terrains viabilisés.
- la dégradation du cadre de vie qui se manifeste par la prolifération des ordures

ménagères, des déchets plastiques, les dépôts sauvages ;

- l'insuffisance de réseaux d'évacuation et d'épuration des eaux usées et pluviales ;
- les inondations ;
- l'encombrement de la voie publique ;
- l'insuffisance d'espaces verts.

III.3.3. **PERSPECTIVES**

- Construction de logements pour les familles touchées par les inondations;
- Plan d'urbanisation pour la commune de Kaffrine et Koungheul.
- Campagnes de reboisement dans les lieux publics.

CONCLUSION

La région a beaucoup à faire dans le domaine de l'urbanisation puisque son taux de 15,1% est largement en deçà la moyenne nationale (45,2%).Ce faible taux d'urbanisation indique la prééminence de la population rurale sur celle urbaine. Or les populations rurales disposent d'un cadre de vie moins attrayant en ce concerne les ouvrages d'assainissement, les types de logement, l'accès à l'électricité, etc. En ce qui concerne l'habitat et le cadre de vie, la situation de la région n'est guère meilleure. Même si 89,3% des ménages possèdent leur logement, 70,4% de ces maisons sont des cases.

Chapitre IV : EDUCATION

INTRODUCTION

L'éducation constitue un vecteur moteur de la croissance économique car elle fournit des ressources humaines qualifiées capables de répondre aux besoins de développement. Des moyens importants (40% du budget national) sont injectés chaque année dans ce secteur pour aider au renforcement du capital humain, dans le souci d'élargir l'accès à l'éducation et d'améliorer la qualité des apprentissages. Au niveau régional, il revient à l'Inspection d'Académie (IA), le rôle d'assurer le pilotage et la coordination de l'action éducative et de mettre en œuvre les politiques de développement du secteur. Elle exerce sa compétence sur toutes les structures aussi bien du public que du privé et a pour l'objectif global de contribuer à la réalisation des indicateurs assignés dans la lettre de politique générale du secteur de l'Education et de la Formation

Au regard de certains indicateurs (TBS, TBPS, taux de réussite aux examens, etc.), des efforts restent à faire dans région de Kaffrine dans l'éducation formelle. Toutefois, l'éducation non formelle est très développée dans la région. Les défis de la formalisation d'une partie du non formel avec les programmes de modernisation des daaras et de l'amélioration des performances du formel pour se rapprocher du niveau de la moyenne nationale se posent dans la région.

Toutefois, de nombreuses initiatives sont prises ces dernières années par l'Etat, les partenaires et l'IA de Kaffrine. Le Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Equité et de la Transparence dans le secteur de l'Education et de la Formation (PAQUET-EF), politique nationale en matière d'éducation et de formation, est le socle sur lequel l'Etat compte s'appuyer pour élargir l'accès à l'éducation et à la formation et améliorer la qualité des apprentissages et l'efficacité de la gouvernance scolaire.

Ce chapitre présente le secteur de l'éducation et de la formation au niveau de la région de Kaffrine à travers les structures d'accueil (petite enfance, élémentaire, moyen et secondaire), les effectifs et le personnel enseignant, les indicateurs de performances scolaires et le diagnostic du secteur (potentialités, contraintes et perspectives).

IV.1. LA PETITE ENFANCE

L'éducation préscolaire accueille les enfants âgés de 3 à 5 ans pour trois années d'études (petite, moyenne et grande section). Au terme de la scolarisation préscolaire, ces enfants s'inscrivent directement au cours d'initiation (CI) de cycle élémentaire.

IV.1.1. LES INFRASTRUCTURES

Les départements de Kaffrine et de Birkelane sont plus dotés en structures de la petite enfance avec respectivement 25 et 16 établissements d'accueil. Koungheul dispose de moins d'établissements de la petite enfance avec 9 structures juste derrière Malem Hodar avec 12 structures. Selon le type de structures, Birkelane et Kaffrine arrivent en tête concernant les cases des tout-petits avec respectivement 12 et 13 établissements.

Tableau 4.8 : Répartition des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et le statut, par circonscription administrative

Type d'établissement	Statut	Région 2015	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem Hodar	Région 2016	Variation en %
Case des Tout Petits	Public	42	12	13	5	10	40	-4,8
	Privé	0	0	0	0	0	0	0,0
	Total	42	12	13	5	10	40	-4,8
Classe préscolaire à l'élémentaire	Public	8	2	9	2		13	62,5
	Privé	0	0	0	0	0	0	0,0
	Total	8	2	9	2		13	62,5
Ecole Maternelle	Public	2	0	1	0	1	2	0,0
	Privé	6	2	2	1	1	6	0,0
	Total	8	2	3	1	2	8	0,0
Garderie Communautaire	Public	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0,0**
	Privé	1	0	0	1	0	1	0,0
	Total	1	0	0	1	0	1	0,0
Total général	Public	53	**14**	**23**	**7**	**11**	**55**	3,8
	Privé	6	**2**	**2**	**2**	**1**	**7**	16,7
	Total	59	**16**	**25**	**9**	**12**	**62**	5,1

Source : Coordination Régionale de la Petite Enfance et de la Case des Tout-Petits de Kaffrine, 2016

La distribution par type de structures révèle que les cases des tout-petits prédominent (40 établissements). Elles sont suivies par les classes préscolaires à l'élémentaire (13) et les écoles maternelles (8). Le tableau ci-dessus met en exergue la faiblesse du communautaire dans les structures d'accueil de la petite enfance. En effet, une seule garderie communautaire se trouvant à Koungheul est répertoriée dans la région.

Entre 2015 et 2016, le nombre de structures de prise en charge de la petite enfance est passé de 59 structures à 62, soit une hausse de 5,1%. Cette hausse globale cache certaines disparités selon le type de structure. En effet, les classes préscolaires à l'élémentaire ont connu une hausse de 62,5% et les case des tout-petits une légère baisse de 4,8% alors que les autres types de structures n'ont pas connu d'évolution par rapport à 2015.

Tableau 4.9 : Evolution des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et la circonscription administrative

Type d'établissement	Année	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem Hodar	Région
Case des Tout Petits	2015	13	13	6	10	42
	2016	12	13	5	10	40
	Variation en %	-7,7	0,0	-16,7	0,0	-4,8
Classe préscolaire à l'élémentaire	2015	2	3	2	1	8
	2016	2	9	2	0	13
	Variation en %	0,0	200,0	0,0	-100,0	62,5
Ecole Maternelle	2015	1	3	2	2	8
	2016	2	3	1	2	8
	Variation en %	100,0	0,0	-50,0	0,0	0,0
Garderie Communautaire	2015	0	0	1	0	1
	2016	0	0	1	0	1
	Variation en %	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total général	2015	16	19	11	13	59
	2016	**16**	**25**	**9**	**12**	**62**
	Variation en %	0,0	31,6	-18,2	-7,7	5,1

Source : Coordination Régionale de la Petite Enfance et de la Case des Tout-Petits de Kaffrine, 2016

Les structures de prises en charge de la petite enfance ont connu des évolutions diverses selon le département. Si dans le département de Kaffrine il y a eu plus de classes préscolaires à l'élémentaire (+200 %), ce n'est pas le cas des autres départements restants où ces structures n'ont pas connu de variation par rapport à 2015. En revanche pour les Case des Tout Petits, ce sont les départements de Koungheul et de Birkelane qui ont eu chacun une structure de moins.

IV.1.2. LE PERSONNEL

Au total, l'effectif des enseignants des établissements d'accueil de la petite enfance se chiffre à 115 en 2016 contre 130 en 2015 soit une baisse de 11,54%.

Graphique 4.4 : Le personnel préscolaire selon le sexe et le département en 2016

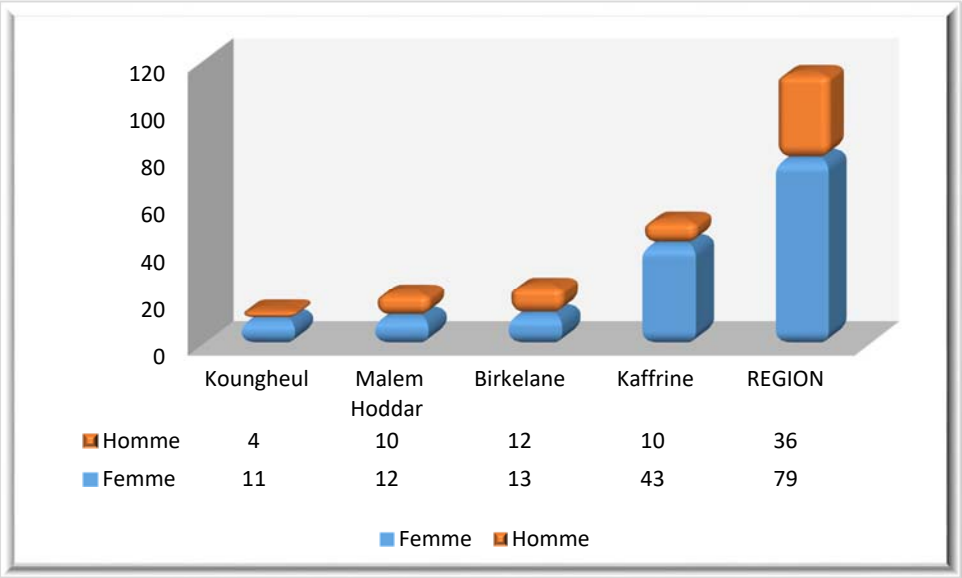

Source : Coordination Régionale de la Petite Enfance et de la Case des Tout-Petits de Kaffrine, 2016

Le département de Kaffrine dispose du plus grand effectif avec 53 enseignants suivi par Birkelane et Malem Hodar avec respectivement 25 et 22 enseignants. Le département de Koungheul ferme la marche avec 15 enseignants. La répartition et l'évolution des enseignants du préscolaire selon la fonction sont contenues dans le tableau qui suit.

Tableau 4.10 : Evolution du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon la fonction, par circonscription administrative

	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem Hodar	REGION
ANNEE 2016					
Directeur	11	16	6	0	33
Educateur craie en main	13	32	9	19	73
Suppléant	0	1			1
Autres	1	4		3	8
Total général	**25**	**53**	**15**	**22**	**115**
ANNEE 2015					
Directeur	12	12	7	11	42
Educateur craie en main	15	28	8	10	61
Suppléant	0	2	3	6	11
Autres	1	8	6	1	16
Total général	28	50	24	28	130
VARIATION EN %					
Directeur	-8,3	33,3	-14,3	-100,0	-21,4
Educateur craie en main	-13,3	14,3	12,5	90,0	19,7
Suppléant	0,0	-50,0	-100,0	-100,0	-90,9
Autres	0,0	-50,0	-100,0	200,0	-50,0
Total général	-10,7	6,0	-37,5	-21,4	-11,5

Source : Coordination Régionale de la Petite Enfance et de la Case des Tout-Petits de Kaffrine, 2016

Il ressort de ce tableau que seul l'effectif des éducateurs craie à main a augmenté de 19,7%, alors que celui des directeurs a chuté de 21,4%, les suppléants de 90,9% et celui des autres personnels administratifs de 50,0%.

IV.1.3. LES EFFECTIFS

L'effectif de la petite enfance s'est établi à 3536 enfants en 2016, dont 1986 filles soit 56,2%. Cette répartition montre que globalement les filles sont majoritaires pour tous les types d'établissements. En effet, elles représentent 68,9% dans les garderies d'enfants, 55,9% dans les classes préscolaires à l'élémentaires, 55,4% dans les écoles maternelles et 56,1% dans les cases des tout-petits.

Tableau 4.11 Répartition des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement, le sexe et la circonscription administrative

Type d'établissement	Sexe	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem Hodar	Région
Case des Tout Petits	Garçons	**292**	475	159	195	**1121**
	Filles	422	575	212	227	**1436**
	Ensemble	714	1050	371	422	**2557**
Ecole maternelle	Garçons	23	108	40	28	**199**
	Filles	37	135	37	38	**247**
	Ensemble	60	243	77	66	**446**
Garderie d'enfants	Garçons	0	0	14	0	**14**
	Filles	0	0	31	0	**31**
	Ensemble	0	0	45	0	**45**
Classe Préscolaire à l'élémentaire	Garçons	22	149	45	0	**216**
	Filles	30	191	51	0	**272**
	Ensemble	52	340	96	0	**486**
Total	Garçons	337	732	258	223	**1550**
	Filles	489	901	331	265	**1986**
	Ensemble	826	1633	589	488	**3536**

Source : Coordination Régionale de la Petite Enfance et de la Case des Tout-Petits de Kaffrine, 2016

La répartition selon les départements révèle que Kaffrine enregistre le plus grand nombre d'enfants qui fréquentent les structures de la petite enfance. En effet, l'effectif de la petite enfance du département s'établit à 1 633 soit 46,2% du total régional. Cette situation peut être expliquée par le fait que ledit département dispose de plus structures de prises en charge de la petite enfance (49,37% des structures). Kaffrine est suivi par Birkelane et Koungheul avec respectivement 23,3% et 16,6%, Malem Hodar dispose de la plus faible proportion des effectifs 13,8%.Les effectifs des enfants de la petite enfance ont évolué entre les années scolaires 2014/2015 et 2015/2016. Les résultats sont contenus dans le tableau suivant.

Tableau 4.12 ; Evolution des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement et la circonscription administrative

Type d'établissement	Année	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem Hodar	Région
Case des Tout Petits	**2015**	712	1118	432	522	2784
	2016	714	1050	371	422	**2557**
	Variation en %	0,3	-6,1	-14,1	-19,2	-8,2
Ecole maternelle	**2015**	56	289	104	119	558
	2016	60	243	77	66	**446**
	Variation en %	7,1	-15,9	-26,0	-44,5	-20,1
Garderie d'enfants	**2015**	-	-	43	-	43
	2016	-	-	45	-	**45**
	Variation en %	-	-	4,7	-	4,7
Classe Préscolaire à l'élémentaire	**2015**	57	127	75	27	286
	2016	52	340	96	0	**486**
	Variation en %	-8,8	167,7	28,0	-100,0	69,9
Total	**2015**	**825**	**1534**	**654**	**668**	**3671**
	2016	**826**	**1633**	**589**	**488**	**3536**
	Variation en %	**0,1**	**6,5**	**-9,9**	**-26,9**	**-3,7**

Source : Coordination Régionale de la Petite Enfance et de la Case des Tout-Petits de Kaffrine, 2016

Les effectifs du préscolaire sont passés de 3 671 enfants durant l'année scolaire de 2014/2015à 3 536à celle de 2015/2016 soit une baisse de 3,7%. La répartition par département révèle que Kaffrine et Birkelane enregistrent des hausses respectives de 6,5% et de 0,1%. Contrairement à Koungheul et Malem Hodar qui enregistrent des baisses respectives de 9,9% et de 26,9%.

IV.1.4. INTENSITÉ DE LA PRÉSCOLARISATION

L'analyse se contente du niveau régional puisque les données désagrégées jusqu'au niveau département ne sont pas disponibles. En 2016, la région a enregistré un TBPS de 5,1% contre 5,3% en 2015 soit une baisse de 0,2 point.

IV.2. L'élémentaire

L'élémentaire reçoit les enfants âgés de 6 à 11 ans à qui il se donne comme objectif de faire acquérir certaines connaissances de bases dont notamment l'écriture, la lecture et le calcul. Il dure six années d'études et est sanctionné par le certificat de fin d'études élémentaires (CFEE).

IV.2.1. LES INFRASTRUCTURES

L'enseignement élémentaire de la région connait un certain dynamisme ces dernières années. En effet, le nombre d'écoles élémentaires a substantiellement augmenté en passant de 481 en 2015 à 492 soit un accroissement de 2,3%. Selon le statut, le privé et le public ont connu des hausses respectives de 16,7% et 2,1% par rapport à 2015.

Tableau 4.13 ; Evolution du nombre d'établissements d'enseignement élémentaire selon la circonscription administrative et le statut

Circonscriptions administratives	Année 2014 / 2015			Année 2015 / 2016			Variation en %		
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Birkelane	100	1	101	101	0	101	1,0	-100,0	0,0
Kaffrine	143	3	146	151	4	155	5,6	33,3	6,2
Koungheul	139	1	140	139	1	140	0,0	0,0	0,0
Malem Hodar	93	1	94	94	2	96	1,1	100,0	2,1
Région	475	6	481	485	7	492	2,1	16,7	2,3

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2016

Le département de Kaffrine, avec ses 9 nouvelles créations soit une hausse de 6,2% par rapport à 2015 est le département le plus servi en la matière. Le département de Malem Hodar a connu cette tendance à la hausse puisque le nombre de structures élémentaires a augmenté de 2,1% soit 2 écoles de plus par rapport à 2015. Les départements de Birkelane et de Koungheul n'ont pas fait de nouvelles créations.

Il ressort du tableau qui suit que la région dispose de 2 278 classes pédagogiques dont 1 103 classes à flux simple, 10 à doubles flux et 1 265 multigrades.

Tableau 4.14 ; Répartition du nombre de classes selon le type de groupe pédagogique et le statut des établissements, par circonscription administrative en 2016

Circonscriptions administratives	Statut des établissements	Type de Groupe pédagogique			Total
		Simple	double flux	multigrade	
Birkelane	**Public**	226	0	240	**466**
	Privé	0	0	4	**4**
	Total	226	0	244	**470**
Kaffrine	**Public**	347	0	391	**738**
	Privé	33	0	0	**33**
	Total	380	0	391	**771**
Koungheul	**Public**	232	10	376	**618**
	Privé	6	0	0	**6**
	Total	238	10	376	**624**
Malem Hodar	**Public**	157	0	250	**407**

Circonscriptions administratives	Statut des établissements	Type de Groupe pédagogique			Total
		Simple	double flux	multigrade	
	Privé	2	0	4	**6**
	Total	159	0	254	**413**
Région	**Public**	962	10	1257	**2229**
	Privé	41	0	8	**49**
	Total	1003	10	1265	**2278**

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2016

Selon les départements, Kaffrine enregistre plus de classes avec 771 dont 391 multigrades et 380 classes à flux simple suivi de Koungheul avec 624 classes dont 376 multigrades, 238 classes à flux simple et 10 classes à flux double. Les départements de Malem et Birkelane enregistrent moins de classes avec respectivement 413 et 470 classes.

Tableau 4.15 ; Répartition du nombre d'abris provisoires selon les départements en 2016

Désignation	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem Hodar	Région
Abris provisoires	17	68	43	31	159

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2016

La région de Kaffrine enregistre 159 abris provisoires dont 68 à Kaffrine, 43 à Koungheul, 31 à Malem et 17 à Birkelane. D'après les statistiques les départements de Kaffrine et Koungheul seront prioritaires dans les programmes de construction de salle de classes car ils enregistrent le plus nombre d'abris provisoires.

Tableau 4.16 ; Disponibilité de points d'eau et de latrines dans les écoles publiques en 2016

	% avec eau			% avec latrines		
	Rural	Urbain	Total	Rural	Urbain	Total
Kaffrine	72,3	83,3	73,8	78,5	89,4	80

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2016

Au niveau régional, 73,8% des écoles publiques disposent d'un point d'eau. Ce taux s'élève à hauteur de 72,3%en milieu rural et de 83,3% en milieu urbain. Globalement, 80% des écoles de la région de Kaffrine sont dotées de latrines. Selon les zones, pour le milieu rural, 329 sur 419 écoles sont dotées de latrines, soit 78,5%. En zone urbain, 89,40% sont dotées de latrines.

IV.2.2. LE PERSONNEL

L'effectif du personnel des établissements d'enseignement élémentaires de la région a connu un repli de 3,2% en passant de 1 989 en 2015 à 1925 en 2016.

Selon le sexe, la baisse du nombre d'enseignantes est plus importante que celle des enseignants. En effet, les premières citées ont connu une baisse de 4,4% contre 2,8% contre les derniers. Toutefois, les hommes restent plus nombreux que les femmes concernant le corps des enseignants des établissements élémentaires dans la région. Les proportions sont respectivement 74,1% et 34,9% en 2016 contre 73,8% et 26,2% en 2015. Les tendances par département montrent que le personnel d'enseignement élémentaire a baissé dans tous les départements. Les baisses les plus importantes ont été notées dans les départements de Birkelane et de Malem Hodar avec respectivement 5,3% et 5%.

Tableau 4.17 : Evolution du personnel enseignant de l'élémentaire selon le sexe entre 2015 et 2016

SEXE	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem Hodar	Région
2016					
Femme	101	211	120	67	499
Homme	295	495	378	258	1426
Total	**396**	**706**	**498**	**325**	**1925**
2015					
Femme	104	223	123	72	522
Homme	314	493	390	270	1467
Total	**418**	**716**	**513**	**342**	**1989**
Variation en %					
Femme	-2,9	-5,4	-2,4	-6,9	-4,4
Homme	-6,1	0,4	-3,1	-4,4	-2,8
Total	**-5,3**	**-1,4**	**-2,9**	**-5,0**	**-3,2**

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2016

La répartition du personnel enseignant de l'élémentaire selon le diplôme académique montre dans l'ensemble un niveau d'étude acceptable.

Tableau 4.18 : Répartition du personnel enseignant de l'élémentaire selon le diplôme académique

DIPLÔME ACADEMIQUE	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem Hodar	Région
Autre	2	1		2	5
BAC	199	383	305	185	1072
BFEM	169	276	150	93	688
CFEE				3	3
DEUG	10	11	9	11	41
Licence	13	19	17	23	72

Maitrise/Master et P	3	3	8	5	19
Sans diplôme		13	9	3	25
Total général	**396**	**706**	**498**	**325**	**1925**

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2016

La majorité des enseignants (1 072) soit 56,56% ont le niveau exigé de l'élémentaire (BAC). Mieux encore, beaucoup d'enseignants de l'élémentaire de la région sont titulaire d'un diplôme académique du niveau supérieur (1er et 2nd cycle). En effet, 41 enseignants de l'élémentaire ont le DEUG, 72 la Licence et 19 ont au moins la Maîtrise.

Graphique 4.5 : Evolution du personnel enseignant de l'élémentaire selon le diplôme académique

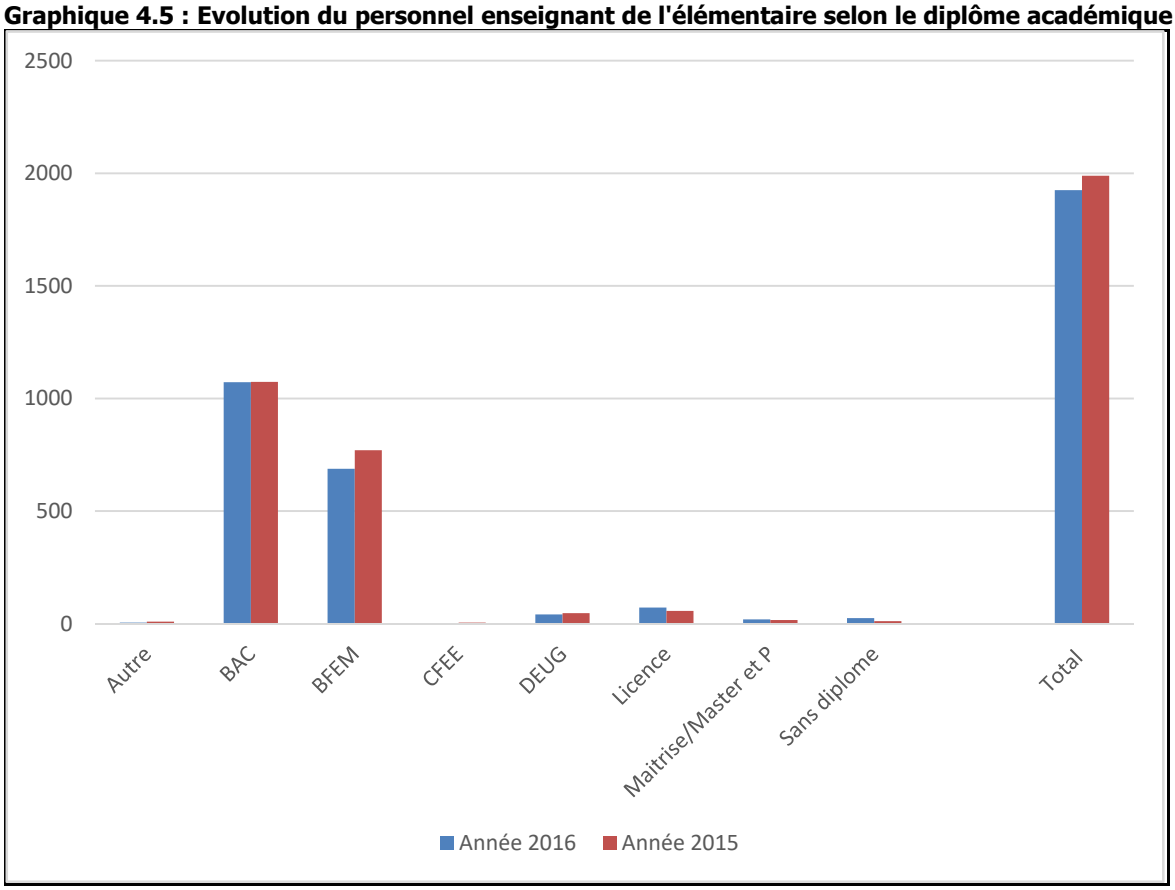

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2016

Les tendances observées en 2016 laissent présager une amélioration dans la qualité des enseignements dans la région. En effet, les effectifs des enseignants ayant le niveau requis ont connu une hausse au moment où ceux des enseignants disposant un diplôme inférieur à la licence ont baissés. Les titulaires d'une licence et maitrise se sont accrus avec des taux respectifs de 26,3% et 18,7%. Les titulaires de DEUG, BAC, BFEM, de CFEE ont baissé respectivement de 12,77% ; 0,19% ; 3,10% et de 40%.

IV.2.3. LES EFFECTIFS

L'effectif des élèves de l'élémentaire de la région s'est établi à 56 869 en 2016. Selon le sexe, 55,8% de ces élèves sont des filles contre 44,2% pour les garçons. Comparé à 2015, la proportion des filles a connu une légère baisse de 0,2 points. En effet, les filles représentaient 56,04% contre 43,96 % pour les garçons en 2015.

Tableau 4.19 : Structure et évolution des effectifs d'élèves de l'enseignement élémentaire dans la région de Kaffrine selon le statut de l'établissement et le sexe, par circonscription administrative

	Statut	Année 2015			Année 2016			Variation en %		
		Garçons	Filles	total	Garçons	Filles	total	Garçons	Filles	total
Birkelane	**Public**	4655	5585	10240	4645	5604	10249	-0,2	0,3	0,1
	Privé	11	19	30	12	19	31	9,1	0,0	3,3
	Total	4666	5604	10270	4657	5623	10280	-0,2	0,3	0,1
Kaffrine	**Public**	8068	10170	18238	8709	10794	19503	7,9	6,1	6,9
	Privé	312	315	627	848	608	1456	171,8	93,0	132,2
	Total	8380	10485	18865	9557	11402	20959	14,0	8,7	11,1
Koungheul	**Public**	7120	9522	16642	7163	9808	16971	0,6	3,0	2,0
	Privé	91	98	189	83	106	189	-8,8	8,2	0,0
	Total	7211	9620	16831	7246	9914	17160	0,5	3,1	2,0
Malem Hodar	**Public**	3621	4737	8358	3628	4769	8397	0,2	0,7	0,5
	Privé	38	48	86	33	40	73	-13,2	-16,7	-15,1
	Total	3659	4785	8444	3661	4809	8470	0,1	0,5	0,3
Région	Public	23464	30014	53478	24145	30975	55120	2,9	3,2	3,1
	Privé	452	480	932	45	773	818	-90,0	61,0	-12,2
	Total	23916	30494	54410	25121	31748	56869	5,0	4,1	4,5

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2016

L'effectif des élèves de l'élémentaire est passé de 54 410 en 2015 à 56 869 en 2016 soit une hausse de 4,5%. Selon le statut, le public a enregistré une hausse de 3,1% contrairement au privé qui a enregistré une baisse de 12,2%. Le département de Kaffrine a connu l'augmentation la plus importante. En effet, un accroissement de 11,1% y a été obtenu contre 2,0% à Koungheul, 0,3% à Malem Hodar et 0,1% à Birkelane.

Le tableau suivant donne l'évolution de l'indicateur du nombre moyen d'élèves par classe et du nombre moyen d'élèves par enseignants.

Tableau 4.20 : Evolution du nombre d'élèves de l'enseignement élémentaire par classe et du nombre d'élèves par enseignant selon le sexe, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Statut	Année 2014 / 2015		Année 2015-2016		Variation en %	
		Nb élèves / classe	Nb élèves/ enseignant	Nb élèves / classe	Nb élèves/ enseignant	Nb élèves / classe	Nb élèves/ enseignant
Birkelane	Public	22,6	24,6	22,94	16,39	1,5	-33,4
	Privé	10	30	31	31	210,0	3,3
	Ensemble	22,5	24,6	22,92	16,42	1,9	-33,3
Kaffrine	Public	26,6	26,6	27,58	20,05	3,7	-24,6
	Privé	36,9	20,9	36,4	25,54	-1,4	22,2
	Ensemble	26,8	26,6	28,05	20,38	4,7	-23,4
Koungheul	Public	27,6	33,3	31,54	21,89	14,3	-34,3
	Privé	31,5	14,5	31,5	11,81	0,0	-18,6
	Ensemble	27,7	32,8	31,54	21,69	13,9	-33,9
Malem Hodar	Public	20,9	24,8	23,45	16,33	12,2	-34,2
	Privé	14,3	17,2	18,25	10,43	27,6	-39,4
	Ensemble	20,8	24,7	23,39	16,26	12,5	-34,2
Région	Public	25	27,6	26,88	19,1	7,5	-30,8
	Privé	29,1	19	34,29	21,59	17,8	13,6
	Ensemble	25,1	27,4	27,06	29,54	7,8	-30,0

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2016

Entre l'année scolaire 2014/2015 et 2015/2016, l'encadrement s'est légèrement amélioré dans la région, puisque le nombre moyen d'élève par enseignant a baissé 30,04%. Selon le statut, cette performance concerne essentiellement le public. En effet, de 27,6 élèves par enseignant, le ratio passe à 19,1 élèves par enseignant alors que dans le privé il passe de 19 à 21,59. Concernant les conditions d'apprentissage, le ratio du nombre d'élèves par groupe pédagogique passe 25,1 élèves/classe durant l'année scolaire 2014/2015 à 27,06 élèves/classe pour l'année scolaire 2015/2016, soit une hausse de 7,81%.Intensité de la fréquentation scolaire et Performances dans l'élémentaire

Le Taux Brut d'Accès à l'élémentaire (TBA) se chiffre 104,5% en 2016 contre 70,6% en 2015 soit une hausse 33,8 points. Par contre le Taux Brut de Scolarisation (TBS) s'établit à 50,8%et n'a connu aucune variation par rapport à 2015.

Graphique 4.6 : Evolution du Taux Brut d'Accès (TBA) de l'élémentaire en 2016

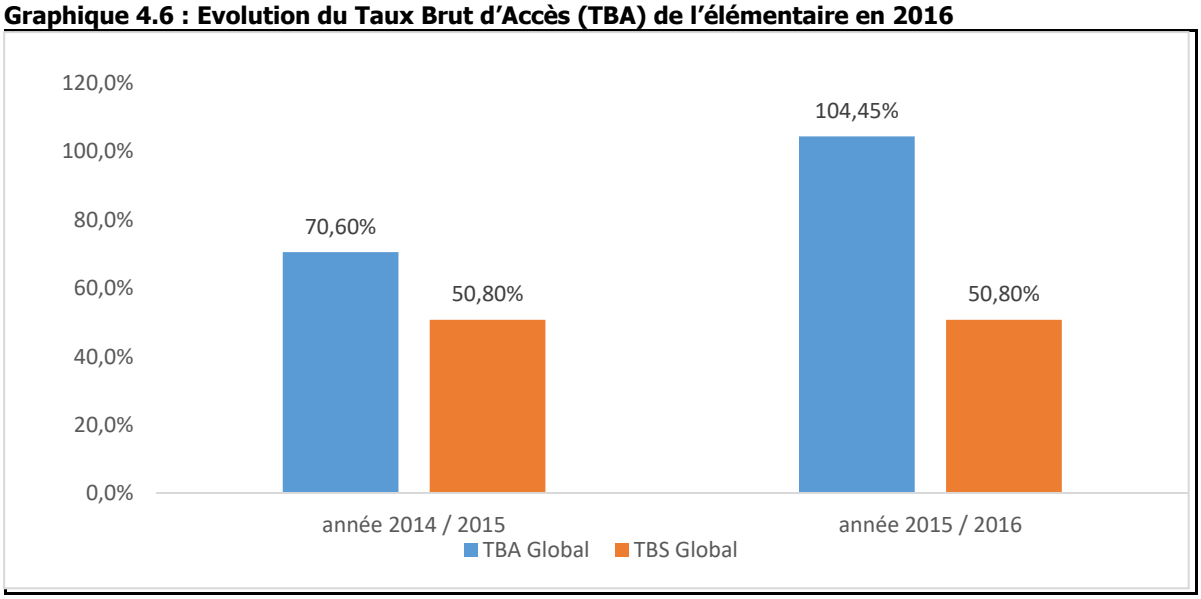

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2016

Le Taux d'Achèvement du Primaire (TAP) est passé de 31% en 2015 à 34,1%, soit une hausse de 3,1 points.

Graphique 4.7 : Evolution du Taux d'Achèvement du Primaire (TAP)

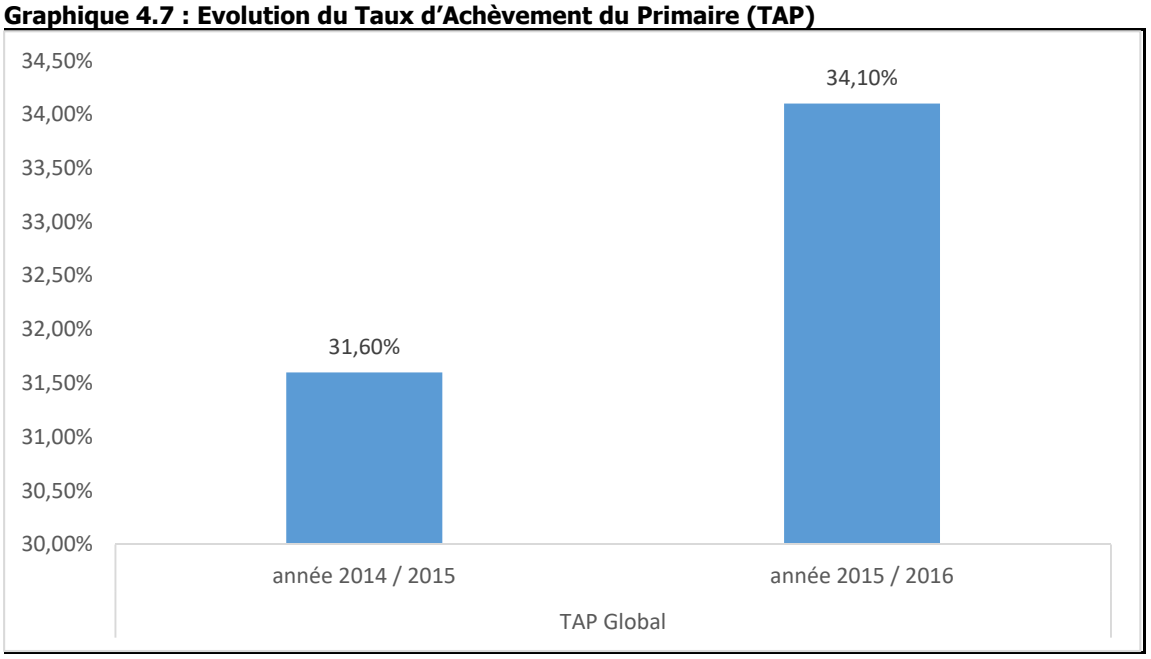

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2016

Le taux de réussite du CFEE dans la région est de 53,3%contre 28,6% en 2015 soit une hausse de 24,7 points Parmi les garçons 55,95% ont réussi et 51,34% chez les filles.

Tableau 4.21 : Résultats scolaires du CFEE 2015-2016

Taux de réussite en %		
Garçons	Filles	Total
55,94	51,34%	53,27%

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2016

IV.3. Le Moyen Secondaire Général

L'enseignement moyen général, dispensé dans les collèges d'enseignement moyens, reçoit les élèves à l'âge de 12 ans avec quatre années d'études sanctionnées par le Brevet de Fin d'Etudes moyennes (BFEM).Pour l'enseignement secondaire général, les études dures trois ans sont sanctionnées par le baccalauréat.

IV.3.1. LES INFRASTRUCTURES

Les infrastructures d'accueil du moyen et secondaire ont connu une hausse de 25,0% par rapport à 2015 en passant de 44 à 55en 2016. Dans le même sillage, des hausses ont été notées dans tous les départements avec 20,0% à Birkelane, 33,3% à Kaffrine, 25,0% à Koungheul et 14,3% à Malem Hodar.

Tableau 4.22 : Evolution du nombre d'établissements du moyen et du secondaire général selon le statut, par circonscription administrative

Année scolaire	Statut	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem Hodar	Région
Année 2015 / 2016	Public	9	12	10	8	39
	Privé	3	8	5	0	16
	Total	12	20	15	8	55
Année 2014 / 2015	Public	9	13	10	7	39
	Privé	1	2	2	0	5
	Total	10	15	12	7	44
Variation en %	Public	0,0	-7,7	0,0	14,3	0,0
	Privé	200,0	300,0	150,0		220,0
	Total	20,0	33,3	25,0	14,3	25,0

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2016

Selon le statut privé, la hausse la plus importante a été notée dans le département de Kaffrine avec 300,0% suivi des départements de Birkelane et de Koungheul avec des taux respectifs 200% et 150%. Pour le public, les départements de Birkelane et Koungheul n'ont pas eu de nouvelles créations. Par contre Malem Hodar en a créé une nouvelle et Kaffrine a enregistré une infrastructure de moins.

IV.3.2. LE PERSONNEL

L'effectif du personnel enseignant du moyen et secondaire est évalué à 780 dont 664 hommes et 116 femmes. Le département de Kaffrine enregistre le plus grand nombre de personnel avec 349 enseignants, il est suivi dans l'ordre croissant par Koungheul, Birkelane et Malem Hodar avec des effectifs respectifs de 223, de 135et 73 enseignants.

Tableau 4.23 : Répartition du personnel enseignant du moyen secondaire public selon le statut professionnel et le sexe, par circonscription administrative

Année scolaire	Sexe	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem Hodar	Région
Année 2014 / 2015	Hommes	102	269	168	75	614
	Femmes	19	59	26	8	112
	Ensemble	121	328	194	83	726
Année 2015 / 2016	Hommes	115	289	193	67	664
	Femmes	20	60	30	6	116
	Ensemble	135	349	223	73	780
Variation en %	Hommes	12,7	7,4	14,9	-10,7	8,1
	Femmes	5,3	1,7	15,4	0,0	3,6
	Ensemble	11,6	6,4	14,9	-12,0	7,4

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2016

Par rapport à l'année scolaire 2014/2015, l'effectif des enseignants a augmenté de 7,4% en passant de 726 à 780 enseignants. La hausse est plus prononcée dans les départements de Koungheul et Birkelane avec respectivement 14,9% et 11,6%.

Tableau 4.24 : Répartition du personnel enseignant du moyen secondaire public selon le statut professionnel et le sexe, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Statut Professionel		
		Fonctionnaires	Contractuels	Vacataires
Birkelane	**2014/2015**	27	83	11
	2015/2016	33	99	3
	Variation en %	22,2	19,3	-72,7
Kaffrine	**2014/2015**	84	181	63
	2015/2016	103	182	64
	Variation en %	22,6	0,6	1,6
Koungheul	**2014/2015**	32	162	0
	2015/2016	49	141	33
	Variation en %	53,1	-13,0	-
Malem Hodar	**2014/2015**	17	62	4
	2015/2016	18	55	0
	Variation en %	5,9	-11,3	-100,0
Région	**2014/2015**	160	488	78
	2015/2016	203	477	100

Circonscription administrative	Année	Statut Professionel		
		Fonctionnaires	Contractuels	Vacataires
	Variation en %	26,9	-2,3	28,2

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2016

Selon le statut professionnel, 477 enseignants sont des contractuels contre 203 fonctionnaires et 100 vacataires. 29,51% des enseignants du moyen secondaire du département de Kaffrine sont des fonctionnaires contre 52,15% de contractuels et 18,34% de vacataires. A Birkelane ces statistiques se chiffrent respectivement à 24,44%, 73,33%, et 2,23%, à Koungheul, 63,20%, 22% et 14,80%. En revanche, il n'y a aucun vacataire dans le département de Malem Hodar (18 fonctionnaires et 55 contractuels).

Tableau 4.25 : Evolution des effectifs du corps enseignant du moyen secondaire général du public selon le diplôme académique

Niveau	Année 2014 /2015	Année 2015 /2016	Variation en %
Maîtrise et +	159	214	34,6
Licence	193	191	-1,0
DEUG	70	67	-4,3
BAC	293	301	2,7
BFEM	11	7	-36,4
Total	**726**	**780**	**7,4**

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2016

Entre 2015 et 2016, les effectifs des enseignants du moyen et secondaire qui ont obtenu au moins la maitrise ont augmenté de 34,59% en passant de 159 à 214. Les titulaires de la licence ont connu un repli de 1,04% et ceux ayant le BAC ont connu une hausse de 2,7%. Toutefois, les titulaires du DEUG ont diminués de 4,3%. En effet, les enseignants qui ont le diplôme requis pour enseigner dans le 1er et le 2nd cycle se sont accrus (sauf pour le cas des titulaires du DEUG et de la licence) alors que ceux qui possèdent un diplôme inférieur (titulaire du BFEM) ont connu une baisse substantielle de 36,4%.

IV.3.3. LES EFFECTIFS

L'effectif total du moyen et secondaire de la région de Kaffrine a connu une hausse de 1,3% entre 2015 et 2016. En effet, il est passé de 19 élèves en 2015 à 19 639 élèves en 2016.

Tableau 4.26 : Répartition des effectifs d'élèves du moyen secondaire général selon le sexe,

Année	Cycle moyen	Cycle secondaire	Région

	Filles	Garçons	total	% Filles	Filles	Garçon	total	% Filles	Filles	Garçon	total	% Filles
Année2015	7 404	7 362	14 766	50,14	1 903	2 723	4 626	41,14	9 307	10 085	19 392	47,99
Année 2016	6 958	6 971	13 929	49,95	2 485	3 225	5 710	43,52	9 443	10 196	19 639	48,08
Variation en %	-6,0	-5,3	-5,7	-0,38	30,6	18,4	23,4	2,38	1,5	1,1	1,3	0,19

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2016

La part des filles dans le cycle moyen a connu une baisse de 0,38 points en passant de 50,14% en 2015 à 49,95% en 2016. Par contre celle dans le secondaire a connu une hausse de 2,38 points passant de 41,14% en 2015 à 43,52% en 2016.Globalement, la part des filles dans le cycle moyen et secondaire de la région s'est accrue de 0,19 points par rapport en 2015.

Tableau 4.27 : Répartition des élèves de l'enseignement secondaire selon la série et le niveau,

Séries	Niveau	Proportion en %	
		Année 2014 /2015	Année 2015 /2016
littéraires	Seconde	68,8	77,4
	Première	77,5	77,5
	Terminale	77,1	77,6
	Global	74,3	77,9
scientifiques	Seconde	31,2	22,6
	Première	22,6	22,5
	Terminale	22,9	22,4
	Global	25,7	22,1

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2016

Le tableau ci-dessus, donne la répartition des élèves du secondaire selon la série, révèle la prédominance des séries littéraires. En effet, presque huit élèves sur dix (77,9%) sont dans les séries littéraires contre deux sur dix (22,10%) pour les séries scientifiques.

L'effectif des élèves des séries scientifiques a baissé dans les niveaux avec 8,62% pour la seconde, 0,05% pour la première et 0,52% pour la terminale. Contrairement aux séries littéraires où l'on enregistre des hausses dans tous les niveaux.

IV.3.4. INTENSITÉ DE FRÉQUENTATION SCOLAIRE ET PERFORMANCES DU MOYEN ET DU SECONDAIRE

Le TBS global du moyen a connu une baisse de 2,7 points en passant de 26,8% en 2015 à 24,1% en 2016. Contrairement au cycle secondaire qui enregistre une hausse de 1,3 point en passant de 14,1% à 15,4% entre 2015 et 2016.

Graphique 4.8 Evolution des TBS du moyen et du secondaire

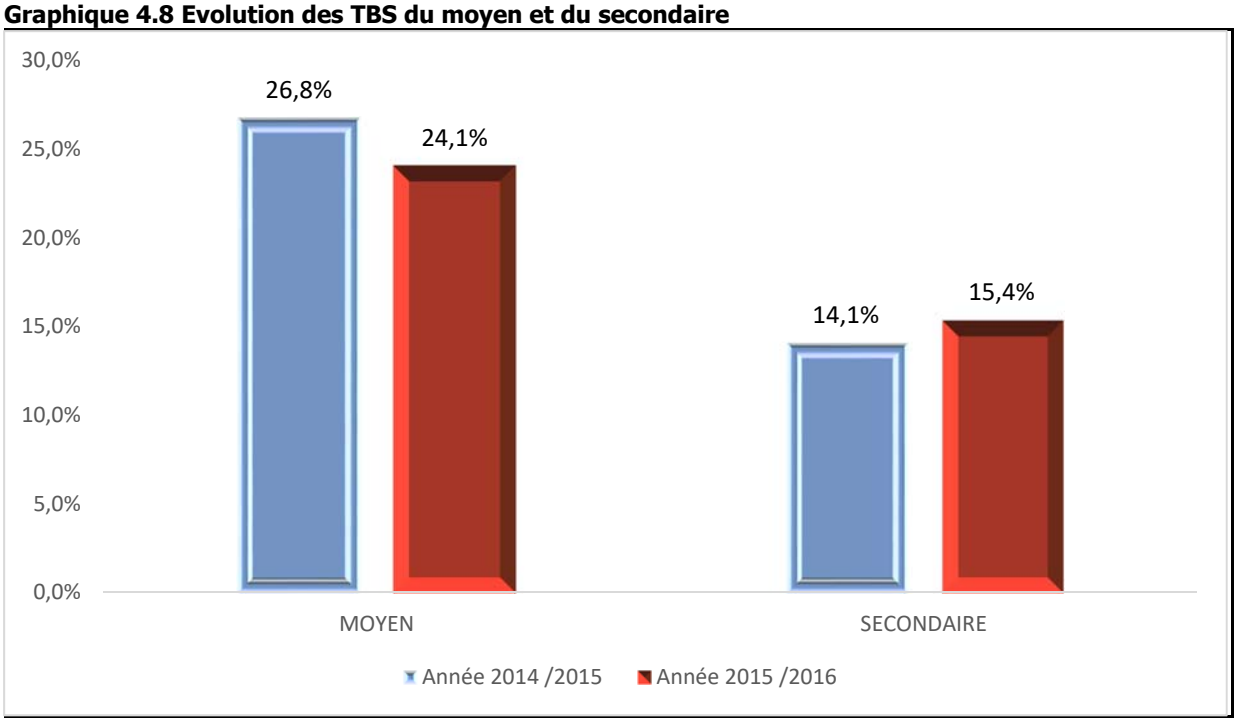

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2016

Les résultats des examens du BFEM et BAC sont contenus dans le tableau qui suit.

Tableau 4.28 : Evolution du nombre d'admis au BFEM et au BAC selon le sexe,

Sexe	BFEM en %			BAC en %		
	2014 / 2015	2015 / 2016	Variation en %	2014 / 2015	2015 / 2016	Variation en %
Garçons	69,7	74,2	4,5	31,2	32,9	1,7
Filles	51,7	62,8	11,1	22,9	22,9	0,0
Ensemble	**62,8**	**68,3**	**5,5**	**27,8**	**28,8**	**1,0**

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2016

Les résultats des examens du BFEM et du BAC connaissent une tendance à la hausse entre 2015 et 2016. En effet, le taux de réussite au BFEM est passé de 62,8% en 2015 à 68,34% en 2016 soit une hausse de 5,54 points. Dans le même sillage, le taux de réussite au BAC a fait un bond de 1,04 point. Selon le sexe, les garçons réussissent mieux aux examens dans la région (74,24% contre 62,79% pour le BFEM et 32,91% contre 22,91% pour le BAC).

IV.4. L'enseignement technique et la Formation Professionnelle

Le sous-secteur de l'enseignement technique et de la formation professionnelle ne joue pas encore un rôle significatif dans la prise en charge des besoins de formation articulés aux activités économiques.

IV.4.1. LES INFRASTRUCTURES

L'espace régional est pauvre en infrastructures de formation technique et professionnelle. La région ne dispose pas encore de Lycée technique

Tableau 4.29 : Evolution du nombre de structures d'ETFP par circonscription administrative

Circonscription administrative	Nombre
Birkelane	1
Kaffrine	2
Koungheul	0
Malem Hodar	0
Région	**3**

Source : Annuaire Statistique du Secteur de la Formation Professionnelle et Technique, 2016

La région dispose de 3 structures de formation technique et professionnelle, dont 1 dans le département de Birkelane et 2 dans le département de Kaffrine.

IV.4.2. LES EFFECTIFS

En 2015, les trois structures de formation existantes dans la région disposent d'un effectif total de 136 élèves contre 199 en 2014 soit une baisse de 31,7%.

Tableau 4.30 : Répartition des effectifs d'élèves de l'ETFP selon le statut, le sexe et la circonscription administrative

	Filières	HOMMES	FEMMES	Ensemble
CFP de Birkelane	Coiffure	0	3	3
	Coupe Couture et Confection	1	9	10
	Horticulture	12	17	29
	Restauration Hôtellerie	0	4	4
CRETEF de Kaffrine	Coiffure	0	55	55
	Coupe Couture et Confection	0	15	15
	Restauration Hôtellerie	0	20	20
Région 2015	**Ensemble**	**13**	**123**	**136**
Région 2014	**Ensemble**	**12**	**96**	**199**
Variation %		**8,3**	**28,1**	**-31,7**

Source : Annuaire Statistique du Secteur de la Formation Professionnelle et Technique, 2016

Le Centre Régional d'Enseignement Technique Féminin (CRETF) de Kaffrine, dont l'effectif total est de 90 apprenants en 2015, est composé de filles uniquement. Un certain nombre de filières sont identifiées et enseignées telles que la restauration, la coiffure, la couture, avec une durée de formation de 3 ans, en général. Le Centre de

Formation Professionnelle (CFP) de Birkelane, mis en place par l'ONG WORLD VISION et cédé à l'Etat, il comptabilise 46 élèves dont 13 garçons.

IV.5. Programme d'alphabétisation et coranique

IV.5.1. PROGRAMME D'ALPHABÉTISATION

La région de Kaffrine comptabilise 25 structures d'alphabétisation en 2016. Ces structures sont, essentiellement fréquentées par les femmes. En effet, 99,8 % de l'effectif sont des femmes. Les hommes sont moins présents avec seulement 0,2%.

Tableau 4.31 : Répartition des structures du programme d'alphabétisation selon le sexe en 2016

Nombre de CAF	Effectifs			
	Hommes	Femmes	Total	% femmes
25	1	749	750	99,8

Source : Rapport National sur la situation de l'éducation 2016

IV.5.2. PROGRAMME CORANIQUE (DAARAS ET ECOLE ARABO-ISLAMIQUES)

La région dispose de plusieurs daaras traditionnels non répertoriés et 29 daaras modernes dont 21 pour le PAQEEB et 8 pour le PAMOD

Tableau 4.32 : Répartition des structures de Daaras modernes

	NBRE DE DAARAS PAQEEB	NBRE DE DAARAS PAMOD	TOTALDAARAS MODERNES
BIRKELANE	5	2	7
KAFFRINE	6	3	9
KOUNGHEUL	5	2	7
MALEM-HODAR	5	1	6
KAFFRINE	**21**	**8**	**29**

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2016

Le tableau qui suit donne les effectifs au niveau des daaras et écoles franco arabes. La région de Kaffrine compte 23 074 apprenants dont 15 543 garçons et 7 531 filles en 2016.

Tableau 4.33 : Répartition des effectifs des Daaras et Ecole Arabo-islamiques

	DAARAS	ECOLE ARABE	TOTAL
FILLES	3 848	3 683	7 531
GARCONS	12 909	2 634	15 543
TOTAL	**16 757**	**6 317**	**23 074**

Source : Rapport National sur la situation de l'éducation 2016

L'effectif des apprenants qui fréquentent les Daaras représente 72,62% contre 27,38% de ceux des écoles arabo-islamiques. Selon le sexe, les garçons sont majoritaires dans les Daaras avec 77,06% contre 22,94% filles. Contrairement dans les écoles arabo-islamiques où les filles représentent 58,30% contre 42,70% garçons.

IV.6. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

IV.6.1. ATOUTS ET POTENTIALITÉS

- Fort potentiel d'enfants scolarisables,
- Engagement des autorités administratives et partenaires sociaux aux côtés de l'administration scolaire.
- Bon maillage en termes de structures d'accueil ;
- Existence de projets, ONG et de programmes.
- Existence de structures de Formation Professionnelle.

IV.6.2. CONTRAINTES

- Faible nombre des structures d'accueil ;
- environnement scolaire (abris provisoire) ;
- structures d'accueil insuffisantes ;
- place encore négligeable du privé ;
- performances scolaires en deçà de la moyenne nationale ;
- enseignement Technique et la Formation Professionnelle peu développé.

IV.6.3. DÉFIS ET ENJEUX

- Valorisation de la préscolarisation
- Construction de d'infrastructures scolaires adéquates ;
- Modernisation des Daaras
- Augmentation des structures de l'enseignement technique et professionnel dans la région

CONCLUSION

Ces dernières années, des efforts sont enregistrés dans le renforcement du système éducatif de la région mais beaucoup reste à faire pour atteindre les objectifs fixés. Le secteur de l'enseignement technique est encore à l'état embryonnaire au vu des différents effectifs et du nombre de structures. Par ailleurs, les résultats obtenus dans les différents examens, révèlent une amélioration des taux de réussite enregistrés dans

la région. Le taux de réussite du CFEE s'établit à 53,27% contre 28,5% en 2015. Pour le Bac, le taux se chiffre à 28,8% contre 27,8% en 2015. Concernant le BFEM, le taux de réussite passe de 62,8% à 68,3%. Ces performances obtenues dans les examens nationaux mettent en exergue l'efficacité des programmes et l'engagement des autorités en charge du secteur dans la région. Toutefois, les défis à relever par les acteurs du système éducatif et leurs partenaires, sont encore nombreux.

Chapitre V : SANTE ET HYGIENE PUBLIQUE

INTRODUCTION

Le Sénégal comprend l'importance capitale du secteur de la santé dans les activités économiques. A cet égard, la santé des populations est érigée au rang de priorité par les décideurs aussi bien au niveau international, national que régional. Au plan international, les Objectifs de Développement Durable (ODD) vise à enrayer le sida, la tuberculose, le paludisme, entre autres d'ici 2030.

Au niveau national, les programmes mis en œuvre dans le cadre du Plan National de Développement Sanitaire (PNDS), avaient pour objectifs de «promouvoir l'accès aux services sociaux sanitaires pour les populations pauvres » à travers l'amélioration de l'accès des pauvres aux services médicaux, le développement des services de santé à base communautaire et l'amélioration des conditions d'hygiène et d'assainissement en zone rurale et périurbaine. A côté de ce plan global, l'Etat a mis en place des plans sectoriels qui visent des objectifs plus spécifiques. Ainsi, pour venir en aide aux plus défavorisés et aux couches vulnérables en leur permettant d'accéder à des soins de santé de qualité, il a été mise en place le Plan sésame et la Couverture Maladie Universelle (CMU). En outre, pour lutter contre certaines maladies endémiques et à risque épidémique élevé (le sida, le paludisme et la tuberculose, etc.), l'Etat a élaboré le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP), le Programme National de Lutte contre la Tuberculose (PLNT), entre autres.

Au niveau régional, le système de santé est organisé avec une structuration pyramidale comprenant :

- Le District Sanitaire : Constitué de centres de santé, de postes de santé supervisant les cases et les maternités rurales, il représente la subdivision sanitaire proche des populations, et est placé sous la responsabilité du Médecin Chef. Il s'agit du niveau opérationnel de la pyramide sanitaire où s'applique la médecine dans son aspect quadridimensionnel: curatif, préventif, social et éducatif. Un district peut couvrir un département entier ou une partie du département.
- La Région Médicale : Elle correspond à la région administrative et a pour mission d'assurer l'inspection et le contrôle des structures sanitaires publics et privées de la région, d'assister les structures régionales dans leurs tâches d'administration, de gestion et de planification, d'assurer l'appui aux activités

des districts sanitaires et d'assurer le traitement statistique des données sanitaires de la région.

La région de Kaffrine est subdivisée en quatre districts sanitaires, correspondants aux quatre départements, coordonnés au niveau régional par la région médicale. En sus des infrastructures sanitaires, la région est dotée de 4 sous brigades d'hygiène.

Dans ce chapitre, il sera analysé l'Etat de santé et d'hygiène de la population et les activités des brigades d'hygiène en 2016.

V.1. SANTE

Avec quatre districts sanitaires répartis dans les quatre départements (Birkelane, Kaffrine, Koungheul et Malem Hodar), des centres et postes de santé, la Région Médicale de Kaffrine a pour mission principale d'améliorer la santé des populations de la région dans le respect strict de la politique de santé définie par le Gouvernement. Ses interventions sont essentiellement axées sur la prévention, les soins médicaux et dentaires et les consultations prénatales. Elle s'active en outre dans la sensibilisation des populations. En même temps, elle élabore des plans d'action en vue d'améliorer l'offre de service au niveau des populations.

V.1.1. LES INFRASTRUCTURES DE SANTÉ

Des soins préventifs et curatifs sont délivrés dans les structures de santé. La situation des infrastructures sanitaires de la région entre 2015 et2016 est contenue dans le tableau qui suit.

Tableau 5.34 : Répartition et évolution du nombre d'infrastructures sanitaires publiques et parapubliques selon le type, par circonscription administrative

Type de Structure	Année	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem Hodar	Région
Hôpital	2015	0	1	0	0	1
	2016	0	1	0	0	1
	Variation en %	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Centre de santé	2015	1	1	1	1	4
	2016	1	1	1	1	4
	Variation en %	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Poste de santé complet	2015	12	17	16	13	58
	2016	12	17	17	13	59
	Variation en %	0,0	0,0	6,3	0,0	1,7
Poste de santé sans maternité	2015	3	4	2	3	12
	2016	3	4	2	3	12

Type de Structure	Année	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem Hodar	Région
	Variation en %	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Case de santé	**2015**	25	35	46	13	119
	2016	25	35	46	13	119
	Variation en %	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	**2015**	41	57	65	30	193
	2016	41	57	66	30	194
	Variation en %	0,0	0,0	1,5	0,0	0,5

Sources : Région Médicale de Kaffrine, 2016

Le nombre de structure de santé de la région a légèrement connu une hausse de 0,52% entre 2015 et 2016 en passant de 193 à 194. Cette hausse est expliquée par la construction d'une poste de santé complet à Koungheul.

La composition des infrastructures sanitaires de la région en 2016 fait état d'un seul Etablissement de Santé Publics de niveau 1 (ESP1), de 4 centres de santé à raison d'un par district, de 59 postes de santé complète, de 12 postes de santé sans maternité et de 119 cases de santé. La répartition spatiale des structures de santé révèle que les districts de Birkelane et de Malem Hodar sont les moins desservis en infrastructures sanitaires car ils ne disposent que 72 structures sur un total régional de 191 soit 37%. Tandis que les districts de Kaffrine et de Koungheul concentrent 63% des structures de santé.

Les progrès de l'Etat en matière de prise de charge de la santé de la population sont indéniables. Toutefois, des efforts restent à faire pour satisfaire les besoins sanitaire des populations de la région. Pour répondre à ce défi des initiatives privées sont prises dans la région.

Tableau 5.35 : Répartition des structures sanitaires privées selon le type, par département

Structures privées	Année	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem Hodar	Région
Clinique	**2015**	0	0	1	0	1
	2016	0	0	1	0	1
	Variation en %	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Poste de santé connu	**2015**	0	1	2	0	3
	2016	0	1	2	0	3
	Variation en %	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Centre de soins infirmiers	**2015**	0	0	0	0	0
	2016	0	0	0	0	0
	Variation en %	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	**2015**	0	1	3	0	4

Structures privées	Année	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem Hodar	Région
	2016	0	1	3	0	4
	Variation en %	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Officine de Pharmacie	**2015**	1	3	3	1	7
	2016	2	5	3	1	11
	Variation en %	100,0	67,0	0,0	0,0	57,0

Sources : Région Médicale de Kaffrine, 2016

Les structures de santé privées n'ont pas connu d'évolution entre 2015 et 2016 (soit 4 structures). La seule clinique dont dispose la région se trouve dans le département de Koungheul. Dans le même sillage, ce département est plus doté en postes de santé privés connus puisqu'il en dispose 2 contre 1 pour Kaffrine. Par contre la situation des officines de pharmacie s'est accrue durant la période 2015-2016 (de 7à 11 structures).

Tableau 5.36 : Indicateurs de couverture sanitaire des populations

Indicateurs	2015	2016	Normes OMS	Gaps
Nombre d'habitants par poste de santé	1/8709 hts	1/8778 hts	**1/10 000 hts**	**0**
Nombre d'habitants par centre de santé	1/203210 hts	1/158006 hts	**1/50 000 hts**	**3**
Nombre d'habitants par hôpital	1/609631 hts	1/632023	**1/150 000 hts**	**5**

Sources : Région Médicale de Kaffrine, 2016

En 2016, les taux de couverture de la région en infrastructures sanitaires sont très loin des normes établies par l'OMS. En effet, la croissance de la population combinée à la stagnation du nombre de certaines structures de santé est à l'origine de la détérioration des ratios sanitaires. Ainsi, si l'on se réfère aux résultats des données de projection de 2016, le taux de couverture de la région de Kaffrine est d'un hôpital pour 632023 habitants alors que la norme OMS est d'un hôpital pour 150 000 habitants, soit un gap de 5 hôpitaux. Pour les centres de santé, le ratio est d'un centre de santé pour 158006 habitants alors que la norme OMS est d'un centre de santé pour 50 000 habitants, soit un gap de 3 centres de santé. A la lumière de ces statistiques, nous pouvons constater que la région n'est pas encore aux normes concernant l'implantation de ces types de structure. En revanche, la région de Kaffrine est bien aux normes pour les postes de santé. En effet, le taux de couverture s'est établi à un poste de santé pour 8778 habitants contre un poste de santé pour 10 000 habitants selon l'OMS.

V.1.2. LE PERSONNEL DE SANTÉ

Avec un effectif de 248 personnes en 2016 contre 186 de 2015, soit une hausse de 33%, le personnel soignant représente 46% du personnel de santé de la région. Quant au personnel d'appui et d'assistance, il représente 54%. Le personnel soignant des structures de santé de la région est dominé par les Infirmiers ou agents sanitaires qui représentent 50%, les Sages-femmes suivent avec 37%, viennent ensuite les techniciens supérieurs de santé (7%) et enfin les médecins (5%).

Tableau 5.37 : Répartition du personnel de santé selon la qualification professionnel, le type de structure et le statut, par circonscription administrative

Personnel	Région Médicale	EPS	Birkelane			Kaffrine			Koungheul			Malem Hodar			Ensemble		
			Pub	Privé	Total	Pub	Privé	Total	Pub	Priv	Total	Pub	Privé	Total	Pub	Privé	Total
Administrateur	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Médecin généraliste	0	3	1	0	1	1	0	1	2	0	2	1	0	1	9	1	10
Médecin spécialiste	1	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	3
Pharmacien-Biologiste	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Chirurgien-Dentiste	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	2	0	2
Assistant social	2	1	1	0	1	1	0	1	1	0	1	1	0	1	7	0	7
Aide social	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Intendant	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Commis. Adm.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tech. Sup. de santé	5	8	0	0	0	2	0	1	3	0	2	0	0	0	18	0	18
Sage-femme	0	12	11	0	11	12	0	12	11	0	11	16	0	16	62	1	62
Aide Sage femme	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Infirmier	1	19	16	0	16	24	3	27	22	4	26	19	0	19	108	7	115
Aide infirmier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Agent Hygiène	1	1	3	0	3	5	0	5	4	0	4	3	0	3	15	0	15
Agent sanitaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ASC-Matrone	0	0	60	0	60	95	0	95	93	0	93	41	0	41	289	0	289
Cuisinier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Secrétaire	1	1	1	0	1	1	0	1	1	0	1	1	0	1	5	0	5
Chauffeur	4	4	0	0	0	2	0	2	4	0	4	0	0	0	13	0	13
Total	15	54	93	0	93	144	3	146	142	4	144	82	0	82	532	9	540

Sources : Région Médicale de Kaffrine, 2016

En termes de tendance géographique, il apparait selon les statistiques de 2016 que les départements de Birkelane, de Malem Hodar et de Koungheul ne disposent pas de médecin spécialiste puisque les quatre spécialistes que compte la région sont dans le département de Kaffrine (Hôpital et Région Médicale). Néanmoins, le département de Koungheul a un chirurgien-dentiste au même titre que le département de Kaffrine. Dans le même sillage, l'ensemble des districts de la région dispose au moins d'un médecin généraliste. Les effectifs du personnel soignant en activité dans la région ne permettent pas de satisfaire les normes de l'organisation mondiale de la santé (OMS).

Tableau 5.38 : Répartition et évolution des effectifs personnel clé des structures de santé selon la qualification professionnelle et le niveau de couverture

Type de personnel	Année	Structures de santé			Couverture	Normes OMS
		Publiques	Privées	Total		
Médecins	2015	12	1	13	1 méd/45912 hbts	1 méd/10 000 hbts
	2016	12	1	13	1 méd/48617 hbts	
	Variation en %	0,0	0,0	0,0		
Sages femmes	2015	82	2	84	1 SFE/1634 FAR	1 SF/300 FAR
	2016	92	0	92	1 SFE/1662 FAR	
	Variation en %	12,2	-100,0	9,5		
Infirmiers ou agents sanitaires	2015	77	3	80	1 INF/7461 hbts	1 INF/300 hbts
	2016	118	7	125	1 INF/ 5056 hbts	
	Variation en %	53,3	133,3	56,3		
Tech. Sup. de Santé.	2015	15	0	15	1 Tech Sup/39790 hbts	
	2016	18	0	18	1 Tech Sup/35112 hbts	
	Variation en %	20,0	-	20,0		
Agents d'hygiène et assimilés	2015	20	0	20	1 agthyg/29843 hbts	
	2016	12	0	12	1 agthyg/52668 hbts	
	Variation en %	-40,0	-	-40,0		
Assistants et aides sociaux	2015	6	0	6	1 as. Soc/99475 hbts	
	2016	7	0	7	1 as. Soc/85265 hbts	
	Variation en %	16,7	0,0	16,7		
Total	2015	210	6	216		
	2016	259	8	267		
	Variation en %	23,3	33,3	23,6		

Sources : Région Médicale de Kaffrine, 2016

Au regard des données de projection démographique de 2016 de la région, les ratios en personnel de santé sont encore en-deçà des normes OMS. Le ratio des médecins, qui est passé d'un médecin pour 45 912habitants en 2015 à un médecin pour 48617 habitants, reste encore loin des objectifs de l'OMS fixés à 1 médecin pour 5 000 habitants. La forte croissance de la population régionale combinée à la stagnation de l'effectif des médecins sont à l'origine de la détérioration de ce ratio.

Une amélioration est observée pour le ratio des infirmiers qui passe d'un infirmier pour 7461 habitants en 2015 à un infirmier pour 5056 habitants en 2016. Pour les sages-femmes, le ratio est d'une sage-femme pour 1662 FAR en 2016 contre une sage-femme pour 300 FAR selon les normes OMS.

V.1.3. BILAN DES PROGRAMMES DE SANTÉ

V.1.3.1. Santé de la mère, du nouveau-né et de l'adolescent

La réduction de la morbidité et de la mortalité maternelle, néonatale et infanto juvéniles constitue un défi majeur dans le PNDS. Dans cette perspective, l'amélioration de la disponibilité et l'accessibilité du paquet intégré d'intervention de qualité pour le couple mère enfant est une priorité. Le paquet d'intervention spécifique à la santé de la mère et du nouveau-né comprend entre autres, la relance de la planification familiale, la couverture adéquate en CPN de qualité dans tous les districts, la

généralisation de l'assistance à l'accouchement et la couverture adéquate en consultation post natales.

Tableau 5.39 : Evolution des principaux indicateurs sur la santé maternelle et la planification familiale dans la région,

Indicateurs de résultats	Résultat			Valeurs cible		Ecart cible 2016/ réalisation de 2016	Ecart entre 2015 et 2016 (réalisations)
	2014	2015	2016	2016	2017		
Taux de prévalence contraceptive	10,9%	13,3%	15,1%	15,0%	22,0%	0,1	1,7
Taux d'achèvement (couverture adéquate) en CPN	12,1%	14,6%	38,1%	35,0%	45,0%	3,1	23,5
Taux accouchements assistés par du personnel qualifié	59,5%	70,2%	79,4%	80,0%	85,0%	-0,6	9,2

Sources : Région Médicale de Kaffrine, 2016

Les résultats enregistrés en matière de santé maternelle montrent une légère amélioration du taux de prévalence contraceptive qui passe de 13,3% en 2015 à 15,1% en 2016, dépassant un peu la cible de15%. Cette légère progression est due à la disponibilité des médicaments à l'IPM, aux campagnes menées autour du concept "Moytou nef", à l'amélioration de l'accès aux services de santé grâce notamment au recrutement et à l'affectation de personnel qualifié dans le cadre du financement direct et à certaines interventions majeures comme l'offre initiale de pilule et d'offre initiale de méthodes contraceptives par voie injectable en milieu communautaire.

Le taux d'achèvement des consultations prénatales a connu un bon important passant de 14,6% en 2015 à 38,1% en 2016, dépassant la cible de plus de 3,1%.Mais le retard à l'utilisation des services de consultation constitue un frein pour une couverture adéquate en consultations prénatales. La formation des prestataires sur les Politiques, Normes et Protocoles en santé de la reproduction et les sorties des prestataires en stratégies avancées intégrées pourront contribuer à relever le taux d'achèvement en CPN.

Le taux d'accouchements assistés par du personnel qualifié a connu une hausse de 9,2 points passant de 70,2% en 2015 à 79,4% en 2016, proche de la cible de 80%. Beaucoup d'efforts ont été faits durant cette période avec le recrutement de sages-femmes par les comités de santé, les ONG mais surtout le renforcement de capacités comme la CPN recentrée

En 2015, sur les 76 postes de santé et centres de santé de la région, aucun d'eux ne dispose d'un espace ADO. En 2016, avec l'appui de l'OMS, un espace ADO a été mis en place avec l'équipement offert au centre de santé de Koungheul. Malheureusement, du fait de la réhabilitation de ce centre de santé, cet espace ADO n'est pas encore très fonctionnel. En outre, tous les membres des équipes cadre de région et de district ont

été capacités sur la santé de la reproduction, de l'adolescent et de la jeunesse(SRAJ) et 20 prestataires du district sanitaire de Koungheul ont été orientés sur le curricula Grandir en harmonie. Les trois autres centres de santé de la région ne répondant aux normes de construction ne sont pas en mesure pour le moment d'abriter ce type de structure. En effet, les Centres de santé de Malem Hodar et Birkelane sont des postes de santé transformés en centres de santé. Cette situation a entrainé une faible utilisation des services de santé par les ados jeunes. Pour une bonne fréquentation des espaces ADO des structures sanitaires par les adolescents, des efforts importants restent à mener comme la promotion d'une offre d'informations et de services de santé de la reproduction adaptée à la cible à travers le renforcement des capacités des prestataires (au niveau des districts sanitaires de Birkelane, Malem Hodar et Kaffrine), l'aménagement d'espaces ados/jeunes dans les structures sanitaires, les Centres pour Conseils des Adolescents (CCA) et les Espaces Jeunes et un bon système de coordination.

V.1.3.2. Santé de la reproduction

Pour un meilleur aboutissement de la grossesse et pour le bien-être de l'enfant, il recommandé à la femme enceinte au moins quatre visites prénatales suivant un planning bien déterminé. Nonobstant l'importance des consultations prénatales, une bonne partie des femmes enceintes ne viennent pas se faire consulter en CPN1 au premier trimestre. En effet, 25070 femmes enceintes ont été vues en CPN2 contre 13279 pour la CPN1 en 2016. Ainsi le nombre de femmes enceintes vues CPN1 représentent 53% du nombre de femmes vues en CPN2 c'est-à-dire 47% des femmes enceintes vues en CPN2 n'ont pas effectué leur première consultation au premier trimestre ce qui veut dire qu'elles viennent se faire consulter pour la première fois à un stade un peu avancé de leur grossesse. Selon le district, on observe une certaine disparité géographique de l'indicateur de la santé maternelle.

En effet, la proportion des femmes enceintes qui ont effectuées leur première consultation prénatale un stade avancé de la grossesse (au-delà du premier trimestre) est évaluée à 54% à Birkelane, 48% à Kaffrine, 61% à Koungheul et à 46% à Malem Hodar. Dans le même sillage, l'effectif des femmes enceintes vues en CPN2 est supérieur à celui des femmes enceintes vues en CPN3 qui est supérieur à son tour à celui des femmes enceintes vues en CPN4. Il ressort, au regard, de ces données que beaucoup de femmes enceintes abandonnent les consultations prénatales avant d'arriver à la CPN4.

Tableau 5.40 : Evolution des principaux indicateurs de santé de la reproduction de la région selon les districts.

Indicateurs	Année	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem Hodar	Total
Nombre de premiers contacts	**2015**	5482	9111	9865	4038	22421
	2016	5948	10411	9790	4637	30786
	Variation en %	8,5	14,3	-0,8	14,8	37,3
CPN1	**2015**	2148	3256	3779	1279	11573
	2016	2605	4135	4826	1713	13279
	Variation en %	21,3	27,0	27,7	33,9	14,7
CPN2	**2015**	4457	7069	7657	3238	22421
	2016	4861	8581	7895	3733	25070
	Variation en %	9,1	21,4	3,1	15,3	11,8
CPN3	**2015**	3906	3213	3069	1385	12576
	2016	4439	7426	7209	3162	22236
	Variation en %	13,6	131,1	134,9	128,3	76,8
CPN4	**2015**	2297	1076	1083	237	14449
	2016	3065	4677	5365	1945	15052
	Variation en %	33,4	334,7	395,4	720,7	4,2
CPN4 correctes	**2015**	932	4973	4815	1856	8286
	2016	1045	1217	2138	660	5060
	Variation en %	12,1	-75,5	-55,6	-64,4	-38,9
CPON1	**2015**	3595	5237	4045	1572	22309
	2016	4455	7946	6482	2645	21527
	Variation en %	23,9	51,7	60,3	68,3	-3,5
CPON2	**2015**	3378	2371	1994	543	21081
	2016	3754	5907	5838	2386	17885
	Variation en %	11,1	149,1	192,8	339,4	-15,2
CPON3	**2015**	1359	8000	9411	3539	24815
	2016	2157	2800	3722	1162	9841
	Variation en %	58,7	-65,0	-60,5	-67,2	-60,3
SP1	**2015**	4716	6372	7596	2397	14709
	2016	5094	8639	8116	4055	25904
	Variation en %	8,0	35,6	6,9	69,2	76,1
SP2	**2015**	4472	8521	7560	4262	24815
	2016	4689	7536	6881	3123	22229
	Variation en %	4,9	-11,6	-9,0	-26,7	-10,4
Taux de consultations prénatales (CPN 1 contact)	**2015**		-	-	-	-
	2016	146,1	126,33	150,94	123,42	136,82
	Variation %	_	-	-	-	-
Taux d'achèvement en CPN4	**2015**	17	11,8	54,8	11	43,6
	2016	40	29,43	44	39	38
	Variation %	23,0	18,0	-11,0	28,0	-6,0
Taux d'accouchement dans les structures sanitaires	**2015**	82,8	77,5	87,5	53,6	76,4
	2016	98,33	96,28	94,82	64,89	90,99
	Variation %	15,5	18,8	7,3	11,3	26,6
Taux de césarienne	**2015**	nd	0	4,6	nd	nd
	2016	nd	7,03	0,12	nd	2,61
	Variation %	nd	7,0	-4,5	nd	nd
Taux d'utilisation de méthodes contraceptives	**2015**	38,5	46,8	32,3	28,8	38,1
	2016	17,9	20	22,8	17	22
	Variation %	-20,6	-26,8	-9,5	-12,2	-16,2

Sources : Région Médicale de Kaffrine, 2016

Comme dans le cas des consultations prénatales, les consultations postnatales ne sont pas rigoureusement respectées par les femmes qui ont accouché. En effet, l'effectif de la CPON2 (17885) est inférieur à celui CPON1 (21527). Ce qui veut dire que, la CPON1 qui est plus proche de la période d'accouchement est plus respectée par les femmes que les deux autres qui en sont peu éloignées. Toutefois, l'effectif de la CPON3 est inférieur aux deux effectifs précédents.

Entre 2015 et 2016, la proportion des femmes dont l'accouchement s'est déroulé dans une structure de santé est passée de 76,4% à 90,99% soit une hausse de 26,59%. Des disparités importantes existent selon le district sanitaire. En effet, la proportion des femmes qui ont accouché dans une structure de santé s'est établie à 98,33% à Birkelane, contre 96,28% pour Kaffrine, 94,82% pour Koungheul et 64,89%pour Malem Hodar. A la lumière de ces données, on peut constater que les accouchements à domiciles sont plus fréquents à Malem Hodar (35,11%). Cette situation peut être due au faible accès à une structure de santé ou à certaines croyances socioculturelles. En effet, Malem Hodar dispose de 27,8% (3 106 km²) du territoire régional pour 30 structures de santé.

L'utilisation et l'accès aux moyens contraceptifs constituent un enjeu majeur pour la maitrise de la fécondité qui reste élevée dans la région (l'indice synthétique de fécondité est évalué à 6,7 en 2013). L'utilisation de la contraception reste encore faible dans la région en plus de la baisse enregistrée en 2016 (-16,22 points). En effet, durant l'année 2015, 38,1% des femmes en âges de reproduction fréquentant les services de santé ont utilisé une quelconque méthode contraceptive contre 22% en 2016. Une disparité de l'indicateur de la planification familiale est observée. Il est évalué à 20% à Kaffrine, 17,9% à Birkelane, 22,8% à Koungheul et 17% à Malem Hodar.

Tableau 5.41 : Evolution du nombre d'accouchements suivant le type et le district

Désignation	Année	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem Hodar	Total
Accouchements à la maternité	2015	3441	6566	5660	2108	17775
	2016	3950	7935	6150	2438	20473
	Variation en %	14,8	20,9	8,7	15,7	15,2
Accouchements à domicile vus	2015	523	779	552	608	2462
	2016	495	907	609	688	2699
	Variation en %	-5,4	16,4	10,3	13,2	9,6
Total accouchements	2015	3964	7345	6212	2716	20237
	2016	4445	8842	6759	3126	23172
	Variation en %	12,1	20,4	8,8	15,1	14,5

Accouchements Assistés par un personnel qualifié	**2015**	3 321	5508	5116	1691	15636
	2016	3856	6956	5668	2033	18513
	Variation en %	16,1	26,3	10,8	20,0	18,4
Accouchements réalisés avec partogramme	**2015**	2982	3751	4956	1132	12821
	2016	3638	5146	5559	1721	16064
	Variation en %	22,0	37,2	12,2	52,0	25,3
Accouchement réalisés avec GATPA	**2015**	3300	5257	4917	1555	15029
	2016	3825	6061	5597	2008	17491
	Variation en %	15,9	15,3	13,8	29,1	16,4
Césarienne	**2015**	-	0	46	-	46
	2016	-	580	8	-	588
	Variation en %	-	ND	-82,6	-	1178,3

Sources : Région Médicale de Kaffrine, 2016

Les statistiques de 2016 révèlent que les accouchements qui sont faits avec l'assistance d'un personnel qualifié ont connu une hausse de 18,4% Toutefois, l'ampleur de l'accroissement varie selon le département avec 16,1% à Birkelane, 26,3% à Kaffrine, 10,8% à Koungheul et 20,0% à Malem Hodar

Concernant les accouchements à domicile vus, les statistiques de 2016 montrent une tendance à la hausse du phénomène, soit 9,6%. En effet, les effectifs des femmes qui ont accouché à domicile ont augmenté de 16,4% à Kaffrine, 10,3% à Koungheul et 13,2% à Malem Hodar. Néanmoins, dans le département de Birkelane, les accouchements à domicile vus sont en baisse de -5,3%

V.1.3.3. Survie de l'enfant

Les statistiques de 2016 révèlent que le pourcentage d'enfants malnutris et guéris reste stationnaire à 75% par rapport à 2015 mais connait un gap de 5 points par rapport à l'objectif national de 80%.

Tableau 5.42 : Evolution des principaux indicateurs de santé de survie de l'enfant du DPPD dans la région de Kaffrine

Indicateurs de résultats	Résultat				Valeurs cible		Ecart cible 2016/Taux de réalisation de 2016	Ecart entre 2015 et 2016 (réalisations)
	2014	2015	2016		2016	2017		
Proportion d'enfants malnutris guéris	71%	75%	75,0%		80,0%	85,0%	-5,0	0,0
Proportion de cas de diarrhée guérie par SRO/ZINC	80%	90%	71,5%		100%	100%	-28,5	-18,5
Proportion d'enfants de 0-11 mois complétement vaccin	104%	105%	106%		100%	100%	6,0	1,0

Sources : Bilan annuel des activités de survie de l'enfant dans la région de Kaffrine, 2016

Les facteurs de contreperformance sont entre autres :

- Un taux d'abandon élevé important dans les districts sanitaire de Birkelane (14,1%) et de Koungheul (12,6%) du fait de la transhumance
- l'insuffisance dans le suivi des cas au niveau communautaire
- le manque d'appui à la référence des cas de MAS
- les ruptures d'intrants+++++
- un faible maillage des interventions communautaires du PRN (seul 212 villages sur 924villages sont couverts par le programme PRN)
- La non utilisation judicieuse des acteurs communautaires pour la relance et le suivi des cas de MAS (Birkelane et Koungheul)
- L'absence de stratégies pour un dépistage actif et la prise en charge des cas de malnutrition au niveau des districts
- l'insuffisance dans la communication avec les gardiennes d'enfants
- l'absence d'évaluation de la qualité des services desservis dans les structures sanitaires. Les rapports mensuels ne donnent pas une image de la qualité des services et l'ampleur du problème de la MAS sur le district.
- L'absence de formation de certains prestataires(34) sur la PECMAS durant toute l'année 2016.
- l'absence de supervision spécifique du programme de Nutrition au niveau des districts (rareté des supervisions formatives des équipes cadre de district vers les postes de santé et des ICP vers le niveau communautaire)

Les directives internationales de l'OMS indiquent une prise de Zinc/SRO pour chaque enfant ayant une diarrhée. La proportion de cas de diarrhée pris en charge par du SRO/Zinc en 2016 au niveau des structures sanitaires de la région a connu un important repli de 28% par rapport à la cible.

Par ailleurs, la vaccination est l'une des interventions majeures en santé publique. La couverture vaccinale des enfants de moins de 1 an contre certaines maladies dites de l'enfance est une activité prépondérante des services de santé notamment dans le cadre du Programme élargi de vaccination. Un enfant est considéré comme complètement vacciné lorsqu'il a reçu le BCG (protection contre la tuberculose), le vaccin contre la rougeole, trois doses de vaccin contre la Poliomyélite, trois doses de pentavalent, deux doses de rotavirus,2 doses de pneumocoque, une première dose de vaccin contre la poliomyélite (polio 0) et la vaccin contre la fièvre jaune. Tous ces vaccins doivent être administrés à l'enfant avant l'âge d'un an.

Pour le nombre d'enfants âgés de moins de 11 mois complètement vaccinés, on note un excès de plus de 100% en 2015 et en 2016. Cette situation peut être liée à une population sous-estimée ou la présence de population hors zone du fait de la transhumance. Ces résultats montrent les efforts consentis par les acteurs du système de santé à dérouler les composantes du plan ACD par :

- La dotation suffisante en vaccins et consommables
- L'organisation de stratégies avancées et mobiles de vaccination par les prestataires avec l'appui de l'UNICEF
- L'organisation de supervision formative des équipes cadre de district vers les postes de santé et des équipes cadre de région vers les équipes cadres de district
- La formation de 100 prestataires de la région en 2016 sur la gestion du PEV
- Le partenariat avec la communauté matérialisée par la contractualisation avec des OCB qui développement des activités de communication, sensibilisation et de recherche des irréguliers
- L'organisation de revues régionales trimestrielles des données du PEV.

Le déparasitage cible la population âgée de 12 à 59 mois. La campagne de déparasitage menée dans la région en 2016 a permis de déparasiter 84632 enfants soit un taux de couverture de 78,0% et une baisse de 22,9 points par rapport à 2015. Le district de Birkelane a enregistré la meilleure performance avec au taux de couverture de 124%. Le district de, sur les 14 390 enfants ciblés, 9 581 ont été déparasités soit un taux de couverture de 67,0%. Les districts de Kaffrine, Koungheul et de Malem Hodar ont enregistrés respectivement des taux de couverture de 66%, 74% et 69%

Tableau 5.43 : Répartition des résultats des campagnes de supplémentassions en vitamine A et de déparasitage menées dans la région de Kaffrine

District	Année	Supplémentations en vitamine A		Déparasitage	
		Supplémentés	Taux de couverture	Déparasités	Taux de couverture
Birkelane	**2015**	10178	54,90	7600	46,0
	2016	21561	109,00	21840	124,0
	Variation en §	111,8	54,1	187,4	78,0
Kaffrine	**2015**	27919	73,40	19304	96,3
	2016	55636	111,00	30135	66,0
	Variation en %	99,28	37,60	56,11	-30,3
Koungheul	**2015**	14506	48,70	6165	23,2
	2016	37006	116,00	21421	74,0
	Variation en %	155,1	67,3	247,5	50,8
	2015	9581	53,00	9581	67,0

Malem Hodar	**2016**	16480	90,00	11236	69,0
	Variation en %	72,0	37,0	17,3	2,0
Total région	**2015**	62184	59,80	42650	55,1
	2016	130683	109	84632	78,0
	Variation en %	110,2	49,2	98,4	22,9

Sources : Région Médicale de Kaffrine, 2016

La supplémentation en vitamine A cible les enfants âgés de 6 à 59 mois. En 2016, 130683 ont subi l'opération soit un taux de couverture de 109 %. Selon le district, Koungheul enregistre le meilleur taux de couverture. En effet, son taux de couverture s'établit à 116 % contre 111 % pour le district de Kaffrine, 109 % pour le district de Birkelane et 90% pour le district de Malem Hodar.

V.1.3.4. Renforcement du système de Santé

Concernant les indicateurs liés au renforcement du système de santé, nous pouvons noter une nette amélioration de la disponibilité des médicaments dans les points de prestation grâce à la mise en œuvre de plusieurs stratégies Toutefois, tous les PPS des District de Koungheul et Kaffrine ont connu des ruptures de médicaments comme la SRO, l'amoxicilline, le fer, le zinc pendant des périodes plus ou moins longue au cours de l'année 2016.

Tableau 5.44 : Evolution de la disponibilité des médicaments en 2016

Indicateurs de résultats	Résultat		Valeurs cible		Ecart cible 2016/Taux de réalisation de 2016	Ecart entre 2015 et 2016 (réalisations)
	2015	2016	2016	2017		
Taux de rupture des médicaments traceurs et produits essentiels en %	9,4	6,0	5,0	3	-1,0	4,4
Durée moyenne de rupture des médicaments et produits essentiels traceurs en jours	180	76	Inf à 10 j	Inf à 8j	Plus de 66 jours	104 jours de moins

Source: Rapport IMAT des dépôts de médicaments de la région de Kaffrine 2016

V.1.3.5. Programme Elargi de Vaccination (PEV)

La couverture vaccinale des enfants de moins de cinq ans contre certaines maladies dites de l'enfance est une activité prépondérante des services de santé notamment dans le cadre du Programme élargie de vaccination qui couvre 9 maladies cibles (Tuberculose, Diphtérie, Tétanos, Coqueluche, Poliomyélite, Hépatite B, Hémophilus influenzae, Rougeole et Fièvre jaune).

La première dose du vaccin antipoliomyélitique oral (VPO) a toujours une bonne couverture vaccinale malgré le recul avec un taux régional de 113% contre 122,6% en 2015 soit une baisse 10 points. Concernant le vaccin pentavalent, la meilleure couverture régionale est obtenue avec première dose (119%).

Tableau 5.45 : Evolution des Taux de couverture vaccinale et d'abandon selon l'antigène le district sanitaire et les objectifs fixés en 2015 et 2016

Antigène	Année	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem Hodar	Région	Objectif
Taux de couverture vaccinale en %							
BCG	**2015**	112	108,4	126	115	115,4	90
	2016	124	115	122	108	112	90
	Variation en %	12	6,6	-4	-7	-3,4	0
PENTA 1	**2015**	126	112,8	134	111,5	121	90
	2016	134	119	138	111	119	90
	Variation en %	8	6,2	4	-0,5	-2	0
PENTA 2	**2015**	123	109,4	129	114	118,8	90
	2016	130	117	130	108	113	90
	Variation en %	7	7,6	1	-6	-5,8	0
PENTA 3	**2015**	112	108,5	125	115,7	115	90
	2016	123	114	131	106	110	90
	Variation en %	11	6	6	-10	-5	0
Rougeole	**2015**	114	103,9	127	107	113	90
	2016	124	109	125	107	107	90
	Variation en %	10	5	-2	0	-6	0
ECV	**2015**	115	104,5	120	130	117	90
	2016	125	130	120	114	122	90
	Variation en %	10	26	0	-16	5	0
VAR	**2015**	114	104	127	107	113	90
	2016	124	98	118	101	110	90
	Variation en %	10	-6	-9	-6	-3	0
Fièvre Jaune	**2015**	113	104	124	110	113	90
	2016	110	96	118	96	105	90
	Variation en %	-3	-8	-6	-14	-8	0
VPO 1	**2015**	126	113	140	112	123	90
	2016	110	105	129	106	113	90
	Variation en %	-16	-8	-11	-6	-10	0
VPO 2	**2015**	123	109	134	114	96	90
	2016	112	104	123	104	111	90
	Variation en %	-11	-5	-11	-10	15	0
VPO 3	**2015**	111	107	130	115	116	90
	2016	110	101	123	91	106	90
	Variation en %	-1	-6	-7	-24	-10	0
VAT1	**2015**	31	31	51	52	41	90
	2016	68	35	44	32	45	90
	Variation en %	37	4	-7	-20	4	0
VAT2	**2015**	27	26	13	26	22	90
	2016	52	105	33	22	53	90
	Variation en %	25	79	20	-4	31	0
VAT3	**2015**	26,00	28	41	25	30	90
	2016	57	25	38	22	36	90
	Variation en %	31	-3	-3	-3	6	0
Taux d'abandon en %							

Antigène	Année	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem Hodar	Région	Objectif
Taux de couverture vaccinale en %							
BCG	2015	1,6	3		1	1,9	
	2016	11	16	3,80	11,11	10,47	
	Variation en %	9	13		10	9	
P1/P3	2015	10,9	6,2	3	1	5,3	
	2016	1,08	1,04	1,05	1,05	1,05	
	Variation en %	-10	-5	-2	0	-4	

Sources : Région Médicale de Kaffrine, 2016

Pour ce qui est du vaccin antitétanique (vaccin anatoxine tétanique-VAT), l'objectif de 90% n'avait été atteint en 2016 pour toutes les trois doses administrées aux enfants. Les couvertures vaccinales en 2016 pour les première, deuxième et troisième doses se chiffrent respectivement à 45%, 53% et 36%. Cependant, le district de Kaffrine a dépassé l'objectif fixé pour le VAT2 (105%). La faible couverture vaccinale du VAT1 peut être expliquée par le fait que qu'il doit être administré à la femme enceinte au premier contact ou le plus tôt possible durant la grossesse or certaines femmes enceintes vont se faire consulter pour la première fois à un stade avancé de leur grossesse. Pour la dose de VAT2, le taux relativement élevé (53%) peut être dû à la longue période dont dispose la femme enceinte pour être admirée le vaccin (4 semaines au moins après le VAT1 et au plus tard 15 jours avant l'accouchement).

Pour le vaccin BCG, il faut noter la bonne couverture vaccinale en 2016 (112% au niveau régional). Toutefois, tous les enfants ne complètent pas la série des vaccinations puisqu'un taux d'abandon de 10,47% a été enregistré en 2016 au niveau régional. C'est surtout le district de Kaffrine qui enregistre le plus grand taux d'abandon avec 16% en 2016. L'insuffisance d'information, le manque de volonté et l'insuffisance de l'offre de service de santé peuvent expliquer le niveau parfois élevé de ces taux d'abandon.

Cependant, la série des trois doses de pentavalent n'est pas respecté. En effet, le taux d'abandon du PENTA1/PENTA3 s'établit à 1,05% en 2016 contre 5,3% en 2015 soit une baisse de 4 points.

V.1.3.6. Programme national de lutte contre le paludisme

Les patients âgés de 5 ans et plus sont plus touchés par la maladie avec 2,1% des cas de paludisme confirmés par les Tests de Diagnostic Rapide (TDR) en 2016.

Tableau 5.46 : Evolution de la situation des Malades vus en Consultation Externe selon la catégorie de malades, par district

Districts	Année	Enfantsde-5Ans		Patients Agés de 5 ans et +		Femmes enceintes malades		Ensemble	
		Nb. total de cas vus (toutes Affections confondues)	Nb. de cas de paludisme confirmé (par TDR)	Nb. total de cas vus (toutes Affections confondues)	Nb. de cas de paludisme confirmé (par TDR)	Nb. total de cas vus (toutes Affections confondues)	Nb. de cas de paludisme confirmé (par TDR)	Nb. total de cas vus (toutes Affections confondues)	Nb. de cas de paludisme confirmé (par TDR)
Birkelane	2015	32879	216	58619	2015	1589	27	93087	2258
	2016	38486	181	61503	1043	2103	9	102092	1233
	Variation %	17,1	-16,2	4,9	-48,2	32,3	-66,7	9,7	-45,4
Kaffrine	2015	41 184	546	73 232	3032	3613	48	118 029	36 26
	2016	59802	298	99891	1580	4594	19	164287	1897
	Variation %	45,2	-45,4	36,4	-47,9	27,2	-60,4	39,2	-47,7
Koungheul	2015	55 285	1 669	91656	8 348	5 466	108	152 407	10 125
	2016	60130	459	83365	2535	3968	49	147463	3043
	Variation %	8,8	-72,5	-9,1	-69,6	-27,4	-54,6	-3,2	-70,0
Malem Hodar	2015	14463	285	29785	1965	1563	50	45811	2300
	2016	16279	126	30578	748	2141	18	48998	892
	Variation %	12,6	-55,8	2,7	-61,9	37,0	-64,0	7,0	-61,2
Région	2015	143811	3716	253292	15360	12231	233	409334	18309
	2016	174697	1064	275337	5906	12806	95	462840	7065
	Variation %	21,5	-71,4	8,7	-61,6	4,7	-59,2	13,1	-61,4

Sources : Région Médicale de Kaffrine, 2016

Pour les enfants âgés de moins de 5 ans et les femmes enceintes respectivement 1064 et 95 cas de paludisme ont été signalés soit des baisses respectives de -71,4% et -59,2%. Ces résultats montrent les efforts consentis pour la lutte contre cette maladie. Toutefois, les politiques de lutte contre le paludisme qui ciblent particulièrement ces deux groupes vulnérables ne manqueraient de relever le défi.

Le tableau qui suit récapitule les efforts de lutte contre le paludisme pour l'année 2016.

Tableau 5.47 : Récapitulatif et évolution des efforts de lutte contre le paludisme

Indicateurs	2015	2016	Variation en
Morbidité proportionnelle palustre en %	4,70	1,53	-3,2
Nombre de décès par paludisme en %	19	16	- 16,0
Pourcentage des femmes sous TPI3 en %	52	58	6,0

Sources : Région Médicale de Kaffrine, 2016

La morbidité proportionnelle palustre reste relativement faible dans la région entre 2015 et 2016. En effet, de 4,7% en 2015, elle passe à 1,5% en 2016 soit une baisse de 3,2 points. Dans le même sillage, les décès liés au paludisme ont connu une baisse de 16% par rapport à 2015.

Ces résultats encourageants obtenus dans la lutte contre le paludisme témoignent des efforts consentis par les autorités pour sensibiliser et conscientiser les populations surtout les femmes enceintes. Selon les statistiques de 2016, le Traitement Préventif Intermittent (TPI) a été administré à 58% des femmes qui se sont présentées en consultation prénatale contre 52%en 2015 soit une hausse de 6 points.

V.1.3.7. Programme de lutte contre la tuberculose

Au total, la région dispose de 4 centres de traitement de la maladie de la tuberculose à raison d'un centre par districts.

Tableau 5.48 : Prise en charge de la tuberculose selon le district

Districts	Année	Nouveaux cas	Taux détection (%)	Nbre rechute	Nbre d'echecs	Nbre reprise de traitement	Total retraitement
Birkelane	2015	29	27,40	2	0	0	2
	2016	23	20,54	3	0	1	4
	Variation en %	-20,7	-7,0	50,0	0	5,0	100,0
Kaffrine	2015	95	43.5	4	1	1	5
	2016	71	30,74	5	1	0	6
	Variation en %	-25,3	-12,8	25,0	0,0	-100,0	20,0
Koungheul	2015	39	23,00	4	2	1	7
	2016	41	22,53	3	0	1	4
	Variation en %	5,1	-47,0	-25,0	-100,0	0,0	-42,9
Malem Hodar	2015	16	57,00	0	1	1	1
	2016	15	14,29	4	1	1	6
	Variation en %	-6,3	-4271,0		0,0	0,0	500,0
Région	2015	179	37,7	10	3	3	15
	2016	150	23,73	15	2	3	19
	Variation en %	-0,2	-14,0	0,5	-0,3	0,0	0,3

Sources : Région Médicale de Kaffrine, 2016

Au total, 150 nouveaux cas de tuberculeux ont été détectés dans la région en 2016 soit un taux de détection de 23,7% contre 37,7% en 2015 soit un repli de 14 points.

Certains tuberculeux déjà traités connaissement des rechutes c'est le cas des 15 personnes qui sont retombées malade contre 10 en 2015. Toutefois, certains d'entre eux repartent dans les structures de prise en charge de la maladie pour se faire retraiter (19 en 2016 contre 15 en 2015).

V.1.3.8. Programme de lutte contre le VIH/SIDA

En 2016, 13198 personnes ont effectué le test de dépistage et744 personnes vivantes avec le VIH sont sous traitement ARV. Quant au nombre de patients VIH diagnostiqués et suivis pour tuberculose qui ont débuté ou qui continue un traitement ARV au cours ou à la suite d'un traitement antituberculeux, il s'établit à 11en 2016 contre 17 en 2015.

Tableau5.49 : Indicateurs VIH/sida en 2016

Indicateurs	Année	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem Hodar	Région
Nombre de femmes enceintes séropositives	2015	7	12	14	6	39
	2016	6	25	10	10	51
	Variation en %	-14,3	108,3	-28,6	66,7	30,8
Nombre de femmes enceintes vues en CPN pour la première fois au niveau du site	2015	5482	9111	9865	4058	28516
	2016	5948	10411	9790	4637	30786
	Variation en %	8,5	14,3	-0,8	14,3	8,0
Nombre de femmes enceintes chez qui le test de dépistage VIH a été proposé	2015	5444	1864	10328	4058	21694
	2016	5 840	9585	10 076	3 991	29 492
	Variation en %	7,3	414,2	-2,4	-1,7	36,4
Nombre de personnes testées pour le VIH	2015	5434	4810	12012	4058	26314
	2016	1626	7967	2115	1490	13198
	Variation en %	-70,1	65,6	-82,4	-63,3	-49,8
Nombre de patients VIH diagnostiqué et suivi pour TB qui ont débuté ou qui continue un traitement ARV au cours ou à la suite d'un traitement antituberculeux	2015	0	1	4	12	17
	2016	1	3	2	5	11
	Variation en %		200,0	-50,0	-58,3	-35,3
Nombre de personnes avec une infection VIH au stade avancé qui reçoivent une combinaison d'ARV	2015	0	340	132	59	531
	2016	78	412	174	80	744
	Variation en %		21,2	31,8	35,6	40,1
Nombre de nouveaux cas de décès	2015	1	22	19	2	44
	2016	4	20	9	0	33
	Variation en %	300,0	-9,0	-53,0	-100,0	-25,0
Nombre de cas de perdus de vue	2015	0	42	30	5	77
	2016	5	30	25	26	117
	Variation en %	-	-28,6	-16,7	420,0	52,0

Sources : Région Médicale de Kaffrine, 2016

Le test de dépistage a été proposé à 29 492 femmes enceintes sur les 30786 vues en CPN pour la première fois au niveau du site soit un taux de 96%. Ces tests montrent que 51 femmes enceintes sont séropositives contre 39 en 2015 soit une augmentation de 30,7%.Le département de Kaffrine est plus touché avec 25 cas ; suivis de

Koungheul et Malem Hodar avec chacun 10 cas et Birkelane 6 cas. Au total33 personnes sont décédées du VIH en 2016 contre 44 en 2015 soit une hausse de 46,7%. En 2016, 117 cas perdus de vue ont été répertoriés dans la région. Comparé à 2015, le phénomène a pris de l'ampleur (+51,9%) d'où l'importance d'augmenter la sensibilisation et surtout la vigilance pour que ces cas ne deviennent des sources potentielles de propagation de la maladie. Le phénomène touche plus les départements de Kaffrine (30 cas), Malem Hodar (26 cas), Koungheul (25 cas) et dans une moindre mesure Birkelane (5 cas).

V.1.3.9. Surveillance des maladies chroniques

Les statistiques de la surveillance des maladies chroniques montrent qu'entre 2011 et 2016, l'hypertension artérielle reste la maladie chronique qui touche plus la population de la région.

Tableau 5.50 : Evolution des résultats de la surveillance des maladies chroniques dans la région de Kaffrine

Maladies	2011	2012	2013	2015	2016	Variation en %
Diabète	32	700	5	19	227	1094,7
Hypertension Artérielle	2372	3298	1196	7 343	1096	-85,1
Accidents Vasculaire Cérébrale	26	36	6	0	52	-
Ensemble	2430	4034	1207	7 362	1375	-81,3

Sources : Région Médicale de Kaffrine, 2016

Le nombre d'hypertendus a augmenté de -85,1% en passant de 7 343 en 2015 à 1096 en 2016. Entre 2011 et 2016, la tendance du nombre d'hypertendus est en dents de scie. 52 cas d'accidents Vasculaires Cérébraux ont été recensés contrairement à 2015 où aucun d'AVC n'a été noté dans la région. Concernant le diabète, on note une résurgence de la maladie puisqu' il a été détecté sur 227 personnes en 2016 contre seulement 19 en 2015 soit une augmentation de 1094,7%

V.2. HYGIENE PUBLIQUE

La Brigade Régionale d'Hygiène (BRH) joue un rôle essentiel dans le cadre de la prévention des maladies. Il a une mission de police sanitaire qui consiste à faire respecter les normes de salubrité. La BRH, rattaché au Ministère de la Santé et de l'Action Sociale participe à cette double mission de prévention et de contrôle, par l'information et la sensibilisation des populations, la convocation, l'avertissement, la sommation (délai de trois mois) et enfin la répression (amendes forfaitaires, saisies).

Les ERP (marchés hebdomadaires, boutiques, restaurants, gargotes, cafétérias, dibiteries, boulangeries ou fours traditionnels, cantines ou étals, kiosques à pain, hôtels ou campements, boucheries, fast-foods, pâtisseries, etc.) et les maisons sont les cibles principales de la structure. L'objectif est de veiller au respect des travaux d'assainissement et au suivi médical des manipulateurs de denrées alimentaires. Pour cela, la BRH dispose comme relais de quatre Sous Brigades départementales.

V.2.1. LES VISITES DOMICILIAIRES

Les prospections domiciliaires effectuées dans le cadre de la police d'hygiène dans la région ont connu une hausse en 2016. Effet, de 7 882 prospections en 2015, le nombre de sorties augmentent en 2016 pour atteindre 11455, soit un accroissement de 45,3%.

C'est le département de Malem Hodar qui a enregistré le plus de visites en 2016 avec 4009 concessions visitées, soit 35% des visites de la région. En deuxième position, vient la Sous-brigade de Kaffrine avec 29,4% des concessions visitées, suivi de Koungheul 22,0% et de Birkelane 13,5%.

Tableau 5.51 : Evolution et répartition du nombre de concessions visitées

Circonscription administrative	2015		2016		Variation en %
	Nombre	Proportion	Nombre	Proportion	
Birkelane	1538	19,5	1551	13,5	0,9
Kaffrine	3293	41,8	3370	29,4	2,3
Koungheul	1859	23,6	2525	22,0	35,8
Malem Hodar	1192	15,1	4009	35,0	236,3
Région	7882	100,0	11455	100,0	45,3

Source : Brigade Régionale d'hygiène de Kaffrine, 2016

Ces visites ont trait à l'approvisionnement en eau, la conservation et le stockage des produits alimentaires, l'évacuation des excréta, les puisards et les poubelles. Concernant les poubelles, sur les 7265 inspectées seules 32% sont réglementaires malgré la forte sensibilisation.

Tableau 5.52 : Nature de visites effectuées au niveau des domiciles

SOUSBRIGADE		. ZONEURBAINE					ZONERURALE					REGION
		BIRKELANE	KAFFRINE	KOUNGHEUL	MALEM	TOTAL	BIRKELANE	KAFFRINE	KOUNGHEUL	MALEM	TOTAL	
NOMBRE DE CONCESSIONS VISITEES		779	2 209	2 525	1 718	7231	772	1161	0	2291	4224	11455
NBRE DE VISITES DE CONCESSIONSEFFECTUEES		792	2 506	2 756	1 747	7801	838	1 164	0	2 337	4339	12140
Population des concessions visitées		4 745	18 171	32 339	17 760	73015	5 899	11 238	0	14 902	32039	105054
APPROVISIO	B PARTICULIER	779	1 808	1 949	1 622	6158	772	868	0	1 738	3378	9536

SOUSBRIGADE		. ZONEURBAINE					ZONERURALE					REGION
		BIRKELANE	KAFFRINE	KOUNGHEUL	MALEM	TOTAL	BIRKELANE	KAFFRINE	KOUNGHEUL	MALEM	TOTAL	
	B.FONTAINE	4	452	423	95	974	0	84	0	183	267	1241
	PUITS	0	0	99	1	100	0	12	0	6	18	118
	PUITS PROTEGES	0	0	50	0	50	0	7	0	1	8	58
	MINI FORAGES	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1
	AUTRES	0	0	0	4	4	0	0	0	3	3	7
CONSERVATION/STOCKAGE	fûts métalliques	0	12	214	0	226	0	26	0	0	26	252
	fûts plastiques à robinets	170	440	489	0	1099	83	128	0	105	316	1415
	canaris traditionnels	441	1 592	1 274	1 162	4469	514	997	0	1 835	3346	7815
	canaris / seau à robinet	0	0	226	0	226	0	0	0	102	102	328
	bassins	10	0	0	0	10	0	0	0	0	0	10
	réservoirs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	chambre à air	0	0	0	0	0						0
	réfrigérateur	119	208	442	121	890	72	12	0	0	84	974
	AUTRE	0	467	21	0	488	0	0	0	181	181	669
	NB CONCESS VISITEES OU EAU TRAITEE ET BIEN CONSERVEE	395	5 337	931	1 186	7849	645	1 084	0	1 084	2813	10662
EVACUATION DES EXCRETA	EGOUT	0	0	0	0	0						0
	FOSSES SEPTIQUES	2	7	0	0	9	0	0	6	217	223	232
	LATRINE AMELIOREE	193	214	478	497	1382	134	125	0	105	364	1746
	LATRINE TRADITION	81	383	719	996	2179	167	406	0	1 453	2026	4205
	FOSSES ETANCHES	596	1 342	1 250	152	3340	426	461	0	303	1190	4530
	SANS SYSTEME	7	90	61	63	221	57	164	0	333	554	775
NOMBREDEPUISARDS		10	2	582	2	596	2	0	0	0	2	598
NOMBREDEPOUBELLES		736	1 138	1 953	1 679	5506	716	0	0	1 043	1759	7265
NBRE DE POUBELLES REGLEMENTAIRES		314	110	1 457	231	2112	142	0	0	46	188	2300

Source : Brigade Régionale d'hygiène de Kaffrine, 2016

Différents types d'infractions ont été commises par les ménages de la région en 2016. L'absence de poubelles réglementaires est la principale infraction relevée lors des prospections domiciliaires. En effet, sept infractions sur dix (67%) résultent de l'absence de poubelles règlementaires. La seconde infraction du point de vue numérique à savoir le jet d'eaux usées, a été constaté 1136 fois. Les autres infractions sont constituées de dépôt d'ordures sur la voie publique, de défaut de balayage, d'évacuation non conforme ou à défaut, désherbage, etc.

Graphique 5.9 : Répartition des infractions commises lors des visites domiciliaires selon le type en 2016

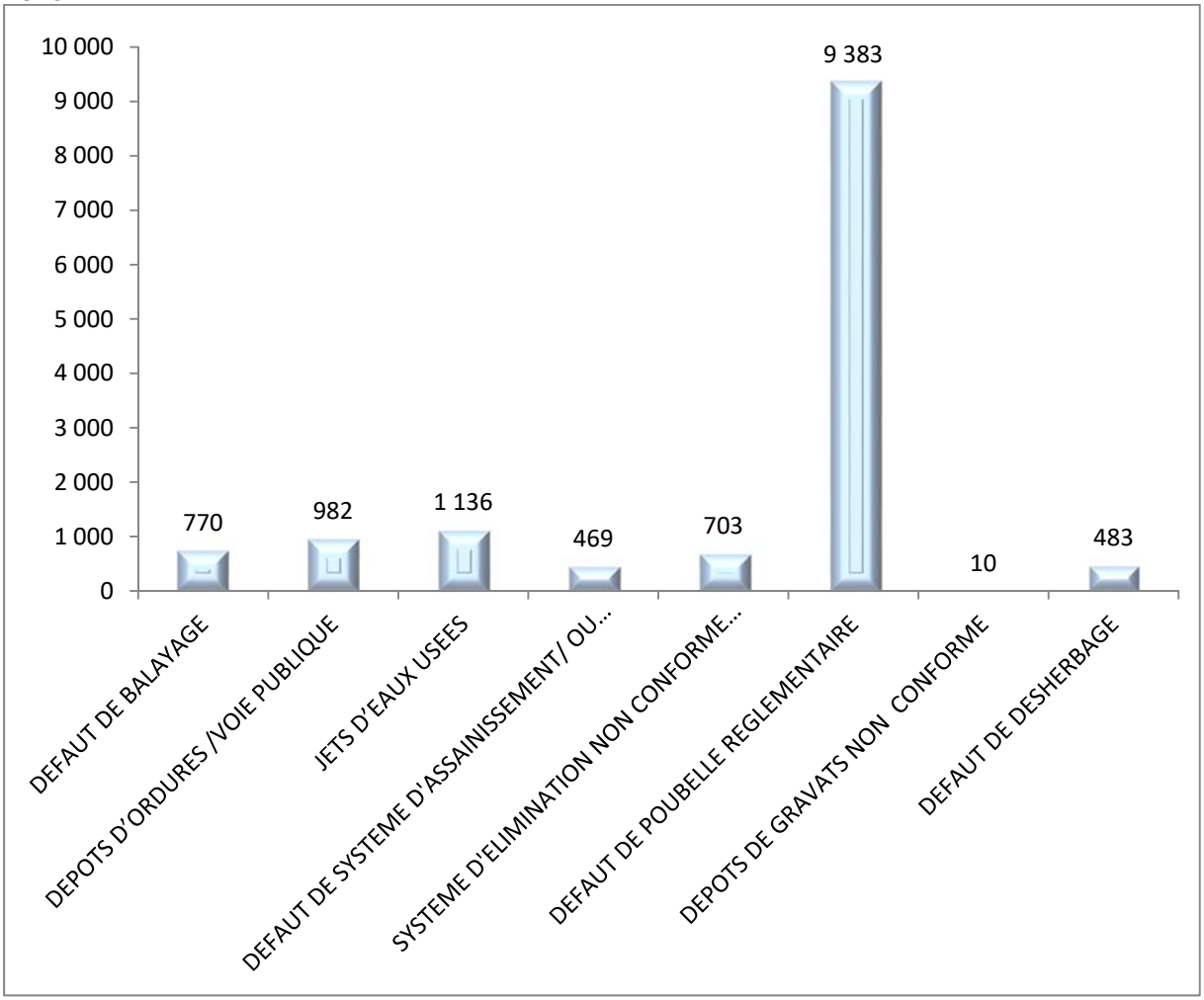

Source : Brigade Régionale d'hygiène de Kaffrine, 2016

Le manque d'infrastructures individuelles ou collectives d'assainissement peut expliquer la tendance de la population à utiliser la voie publique pour l'évacuation des eaux usées et des ordures ménagères. Puisque les infractions constatées résultant du dépôt d'ordures ou du jet d'eaux usées sur la voie publique sont respectivement de 982 et 1136 Néanmoins, il existe des infractions dont la cause n'est pas un manque d'ouvrage mais un manque de volonté de la part des fautifs. En effet, 483 infractions relevées sont liées à un défaut de désherbage, 770 à un défaut de balayage et 703 à un système d'élimination non conforme des matières usées liquides

Autrement dit, la propreté au niveau des maisons visitées n'est pas en grande partie assurée du fait de l'absence de gestion des déchets liquides et solides de la part des collectivités locales et l'inopérationnalité des comités d'hygiène et de salubrité.

En application de la loi portant Code de l'hygiène, la constatation et la sanction effective des infractions et le suivi de façon active des contrevenants sont devenus de

plus en plus des tâches systématiques. Cette stratégie a pour but d'enrayer définitivement certaines infractions liées à un mauvais comportement

Tableau 5.53 : Contrôle de salubrité des domiciles

DESIGNATION	BIRKELANE	KAFFRINE	KOUNGHEUL	MALEM	TOTAL
NBREDE CONVOCATIONS	215	563	930	182	1890
CONVOQUES RECUS	215	559	918	182	1874
NBREAVERTISSEMENTS	0	0	101	34	135
NBRE DE SOMMATIONS	13	61	268	65	407
NBRE INFRACTIONS ENRAYEES	581	451	???	778	1810
MONTANT DES AMENDES	276 000	1 207 000	1 486 500	162 000	3131500
NBREPVCONTRAVENTION	184	584	878	100	1746

.*Source : Brigade Régionale d'hygiène de Kaffrine, 2016*

Sur l'ensemble des transactions effectuées, les brigades d'hygiène de la région ont établi 1890 convocations et produit 1746 PV de contreventions soit3 131 500 FCFA versés au trésor public en 2016.

V.2.2. LES INSPECTIONS DES ERP

Le contrôle et la surveillance des établissements recevant du public fait partie des missions des agents d'hygiène, notamment la qualité des denrées vendues ou préparées. Ainsi, 6015 ERP ont été visités par les soldats de l'hygiène de la région en 2016 contre 6767 en 2015 soit une baisse de 11%.Seul le département de Kaffrine a enregistré une hausse de 9,95% des inspections d'ERP.

Tableau 5.54 : Evolution et répartition des inspections des ERP selon la nature et le département.

Nature ERP / Année	BIRKELANE	KAFFRINE	KOUNGHEUL	MALEM	REGION
2015	1462	1477	2526	1302	6767
2016	1376	1624	2238	789	6015
Variation en %	-5,9	9,9	-11,4	-39,4	-11,1

Source : Brigade Régionale d'hygiène de Kaffrine, 2016

Les boutiques constituent la première cible des agents des services d'hygiène. Sur les 6015 prospections, 1427 y sont faites soit 23,7%. Elles sont suivies par les restaurants, les gargotes et locaux assimilés qui représentent 17,0% des inspections d'ERP.

Tableau 5.55 : Nature des inspections des ERP

CATEGORIES	URBAIN					RURAL					REGION
	BIRK.	KAFF.	KOUNG.	MALEM	TOTAL	BIRK.	KAFF.	KOUNG.	MALEM	TOTAL	
BOUTIQUES	129	497	438	79	**1143**	88	123	37	36	**284**	**1427**
RESTAURANTS/CANTINES/GARGOTES/REFECTOIR	143	176	279	95	**693**	58	114	75	85	**332**	**1025**
CAFETARIATS/BARS/ BUVETTES/BISTROTS/ CAFE/TANGANA	52	56	42	10	**160**	18	27	11	14	**70**	**230**
DIBITERIES	20	25	44	12	**101**	2	22	8	22	**54**	**155**
BOULANGERIES	23	22	78	4	**127**	6	9	35	12	**62**	**189**
KIOSQUES PAIN	0	2	9	2	**13**						**13**
KIOSQUES A LAIT	1	2	13	4	**20**						**20**
BOUCHERIES, CHARCUTERIES	13	52	47	3	**115**	7	26	19	9	**61**	**176**
LOUMAS						2	8	4	8	**22**	**22**
ETABLISSEMENTS PRODUCTION EAU DE TABLE	0	0	2	3	**5**	0	0	1	0	**1**	**6**
AUBERGES	0	9	2	0							**0**
HOTELS	0	3	0	0	**3**	0	0	0	0	**0**	**3**
ATELERS MEUNIERS	29	24	50	5	**108**	21	0	4	2	**27**	**135**
FASTFOOD	0	0	1	0							**0**
EPICERIE	0	0	0	0	**0**	0	0	0	0	**0**	**0**
POISSONNERIE	0	15	1	0	**16**						**16**
USINES DE GLACES	0	0	0	0	**0**	0	0	0	0	**0**	**0**
USINES DETRANSFORMATION PRODUITS ALIMENTAIRES	0	0	0	0	**0**	0	0	0	0	**0**	**0**
AUTRES	631	203	363	134	**1331**	133	209	675	250	**1267**	**2598**
TOTAL	**1041**	**1086**	**1369**	**351**	**3835**	**335**	**538**	**869**	**438**	**2180**	**6015**

Source : Brigade Régionale d'hygiène de Kaffrine, 2016

Ainsi, le personnel de la Brigade d'Hygiène a effectué le contrôle dans 1427 boutiques, 1025 restaurants et locaux assimilés, 176 boucheries, 230 cafeterias et locaux assimilés ,155 dibiteries, 22 marchés et louma, etc.

Graphique 5.10 : Répartition des infractions commises lors des visites de contrôle de la salubrité des ERP selon le type en 2016

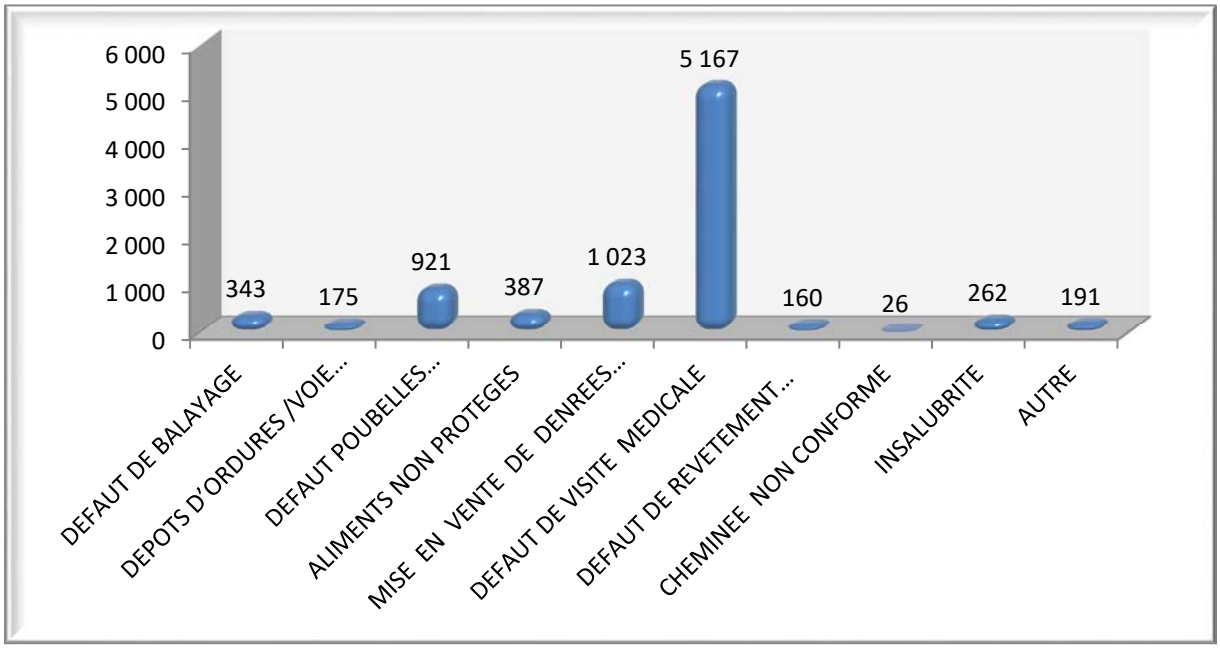

Source : Brigade Régionale d'hygiène de Kaffrine, 2016

Sur les 6015 ERP visitées, il a été constaté 8655 infractions. Les infractions concernant les ERP sont dominées par le défaut de certificat médical qui explique plus de 6 cas d'infraction sur dix (60%), la vente d'aliments avariés (12%), le défaut de poubelle conforme (11%).

Tableau 5.56 : Contrôle de salubrité des ERP

DESIGNATION	BIRKELANE	KAFFRINE	KOUNGHEUL	MALEM	TOTAL
NBRE CONVOCATIONS	273	1 245	592	91	2201
CONVOQUES RECUS	254	1 241	589	91	2175
NBRE AVERTISSEMENTS	0	20	22	29	71
NBRE SOMMATIONS	1	12	208	1	222
NBRE SAISIES	28	141	212	19	400
NBRE INFRACTIONS ENRAYEES	512	1 354	573	315	2754
MONTANT AMENDES	832 500	2 866 500	2 964 000	192 000	6855000
PV DE DESTRUCTION	0	8	6	11	25
NBREPVARRESTATION	0	2	0	0	2
NBREPVCONTRAVENTION	479	1 559	1 042	111	3191
NBR DE CITATIONDIRECTE	0	0	0	0	0
AUTRES PV (renseignement judiciaire, renseignement administratif, renseignement militaire)	0	7	1	0	8

Source : Brigade Régionale d'hygiène de Kaffrine, 2016

Dans ces activités d'inspections, les services d'hygiène de la région ont établi 2201 convocations et produit 3191 PV de contreventions soit6 855 000 FCFA versés au trésor public en 2016.

V.2.3. LES ACTIVITÉS D'IEC

Pour mettre en œuvre la politique de santé en matière d'hygiène, la BRH effectue aussi des séances de sensibilisation auprès des populations et ERP. Ainsi, des entretiens, causeries, spots radio, émissions ont été réalisés durant l'année 2016, ceci dans le but de fournir une hygiène sanitaire de base aux populations

Tableau 5.57 : Evolution et répartition des activités d'IEC menées selon la nature, par département

NATURE	BIRKELANE	KAFFRINE	KOUNGHEUL	MALEM	TOTAL
ENTRETIENS	1 967	4 318	19 652	4 084	30021
CAUSERIES	9	28	21	27	85
PROJECTION DE FILMS	0	0	0	0	0
RADIOS CHROCHETS	0	0	0	0	0
REUNIONS	0	9	15	5	29
FORA	0	0	0	0	0
EMISSION RADIO	0	0	5	0	5
PLAIDOYER	0	0	34	0	34
SPOTSRADIO	0	0	0	0	0
VAD	1 220	3 431	1 808	1 684	8143
CONFERENCE	0	0	0	0	0
AUTRES	0	1	0	2	3
2016	3 196	7 787	21 535	5 802	38 320
2015	6172	13425	12974	4203	36774
Variation en %	-48,2	-42,0	65,9	38,0	4,2

Source : Brigade Régionale d'hygiène de Kaffrine, 2016

Au total, 38 320 personnes ont été sensibilisées sur les bonnes pratiques d'hygiène en 2016 contre 36 774 en 2015 soit une hausse de 4,20%. La majorité des personnes touchées se trouvent dans le département de Kaffrine (13425). Koungheul est le deuxième département dont le plus de personnes ont été touchées avec 12974 personnes. Les départements de Birkelane et Malem Hodar ont respectivement 6172 et 4203personnesqui ont été sensibilisées.

V.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

V.3.1. ATOUTS ET POTENTIALITÉS

V.3.1.1. En matière de santé

- l'existence d'infrastructures sanitaires ;
- l'existence d'un personnel qualifié et d'un personnel d'appoint ;
- l'existence d'une Région Médicale fonctionnelle ;
- l'organisation des personnes handicapées en fédération régionale ;
- la disponibilité des partenaires ;
- l'accompagnement des collectivités locales et des services administratifs ;
- la diversité des Programmes, Projets et ONG.

V.3.1.2. En matière d'hygiène publique

- l'existence d'infrastructures sanitaires ;
- l'existence d'un personnel qualifié et d'un personnel d'appoint ;
- la disponibilité des partenaires ;
- la diversité des Programmes, Projets et ONG.
- la tenue de revues trimestrielles et semestrielles régionales des différents programmes prioritaires
- la multitude de partenaires qui interviennent dans la lutte contre la Malnutrition

V.3.2. CONTRAINTES

V.3.2.1. En matière de santé

- le déficit de personnel qualifié (sage-femme, médecins, chirurgien, pédiatre etc.) ;
- le faible nombre de PVIH placées sous antirétroviraux ;
- la faible prise en charge des personnes en situation d'handicap et des jeunes ;
- l'insuffisance en infrastructures et en équipements surtout dans les nouvelles communes et communautés rurales ;
- l'absence de médecins spécialistes dans la région (il n'y a qu'un seul gynécologue, un seul Pédiatre, un seul chirurgien)
- les centres de santé de Birkelane, Malem Hodar pas aux normes (abrités par des postes de santé)
- le centre de santé de Kaffrine qui est très vétuste
- le retrait de certains partenaires

- l'absence de banque de sang dans toute la région
- les ruptures fréquentes de médicaments essentiels et génériques
- l'exiguïté de certains postes de santé (Une dizaine de poste de santé est actuellement abritée par des cases de santé)
- le taux de séropositivité très élevée dans la région en 2016 dans la région
- la faiblesse du plateau technique de l'hôpital régional
- le taux de pénétration faible au niveau des mutuelles de santé

V.3.2.2. En matière d'hygiène publique

- le manque d'infrastructures des Sous Brigades d'Hygiène des 04 districts ;
- le manque d'infrastructures du Service Régional de l'Hygiène.
- Le manque d'infrastructures individuelles ou collectives d'assainissement

CONCLUSION

Les besoins en matière de santé dans la région comparés aux indicateurs nationaux et internationaux de l'OMS font état d'un gap énorme sur la disponibilité en médicaments traceurs, la proportion de cas de diarrhée traitée par le SRO /Zinc et le taux d'achèvement en CPN. Les infrastructures, les équipements et le personnel qualifié font cruellement défaut. Le programme national de lutte contre le paludisme, le programme élargi de vaccination ont enregistré une bonne performance qui se consolide d'année en année avec une diversification et une disponibilité des vaccins.

Concernant le sous-secteur de l'hygiène, les activités du Service d'hygiène de Kaffrine sont dominées par des prospections domiciliaires et des contrôles menés au niveau des établissements recevant du public. Ces opérations ont permis de déceler des manquements dont certains sont causés par la pauvreté, le manque de civisme ou l'ignorance de certaines catégories de la population. La gestion des déchets et eaux usées constitue un problème environnemental, dû à une absence d'organisation dans le suivi du système de gestion durable des ordures ménagères dans nos communes et villages. Des efforts doivent être faits à ce niveau pour prévenir les maladies diarrhéiques, les maladies infectieuses et parasitaires.

Fort de ce constat, les autorités centrales et locales doivent mutualiser d'avantage leurs efforts pour augmenter les structures d'accueil et le personnel de santé, améliorer le cadre de vie et faire la promotion de l'hygiène publique, trouver des mécanismes pour gérer les déchets solides et liquides.

Chapitre VI : ASSISTANCE

INTRODUCTION

Les axes majeurs de la politique d'action sociale sont axés sur l'assistance aux groupes vulnérables, notamment les personnes en situation de handicap, les enfants en situation difficile, les veuves sans soutien, les personnes âgées sans ressources ni soutien, les daaras, les personnes vivant avec le VIH, les sinistrés. L'Etat met en œuvre des actions visant à améliorer les conditions de vie de ces groupes vulnérables à travers ses structures déconcentrées, ses projets et programmes,

Selon les données de l'Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS II, 2011), 63,8% de la population régionale vivent en deçà du seuil de pauvreté d'où l'importance du Programme National de Bourse de Sécurité Familiale (PNBSF) qui est une réponse pertinente de la lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales. Pour prendre en charge les besoins et les préoccupations des ainés, l'Etat a initié le Projet d'Appui à la Promotion des Aînés (PAPA). Le plan de gratuité des soins (plan Sésame) vise à faciliter l'accès aux personnes âgées sur les structures sanitaires publiques (postes, centres de santé et hôpitaux). Dans le même sillage, une stratégie d'égalisation des chances, de réduction de la pauvreté et d'intégration sociale des personnes handicapées à travers le programme de Réadaptation à Base Communautaire (RBC) a été initiée par l'Etat du Sénégal.

La coordination et la mise en œuvre de la politique de l'action sociale dans la région sont assurées par le Service régional de l'action sociale (SRAS) qui s'appuie sur les structures de base en matière d'action sociale et de solidarité nationale. Le SRAS a pour mission de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et à la promotion économique et sociale des couches sociales défavorisées tout en veillant à l'application de la politique d'action sociale définie par les pouvoirs publics.

Quant au Groupement National des Sapeurs-Pompiers, il offre une gamme de secours de diverses natures comme la lutte contre les incendies, le secours et évacuation des eaux en cas d'inondation, le secours à victimes, l'assistance à personne, le transport corps sans vie et des opérations diverses.

Ce chapitre met en exergue les différentes formes d'assistance effectuées dans la région par le Service régional de l'action sociale et les interventions de la 33ème Compagnie du Groupement National des Sapeurs-Pompiers.

VI.1. ACTION SOCIALE

Le Service Régional et les Services départementaux de l'action sociale sont chargés de mettre en œuvre au niveau régional et départemental la politique de l'Etat en matière d'action sociale. A ce titre, ils sont chargés, entre autres, de promouvoir l'insertion socio-sanitaire et économique des groupes sociaux défavorisés, de veiller à la promotion et à la protection des personnes handicapées et des personnes âgées, de coordonner les programmes en matière d'action sociale, etc.

VI.1.1. LES SECOURS AUX PERSONNES NÉCESSITEUSES

Le SRAS joue un rôle important dans l'orientation et le conseil des demandeurs d'aide. En plus du rôle susmentionné, le SRAS reçoit les demandes formulées et effectue des consultations pour assurer une prise en charge correcte de ces personnes qui sont dans le besoin. Concernant la couverture maladie universelle en 2016, la situation des mutuelles de santé enregistre 108 694 bénéficiaires dont 46 186 bénéficiaires classiques et 62 508 bénéficiaires du programme de bourse de sécurité familiale enrôlés gratuitement. Le nombre de bénéficiaires de bourse de sécurité familiale est passé de 6 987 bénéficiaires en 2015 à 11 812 bénéficiaires en 2016.

Tableau 6.58 : Evolution du nombre de ménages ayant reçu de transfert entre 2015 et 2016

Indicateurs	Réalisations		Cibles	Variation en
	2015	2016	2016	%
Nombre de ménages ayant reçu des transferts	6 987	11 812	14 556	23,2
Nombre d'OPH bénéficiaires de financement pour projets économiques	4	4	4	0,0
Nombre d'élèves handicapés bénéficiaires d'appuis scolaires	39	83	39	-53,0
Nombre de jeunes handicapés placés en formation professionnelle	11	10	11	10,0
Nombre de personnes handicapées et familles bénéficiant de secours	20	20	20	0,0
Nombre de personnes handicapées ayant reçu la CEC	1428	915	2433	165,9
Nombre de personnes âgées bénéficiant de secours	30	30	30	0,0
Nombre de microprojets collectifs d'associations de personnes âgées financés	8	4	4	0,0
Nombre de talibés enrôlés dans les mutuelles	30	30	30	0,0
Nombre de talibés placés en apprentissage	10	20	10	-50,0

Source : Service Régional de l'Action Sociale, 2016

Les nombres d'élèves handicapés bénéficiaires d'appuis scolaires et de talibés placés en apprentissage ont largement dépassé la cible avec des bonds respectifs de 44 et de 10 personnes. Par contre, les nombres de jeunes handicapés placés en formation professionnelle et de personnes handicapées ayant reçu la carte d'égalité des chances ont enregistré des gaps respectifs de 1 et de 1518 personnes par rapport à la cible. La Carte d'Egalité des Chances (CEC) est créée par les autorités pour permettre à son titulaire selon l'importance de son handicap de bénéficier d'une gratuité partielle ou totale de soins dans les institutions médicales relevant de l'Etat, des collectivités locales et à prix réduit dans les services de santé privés. Concernant les nombres d'OPH bénéficiaires de financement pour projets économiques, de personnes handicapées et familles bénéficiant de secours, de personnes âgées bénéficiant de secours, de microprojets collectifs d'associations de personnes âgées financés et de talibés enrôlés dans les mutuelles ont nettement atteint leurs cibles.

VI.1.2. LES PROGRAMMES DE SECOURS

Dans le cadre du Programme National de Réadaptation à Base Communautaire (PNRBC) 17 292 000 franc Canot été déployés en 2016 afin d'aider à réaliser différentes actions dans beaucoup d'axes d'intervention.la part belle est revenue aux projets économiques avec un financement de dix millions de nos francs soit 57,8 % de la valeur totale du budget ; s'ensuivent les handicapés places en formation professionnelle avec un montant de financement de plus d'un million soit 12,8% budget.

Tableau 6.59 : Programme National de Réadaptation à Base Communautaire (PNRBC)

Axes d'intervention	Indicateurs	Nombre	Budget Exécuté
Projets Economiques	Nbre de projets économiques financés	04	10 000 000
Appuis scolaire	Nbre d'élèves handicapés bénéficiant de kits scolaires	83	1 928 000
Formation professionnelle	Nbre de jeunes handicapés placés en formation professionnelle	10	2 214 000
Socioculturelles	Nbre d'activités socio culturelles tenues (CRD + JMPH +CDD+ JMCB Journée albinisme)	02	1 150 000
Médicales	Nbre de PH bénéficiaires de soins médicaux		
Appareillage	Nbre d'appareils pour handicapés reçus	219	
Subventions	Nbre d'OPH bénéficiant de subventions	01	1 000 000
Secours	Nbre de handicapés et familles bénéficiant de secours	20	1 000 000
CEC	Nbre de cartes distribuées	915	

Source : Service Régional de l'Action Sociale, 2016

Dans cadre du Projet d'Appui à la Promotion des Ainés (PAPA), une enveloppe de 11 750 000 FCFA a été dégagée pour venir en aide aux personnes âgées soit une hausse de 67,85% par rapport à 2015 où le montant était estimé à 7 000 000 F CFA. La somme dégagée a servi à financer des projets de 30 personnes âgées à travers toute la région. Les 4 personnes âgées ciblées dans le département de Kaffrine ont reçu 10 000 000 FCFA soit 250 000 CFA par bénéficiaire.

Tableau 6.60 : Projet d'Appui à la Promotion des Ainés (PAPA),

Indicateurs	Nombre	Budget exécuté
Nbre de personnes âgées bénéficiaires de secours	30	1 500 000
Nbre de personnes âgées bénéficiaires d'appui médical		
Nbre de projets économiques financés	4	10 000 000
Nbre de subventions accordées	01	250 000

Source : Service Régional de l'Action Sociale, 2016

Dans le cadre du programme pour les enfants déshérités, 30 enfants ont reçus un appui médical pour un montant de 300 000 FCFA. En outre, une somme 550 000 FCFA a été consacrée pour la subvention des daaras soit 250 000 FCFA pour les daaras pilotes et 300 000 FCFA pour les daaras classiques.

Tableau 6.61 : Programme enfance déshéritée

Axes	Indicateurs	Nombre	Budget exécuté
Subvention daaras pilotes	Nbre de talibés enrôlés dans les mutuelles	30	300000
	Nbre de talibés placés en apprentissage	20	500 000
	Nbre de daaras bénéficiaires d'appui alimentaire	1	250 000
Formation professionnelle	Nbre de structures de formation professionnelle bénéficiaires de subvention	3	500 000
	Nbre de jeunes bénéficiaires de formation professionnelle	4	
Subvention Daaras classiques	Nbre de daaras et structures bénéficiaires de subvention	1	300 000
Veuves	Nbre d'association de veuves bénéficiaires de financement	2	1 000 000

Source : Service Régional de l'Action Sociale, 2016

Dans ce sillage, 04 enfants ont été placés en apprentissage contre 20en 2015 soit une régression de 400%. Cependant des structures de formation professionnelle (3) au total et des associations de veuve (2) ont reçu des subventions ; ce qui n'était pas le cas en 2015.

VI.2. SAPEURS POMPIERS

La 33ème Compagnie des sapeurs-pompiers qui couvre la région de Kaffrine et qui fait partie du Groupement d'Incendie et de Secours n°3, a une mission de secours et de protection de la population tant contre les incendies que les périls ou accidents de toute nature menaçant la sécurité publique.

VI.2.1. LES SORTIES

Le nombre total de sorties effectuées par le Groupement d'Incendie et de Secours n°3 de Kaffrine est de 319 en 2016 contre 245 en 2015, soit une hausse de 30,2%. L'essentiel des sorties effectuées sont de nature à secourir avec des victimes 106 cas contre 80 cas en 2015.

Graphique 6.11 : Répartition des sorties effectuées par la 33ème Compagnie de Kaffrine

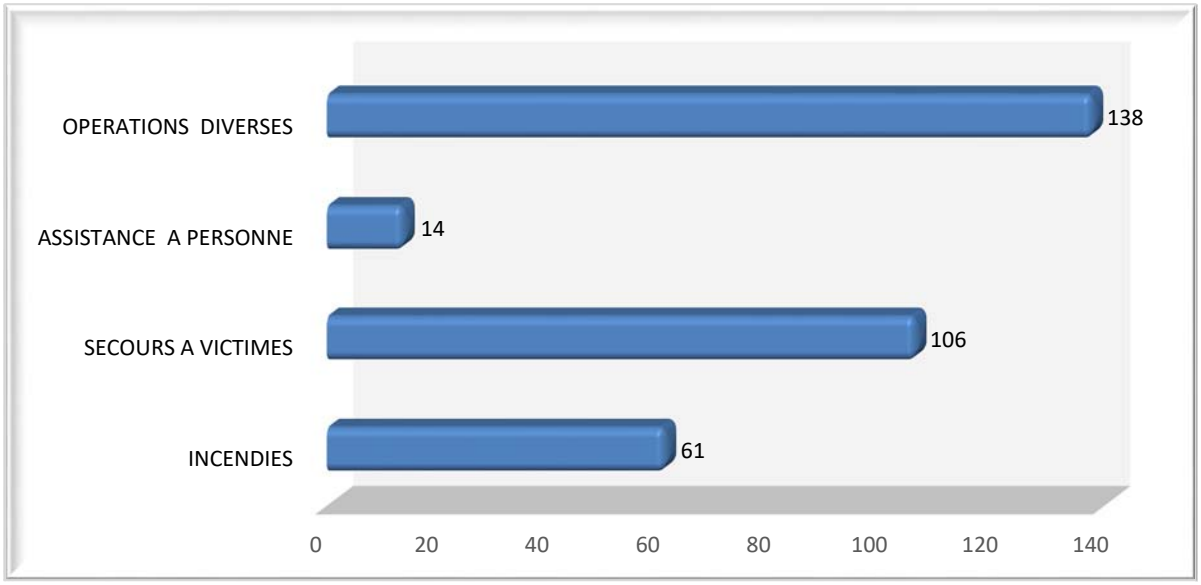

Source : 33ème Compagnie de Kaffrine du Groupement d'Incendie et de Secours n°3, 2016

Les sorties pour secours à victimes ou pour des opérations diverses sont aussi importantes en 2016 qu'en 2015 avec respectivement 33,2% et 43,3% des sorties. Les incendies et l'assistance à personnes représentent respectivement 19,1% et 4,4% des sorties de la 33ème Compagnie du Groupement d'Incendie et de Secours n°^{3} en 2016.

VI.2.2. LE SECOURS AUX VICTIMES

Le nombre des sorties pour des secours à victimes s'établi à 106 en 2016contre80 en 2015, soit une hausse de 32,5%. En effet 76,4%des sorties pour secours à victime sont motivées par des accidents de la circulation contre 23,6% pour les malades sur

la voie publique. Au total, 203 victimes ont été répertoriées à cause de ces accidents de circulation. Toutefois, les secours apportés par les éléments de la 33ème Compagnie ont permis de sauver 197 personnes. Hélas, 6 décès sont notés dans ces accidents de circulation.

VI.2.3. L'ASSISTANCE AUX PERSONNES

En 2016, les sorties pour assistance aux personnes effectuées par les sapeurs-pompiers se chiffrent à 14 victimes. Ces victimes secourues par des éléments de la 33ème Compagnie ont tous été sauvées Cependant la nature de ces sorties reste indéterminée par le groupement des sapeurs-pompiers

VI.2.4. LES SORTIES POUR OPÉRATIONS DIVERSES

Au total, 138 sorties pour des opérations diverses ont été effectuées par la 33ème Compagnie des Groupement des Sapeurs-pompiers en 2016 contre 65 en 2015, soit une hausse de 112,3%. Avec 63,8%, les services de sécurité constituent l'essentiel des sorties pour opérations diverses. En outre, la structure a effectué 18 sorties pour des opérations de récupération de corps sans vie sur la voie publique, 12 sorties pour des opérations d'assainissement ou de ravitaillement en eau et 1 pour faits d'animaux. Par ailleurs, 30 alertes motivées ont été enregistrés et aucune fausse alerte.

VI.2.5. .LA LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Au total, 61 sorties pour incendies ont été registrées par la 33ème Compagnie du Groupement d'Incendie et de Secours n°3 en 2016 contre 52 en 2015 soit une augmentation de 18%. Plus de cinq sorties pour incendies sur dix (52,4%) sont effectuées dans des habitations. Dans le même sillage, 8,2% et 4,9% des incendies enregistrées suite à la sortie des éléments de la 33ème Compagnie concernent respectivement des industries ou des feux de villages. Toutefois, 31,14% des sorties pour motif d'incendie sont destinées à d'autres endroits.

VI.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

VI.3.1. ATOUTS ET POTENTIALITÉS

VI.3.1.1. En matière d'action sociale

- l'existence d'une solidarité au niveau locale ;
- l'appui des partenaires.

VI.3.1.2. En matière de sapeurs-pompiers

- l'engagement des éléments de la compagnie des sapeurs-pompiers ;

VI.3.2. CONTRAINTES

VI.3.2.1. En matière d'action sociale

- le manque d'infrastructures du Service régional de l'Action Social ;
- le manque de moyens matériels du Service régional de l'Action Social.

VI.3.2.2. En matière de sapeurs-pompiers

- l'accès difficile aux zones d'intervention
- Manque de matériels.

CONCLUSION

D'après l'ESPS-II, 63,8% des habitants de la région vivent dans des ménages extrêmement pauvres et sont confrontés à des problèmes financiers d'accès aux Services Sociaux de Base. En plus des difficultés liées à la pauvreté que connaissent ces ménages, s'ajoutent celles liées aux catastrophes naturelles telles que les inondations et les feux de brousse, occasionnant des destructions de concessions. L'assistance, à travers les différentes formes d'aides apportées aux couches vulnérables et les secours aux personnes à la suite d'un choc causé par l'homme ou la nature, joue un rôle important pour améliorer les conditions de vie de la population, soulager les personnes démunies ou secourir celles qui sont en danger. Toutefois, pour une réduction significative de la pauvreté ou une plus grande efficacité dans les interventions, il est important d'augmenter les moyens financiers et logistiques des différentes structures qui interviennent dans le secteur.

Chapitre VII : JUSTICE

INTRODUCTION

Comme les deux autres pouvoirs (exécutif et législatif), la justice occupe une place centrale dans le dispositif constitutionnel en tant que vecteur de régulation sociale et économique. Le Sénégal fait de la modernisation de la justice un des objectifs fondamentaux de sa stratégie de développement. Ainsi, le Plan Sénégal Emergent notamment à son axe 3 (Gouvernance, Institution, Paix et Sécurité) vise à améliorer l'accès, la qualité et l'efficacité de la justice. Le système judiciaire du Sénégal est constitué de la Cour suprême, des cours d'appels, des cours d'assises, des tribunaux régionaux et des tribunaux départementaux. Le Sénégal compte aussi trente-huit (38) Etablissements Pénitentiaires répartis en 4 catégories :

- 2 Maisons d'Arrêt : Elles accueillent les inculpés, prévenus et accusés soumis à la détention provisoire, ainsi que les condamnés à l'emprisonnement de police et les contraignables qui sont détenus dans des quartiers distincts.
- 1 Maison de Correction : Elle accueille les condamnés à l'emprisonnement correctionnel d'une durée égale ou inférieure à un (01) an après le moment où la condamnation est devenue définitive.
- 3 Camp Pénal : Ils reçoivent les condamnés aux travaux forcés, à la détention criminelle et les condamnés à l'emprisonnement auxquels il reste à subir une peine d'une durée supérieure à un an ou plusieurs peines dont le total est supérieur à un an après condamnation définitive.
- 32 Maison d'Arrêt et de Correction : Un même établissement peut servir à la fois de Maison d'Arrêt et de Maison de Correction.

Des annexes aux Maisons d'Arrêt servant de Maisons de Correction peuvent être créées par arrêté du Ministre chargé de l'Administration Pénitentiaire. Les mineurs, les femmes, les militaires et les détenus politiques sont affectés dans des quartiers distincts de la Maison d'Arrêt ou de la Maison de Correction. Il est prévu des Etablissements Pénitentiaires susceptibles de dispenser un enseignement scolaire ou professionnel pour les condamnés dont la peine doit expirer avant qu'ils aient atteint l'âge de 28 ans (prisons écoles) et des locaux pénitentiaires appropriés des formations sanitaires du lieu de détention où sont hospitalisés les séniles ou inaptes au travail, les malades et les psychopathes (hospices).

Depuis son érection en région en 2008, Kaffrine ne s'est pas encore dotée de tribunal régional et compte un seul tribunal départemental ; celui de Kaffrine qui traite tous les dossiers de la région qui sont de sa compétence. Cette instance envoie les prévenus à la Maisons d'Arrêt et de Correction (MAC) de la région. Les prévenus sont classés en deux catégories : les détenus provisoires et les condamnés. En outre, la région dispose d'une seule structure de prise en charge des mineurs. Les affaires observées en justice pénale sont de quatre types :

- Affaires de simple police qui sont des contraventions de la police portées auprès des tribunaux.
- Affaires autres que de simple police qui sont des crimes et délits dont la justice est saisie pour les juger.
- Affaires à l'instruction : c'est le cas où un juge d'instruction est saisi pour mener l'enquête parce qu'à l'issue de l'enquête préliminaire on ne parvient pas à prendre une décision. C'est le cas des affaires complexes.
- Affaires jugées : c'est le cas où l'ensemble des éléments d'appréciation concernant une affaire sont réunis, le dossier ainsi constitué est transmis à la juridiction compétente qui donne le jugement.

Le présent chapitre fait l'analyse du secteur de la justice dans la région de Kaffrine en 2016 à travers la situation carcérale et l'éducation surveillée.

VII.1. SITUATION CARCERALE

L'administration pénitentiaire de la région de Kaffrine joue rôle important malgré le manque d'infrastructures puisqu'il y a une seule MAC pour toute la région.

VII.1.1. LA POPULATION CARCÉRALE

La population pénale (ou population carcérale) est composée de :

- **Ecroué :** personne prise en charge dans le registre de la Maison d'Arrêt et de Correction (MAC). C'est un condamné ou détenu provisoire.
- **Détenu provisoire :** C'est une personne placée sous mandat de dépôt (prévenu) qui n'est pas encore jugée.
- **Condamné :** personne n'ayant fait l'objet d'une décision de justice l'obligeant à purger une peine.

VII.1.1.1. Les écroués

Le tableau ci-après donne la situation de la population carcérale entre les années 2015 et 2016.

Tableau 7.62 : Répartition et évolution du nombre des écroués selon le sexe

Année	Homme	Femme	Total	% Hommes
2015	270	5	275	98,2
2016	179	2	181	98,9
Variation en %	-33,7	-60,0	-34,2	0,2

Source : Maison d'Arrêt et de Correction de Kaffrine, 2016

L'effectif des écroués de la MAC de Kaffrine s'est établi à 181 en 2016 contre 275 en 2015 soit un recul de 34,2%. Les statistiques des écroués en 2016 révèlent aussi que 98,9% sont de sexe masculin contre 98,2% en 2015 soit un rebond dei 0,2 point.

Graphique 7.12 : Répartition des écroués dans les prisons de la région selon la classe d'âges en 2016

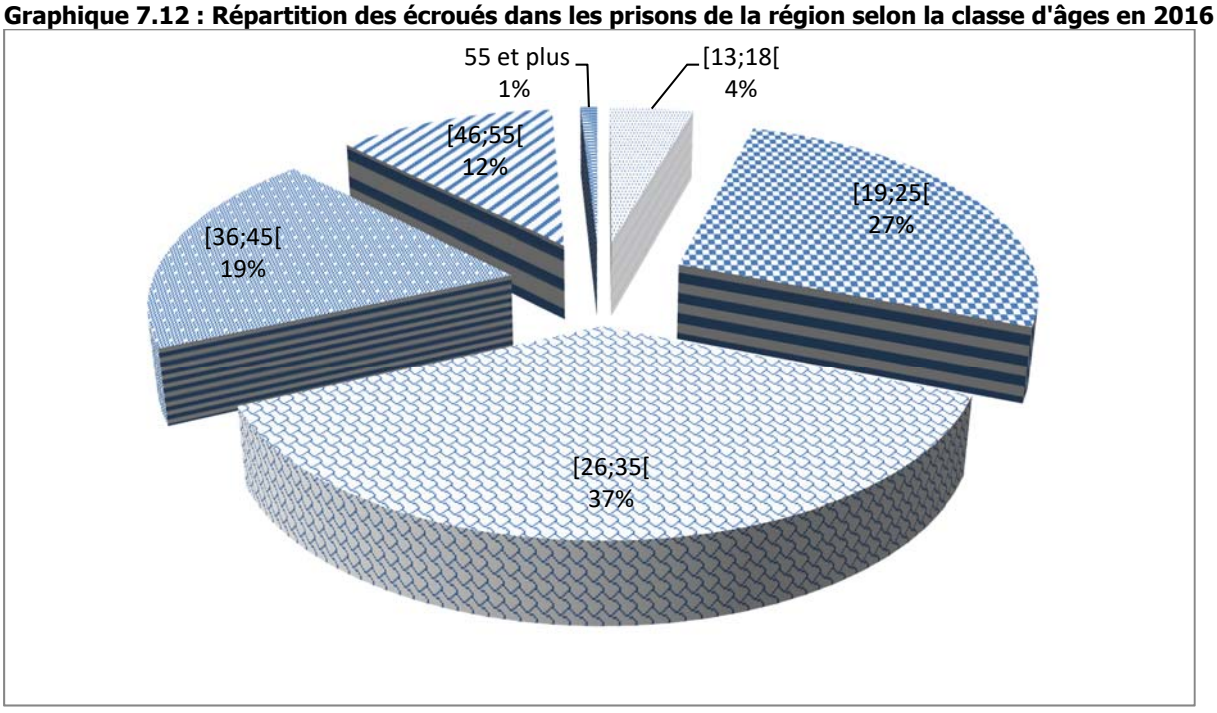

Source : Maison d'Arrêt et de Correction de Kaffrine, 2016

La répartition des écroués selon l'âge révèle la prédominance des jeunes. En effet, sept détenus sur dix (68,0%) ont un âge inferieur 36 ans. Avec 37%, les détenus d'âge compris entre 27 et 35 ans prédominent, ils sont suivis par ceux qui sont dans la tranche d'âge [19 ; 25 ans [(27%) ensuite viennent ceux de la tranche d'âge [35 ; 45 ans [(19%).

VII.1.1.2. Les détenus

Au total, 113 détenus provisoires ont été recensés à la MAC de Kaffrine. Par rapport à 2015, les détenus provisoires ont chuté de -31,9%. Selon le sexe, les hommes représentent 98,2%.

Tableau 7.63 : Répartition des détenus selon le sexe et le département en 2016

		Détenus provisoires								
Durée de la détention	Année	Sénégalais			Etrangers			Total		
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
1 à 30 jours	2015	162	1	163	3	0	3	165	1	166
	2016	110	2	112	1	0	1	111	2	113
	Variation en %	**-32,1**	**100,0**	**-31,3**	**-66,7**	**-**	**-66,7**	**-32,7**	**100,0**	**-31,9**
		Condamnés								
15 jours à 1 an	2015	66	3	69	1	0	1	67	3	70
	2016	21	0	21	0	0	0	21	0	21
	Variation en %	**-68,2**	**-100,0**	**-69,6**	**-100,0**	**-**	**-100,0**	**-68,7**	**-100,0**	**-70,0**
1 à 2 ans	2015	34	1	35	2	0	2	36	1	37
	2016	39	0	39	8	0	8	47	0	47
	Variation en %	**14,7**	**-100,0**	**11,4**	**300,0**	**-**	**300,0**	**30,6**	**-100,0**	**27,0**
2 à 4 ans	2015	1	0	1	0	0	0	1	0	1
	2016	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Variation en %	**-100,0**	**-**	**-100,0**	**-**	**-**	**-**	**-100,0**	**-**	**-100,0**
4 à 5 ans	2015	0	0	0	1	0	1	1		1
	2016	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Variation en %	**-**	**-**	**-**	**-100,0**	**-**	**-100,0**	**-100,0**	**-**	**-100,0**
Total Condamnés	2015	101	4	105	4	0	4	105	4	109
	2016	60	0	60	8	0	8	68	0	68
	Variation en %	**-40,6**	**-100,0**	**-42,9**	**100,0**	**-**	**100,0**	**-35,2**	**-100,0**	**-37,6**

Source : Maison d'Arrêt et de Correction de Kaffrine, 2016

Les statistiques révèlent que l'ensemble des détenus provisoires ont passé de 1 à 30 jours dans la MAC de Kaffrine. Ainsi, les durées de détention provisoire sont relativement courtes dans la MAC de Kaffrine comparée à la situation des autres prisons du pays où les durées de détention provisoire peuvent aller jusqu'à 6 ans (cf. Situation Economique et Sociale nationale de 2011).

Concernant les condamnés, une peine d'emprisonnement de 15 jours à 1 an a été prononcée pour 21 détenus, 1 à 2 ans pour 47 détenus. Ainsi tous les condamnés

doivent purger des peines inférieures ou égales à 2 ans. Ces peines d'emprisonnement relativement courtes peuvent être expliquées par les natures des infractions commises.

Tableau 7.64 : Répartition des détenus selon la nature des infractions et le sexe

Nature des infractions	2015			2016			Variation en %		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Coups et blessures volontaire	36	1	37	63	1	64	75,0	0,0	73,0
Vol et tentative	80	0	80	32	0	32	-60,0	-	-60,0
Recel	14	0	14	12	0	12	-14,3	-	-14,3
Détention, trafic, usage de chanvre indien	13	0	13	0	0	0	-100,0	-	-100,0
Violence, voies de faites	7	0	7	0	0	0	-100,0	-	-100,0
Escroquerie, abus, faux et usage de faux	1	0	1				-100,0	-	-100,0
Vagabondage, vérification d'identité	3	0	3	2	0	2	-33,3	-	-33,3
exploitation de produits forestiers	11	0	11	0	0	0	-100,0	-	-100,0
Infraction débits de boisson	0	0	0	0	0	0	-	-	-
Autres	0	0	0	2	1	3	-	-	-
Total	165	1	166	111	2	113	-32,7	100,0	-31,9

Source : Maison d'Arrêt et de Correction de Kaffrine, 2016

Avec une baisse de 60,0%, les vols et tentatives sont passés de 80 en 2015 à 32 en 2016. Ils constituent la deuxième principale infraction commise en 2016 avec 28,3% des infractions totales derrière les coups et blessures volontaires (56,6%). Globalement, par rapport à 2015, les infractions ont connues une baisse de 31,9%. La dite baisse est due au repli de tous types d'infractions à l'exception des coups et blessures volontaires qui se sont accrus de 73,0%.

VII.1.2. PRISE EN CHARGE DES DÉTENUES

Les données de 2016 n'étant pas disponibles, l'analyse va porter sur l'année 2015. Le tableau qui suit met en exergue la prise en charge des détenus à la MAC de Kaffrine entre 2014 et 2015.

Tableau 7.65 : Prise en charge des détenus entre 2014 et 2015

Indicateurs	Année 2014	Année 2015	Variation %
Montant de l'allocation/détenu/jour (en F CFA)	655	721	10,1
Montant de l'allocation/enfant/jour (en F CFA)	655	721	10,1

Ratio agents pénitentiaires/détenus	1/6	1/8	2 détenus supplémentaires /agent

Source : Maison d'Arrêt et de Correction de Kaffrine, 2015

Il ressort de ce tableau que le montant alloué à un détenu par jour a augmenté en passant de 655 F CFA en 2014 à 720 F CFA en 2015 soit une hausse de 10,1%. Le ratio agent pénitentiaire par détenu est passé d'un agent pour 6 détenus en 2014 à un agent pour 8 détenus en 2015 soit 2 détenus supplémentaires par agent. L'augmentation du nombre de détenu (157 en 2014 contre 166 en 2015) est l'origine de la détérioration de ce ratio.

VII.1.3. LES SORTIES

Les sorties concernent les personnes qui étaient dans les liens de la détention et qui ne font plus partie de la population carcérale parce que libérées. Cette liberté peut être obtenue par voie légale, illégale c'est-à-dire une évasion ou naturelle (décès du prévenu en prison). Pour le cas de Kaffrine, tous les prévenus libérés en 2016 le sont dans un cadre légal (expiration de peine, liberté provisoire, sursis, acquittement relaxe et grâce). En 2016, 163 dont 161 hommes et 2 femmes ont recouvré leur liberté.

Tableau 7.66 : Evolution des effectifs des détenus sortis selon le motif par circonscription administrative

Année	Motifs de sortie						Total
	Expiration de peine	Liberté provisoire	Sursis	Acquittement et relaxe	Grace	Décès	Effectifs
2014	112	4	36	3	44	0	199
2015	97	5	9	5	25	0	141
2016	58	0	50	14	41	0	163
Variation en %	-40,2	-100,0	455,6	180,0	64,0	0,0	15,6

Source : Maison d'Arrêt et de Correction de Kaffrine, 2016

Le nombre de détenus sortis de prison a connu une hausse par rapport à 2015. En effet 141 détenus ont recouvrés la liberté en 2015 contre 163 en 2016 soit un rebond de 15,6%. Au total, 35,6% des sorties l'ont été par ce que les concernés ont purgé complètement leur peine. Toutefois, 25,2% ont bénéfices d'une grâce, 30,7% de sursis, 8,6% d'acquittement et relaxe.

VII.2. EDUCATION SURVEILLEE

La Direction de l'Education Surveillée et de la Protection Sociale (DESPS) est un service public de protection judiciaire à vocation éducative et sociale. Elle est chargée de la prévention, de la protection, de la stabilisation, de l'accompagnement et de la réinsertion sociale des enfants en conflit avec la loi et des enfants en danger. Elle est composée de services centraux et de services extérieurs. Les services centraux jouent un rôle clé dans le dispositif de fonctionnement. Ils sont chargés de la conception, de l'orientation de la politique éducative, du suivi et de la coordination des différentes activités développées par les services extérieurs.

VII.2.1. ENFANTS EN CONFLIT AVEC LA LOI ET ENFANTS EN DANGER

L'AEMO intervient beaucoup dans le suivi et la réinsertion sociale des enfants ayant déjà commis un délit ou en danger. Au total, le nombre d'enfants enregistré par les services de l'AEMO a passé de 15 en 2015 à 20 en 2016 soit une hausse de 33,3%.

Tableau 7.67 : Evolution des effectifs pris en charge dans les structures d'éducation surveillée selon la catégorie et le sexe, par circonscription administrative

Année	Enfants en conflits avec la loi			Enfants en dangers			Total		
	G.	F.	Ens.	G.	F.	Ens.	G.	F.	Ens.
2015	7	0	7	7	1	8	14	1	15
2016	7	0	7	8	5	13	15	5	20
Variation en %	0,0	nd	0,0	14,3	400,0	62,5	7,1	400,0	33,3

Source : Action Educative en milieu Ouvert de Kaffrine, 2016

Selon le sexe, l'effectif des garçons a augmenté de 7,1% contre 400,0% pour les filles. Toutefois, les garçons restent plus nombreux que les filles.

VII.2.2. LES INFRACTIONS COMMISES PAR LES MINEURS

La zone n'est pas propice à une délinquance très manifeste s'expliquant notamment par des réalités socioculturelles différentes d'autres zones, émanant de la structuration du cadre socio-familial et du système de régulation social.

Tableau 7.68 : La nature des infractions

Nature des infractions	Filles	Garçons	Total
Vol simple	00	02	02
Vol en réunion	00	03	03
Coups mortels	00	01	01

Viol	00	01	01
Total	**00**	**07**	**07**

Source : Action Educative en milieu Ouvert de Kaffrine, 2016

Les infractions commises par les mineurs varient du vol simple (2) au meurtre (1), en passant par le vol en réunion (3) et le viol 1. Nous notons que les auteurs sont tous des garçons.

VII.3. DIAGNOSTIC DES SOUS-SECTEURS

VII.3.1. ATOUTS

- l'engagement des éléments de l'administration de la région.
- l'existence de partenaires qui s'activent dans le domaine.

VII.3.2. CONTRAINTES

- Manque de structures d'accueil (une seule MAC pour toute la région) ;
- Faiblesse du budget allouée à la MAC pour prendre en charge l'alimentation des détenus ;
- Pas encore de tribunal région pour Kaffrine.
- Manque de structure d'accueil (une seule structure pour toute la région) ;
- Manque de personnel d'encadrement.

CONCLUSION

Malgré la mise en œuvre de plusieurs projets de modernisation, les dysfonctionnements de la justice persistent en raison d'un déficit d'infrastructures, de moyens financiers, matériels et humains. Depuis son érection en 2008, la région de Kaffrine ne s'est pas encore dotée de tribunal régional et compte un seul tribunal départemental. Toutefois, aucune lenteur n'est notée dans le traitement des dossiers judiciaires. Les détenus sont écroués au niveau de la seule Maison d'Arrêt et de Correction de Kaffrine. On note par ailleurs que les délits les plus fréquents sont le vol et tentative de vol et les coups et blessures volontaires. Pour les mineurs, 7 enfants en conflits avec la loi et 13 enfants en danger ont été enregistrés par les services de l'AEMO durant l'année 2016. Compte tenu de l'importance de ces structures pour la stabilité du climat social, il nécessaire d'augmenter les infrastructures et les moyens y afférents (matériels et humains).

Chapitre VIII : EAU ET ASSAINISSEMENT

INTRODUCTION

L'accès global et régulier des populations à l'eau potable et à l'assainissement entraîne immédiatement des conséquences positives sur la santé des populations, de même que sur la pauvreté. L'assainissement est une démarche visant à améliorer la situation sanitaire globale de l'environnement dans ses différents composants. Il comprend la collecte, le traitement et l'évacuation des déchets liquides, des déchets solides et des excréments. Les dangers issus d'un mauvais assainissement sont multifactoriels, pouvant être à la fois physique, microbiologique, biologique ou encore chimique. Les déchets, ce qui inclut les excréta d'origine humaine et animale, les déchets résiduels ou encore les eaux usées, peuvent causer des problèmes de santé majeurs. Fort de ce constat, des objectifs communs à atteindre ont été fixés au niveau international dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) avec comme ambition de réduire de moitié, avant 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable ni à des services d'assainissement de base. Plusieurs personnes n'ayant toujours pas accès à l'eau potable et à l'assainissement, des objectifs post-OMD, ont été fixés dans cadre des Objectifs de Développement Durable (ODD). Dans le cadre du Plan Sénégal Emergent (PSE) l'échéance du Programme d'Eau Potable et d'Assainissement pour le Millénaire (PEPAM)a été prolongée avec les objectifs suivants: atteindre 100% en milieu urbain et 98% en milieu rural en 2017, pour l'eau potable et atteindre un taux d'accès des ménages à des systèmes améliorés d'assainissement de 85% dès 2017 en milieu urbain et de 70% dès 2017 en milieu rural.

A l''instar du reste du pays, des résultats encourageants ont été obtenus dans la région de Kaffrine quant à l'accès à l'eau potable aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Cependant, dans le sous-secteur de l'assainissement, en dépit des efforts fournis par l'Etat et ses partenaires, la situation reste encore loin des objectifs fixés dans le cadre des OMD.

Le présent chapitre est articulé autour de trois points. Le premier point est axé sur la situation de l'eau, le deuxième sur la situation de l'assainissement et le troisième sur le diagnostic des deux sous-secteurs.

VIII.1. L'HYDRAULIQUE

En dehors des communes de Kaffrine et de Koungheul dont la gestion de l'eau est assurée par la SDE, c'est la Division Régionale de l'Hydraulique Rurale (DRHR) qui se charge de ce secteur pour le reste de la région. La Division est épaulée par les Brigades de Puits et Forages qui sont au nombre de quatre.

VIII.1.1. LES SERVICES TECHNIQUES ET LES AUTRES INTERVENANTS

VIII.1.1.1. Les services techniques

La production et la distribution de l'eau potable en zone urbaine de même que la facturation et le recouvrement sont coordonnés par la Direction Régionale de la Sénégalaise Des Eaux (SDE) de Kaolack. La Direction Régionale est représentée au niveau régional par deux agences (celles de Kaffrine et de Koungheul).

L'hydraulique rurale est du ressort de la Division Régionale de l'Hydraulique Rurale. La DRHR est chargée d'effectuer les grosses réparations hydrauliques dans la région. La division est divisée en quatre Brigades de Puits et Forages (BPF) à raison d'une Brigade par département. Les Brigades sont chargées des petites réparations au niveau des forages, du suivi des eaux de surface et des eaux souterraines et de l'encadrement des Associations des Usagers des Forages (ASUFOR).

VIII.1.1.2. Les autres intervenants

A côté des services déconcentrés de l'Etat, des partenaires techniques et financiers interviennent dans la région dans le domaine de l'hydraulique. Ainsi, le Projet de Bassins de Rétention et de Valorisation des Forages(BARVAFOR), l'Organisation Non Gouvernementale (ONG) Word Vision, le Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire (PASA/Lou-Ma-Kaf), l'organisation caritative catholique CARITAS font partie des partenaires qui interviennent dans la région dans le secteur de l'hydraulique.

VIII.1.2. LES RESSOURCES EN EAU

VIII.1.2.1. Les eaux de surface

Le réseau hydrographique de la région est caractérisé par deux principaux cours d'eau, que sont :

- le prolongement nord du «Saloum», cours d'eau salé pérenne qui s'étend sur

une partie du département de Birkelane ;

- le Baobolong, défluent du fleuve Gambie, qui s'assèche dans sa partie aval en milieu de saison sèche. Douces en saison des pluies, les eaux deviennent saumâtres à salées en saison sèche. La vallée du Baobolong traverse la région du sud-ouest vers l'est et s'étend jusqu'à Maka Yop sur une longueur de 150 km environ.

VIII.1.2.2. Les eaux souterraines

Les nappes d'eau souterraines de la région de Kaffrine sont localisées dans les formations géologiques suivantes : le Continental Terminal, l'Eocène (Lutétien inférieur), le Paléocène et le Maastrichtien.

- La nappe du Continental Terminal est captée par les forages à une profondeur variant entre de 20 m à 80 m selon qu'on soit au sud ou au nord de la région. Cette nappe peut être atteinte par des puits à des profondeurs de 5 à 15 m au niveau des bas-fonds. C'est la nappe la plus exploitée dans la région pour l'approvisionnement en eau potable des populations et du cheptel. Son potentiel exploitable est estimé à près de 450.000 m3 par jour au niveau national (il n'existe pas de données précises au niveau régional) ; et les débits d'exploitation se chiffrent à 50 000 m3 par jour.
- La nappe de l'Oligo-Miocène, avec un potentiel estimé à 105 000 m3 par jour, est rencontrée en général entre 70 m à 120 m de profondeur. Cette nappe est presque en continuité avec celle du Continental Terminal.
- Les nappes semi-profondes de l'Eocène (Lutétien inférieur) et du Paléocène sont captées par certains puits à des profondeurs comprises entre 100 et 160 mètres, selon les endroits. Son potentiel entre Kaffrine et Tambacounda est estimé à 115 000 m3/jour.
- La nappe des sables du Maestrichtien est la plus profonde. Elle est captée par les forages à grand débit, à des profondeurs situées entre 250 et 450 mètres.

VIII.1.3. L'ACCÈS À L'EAU

VIII.1.3.1. En milieu urbain

Le réseau total de distribution de l'eau dans la zone urbaine de la région de Kaffrine s'étend sur 119 404 km. Selon la commune, la longueur du réseau de la commune de Kaffrine s'est établie à 74 574 km soit 62,5% contre 44 830 km pour la commune de Koungheul.

Tableau 8.69 : Evolution de la situation de l'hydraulique urbaine, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Années	Production (m 3)	Consommation (m 3)
Kaffrine	2015	867 060	694 212
	2016	731 288	723 768
	Variation en %	-15,7	4,3
Koungheul	2015	381 906	386 020
	2016	415 987	406 920
	Variation en %	8,9	5,4
Régions	2015	1 248 966	1 080 232
	2016	1 147 275	1 130 688
	Variation en %	-8,1	4,7

Source : Division Régionale de la SDE de Kaolack, 2016

En 2016, au niveau de la région, 1 147 275 m3 d'eau ont été produits par la SDE soit une baisse de 8,1% par rapport à 2015où elle s'était établie à 1 248 966 m3. Selon la commune, la baisse a été notée au niveau de Kaffrine (-15,7%). Entre 2015 et 2016, la consommation d'eau potable en zone urbaine est passée de 1 080232 m3 à 1 130 688 m3, soit un accroissement de 4,7%. En outre, la production dépasse la consommation ce qui témoigne d'une bonne couverture en eau potable en zone urbaine. En 2016, le nombre d'abonnés à la SDE à travers les deux communes que sont Kaffrine et Koungheul se chiffre à 5597contre 5 385 en 2015 soit une hausse de 3,9%. Plus de la moitié d'entre eux se trouvent dans la commune de Kaffrine (3481 abonnés) soit 62,2 % alors que les 2116 restants sont à Koungheul.

Tableau 8.70 : Répartition et évolution du nombre d'abonnés et de la consommation d'eau potable en milieu urbain selon le type d'abonnés, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Type d'abonnés						Total	
		Affaires		Officiels		Privés			
		Nb abonnés	Cons. (en m^3)	Nb abonnés	Cons. (en m^3)	Nb abonnés	Cons. (en m^3)	Nb abonnés	Cons. (en m^3)
Kaffrine	**2015**	83	106791	89	62539	3128	524882	3300	694212
	2016	82	86265	90	78922	3309	558581	3481	723768
	Variation %	-1,2	-19,2	1,1	26,2	5,8	6,4	5,5	4,3
Koungheul	**2015**	53	24256	42	21706	1990	340058	2085	386020
	2016	55	26010	44	26346	2017	354564	2116	406920
	Variation %	3,8	7,2	4,8	21,4	1,4	4,3	1,5	5,4
Région	**2015**	136	131047	131	84245	5118	864940	5385	1080232
	2016	137	112275	134	105268	5326	913145	5597	1130688
	Variation %	0,7	-14,3	2,3	25,0	4,1	5,6	3,9	4,7

Source : Division Régionale de la SDE de Kaolack, 2016

En 2016, les volumes d'eau potable facturés à l'administration de la région ont atteint 105268 m3 contre 84245 m3 en 2015 soit un accroissement de 25 % ; ce qui

représente une moyenne de consommation de 288,4 m3 par jour contre 230,8 m3 par jour en 2015. Cette situation peut être expliquée par la hausse du nombre d'abonnés officiels (2,3%) par rapport à 2015.

Dans le même sillage, l'effectif du type d'abonnés (privés) a augmenté de 4,1% et celui du type d'abonnés (officiels) de 0,7%. Les consommations des privés ont enregistrés une hausse de 5,6% tandis que celles des abonnés (affaires) ont régressé de 14,3% par rapport à l'année 2015. Les privés sont les plus gros consommateurs d'eau potable avec 80,8% de la consommation totale enregistrée en 2016. Les quantités consommées par les autres types d'abonnés restants représentent 19,3% dont 9,9% pour les affaires et 9,3% pour les officiels.

VIII.1.3.2. En milieu rural

.Le nombre de forages a considérablement augmenté dans la région de Kaffrine entre 2015 et 2016. Ainsi, le nombre de forages a progressé de 6,5% passant de 153 à 163 forages. Le taux d'accès global fixé par les OMD est atteint globalement dans la région de Kaffrine, cependant dans le département de Malem Hodar ce taux reste encore légèrement en dessous de 82%. Il en est de même pour l'accès par adduction d'eau potable ; mais on constate que les départements de Koungheul et Malem Hodar n'ont pas encore atteint la cible.

Tableau 8.71 : Le taux d'accès à l'eau potable en 2016

DEPARTEMENT	Accès global en %	Accès AEP en %	Desserte en %	Accès BP en %
BIRKELANE	99,9	98,8	98,3	38,7
KAFFRINE	98,8	97,4	83,8	31,4
KOUNGHEUL	85,6	64,8	68,7	10,8
MALEM HODDAR	81,9	74,7	66,9	5,7
REGION	**92,2**	**84,3**	**79,4**	**22,4**

Source : Division Régionale de l'Hydraulique Rurale de Kaffrine, 2016

Pour ce qui concerne la desserte et l'accès à l'eau par branchement privé, ce taux reste encore faible pour la région. Ainsi, le taux de la desserte et de l'accès par branchement privé doit être amélioré en mettant l'accent sur les extensions et la densification du réseau d'eau potable mais également les branchements sociaux. Avec les programmes en cours notamment le PUDC, le programme BAD, le PASEPAR, le Programme Chine, le taux d'accès dans la région de Kaffrine va certainement connaitre une nette amélioration d'ici quelques années.

VIII.1.4. LA QUALITÉ DE L'EAU

La qualité de l'eau est bonne dans région de Kaffrine. Toutefois, il y a des localités dans le département de Birkelane où l'eau des forages est saumâtre. En outre, le sel touche une bonne partie de la nappe phréatique dudit département. Il existe aussi des localités du département de Kaffrine où l'eau n'est pas de bonne qualité. Dans le département de Koungheul des problèmes de fer sont détectés et c'est la raison pour laquelle la Société Nationale des Eaux du Sénégal (SONES) veut mettre en place une usine de traitement qui va abaisser le taux de ces trois éléments à savoir le fluor, le chlorure et le sodium. Ce projet couvre trois zones (Fatick, Kaolack, Koungheul) pour des investissements de l'ordre de 9 milliards de francs F CFA.

VIII.2. L'ASSAINISSEMENT

Le défi de l'accès à l'assainissement reste une problématique régionale. La couverture à l'assainissement reste très faible dans la région d'où l'importance d'augmenter les financements alloués au secteur. Les efforts de l'Etat centrale, des collectivités locales et des partenaires techniques et financiers ne manquerons pas de relever ce défi.

VIII.2.1. LES SERVICES TECHNIQUES, AUTRES INTERVENANTS ET INFRASTRUCTURES

VIII.2.1.1. Les services techniques

A l'instar des autres secteurs socioéconomiques, la région de Kaffrine dispose d'un service déconcentré de l'Etat qui charge du domaine de l'assainissement. Le Service Régional d'Assainissement est chargé de coordonner, de superviser et mettre en œuvre les projets et programmes de l'Etat dans le secteur de l'assainissement.

VIII.2.1.2. Les autres intervenants

A travers les programmes PEPAM BA et PEPAM BAD II, l'Etat a fait des réalisations dans la région dans le domaine de l'assainissement. L'Union Européenne (UE) en partenariat avec la mairie de Koungheul, a mis en place le Programme d'Amélioration du Service public d'Assainissement de la commune de Koungheul (PASAK). Ledit projet se donne comme objectif de réduire durablement les nuisances et pollutions dues à la mauvaise gestion des ordures ménagères et de la défécation à l'air libre par le renforcement des capacités et des moyens des acteurs.

Programme SAHEL VERT de Gainthe Pathé (département de Kaffrine) soutient le développement des Communes rurales à travers des actions sociales (accès à l'eau et l'assainissement, etc.).

Sur financement de l'Agence Française de Développement (AFD), le projet ALADIN (Acteurs Locaux de l'Assainissement de la gestion des Déchets) visent la pérennisation des mécanismes locaux de diffusion et des pratiques de l'assainissement de base.

VIII.2.1.3. Les infrastructures

En zone urbaine, en dehors des réseaux de drainage des eaux de ruissellement des marchés de Kaffrine et de Koungheul, la région ne dispose pas d'infrastructures d'assainissement. En milieu rural, Dans le cadre du programme PEPAM BA, 826 latrines familiales de type VIP ont été réalisées au niveau des zones de Kathiote, Birkelane et Ndiognick. Près de 9000 latrines familiales de type TCM sont disséminées sur tout le territoire régional dans le cadre du programme PEPAM BAD II en 2012. En 2013, le nombre de latrines de types VIP s'élève à 682 et celui des latrines de types TMC à 3000. Dans le même sillage, des édicules publics ont été réalisés dans des écoles et structures sanitaires.

VIII.2.2. L'ACCÈS

L'assainissement collectif est vraiment le parent pauvre du sous-secteur. Au niveau des chefs-lieux de communes, le réseau d'eaux usées et d'eaux pluviales existant se résume à quelques centaines de mètres constitués surtout de caniveaux envahis par les déchets solides. Dans la zone rurale, ces réseaux n'existent toujours pas, malgré le boom démographique, entrainant des besoins encore plus importants. Par ailleurs, aucune commune ne dispose d'un Plan Directeur d'Assainissement.

VIII.2.2.1. En milieu urbain

La région de Kaffrine se caractérise par l'absence de système d'assainissement urbain. En dehors des réseaux de drainage des eaux de ruissellement des marchés de Kaffrine et de Koungheul, aucun système d'assainissement n'existe dans la région. En plus, ces réseaux de drainage précités sont peu fonctionnels en raison d'un manque d'entretien. Cette situation contraste avec l'objectif fixé par les OMD qui visent d'atteindre au taux d'accès à l'assainissement en milieu urbain de 78% à l'horizon 2015

VIII.2.2.2. En milieu rural

Le taux d'accès des ménages à l'assainissement amélioré, en milieu rural, est estimé à 13,9% en 2013, alors que l'objectif fixé dans le cadre des OMD est 63% en 2015. Ce qui montre encore l'ampleur des efforts à fournir dans le domaine de l'assainissement. Dans le cadre de l'Assainissement rural, la Région de Kaffrine a bénéficié du PSEA (Projet sectoriel Eau Assainissement) qui a pour objectifs la réalisation de latrines familiales, blocs sanitaires au niveau de 20 établissements scolaires et la sensibilisation des populations pour l'adoption de comportements favorables à l'amélioration de la santé des populations ainsi que la formation de 60 enseignants et 60 relais féminins.

La mise en œuvre des activités a démarré au mois de mars 2016avec une phase d'anticipation de 3000latrines. Le niveau d'exécution des3000 latrines est résumé ainsi :

- Nombre de demandes reçues : 1664
- Nombre d'ouvrages réalisés et réceptionnés : 1371
- Taux d'exécution des demandes : 82,4%

VIII.3. DIAGNOSTIC DU SOUS-SECTEUR

VIII.3.1. ATOUTS ET POTENTIALITÉS

VIII.3.1.1. en matière d'hydraulique

- présence de plusieurs partenaires ;
- existence de puits forés sans château d'eau ;
- présence d'ASUFOR ;
- disponibilité d'un potentiel hydraulique assez intéressant tant sur le plan quantitatif que qualitatif.

VIII.3.1.2. en matière d'assainissement

- l'existence de projets et programmes de l'Etat dans le sous-secteur ;
- l'accompagnement des partenaires techniques et financier ;
- l'engagement des collectivités locales.

VIII.3.2. CONTRAINTES

VIII.3.2.1. en matière d'hydraulique

- le manque de moyens matériels et humains pour le suivi des forages ;
- Le manque d'un service après-vente fiable pour les pièces de rechange des équipements d'exhaure ;
- les pannes de longue durée ;
- les menaces liées à l'incursion de la langue salée dans les ouvrages de captage.

VIII.3.2.2. en matière d'assainissement

- La faiblesse des financements alloués au secteur par rapport à l'hydraulique ;
- Les interventions de beaucoup de partenaires techniques et financiers se limitent uniquement en zone rurale ;
- la forte demande non satisfaite en milieu urbain.

VIII.3.3. PERSPECTIVES

- La construction de 8 forages multi villages dans le cadre du Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC);
- Des réalisations prises en charges dans le programme PEPAM BAD3 de la Banque Africaine de Développement et le Budget consolidé d'investissement (BCI) sont prévues dans la région ;
- Des branchements sociaux pour faciliter l'accès à l'eau potable sont prévus par les partenaires qui interviennent dans le secteur.

CONCLUSION

Les efforts fournis par l'Etat et les partenaires techniques et financiers commencent à porter leurs fruits puisqu'une tendance haussière des indicateurs d'accès à l'eau potable est notée dans la région. Toutefois, pour le sous-secteur de l'assainissement, beaucoup d'efforts restent à fournir pour l'atteinte des ODD. Les performances notées dans le sous-secteur de l'eau en termes d'accès vont être renforcées pour dépasser la cible fixée avec les nouveaux objectifs visés par les autorités dans le PSE. Par contre, pour le sous-secteur de l'assainissement, même si des efforts ont été faits, ceux-ci doivent être encore renforcés en matière d'investissement.

Chapitre IX : AGRICULTURE

INTRODUCTION

L'agriculture constitue une composante majeure de l'économie sénégalaise. Ainsi, elle occupe une place importante dans la vie économique et sociale du Sénégal. C'est un secteur pourvoyeur d'emplois qui dispose par ailleurs d'un potentiel important pour contribuer de façon significative à l'accroissement des revenus des ménages. En outre, l'agriculture participe activement à la réduction de l'insécurité alimentaire.

L'Etat du Sénégal a entrepris beaucoup de programmes ces dernières années. Parmi ceux-ci, il y a le Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise (PRACAS), volet agricole du Plan Sénégal Emergent (PSE), qui vise à développer l'agriculture commerciale sans oublier l'agriculture familiale. L'atteinte de ces objectifs passe par une transformation structurelle du secteur à travers la mise à disposition des acteurs des semences de qualité, d'intrants et de matériels agricoles. Ainsi, l'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA) projette de produire 40 000 tonnes de semences certifiées à l'horizon 2017 pour la reconstitution du capital semencier de l'arachide.

L'économie régionale repose essentiellement sur les activités agricoles et mobilise environ plus de 70% des actifs de la région. Cette activité procure des revenus aux producteurs et joue un rôle prépondérant dans l'alimentation des populations. Ainsi, la région de Kaffrine occupe une place de choix dans l'agriculture Sénégalaise, notamment dans l'arachide dont elle concentre 21,7% de la production nationale en 2014.En outre, pour une contribution significative de la région à l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire en riz, le Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire (PASA /Lou-Ma-Kaf) qui intervient dans les régions de Louga, Matam et Kaffrine a déjà aménagé six bas-fonds avec sept ouvrages d'eaux pour emblaver 850 hectares.

Dans ce chapitre, il sera procédé à une analyse du bilan de la campagne agricole 2016/2017 après avoir identifié les acteurs qui interviennent dans le secteur sans oublier de parler de la distribution des semences, de l'engrais et des matériels agricoles. L'analyse du chapitre se bouclera par un diagnostic du secteur.

IX.1. LES SERVICES TECHNIQUES ET AUTRES INTERVENANTS

IX.1.1. LES SERVICES TECHNIQUES

La Direction Régionale du Développement Rural (DRDR) est une structure du Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural (MAER) chargée, entre autre, d'assurer le contrôle, le suivi et la coordination de la mise œuvre des politiques dans le domaine agricole au niveau régional et de contribuer à l'appui technique des producteurs. La DRDR peut proposer aussi des politiques agricoles adaptées aux conditions régionales. Au niveau départemental et sous le contrôle de la DRDR, il y a quatre Services Départementaux du Développement Rural (SDDR) chargés de l'application des programmes d'action définis dans le secteur agricole dans le département. L'Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR), par le biais de son antenne du bassin arachidier sud (Fatick, Kaolack et Kaffrine) s'occupe de tout ce qui a trait au conseil agricole et rural dans la région.

IX.1.2. LES AUTRES INTERVENANTS

Compte tenu du potentiel de la région en matière agricole, plusieurs partenaires y interviennent. Le Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire (PASA/Lou-Ma-Kaf), créé par le gouvernement du Sénégal avec l'appui du Programme Mondiale pour l'Agriculture et la Sécurité alimentaire (PMAS) et le Fonds Africain de développement(FAD) vise à améliorer la sécurité alimentaire ainsi que les revenus des ruraux. Dans le même sillage, la région de Kaffrine fait partie des zones d'intervention du Projet d'Appui aux Filières Agricoles (PAFA). Le PAFA est financé sur 6 ans (2010-2016) à hauteur d'un peu plus de 13 milliards de francs CFA par le Fonds International de Développement Agricole (FIDA), le Fonds de l'OPEP pour le Développement International (OFID) et l'Etat Sénégalais. L'ONG World Vision (WV) intervient aussi dans le secteur. En effet, WV finance des formations et des séances de sensibilisation pour la promotion de la Régénération Naturelle Assistée (RNA) dans les champs de cultures pour lutter contre l'appauvrissement des terres.

IX.2. LA PREPARATION DE LA CAMPAGNE AGRICOLE

IX.2.1. LA MISE EN PLACE DES SEMENCES

L'Etat du Sénégal, dans sa volonté d'améliorer les conditions de vie du monde rural, a mis en œuvre un ambitieux programme. Il met à la disposition des agriculteurs des matériels agricoles, des semences et des engrais à des prix subventionnés. Le tableau

qui suit concerne la mise en place des semences lors de la campagne agricole 2016/2017.

Tableau 9.72 : Situation et évolution des quantités de semences distribuées dans la région

Semences	Malem Hodar	Birkelane	Koungheul	Kaffrine	Région		
	Campagne 2016 / 2017	Campagne 2016 / 2017	Campagne 2016 / 2017	Campagne 2016 / 2017	Campagne 2015 / 2016	Campagne 2016 / 2017	Variation %
Arachide	2436	2592	3427	4164	-	12619	-
Maïs	51	90	37	130	605	308	-49
Sorgho	13	65	17	111	75	206	175
Riz	6	21	27,06	50	90,5	104,06	15
Niébé	118	130	145	205	466,6	598	28
Sésame	6	15	5	8	86	34	-60

Source : DRDR de Kaffrine, 2016

La région de Kaffrine a reçu une importante quantité de semence durant la campagne agricole 2016/2017. Durant cette période, 12619 tonnes d'arachide ont été reçues par les agriculteurs de la Région. Excepté le maïs et le sésame, les quantités de toutes les autres semences reçues ont sensiblement augmentées comparée à la campagne précédente. En effet, les quantités reçues de sorgho, niébé, de riz ont connu des hausses respectives de 175%, 28%, % et 15% par rapport à la campagne 2015/2016.

IX.2.2. LA MISE EN PLACE DES ENGRAIS ET AUTRES FERTILISANTS

En plus des semences, l'Etat a mis à la disposition des producteurs des engrais et autres fertilisants. Le tableau qui suit nous renseigne sur situation des engrais reçus lors de la campagne agricole 2016/2017

Tableau 9.73 : Situation et évolution des quantités d'engrais et autres fertilisants distribuées dans la région de Kaffrine

	6 20 10	15 10 10	15 15 15	UREE
Birkelane	940	220	395	415
Malem	420	250	95	170
Koungheul	853	275	435	170
Kaffrine	970	415	425	159
Campagne 2016/2017	3183	1160	1350	914
Campagne 2015/2016	3374	1689	1087	1957
Variation en %	-5,7	-31,3	24,2	-53,3

Source : DRDR de Kaffrine, 2016

Les quantités d'engrais 15.15.15 passent respectivement de 1 082 tonnes à 10 87 tonnes entre les campagnes agricoles 2014/2015 et 2015/2016 soit une hausse de 0,5%. Les quantités vendues pour ce type d'engrais ont augmenté de 0,3% et les reliquats de 1,1%.L'engrais 6.20.10 a connu les mêmes tendances mais avec une hausse plus importante. Les quantités reçues d'engrais 6.20.10 se sont accrues de 1,7% par rapport à la campagne 2014/2015. Les quantités vendues ont augmenté de 4,0% alors que les reliquats ont chuté de 17,5%. Les mêmes tendances caractérisent l'urée.

IX.2.3. LA MISE EN PLACE DES MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS AGRICOLES

Pour permettre à la région de contribuer activement à l'atteinte des objectifs d'autosuffisance en riz déclinés par l'Etat Sénégal à l'horizon 2017, LE PASA/LOU-MA-KAF a déjà aménagé six bas-fonds avec sept ouvrages d'eaux pour emblaver 850 hectares. La région de Kaffrine occupe une place de choix dans le programme national d'équipement du monde rural.

Tableau 9.74 : Répartition et évolution des matériels et équipements agricoles mis en place dans la région

Matériels et équipements agricoles		Semoirs	Houe	Charrue	Total
Birkelane	2015 / 2016	417	55	0	472
	2016 / 2017	320	30	20	370
	Variation %	-23,3	-45,5		-21,6
Kaffrine	2015 / 2016	760	98	0	858
	2016 / 2017	500	50	30	580
	Variation %	-34,2	-49		-32,4
Koungheul	2015 / 2016	694	91	0	785
	2016 / 2017	460	50	30	540
	Variation %	-33,7	-45,1		-31,2
Malem Hodar	2015 / 2016	429	56	0	485
	2016 / 2017	320	30	20	370
	Variation %	-25,4	-46,4		-23,7
Région	2015 / 2016	2300	300	0	2600
	2016 / 2017	1600	160	100	1860
	Variation %	-30,4	-46,7		-28,5

Source : DRDR de Kaffrine, 2016

Au cours de l'année 2016, la région avait reçu un lot important de matériels agricoles dont1600 semoirs contre 2300 en 2015, 160 houes contre 300 en 2015 et 100 charrues. Les départements de Kaffrine et de Koungheul ont reçus la plus grande partie du quota des semoirs avec des parts respectives de 31,25% et de 28,75%. Concernant

la distribution des houes et charrues les départements de Kaffrine et Koungheul ont reçu le même quota avec chacun 31,25% pour les houes et 30% pour les charrues.

IX.3. BILAN DE LA CAMPAGNE AGRICOLE

IX.3.1. LES CULTURES VIVRIÈRES

L'opérationnalisation du Programme de Relance et d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise (PRACAS), du PNR, la réalisation d'ouvrages hydro-agricoles a beaucoup influencé sur la production céréalière au niveau régional. Cette production est passée de 188418 tonnes en 2015 à1191331 tonnes soit une progression de 1,5%. L'essentiel de la production vient des départements de Kaffrine et de Koungheul avec respectivement 34,5% soit 66072 tonnes et 26,7% soit en 51000,4 tonnes. Les départements de Malem Hodar et de Birkelane ont respectivement une production de céréale de 37222 tonnes et 37036tonnes soit 19,5% et 19,4%de la production céréalière de la région en 2016.

Tableau 9.75 : Répartition et évolution des cultures vivrières selon les superficies, les rendements et les productions par circonscription administrative

Spéculations		Birkelane			Kaffrine			Koungheul			Malem Hodar			Région		
		Campagne 2015 / 2016	Campagne 2016 / 2017	Variation %	Campagne 2015 / 2016	Campagne 2016 / 2017	Variation %	Campagne 2015 / 2016	Campagne 2016 / 2017	Variation %	Campagne 2015 / 2016	Campagne 2016 / 2017	Variation %	Campagne 2015 / 2016	Campagne 2016 / 2017	Variation %
Mil	Sup (Ha)	22357	23457	4,9	36700	36447	-0,7	35800	37368	4,4	23500	23945	1,9	109957	121217	10,2
	Rdt (Kg/Ha)	849	650	-23,4	931	796	-14,5	1148	590	-48,6	838	774	-7,6	944	700	-25,9
	Prod (T)	18970	15247	-19,6	34152	29005	-15,1	41110	22055	-46,4	19693	18536	-5,9	103828	84843	-18,3
Sorgho	Sup (Ha)	6822	7504	10,0	15600	17160	10,0	12690	13959	10,0	9784	10762	10,0	35496	49386	39,1
	Rdt (Kg/Ha)	1031	1440	39,7	1305	839	-35,7	1217	675	-44,5	898	871	-2,9	1029	891	-13,4
	Prod (T)	7032	10809	53,7	20358	14397	-29,3	15446	9422	-39,0	8782	9376	6,8	36530	44005	20,5
Maïs	Sup (Ha)	7187	7906	10,0	19500	21450	10,0	14590	16049	10,0	8347	9182	10,0	39016	54587	39,9
	Rdt (Kg/Ha)	1370	1338	-2,3	1412	1056	-25,2	1332	1211	-9,1	1016	1003	-1,3	1219	1133	-7,0
	Prod (T)	9847	10581	7,5	27530	22640	-17,8	19437	19435	0,0	8480	9209	8,6	47544	61866	30,1
Riz	Sup (Ha)	444	444	-0,1	34	34	0,6	98	98	-0,3	31	100	218,7	655	675	3,1
	Rdt (Kg/Ha)	800	900	12,5	800	850	6,3	700	900	28,6	867	1000	15,3	789	912	15,6
	Prod (T)	355	399	12,5	27	29	7,6	68	88	29,3	27	100	267,6	516	616	19,4

Source : DRDR de Kaffrine, 2016

Les superficies des cultures vivrières estimées à 225 865 ha durant la campagne 2016/2017 se sont accrus de 22% par rapport à la précédente campagne (185 124 ha). Ainsi toutes les spéculations ont enregistré des performances en termes de superficies cultivées. Selon les spéculations, les superficies cultivées pour le mil ont augmenté de 10,2%, mais de 39,9%, sorgho de 39,1%et riz de 3,1%.

D'après les statistiques, à l'exception du riz, les rendements des principales spéculations (mil, maïs, sorgho) ont connu une régression en 2016. Cette contreperformance peut être expliquée par l'arrêt précoce des pluies. En effet, de 944 kg/ha en 2015, le rendement du mil passe à 699,9 kg/ha en 2016 soit une baisse de 25,9%. Cette même tendance à la baisse des rendements caractérise les autres spéculations (-13,4% pour le sorgho et -7% pour le maïs). Par contre les rendements de riz ont augmentés de 15,6%par rapport à 2015. Les engrais et semences qui sont mis à la disposition des riziculteurs, les différentes politiques pour l'autosuffisance en riz, la Régénération Naturelle Assistée (RNA) des terres sous la houlette de l'ONG World Vision ne sont pas étrangers à ces performances.

IX.3.2. LES CULTURES INDUSTRIELLES

Les tendances régionales montrent que l'arachide d'huilerie est la principale spéculation cultivée dans la région de Kaffrine En effet, 47,4% des superficies totales emblavées dans la région sont consacrées à l'arachide pour une production qui représente 39,3% de la production vivrière totale de la région. Par ailleurs, Kaffrine est la première région productrice d'arachide d'huilerie du Sénégal avec 21,7% de la production nationale.

Tableau 9.76 : Répartition et évolution des cultures industrielles selon les superficies, rendements et productions, par circonscription administrative

Spéculations		Birkelane			Kaffrine			Koungheul			Malem Hodar			Région		
		Campagne 2015 / 2016	Campagne 2016 / 2017	Variation %	Campagne 2015 / 2016	Campagne 2016 / 2017	Variation %	Campagne 2015 / 2016	Campagne 2016 / 2017	Variation %	Campagne 2015 / 2016	Campagne 2016 / 2017	Variation %	Campagne 2015 / 2016	Campagne 2016 / 2017	Variation %
Arachide d'huilerie	Sup (Ha)	40600	45760	12,7	54858	61445	12,0	62311	62527	0,3	49140	51383	4,6	206909	221115	6,9
	Rdt (Kg/Ha)	961	882	-8,2	966	911	-5,7	953	872	-8,5	958	845	-11,8	959	879	-8,4
	Prod(T)	39017	40360	3,4	52993	55976	5,6	59382	54524	-8,2	47076	43419	-7,8	198468	194279	-2,1
Manioc	Sup (Ha)	227	250	10,0	558	614	10,1	-	58	-	-	-	-	785	922	17,4
	Rdt (Kg/Ha)	6000	10000	66,7	6000	10000	66,7	-	10000	-	-	-	-	6000	10000	66,7
	Prod(T)	1361	2496	83,4	3351	6143	83,3	-	580	-	-	-	-	4712	9219	95,7
Pastèque	Sup (Ha)	496	546	10,0	2738	3012	10,0	-		-	303	333	9,9	3537	3890	10,0
	Rdt (Kg/Ha)	17000	17000	0,0	17000	17000	0,0	-		-	17000	17000	0,0	17000	17000	0,0
	Prod(T)	8432	9275	10,0	46549	51204	10,0	-		-	5145	5660	10,0	60126	66138	10,0
Sésame	Sup (Ha)	1139	1253	10,0	703	773	10,0	7028	8000	13,8	1553	1709	10,0	10423	11734	12,6
	Rdt (Kg/Ha)	400	400	0,0	382	382	0,0	421	421	0,0	400	400	0,0	413	413	0,0
	Prod(T)	455	501	10,1	269	295	9,8	2958	3367	13,8	621	683	10,1	4303	4847	12,6
Coton	Sup (Ha)			-		483	-			-			-	-	483	-
	Rdt (Kg/Ha)			-		390	-			-			-	-	390	-
	Prod(T)			-		188	-			-			-	-	188	-
Niébé	Sup (Ha)	197		-100,0	319		-100,0	37		-100,0	84		-100,0	638	-	-
	Rdt (Kg/Ha)	500		-100,0	500		-100,0	342		-100,0	500		-100,0	491	-	-
	Prod(T)	98		-100,0	160		-100,0	13		-100,0	42		-100,0	313	-	-

Spéculations		Birkelane			Kaffrine			Koungheul			Malem Hodar			Région		
		Campagne 2015 / 2016	Campagne 2016 / 2017	Variation %	Campagne 2015 / 2016	Campagne 2016 / 2017	Variation %	Campagne 2015 / 2016	Campagne 2016 / 2017	Variation %	Campagne 2015 / 2016	Campagne 2016 / 2017	Variation %	Campagne 2015 / 2016	Campagne 2016 / 2017	Variation %
Bissap	Sup (Ha)	12		-100,0			-	-		-			-	12	-	-
	Rdt (Kg/Ha)	500		-100,0			-	-		-			-	500	-	-
	Prod(T)	6		-100,0			-	-		-			-	6	-	-

Source : DRDR de Kaffrine, 2016

La production arachidière de la région en 2016 est de 194 279 tonnes contre 196 624 tonnes en 2015 soit une baisse de 2,1%. Les rendements ont également connu une baisse de 8,4% en passant de959 kg/ha (2015) à 879 kg/ha(2016) malgré la hausse des superficies cultivées (6,9%). Les départements de Kaffrine et Koungheul ont les plus grandes productions arachidières avec respectivement 55976 tonnes soit 28,8% et 54524 tonnes soit 28,1%. Les départements de Malem Hodar et Birkelane enregistrent les productions les plus faibles avecrespectivement43419 tonnes et 40360 tonnes.

Dans le même sillage, les productions de manioc, de pastèque et de sésame, ont enregistré des accroissements. La production de manioc a considérablement augmenté en 2016. Elle est évaluée à9219 tonnes en 2016 contre 4712 tonnes en 2015 soit un accroissement de 95,7%. Les départements de Kaffrine et de Birkelane sont les plus grands producteurs de manioc au niveau de la région. Les rendements et les superficies cultivées de manioc ont aussi enregistrés respectivement des progressions de 66,7% et 17,4%.Le sésame est produit essentiellement au niveau du département de Koungheul avec 3 367 tonnes soit près de 70% de la production régionale suivi du département de Malem Hodar avec 683 tonnes.

IX.4. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

IX.4.1. ATOUTS

- la situation agro écologique favorable à une diversification des cultures ;
- les disponibilités foncières pas encore totalement exploitées ;
- l'expérience des exploitants agricoles ;
- la disponibilité et l'aptitude des sols pour l'agriculture ;
- la pluviométrie assez bonne pour les différentes spéculations ;
- la présence de projets, programmes et ONG (PAFA, World Vision, PRODDEL, ANCAR, etc.) qui appuient les producteurs (intrants, matériels agricoles,

renforcement de capacités, etc.).

IX.4.2. CONTRAINTES

- la pauvreté des sols ;
- la mauvaise qualité des semences et leur non conditionnement ;
- l'insuffisance des moyens logistiques de collecte et de suivi ;
- la méconnaissance de certains programmes par les populations ;
- le faible niveau d'aménagement des zones de productions ;
- la vétusté et le faible taux de renouvellement du matériel agricole ;
- l'enclavement de certaines zones de production ;
- l'absence de structures de conservation et de transformation des produits ;
- la salinisation des terres.

IX.4.3. PERSPECTIVES

- Aménagement de 15 bas-fonds pour atteindre 4.000 hectares d'emblavures pour la riziculture par Le PASA/Lou-Ma-Kaf ;
- Réorientation des subventions vers les filières porteuses (engrais, mécanisation, certifiées) ;
- Respect des délais de mise en place des intrants ;
- Lutte contre baisse de fertilité des sols ;
- augmentation les semences d'arachides et céréales certifiées ;
- Mise en place 7 fermes horticoles par le PASA/Lou-Ma-Kaf ;
- Aménagement d'un domaine agricole à Boulel dans le département de Kaffrine ;
- Mécanisation de l'agriculture (tracteurs, offset…)

CONCLUSION

La production agricole est essentiellement dominée par les cultures pluviales très vulnérables aux aléas climatiques, entrainant une dépendance des résultats agricoles à la pluviométrie. Par ailleurs, l'augmentation des superficies emblavées, d'une part, et l'équipement du monde rural en matériels agricoles ainsi que la mise à leur disposition d'intrants d'autre part semblent impacter positivement sur les résultats de la campagne 2016/2017. Toutefois, un certain retard a été noté dans l'installation des pluies qui restent déterminantes pour avoir une bonne production agricole au Sénégal.

Chapitre X : ELEVAGE

INTRODUCTION

L'élevage constitue avec l'agriculture les principales activités des populations rurales. Il occupe une place fondamentale dans nos pays africains faisant vivres plusieurs milliers de ménages. Le secteur de l'élevage est parmi les secteurs porteurs de la croissance économique grâce à la mise en œuvre des différentes stratégies de développement prévues dans ce domaine. Ainsi, l'État a adopté une politique de développement de ce secteur visant à :

- améliorer les productions animales par la promotion d'unités modernes de production animale, le renforcement du potentiel génétique des races locales et l'amélioration de la santé animale ;
- sécuriser l'élevage par la préservation et la gestion des ressources agro-pastorales, la promotion de l'assurance agricole et le renforcement des infrastructures et équipements pastoraux ;
- améliorer les conditions de mise en marché des produits animaux par un renforcement et une modernisation des infrastructures et équipements de transformation et de commercialisation et un renforcement de la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale ;
- améliorer le pilotage sectoriel avec la mise en place d'un système de collecte et de gestion des données sur l'élevage et un renforcement des capacités d'intervention des services d'élevage.

Pour atteindre ces différents objectifs, le sous-secteur de l'élevage poursuit son processus de modernisation enclenché depuis quelques années. Ainsi, l'Etat du Sénégal, dans sa volonté de moderniser le secteur, a lancé une politique d'introduction de nouvelles races basée sur l'insémination artificielle. Dans le cadre du Programme Spécial d'Insémination Artificielle (PSIA), 713 vaches ont été inséminées dans la région en 2014 et 10 géniteurs Touabirs sont introduits en 2015 par le PASA/Lou-Ma-Kaf. En outre, sur financement de l'UEMOA, un marché à bétail moderne a été construit à Birkelane en 2014. Dans un autre registre, l'élevage de la région est encore traditionnel et extensif et l'alimentation du bétail provient en grande partie des pâturages. Ces derniers sont négativement affectés par la baisse de la pluviométrie. En plus, ils sont difficilement accessibles par les éleveurs pendant l'hivernage du fait de l'étroitesse ou de l'inexistence de couloirs de passage. Pour faire face à ces potentielles sources

d'insécurité alimentaire pour le bétail, l'Etat a octroyé plus de 1600 tonnes d'aliments subventionnés à moitié à la région dans le cadre de l'Opération Sauvegarde du Bétail (OSB). Par ailleurs, la Banque Mondiale (BM) a lancé un projet régional pour 6 pays sahéliens dont le Sénégal. Le Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS) a pour, entre autres objectifs, l'amélioration de la santé animale, la gestion des points d'eau et des pâturages, l'accès des éleveurs au marché, la résolution des « crises pastorales », la diversification des revenus des éleveurs. Ce projet intervient dans le département de Koungheul et vise 200 000 ménages.

Le présent chapitre décrit la situation de l'élevage durant l'année 2016 en identifiant les services techniques et les autres intervenants du secteur, en évaluant le cheptel et la production sans oublier de parler la situation zoo-sanitaire avant de terminer par un diagnostic du secteur.

X.1. LES SERVICES TECHNIQUES, AUTRES INTERVENANTS ET INFRASTRUCTURES

X.1.1. LES SERVICES TECHNIQUES

L'Inspection Régionale des Services Vétérinaires (IRSV) est un démembrement du ministère de l'élevage. Ses missions, tributaires de cette déconcentration, sont les suivantes : l'hygiène publique vétérinaire, la protection zoo-sanitaire (sanitaire et médicale, d'où la pharmacie vétérinaire). Les inspections départementales et les postes vétérinaires sont les relais de l'IRSV au niveau des départements et des arrondissements et Communautés Rurales.

X.1.2. LES AUTRES INTERVENANTS

A côté des services déconcentrés de l'Etat, plusieurs partenaires interviennent dans le secteur au niveau régional.

Tableau 10.77 : Liste des autres intervenants

Intervenants	Statut (ONG, Association, Projet, Programme de développement, etc.)	Domaine d'intervention	Zone d'intervention
PASA/Lou-Ma-Kaf	Project	Elevage	région
PSIA	Programme	Insémination artificielle	région
PAFA	Projet	Infrastructures pastorales	région
PRAPS	Projet	Elevage	région

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Kaffrine, 2016

Entre autres programmes intervenant dans la région, il y a le PASA, le PAFA, le PRAPS et le PSIA.

X.1.3. INFRASTRUCTURES

Au total, 41 parcs à vaccination existent dans la région dont 14 à Kaffrine, 13 à Malem-Hodar, 06 à Birkelane et 08 à Koungheul. Beaucoup d'entre eux sont en mauvais état et méritent une réfection Dans le département de Kaffrine, deux (02) parcs sont en cours de construction par le PASA à Médinatou Salam II et Mbégué (Gniby). Il n'existe qu'une aire d'abattage par département abrité par le chef-lieu de département. Par ailleurs, 162 forages sont équipés dans la région : 43 à Kaffrine37 à Malem-Hodar20 à Birkelane 65 à Koungheul. D'autres ouvrages hydrauliques (3 forages pastoraux et 4 mares pastorales) mis en place par le PASA/LouMaKaf, sont en cours de réalisation dans les départements de Malem-Hodar et Koungheul.

X.2. LE CHEPTEL ET LA VOLAILLE

Le cheptel de la région est assez diversifié. Ainsi, nous y retrouvons toutes les espèces domestiques. Cependant, les effectifs du cheptel ne sont pas maitrisés et ne sont qu'estimatifs.

Tableau 10.78 : Liste Répartition des effectifs du cheptel par circonscription administrative

Département	Bovins	Petits ruminants	Equins	Asins	Volailles
Kaffrine	44 609	158 713	15 714	-	232 595
Malem-Hodar	45 632	87 67	6 960	4 246	222 697
Birkelane	34 007	120 991	11 979	-	184 937
Koungheul	60 789	280 685	21 989	-	268 202
Totaux	185 037	569 156	56 642	4 246	908 431

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Kaffrine, 2016

Avec une estimation de 1 723 512 têtes, les chiffres de 2016 connaissent une progression de 10,6% par rapport à 2015 où le cheptel a été estimé à 1558 420 têtes. Ainsi, la volaille reste de loin l'espèce la plus élevée avec un effectif estimé à 908 431 têtes, compte tenu du nombre de ménages (29,4%) qui s'activent dans l'aviculture. Elle représente 52,7% de l'effectif global du cheptel. Après la volaille, ce sont les petits ruminants (chèvres et moutons) qui constituent l'effectif le plus important du cheptel (569 156 têtes). Malgré la faiblesse de leurs effectifs (comparativement aux deux espèces précitées), les bovins et les équins sont bien présents dans la région avec respectivement 185 037 têtes et 56 642 têtes.

X.3. LES PRODUCTIONS

X.3.1. LES ABATTAGES CONTRÔLÉS

L'effectif global du nombre d'espèces abattus pour la production viande a enregistré une timide progression de 1,9% par rapport à 2015. Ainsi, la quantité totale de 1 020, 2 tonnes de viande issues de l'abattage de 5 011 bovins, 5 796 ovins et 23 852 caprins ont été contrôlées par les services de l'élevage durant l'année 2016.

Cette légère hausse est due en partie à l'augmentation des abattages de caprins en 2016 (+12,4%). En effet, la production contrôlée de caprins représente 68,8% de la production totale de viande contrôlée. Excepté les caprins, toutes les autres espèces ont enregistré des baisses en termes d'abattages contrôlés. Ainsi, le nombre d'abattages ovins a connu une diminution entre 2015 et 2016, en passant de 6982 à 5796, soit une hausse de -17,0%. De même, les abattages d'espèces bovines se sont repliés de 13,9% (correspondant à 5817 espèces abattues en 2015 contre 5011 en 2016).

Tableau 10.79 : Evolution des statistiques des abattages contrôlés de viande dans les abattoirs de la région de Kaffrine selon les espèces, par circonscription administrative

Espèces	Birkelane			Kaffrine			Koungheul			Malem Hodar			Région		
	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %
Taureaux	210	167	-20,5	563	659	17,1	227	156	-31,3	97	239	146,4	1097	1221	11,3
Bœufs	25	24	-4,0	66	88	33,3	13	78	500,0	35	62	77,1	139	252	81,3
Vaches	315	360	14,3	1154	938	-18,7	2308	1379	-40,3	365	464	27,1	4142	3141	-24,2
Veaux / vêles	93	27	-71,0	152	108	-28,9	135	173	28,1	59	89	50,8	439	397	-9,6
Bovins	643	578	-10,1	1935	1793	-7,3	2683	1786	-33,4	556	854	53,6	5817	5011	-13,9
Ovins	1021	780	-23,6	2242	2176	-2,9	3425	1576	-54,0	294	1264	329,9	6982	5796	-17,0
Caprins	1213	1020	-15,9	5223	5948	13,9	13992	14122	0,9	802	2762	244,4	21230	23852	12,4
Total	2877	2378	-17,3	9400	9917	5,5	20100	17484	-13,0	1652	4880	195,4	34029	34659	1,9

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Kaffrine, 2016

Selon le département, la tendance est à la baisse pour les abattages contrôlés au niveau de Birkelane (-17,3%) et Koungheul (-13,0%). Cependant, les abattages contrôlés se sont fortement accrus à Malem Hodar et légèrement à Kaffrine avec respectivement des hausses de 195,4% et 5,5%.

X.3.2. LA PRODUCTION CONTRÔLÉE DE LAIT

Depuis 2014, où la production était évaluée à 5 500 000 litres, le contrôle de la production laitière n'est pratiquement pas réalisé par les agents de l'élevage. La production contrôlée de lait est contenue dans le tableau suivant.

Tableau 10.80 : La production de lait par circonscription administrative

Département	Localité	Lait vendu (en litre)	Lait autoconsommé (en litre)	Total (en litre)
Kaffrine	Sikilo	7 053	1 617	8 670
Malem-Hodar	RAS	-	-	-
Birkelane	RAS	-	-	-
Koungheul	RAS	-	-	-
Totaux		**7 053**	**1 617**	**8 670**

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Kaffrine, 2016

En effet, la plupart des fermes n'existe que de nom car ne fonctionnent que pendant l'hivernage. Cependant, la ferme laitière de Sikilo, département de Kaffrine, fait l'exception malgré quelques difficultés de fonctionnement. Elle a vendu 7053 Litres de lait et 1617 Litres en autoconsommation.

X.3.3. LA PRODUCTION CONTRÔLÉE DE MIEL

Le miel est une substance sucrée produite par les abeilles à partir de nectar. Vu son importance, l'homme organise sa production par l'élevage d'abeilles (apiculture), afin d'en produire des quantités très importantes. Le miel de la région provient essentiellement de Diaobé (région de Kolda). La production contrôlée de miel était évaluée à 100 000 litres en 2016.

X.3.4. LA PRODUCTION CONTRÔLÉE DES CUIRS ET PEAUX

Le nombre de cuirs bovins contrôlés est de 5850 contre 4601 peaux d'ovins et 22 724 peaux de caprins, soit un nombre total de 33 175 pièces pour une valeur globale de 33 674 900 FCFA. Nous constatons que le nombre de peaux de caprins est de loin plus important corolairement à l'abattage en grand nombre de cette espèce. La production contrôlée de cuirs et de peaux a connu un repli de 2,1% en passant de 33 876 pièces en 2015 à 33 175 pièces en 2016.

Tableau 10.81 : Répartition et évolution de la production de cuirs et peaux, par circonscription administrative

Espèces	Birkelane			Kaffrine			Koungheul			Malem Hodar			Région		
	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %
Cuirs bovins	643	578	-10,1	1935	1 793	-7,3	2548	2777	9,0	556	702	26,3	5682	5850	3,0
Peaux ovines	1021	-	-	2242	2 176	-2,9	3425	1 683	-50,9	276	742	168,8	6964	4601	-33,9
Peaux caprines	1213	780	-35,7	5223	5 948	13,9	13992	14 743	5,4	802	1 253	56,2	21230	22724	7,0
Total	2877	1 358	-52,8	9400	9 917	5,5	19965	19 203	-3,8	1634	2 697	65,1	33876	33 175	-2,1

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Kaffrine, 2016

La production de cuirs de bovins a augmenté pour atteindre 5850 unités en 2016 contre 5 682 unités en 2015, soit une hausse de 3,0%. A l'instar des cuirs de bovins, il y a eu plus de peaux de caprins en 2016 qu'en 2015. En effet, la production contrôlée de peaux caprines s'est accru de 7,0%. Cependant, la production de peaux ovines a chuté en passant 6 964 unités en 2015 à 4601 unités en 2016, soit un repli de 33,9%.

Des disparités départementales sont aussi notées en 2016. En effet, à Malem Hodar et Kaffrine, des hausses importantes de leur production de cuirs et peaux sont enregistrées (respectivement 65,1% et 5,5%). Par contre, Koungheul et Birkelane ont enregistré des baisses respectives de leur production de peaux et de cuirs de 3,8% et 52,8% en 2016. Comme 57,9% de la production contrôlée de cuirs et de peaux provient du département de Koungheul, la baisse de sa production a atténué la hausse observée dans les départements de Malem Hodar et de Kaffrine.

X.4. LES MOUVEMENTS DU BETAIL

X.4.1. LES IMPORTATIONS ET EXPORTATION DE BÉTAIL

Les importations de bétail proviennent essentiellement de la Mauritanie et du Mali. Ces deux pays alimentent la région en espèces ovines. Pour les pays d'exportation, il y a la Gambie et la Guinée Bissau. Cependant il faut noter que ces entrées et sorties s'observent surtout à l'occasion de la fête de tabaski.

Tableau 10.82 : Exportation et importation de bétail, par circonscription administrative

Importations								
Départements	Origine	Destination	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Porcins
Kaffrine	Mali et Mauritanie	-	-	-	-	-	-	-
Koungheul		Koungheul	22	20000	23			
Birkelane		Birkelane	1453	25000	9000	13000	900	
Malem Hodar		-	-	-	-	-	-	-

Région			1475	45000	9023	13000	900	0
Exportations								
Départements	**Origine**	**Destination**	**Bovins**	**Ovins**	**Caprins**	**Equins**	**Asins**	**Porcins**
Kaffrine	Koungheul	-	-	-	-	-	-	-
Koungheul		Gambie	5650	21046	7236	0	64	0
		Guinée Bissau	0	54	1820	0	0	0
Birkelane	Birkelane	Rep.Gambie (Fassndiagathioye)	1260	11000	6700	70	100	0
Malem Hodar		-	-	-	-	-	-	-
Région			6910	32100	15756	70	164	0

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Kaffrine, 2016

La région a exporté 55 000 espèces pour 69 398 importées, soit un solde négatif de -14 398. L'essentiel des exportations sont destinées à la Gambie. En effet, 96,6% des exportations sont destinés à ce pays contre 3,4% pour la Guinée Bissau. Quant aux importations, le Mali et la Mauritanie sont les principaux fournisseurs de la région avec 45 000 espèces ovines.

X.4.2. LES ENTRÉES ET SORTIES

La région de Kaffrine (surtout à travers le marché de Birkelane et celui de Missirah) est un lieu privilégié dans le commerce du bétail. Des entrées (en prévenance des autres localités du pays et de certains pays voisin comme le Mali, la Mauritanie, etc.) et des sorties s'observent dans la région tout au long de l'année pour alimenter les autres régions du pays.

Tableau 10.83 : Répartition et évolution des mouvements du bétail selon l'espèce,

Espèces		Birkelane			Kaffrine			Koungheul			Malem Hodar			Région		
		2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %
Bovins	Entrées	0	0	-	0	1190	-	2891	5152	78,2	0	0	-	2891	6342	119,4
	Sorties	1306	8500	550,8	309	81	-73,8	2101	2877	36,9	0	441	-	3716	11899	220,2
	Solde	1306	8500	550,8	309	-1109	-458,9	-790	-2275	188,0	0	441	-	825	5557	573,6
Ovins	Entrées	47550	0	-100,0	0	9475	-	3509	13530	285,6	0	0	-	51059	23005	-54,9
	Sorties	27380	45000	64,4	1882	45	-97,6	18508	70748	282,3	0	5834	-	47770	121628	154,6
	Solde	-20170	45000	-323,1	1882	-9430	-601,1	14999	57218	281,5	0	5834	-	-3289	98623	-3098,6
Caprins	Entrées	0	0	-	0	344	-	589	4912	734,0	0	0	-	589	5256	792,4
	Sorties	399	22000	5413,8	2634	28	-98,9	399	1708	328,1	0	30	-	3432	23766	592,5
	Solde	399	22000	5413,8	2634	-316	-112,0	-190	-3204	1586,3	0	30	-	2843	18510	551,1
Equins	Entrées	0	0	-	0	187	-	8	156	1850,0	0	0	-	8	343	4187,5
	Sorties	15	4700	31233,3	346	29	-91,6	76	194	155,3	0	199	-	437	5122	1072,1
	Solde	0	4700	-	0	-158	-	0	38	-	0	199	-	437	4779	993,6
Asins	Entrées	0	0	-	0	174	-	48	306	537,5	0	0	-	48	480	900,0
	Sorties	0	2100	-	125	43	-65,6	172	177	2,9	0	47	-	297	2367	697,0

Espèces		Birkelane			Kaffrine			Koungheul			Malem Hodar			Région		
		2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %
	Solde	0	2100	-	125	-131	-204,8	124	-129	-204,0	0	47	-	249	1887	657,8
Total	Entrées	47550	0	-100,0	0	11370	-	7045	24056	241,5	0	0	-	54595	35426	-35,1
	Sorties	29100	82300	182,8	5296	226	-95,7	21256	75704	256,2	0	6551	-	55652	164782	196,1
	Solde	-18450	82300	-546,1	5296	-11144	-310,4	14211	51648	263,4	0	6551	-	1057	129356	12138,0

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Kaffrine, 2016

En 2016, la région a enregistré 35 426 entrées d'espèces animales contre 164 782 sorties, soit un solde positif de 129 356. Pour tous les types d'espèces, les entrées durant l'année 2016 sont en baisse de 35,1% par rapport à celles de l'année 2015. En revanche, les sorties ont enregistré une forte hausse de 196,1% passant de 55 652 en 2015 à164 782 espèces sorties en 2016. Les statistiques illustrent que les ovins représentent l'espèce la plus commercialisée avec 64,9% des entrées et 73,8% de l'effectif global des sorties. Cette situation du mouvement de bétail est imputable à l'effet de la modernisation entamée dans le secteur avec la construction d'un marché à bétail moderne dans la commune de Birkelane.

X.4.3. LE TRANSIT DU BÉTAIL

Le bétail qui afflue vers la région surtout à Birkelane transite par Koungheul où un poste de contrôle a été mis en place. Dès la fin de l'hivernage, la région reçoit beaucoup d'éleveurs en provenance du nord. Cependant, nous ne disposons pas de statistiques sur le phénomène à l'exception du département de Birkelane.

Tableau 10.84 : Le transit de bétail

Département	Origine	Bovins	Petits ruminants	Equins	Asins
Birkelane	LOUGA	12000	150 000	8000	12000
Totaux		**12000**	**150 000**	**8000**	**12000**

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Kaffrine, 2016

Pendant l'hivernage, les grands troupeaux de l'arrondissement de Katakel, dans le département de Kaffrine, qui est une zone de cultures avec des problèmes de parcours de bétail transhument vers d'autres localités. Les éleveurs de Rongothie (commune de Gniby) aussi transhument durant une partie de la saison sèche du fait de manque d'eau dans cette localité.

X.5. LA SITUATION ZOOSANITAIRE

X.5.1. LES FOYERS DÉCLARÉS

Les surveillances épidémiologiques réalisées au cours de l'année 2016 ont donné le bilan contenu dans le tableau ci-dessus. Beaucoup d'efforts ont été réalisés en santé animale car il ressort de ce tableau qu'il y a moins de foyers en 2016 qu'en 2015. En effet, 24 foyers ont été déclarés en 2016 contre 79 en 2015, soit une baisse de 69,6%. Dans la même veine, la morbidité et la mortalité ont aussi diminué respectivement de 88,8% et de 91,0% dans la région.

Tableau 10.85 : Evolution de la situation des affections par circonscription administrative

		2015	2016	Variation %
Pasteurellose des Petits Ruminants	**Nb. foyers**	15	1	-93,3
	Morbidité	75	5	-93,3
	Mortalité	64	3	-95,3
Dermatose nodulaire contagieuse bovine	**Nb. foyers**	1	0	-100,0
	Morbidité	10	0	-100,0
	Mortalité	0	0	-
Pasteurellose bovine	**Nb. foyers**	18	0	-100,0
	Morbidité	36	0	-100,0
	Mortalité	24	0	-100,0
Lymphagite	**Nb. foyers**	7	0	-100,0
	Morbidité	13	0	-100,0
	Mortalité	4	0	-100,0
Peste des Petits Ruminants	**Nb. foyers**	1	3	200,0
	Morbidité	48	63	31,3
	Mortalité	10	33	230,0
Maladie de Newcastle	**Nb. foyers**	24	14	-41,7
	Morbidité	4328	262	-93,9
	Mortalité	4153	184	-95,6
Botulisme équine et bovine	**Nb. Foyers**	13	2	-84,6
	Morbidité	48	3	-93,8
	Mortalité	26	1	-96,2
Charbon symptomatique	**Nb. Foyers**		2	-
	Morbidité		8	-
	Mortalité		7	-
Peste Porcine Africaine	**Nb. Foyers**		1	-
	Morbidité		167	-
	Mortalité		159	-
Clavelée	**Nb. Foyers**		1	-
	Morbidité		4	-
	Mortalité		0	-
Total	**Nb. Foyers**	**79**	**24**	-69,6
	Morbidité	**4558**	**512**	-88,8
	Mortalité	**4281**	**387**	-91,0

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Kaffrine, 2016

La Maladie de Newcastle est la maladie la plus répandue et la plus mortelle de la région avec 14 foyers déclarés, 262 espèces atteintes dont 184 tuées. A l'instar des infections

totales du cheptel, les effectifs de foyers, de morbidité et de mortalité de cette maladie ont respectivement baissé de 41,7%, 93,9% et 95,6%. Comme deuxième pathologie, il y a la résurgence de la Peste Porcine Africaine qui s'est déclarée dans un foyer et a touché 167 sujets dont la plupart (159) ont été tués.

En 2016, la Peste des Petits Ruminants est la seule infection qui a enregistré une hausse dans les foyers déclarés (200,0%), les cas de morbidité (31,3%) et de mortalité (230,0%). Au total, 3 unités épidémiologiques ont été affectées par la maladie, laquelle a entraîné 63 cas et 33 mortalités. Malgré leur recul, la Pasteurellose des Petits Ruminants et le Botulisme équine et bovine sont aussi des pathologies qui continuent à sévir dans la région. En effet, les effectifs de foyers, de morbidité et de mortalité de la maladie de Botulisme équine et bovine ont respectivement baissé de 84,6%, 93,8% et96, 2% par rapport à 2015. De même, 1 seul foyer de Pasteurellose des Petits Ruminants a été déclaré en 2016 contre 15 en 2015, soit une baisse de 93,3%. La morbidité et la mortalité de cette maladie ont aussi diminué respectivement de 93,3% et de 95,3% dans la région comparativement à 2015.

Certaines infections comme la Dermatose nodulaire contagieuse bovine, la Pasteurellose bovine et la Lymphagite n'ont pas été diagnostiquées en 2016. Toutefois, une certaine résurgence a été notée concernant le Charbon symptomatique et la Clavelée, puisque ces deux maladies, non signalées dans la région en 2015, ont été enregistrées dans3 foyers, 12 espèces touchées dont 7 tuées en 2016.

X.5.2. LES RÉSULTATS DES CAMPAGNES DE VACCINATION

La santé animale constitue une préoccupation majeure des autorités qui font de la prévention une priorité. Le déparasitage a connu une forte tendance à la hausse en 2016. En effet, les effectifs déparasités sont passée de 11 260 en 2015 à 18 492 soit une augmentation de 64,2%. Les effectifs déparasités ont connu des hausses significatives dans presque tous les départements, soit 23,6% à Kaffrine, 45,5% à Koungheul et 30,9% à Malem Hodar. En revanche, dans le département de Birkelane, aucun cas de déparasitage n'a été répertorié par les agents de l'élevage. Des disparités sont notées dans la répartition des effectifs déparasités par département. Ainsi, il y a plus d'espèces déparasitées à Koungheul (45,5%) que dans les départements de Kaffrine (23,6%) et Malem Hodar (30,9%).

Tableau 10.86 : Evolution des résultats des campagnes de vaccination et de déparasitage du bétail par circonscription administrative

Circonscriptions administratives	Effectifs vaccinés	Effectifs déparasités

	2015	2016	Variation %	Proportion %	2015	2016	Variation %	Proportion %
Birkelane	122049	86573	-29,1	16,0	1191	-	-	-
Kaffrine	221948	196097	-11,6	36,3	3586	4371	21,9	23,6
Koungheul	124748	148526	19,1	27,5	3502	8413	140,2	45,5
Malem Hodar	63416	108511	71,1	20,1	2981	5708	91,5	30,9
TOTAL	532161	539707	1,4	100,0	11260	18492	64,2	100,0

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Kaffrine, 2016

En 2016, l'effectif total du cheptel vacciné s'établit à 539707 contre 532 161 en 2015 soit une légère hausse de 1,4%. Les augmentations ont été enregistrées dans les départements de Malem Hodar et Koungheul avec respectivement 71,1% et 19,1%. Tandis que Birkelane (-29,1%) et Kaffrine (-11,6%) ont vu l'effectif du cheptel vacciné, diminuer. Par ailleurs, 36,3% des espèces vaccinées se trouvent dans le département Kaffrine contre 27,5% à Koungheul, 20,1% à Malem Hodar et 16,0% à Birkelane.

La vaccination du cheptel cible plusieurs maladies. Le tableau qui suit donne la situation de la région durant les campagnes de vaccination 2015 et 2016.

Tableau 10.87: Répartition et évolution des résultats des campagnes de vaccination selon l'infection, par circonscription administrative

Antigènes	Birkelane			Kaffrine			Koungheul			Malem Hodar			Région		
	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %
Maladie de Newcastle (MNC)	30437	19013	-37,5	65161	74862	14,9	23200	74862	222,7	2241	30680	1269,0	121039	137361	13,5
Peste des petits ruminants (PPR)	50906	25958	-49,0	77272	57872	-25,1	57015	57872	1,5	18221	21982	20,6	203414	162929	-19,9
Dermatose nodulaire contagieuse bovine (DNCB)	37275	21502	-42,3	70018	45414	-35,1	41271	45414	10,0	21354	13842	-35,2	169918	120336	-29,2
Peste équine (PE)	2591	4259	64,4	6380	8380	31,3	3262	8380	156,9	1500	10748	616,5	13733	28805	109,8
Tétanos		0	-		38	-	0	38	-	0	0	-	0	206	
Pasteurellose		0	-	1021	1444	41,4	0	1444	-	0	21368	-	1021	30286	2866,3
Botulisme	55	0	-100,0	2086	2198	5,4	0	2198	-	0	1030	-	2141	9867	360,9
Charbon. Sym	350		-100,0	10		-100,0	0	50	-			-	360	865	140,3
Variole aviaire		0	-		1642	-	0	1642	-	0	0	-	0	1642	
Pleuropneumonie contagieuse bovine PPCB		15831	-		3385	-	0	3385	-	0	6894	-	0	43881	
Entérotoxémie		0	-		-	-	0	-	-	0	1965	-	0	3465	
Rage		0	-		47	-	0	47	-	0	2	-	0	64	

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Kaffrine, 2016

La peste des petits ruminants (PPR) constitue l'antigène le plus utilisé lors de la campagne de vaccination de 2016. Au total, 162929 espèces ont été vaccinées contre la peste des petits ruminants, alors que pour la campagne de 2015, cette statistique s'établissait à 203 414, soit une baisse de 19,9%. Dans les départements de Malem Hodar et Koungheul, le nombre d'espèces immunisés contre la PPR lors cette présente campagne de vaccination a connu des hausses respectives de 20,6% et 1,5% par rapport à la précédente campagne. Toutefois, Birkelane (-49,0%) et Kaffrine (-25,1%), des baisses sont notées entre les deux campagnes successives.

L'immunisation contre la maladie de Newcastle (MNC) a touché 137 361 espèces durant la campagne 2016 contre 121 039 espèces en 2015, soit une augmentation de 13,5%. A l'exception de Birkelane où une baisse de 37,5% du nombre de vaccins contre la maladie de Newcastle, a été enregistrée, dans les trois autres départements, cet effectif a sensiblement progressé ; soit 1269,0% à Malem Hodar, 222,7% à Koungheul et 14,9% à Kaffrine.

Pour la Dermatose Nodulaire Contagieuse Bovine (DNCB), le nombre de sujets vaccinés a connu une baisse de 29,2%, soit 120 336 en 2016contre 169 918 en 2015. Par contre, le nombre de vaccins contre la peste équine a sensiblement augmenté, passant de 13 733 en 2015 à 28 805, soit un accroissement de 109,8%. Par rapport à la campagne précédente, les effectifs des espèces vaccinées contre la pasteurellose, le botulisme et le charbon symptomatique ont augmenté respectivement de 2866,3%, 360,9% et 140,3%.Par ailleurs, contrairement à la campagne de 2015, certaines espèces ont été immunisées contre la variole aviaire (1642), la pleuropneumonie contagieuse bovine (43881), l'entérotoxémie (3465), la rage (64) et le tétanos (206) durant la campagne de vaccination de 2016.

X.6. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

X.6.1. ATOUTS ET POTENTIALITÉS

- l'existence de points d'eau (mares, marigots, forages et puits) aménageables ;
- l'abondance des résidus de récoltes (fane d'arachide et d'haricot, tige de mil) ;
- la longue expérience des acteurs dans l'intégration des systèmes agricole et pastorale ;
- l'existence d'un marché important de bétail à Birkelane et autres marchés hebdomadaire.

X.6.2. CONTRAINTES

- insuffisance des parcours de bétail ;
- difficultés d'accès aux points d'eau (panne du forage de la réserve sylvo pastorale) ;
- insuffisance des moyens logistiques et humains des services d'élevage dans les départements ;
- insuffisances des parcs à vaccination ;
- absence de circuits de collecte et de transformation de lait ;
- vol de bétail.

X.6.3. PERSPECTIVES

- Organisations de 25 unités pastorales à partir de 8 forages et 10 forages réhabilités ;
- Construction de bâtiments diversifiés (18 bâtiments d'exploitation, 30 parcs à vaccination, 25 hangars de stockage de fourrage, 120 chèvreries/bergeries et 60 poulaillers).

CONCLUSION

Au regard de son importance sur l'économie de la région, l'élevage fait partie des secteurs prioritaires sur lesquels on peut agir pour créer plus de richesse et par conséquent réduire la pauvreté. En outre, l'élevage contribue considérablement à l'amélioration de l'état nutritionnel de la population (par la production de lait, de miel et de viande). Toutefois, les facteurs climatiques (baisse des pluies) et anthropiques (feux de brousse), en plus d'un mode d'élevage encore traditionnel, constituent de réels obstacles au développement du secteur au Sénégal en général et dans la région de Kaffrine en particulier. Fort de ce constat, l'Etat a enclenché un processus de modernisation du secteur par: l'introduisant de nouvelles races en vue d'accélérer la pratique d'un élevage intensif et d'améliorer les productions animales, la lutte contre l'insécurité alimentaire du bétail par la mise à la disposition des éleveurs des aliments subventionnés et l'amélioration des conditions de mise en marché par la construction de marchés à bétail modernes. Toutefois, ces actions méritent d'être pérennisées et renforcées pour que l'élevage puisse continuer à jouer pleinement son rôle dans l'économie de la région.

Chapitre XI : PECHE ARTISANALE

INTRODUCTION

La pêche est identifiée comme un secteur stratégique parce que jouant un rôle central dans la sécurité alimentaire des populations, la lutte contre la pauvreté et la croissance économique. Depuis 2004, l'Etat s'est engagé dans une nouvelle politique de modernisation du sous-secteur avec des initiatives portant sur les ressources, sur la sécurité des pêcheurs, sur les équipements de déparquement, de conservation et de transformation des produits de la pêche notamment avec :

- l'identification et immatriculation des pirogues ;
- la souscription d'une assurance par les pêcheurs ;
- le repos biologique annuel ;
- l'aménagement de plusieurs quais de débarquements ;
- le port obligatoire du gilet par les pêcheurs ;
- la création d'une agence nationale d'aquaculture.

Par ailleurs, la création du service régional des pêches et de la surveillance de Kaffrine en 2014 arrive dans un contexte marqué par la raréfaction des ressources halieutiques maritimes, les pertes d'emplois et la dégradation progressive des conditions d'existence des acteurs à la base. Conscient de ces difficultés, l'Etat du Sénégal compte développer les pêcheries continentales et l'aquaculture pour combler ce gap et accompagner le développement des terroirs par la création de richesses et d'emplois et une meilleure prise en charge des questions de sécurité alimentaire.

Ce rapport fait état, des statistiques des produits contrôlés durant l'année 2016 et des contraintes et perspectives du sous-secteur.

XI.1. Etat actuel de la pêche

Dans la région de Kaffrine, la pêche constitue une activité de subsistance. Elle est pratiquée le long du baobolong (qui traverse une bonne partie de la région) et du minjibolong dans le Koungheul. Elle est pratiquée par des autochtones et des saisonniers surtout pendant l'hivernage L'espèce la plus capturé est le tilapia. Le contrôle n'a été effectué qu'à partir du mois d'août à Keur Mbouki et de novembre à Ndiawbambaly du fait du caractère saisonnier de cette activité. La production est très

négligeable comparée aux autres régions. Elle est évaluée à 3,7 tonnes pour une valeur de 701 875 FCFA seulement.

XI.2. Le mareyage1

Kaffrine est surtout une région de consommation ; l'approvisionnement du marché en produits halieutiques est assuré essentiellement par des véhicules en provenance du marché au poisson de Kaolack et des autres ports de pêche: ce sont des apports extérieurs. La ventilation vers l'intérieur de la région est assurée par des charrettes équines et des motos djiakarta. Les principales espèces constituant les apports extérieurs en poissons frais sont les sardinelles ou YABOY qui occupent 84, 72% du poids total commercialisé.

Tableau 11.88: Répartition des espèces en poids et valeurs commerciales estimées durant l'année 2016 dans la région de Kaffrine

Espèces	Nom scientifique	Poids en kg	Valeur Commerciale
Sardinelle ronde+ sardinelle plate	Sardinellaauritaet Sardinellamaderensis	1 465 102	683 748 031
Ethmalose	Ethmalosafimbriata	82523	29 946 775
Maquereau spagnol	Scomberjaponicus	117620	45 988 081
Maquereau bonite	Scomberomorustritor	20	20 700
Barracuda	Sphyraena barracuda	1727	13 850 600
Mulet	Mugilsp.	15262	23 316 110
Rouget	Pseudupeneuspraensis	1 654	3 294 000
Bonite à dos rayé	Sardasarda	580	312 500
Dorade royale	Sparusaurata	1306	2 862 000
Mérou blanc	Epinephelusaeneus	17	10 500
mérou de Gorée	Epinephelusgoreensis	50	100 000
Plexiglas	Galeoidesdecadactylus	64	89 000
Capitaine	Polydactilusqualidrifilis	220	523 250
Pageot à taches rouges	Pagellusbellotti	320	447 100
Otholite nain	Pseudotolithussenegalens	377	731 250
carpe noire	Plectorhyncusmacrolepsis	195	365 000
Carpe blanche	Pomadasysjubelini	6 650	11 035 900
Machoiron	Arius beudeloti	1715	3 290 000
Tassergal	Pomatomussaltador	2490	4 428 500
Chinchard noir	Trachurussp	22175	22 685 000
Grande carangue	Caranx carangus	1689	2 478 000
Diagramme gris	Plectorhyncusmediterrane	669	1 161 000
Liche	Lichiavadigo	100	80 000
Friture argenté	Gerresnigri	1485	453 000
brochet	Sphyraenasp	1727	4 594 500
Carangue	Caranx crysos	824	1 251 770

[1] Les données du secteur de la pèche ont commencé à être collectées à partir de 2016

Espèces	Nom scientifique	Poids en kg	Valeur Commerciale
Pagre à points bleus	Pagruscaeruleostictus	374	219 000
Thonine	Euthunusalleteratus	705	346 450
Scyris d'Alexandrie	Scyrisalexandrinus	153	220 000
Mérou badèche	Micteropercarubra	54	189 000
Faux perroquet	Lagocephaluslaevigatus	8	16 000
Drépane	Drepanaafricana	205	387 500
Fiatole	Stromateusfiatola	34	51 000
Courbine	Argyrosomusregium	62	331 000
Ombrine	Umbrinacanariensis	84	75 800
Coryphène commune	Coryphaenahippurus	10	12 000
Dorade grise	Spondyliosoma cantharus	24	48 000
Trachinote de Gorée	Trachinotussp	40	50 000
Compère à points bleus	Ephippionguttifer	50	54 000
Empereur atlantique	Lethrinusatlanticus	25	37 500
Tilapia	Saroterodonmélanoteron	335	670 000
Divers		566	973 700
Total		1 729 290	860 836 317

Source : Service régional de la Pèche de Kaffrine, 2016

L'analyse montre que le département de Kaffrine est le plus ravitaillé avec 1 099 tonnes sur un total de 1729 tonnes, soit 63,6 % du poids total commercialisé dans la région. Le marché de Koungheul vient en deuxième position avec 304,4 tonnessoit 17,6% en valeur relative, puis, celui de Birkelane avec 267,7 tonnes soit 15,5% et enfin Malem Hodar le marché le moins ravitaillé n'a enregistré que 57,5 tonnes représentant 3,3% du volume total commercialisé.

Tableau 11.89: Synthèse des statistiques des apports extérieurs dans la région de Kaffrine en 2016

Mois	Volumes commercialisés par département en tonne				Total
	Kaffrine	Koungheul	Birkelane	Malem Hodar	
Janvier	118	17	24	16	174
Février	128	29	36	6	199
Mars	97	36	32	4	168
Avril	107	21	35	3	166
Mai	105	52	43	3	203
Juin	111	63	31	5	210
Juillet	88	33	19	5	144
Août	78	13	16	5	112
Septembre	37	6	5	4	52
Octobre	53	9	14	1	78
Novembre	61	11	6	2	80
Décembre	118	15	6	4	143
Total	1,099,	304	268	58	1 729

Source : Service régional de la Pèche de Kaffrine, 2016

Les quantités les plus importantes ont été enregistrées au mois de juin alors que les plus faibles quantités ont été notées pendant l'hivernage surtout aux mois de septembre et octobre. Cette situation s'explique par la baisse de la production due à des conditions météorologiques peu favorables à l'activité de pêche ; ce qui affecte les marchés de l'intérieur comme ceux de Kaffrine. Il faut également noter que durant cette période certains mareyeurs et micros mareyeurs cessent leur activité au profit des travaux champêtres.

XI.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XI.3.1. ATOUTS

- Existence de cours d'eau
- Potentialités de la région en matière d'aquaculture

XI.3.2. CONTRAINTES

- Inexistence de marché au poisson tout le territoire régional ;
- Inadéquation des moyens de transport des produits de la pêche ;
- Absence d'aires de débarquement adéquat ;
- Manque de moyens de conservation et de manutention des acteurs du secteur
- Ensablement et rétrécissement progressif du babolong
- Augmentation de la salinité pendant la saison sèche ;

XI.3.3. PERSPECTIVES

- Construire un complexe frigorifique à Koungheul et Kaffrine ;
- Démarrage des projets piscicoles annoncés lors du conseil des ministres déconcentré à Kaffrine ;

CONCLUSION

Les produits de la pêche occupent une place prépondérante dans l'économie de la région eue égard à la valeur commerciale générée durant l'année 2016.La volonté politique manifestée par l'état avec la création de service des pêches à Kaffrine augure de bonnes perspectives. Cependant, il faut nécessairement s'inscrire dans une dynamique inclusive et participative avec l'implication de tous les acteurs à la base. Ceci d'autant plus qu'avec les programmes de mise en place de bassin de rétention, la

région présente de réelles perspectives pour le développement des activités piscicoles et la redynamisation de la pêche continentale.

Aujourd'hui, avec les programmes d'aménagement de bassins de rétention en cours de réalisation par le PASA LOUMAKAF (Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire Louga-Matam-Kaffrine) et le BARVAFOR (Projet de Bassin de Rétention et de Valorisation de Forages), la région de Kaffrine offre de réelles perspectives pour booster le secteur avec l'intégration de l'aspect pêche dans la valorisation de ces ouvrages hydro agricoles.

Chapitre XII : RESSOURCES NATURELLES

INTRODUCTION

La principale mission du service forestier est d'assurer la gestion durable des ressources forestières et fauniques et la conservation de la biodiversité. Ceci passe par la mise en œuvre de la politique forestière du Sénégal (2005-2025) qui vise à contribuer à la réduction de la pauvreté par le maintien des équilibres socio-économiques en vue de satisfaire les besoins des populations en produits forestiers ligneux et non ligneux. Le diagnostic global du sous-secteur forestier réalisé durant la phase de planification du Plan d'Action Forestier du Sénégal a confirmé une tendance à la dégradation et à la régression des ressources forestières. En effet, la superficie des forêts au niveau national a connu une diminution sensible en passant de 9 203 153 ha en 1990 à 8 558 153 ha en 2005, soit environ une baisse de 7 %. Au niveau de la région de Kaffrine, cette dégradation s'est manifestée par la destruction du couvert végétal et la dégradation des terres de culture sous l'effet d'une sécheresse récurrente combinée aux actions anthropiques néfastes telles que : coupes abusives, carbonisation illicite, feux de brousse, surpâturage et défrichements agricoles. Cette exploitation clandestine et les défrichements ont entrainé la régression de la strate arborée composée d'espèces de valeur telles que Pterocarpuserinaceus, Cordylapinnata, Prosopis africana au profit de strates arbustives composées de Combretumglutinosum, Terminaliamacroptera…Cette situation a aggravé les problèmes d`érosion dans la zone, entrainantune diminution des terres arables et accentuant les risques de défrichement des forêts; d'où la nécessité d'intensifier les mesures de restauration des terres agricoles par les techniques agro-forestières.

Avec deux réserves sylvo-pastorales, la région de Kaffrine reste également très exposée aux feux de brousse. Ses vastes zones de pâturages qui présentent un intérêt vital pour les éleveurs transhumants, en début d'hivernage, sont souvent décimées et le potentiel mis à nu par le passage fréquent des feux de brousse. Cette situation est à l'origine de la raréfaction des ressources fourragères dans la région causant des pertes énormes à l'élevage et à l'économie d'une manière générale. Cette dégradation progressive du couvert ligneux et herbacé s'accompagne aussi pour la plupart des écosystèmes forestiers par la destruction des habitats sauvages et une disparition de plusieurs espèces. Une bonne partie des animaux sauvages se sont repliés dans la région de Tambacounda où leurs conditions d'existences sont plus favorables. Cette perte de biodiversité constitue ainsi un obstacle sérieux à la lutte contre la pauvreté avec la surexploitation des ressources naturelles. Elle a engendré une modification de

la composition floristique, de la structure de la végétation et une diminution de la disponibilité en ressources biologiques. Par ailleurs, la mauvaise interprétation de la loi sur le domaine national s'est traduite par des empiétements fréquents sur le domaine forestier. En effet, on assiste parfois à des affectations de terres du domaine classé à des fins culturales, par certaines collectivités locales.

Ce chapitre présente le secteur des ressources naturelles dans la région en 2016

XII.1. LES SERVICES TECHNIQUES ET LES AUTRES INTERVENANTS

XII.1.1. LES SERVICES TECHNIQUES

Les services techniques sont chargés de mettre en œuvre au niveau régional les programmes et politiques définis par les autorités. Il s'agit concrètement :

- d'assurer une exploitation rationnelle des ressources forestières et fauniques, l'aménagement des forêts tout en luttant contre l'exploitation frauduleuse ;
- d'accompagner les collectivités locales de la région dans des activités visant la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement;
- d'appuyer la production de plants et de mener des actions de reboisement et de restauration des sols avec les populations;
- de mettre en œuvre des stratégies régionales de gestion durable des ressources pastorales par la lutte contre les feux de brousse ;
- de soutenir la mise en œuvre des actions des ONG, projets, programmes et autres partenaires intervenant dans la gestion durables des ressources naturelles et de l'environnement de la région de Kaffrine.

Tableau 12.90: e Evolution des effectifs du personnel des services des Eaux et Forêts selon le diplôme

Personnel	2015	2016	Variation en %
IEF[2]	2	2	0,0
ITEF[3]	2	7	250,0
ITPN[4]	2	1	-50,0
ATEF[5]	17	17	0,0
Autres	0	4	-
Total	**23**	**31**	34,8

[2] IEF = Inspecteur des Eaux et Forêts
[3] ITEF = Ingénieur des Travaux des Eaux et Forêts
[4] ITPN = Ingénieur des Travaux de la Protection de la Nature
[5] ATEF= Agent Technique des Eaux et Forêts

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Kaffrine, 2016

L'effectif du personnel technique des eaux et forêts a progressé de 34,8% durant la période 2015-2016 en passant de 23 à 31 agents. Les ATEF, avec18 éléments, constituent l'essentiel du personnel technique. Ils sont suivis ensuite par les ITEF (7 agents) et enfin viennent les IEF et les ITNP avec respectivement 2 e 1 agents.

XII.1.2. LES AUTRES INTERVENANTS

Par ailleurs, la mauvaise interprétation de la loi sur le domaine national s'est traduite par des empiétements fréquents sur le domaine forestier. En effet, on assiste parfois à des affectations de terres du domaine classé à des fins culturales, par certaines collectivités locales. Devant cette situation, l'Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Kaffrine en collaboration avec les partenaires au développement est en train de mettre en œuvre des actions de restauration, conservation et de protection des ressources forestières et fauniques de la région en vue d'inverser la tendance. Pour mener à bien leur mission, les services techniques des eaux et forêts, au-delà de l'exécution des projets et programmes de l'Etat, collaborent avec des ONG ou même avec les populations locales

Tableau 12.91: les partenaires au développement de l'IREF de Kaffrine

Partenaires	Domaines de collaboration	Formes de collaboration avec le Service forestier
PROGEDE 2	Aménagement et gestion des ressources naturelles	Aménagement de forêts, création de réserves communautaires, sensibilisations et formations, promotion AGR, appuis logistiques et techniques,
PASA LOUMAKAF	Reboisements, CES/DRS, lutte contre les feux de brousse, renforcement de capacités, appuis logistique	A travers un protocole d'accord signé avec la DEFCCS.
Collectivités Locales	Gestion durables des ressources forestières	Appui –conseil

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Kaffrine, 2016

En plus des partenaires susmentionnés, les services forestiers de la région sont en train de mettre en œuvre un projet important : le Projet de gestion durable et participative des énergies traditionnelles de substitution (PROGEDE2). Ledit projet, est un projet d'aménagement de forêts et de gestion des ressources naturelles. Ce projet intègre dans ses actions, une sensibilisation, une formation et un appui logistique et technique à l'endroit des différents acteurs. En outre, le Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire dans les régions de Louga, Matam et Kaffrine (PASA/Lou-Ma-Kaf) intervient dans le reboisement, la lutte contre les feux de brousse et le renforcement de capacité.

XII.2. GESTION DU DOMAINE FORESTIER

XII.2.1. PRÉSENTATION DU DOMAINE FORESTIER RÉGIONAL

La région de Kaffrine compte treize (13) massifs classés d'une superficie totale de 251 850 ha dont onze (11) forêts classées et deux (02) réserves sylvo-pastorales. Ceci représente un taux de classement de 22,5% par rapport à la superficie de la région.

La situation générale du domaine classé est donnée dans le tableau qui suit.

Tableau 12.92: Situation du domaine classé, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Superficie (km^2)	Forêts Classées		Taux de classement (%)
		Nombre	Superficie (Ha)	
Birkelane	1122	1	8100	7,2
Kaffrine	2716	4	23850	8,8
Koungheul	4237	3	36000	8,5
Malem Hodar	3106	5	183900	59,2
Région	11181	13	251850	22,5

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Kaffrine, 2016

L'essentiel de ces massifs sont localisés dans le département de Malem Hodar puisqu'il concentre 73,0% de la superficie totale forêts classées tandis que la part des trois autres départements réunis s'établit à 27,0% (Birkelane 8 100 ha soit 3,2%, Kaffrine 23 850 ha soit 9,5% et Koungheul 36 000 ha soit 14,3%).

Tableau 12.93: Liste des massifs du domaine protégé de la région

N°	NOM DU MASSIF	Superficie (ha)	Acte de délibération	LOCALISATION	
				Département	Commune
1	Maka Belel	03	Non	Malem Hodar	Sagna
2	GowéSinthiou Dame	10	Non	Malem Hodar	Sagna
3	FassMambaba	05	Non	Malem Hodar	Sagna
4	Keur Yoro	05	Non	Malem Hodar	Sagna
5	Ndiawbambaly	800	Non	Kaffrine	Katakel
6	Boye	107	Oui	Kaffrine	Gniby
7	MakaSacoumba	03	Non	Birkilane	Mabo
8	Simbara	02	Non	Birkilane	Mabo
9	Ngouye	1250	Non	Birkilane	Mabo
10	KeurSawelly	300	Non	Birkilane	Mabo
11	Koungheul Socé	15	Non	Koungheul	Ida mouride
12	Coumbidiasocé	08	Non	Koungheul	Saly escale
13	SameDiébel	15	Non	Koungheul	Saly escale
14	Keur Aly lobé	06	Non	Koungheul	Saly escale
15	Darou Mbayène	03	Non	Koungheul	Saly escale
16	Mousdalifa	2000	Oui	Koungheul	SalyEsacale
17	NgouyeDierry	4 000	Non	Koungheul	Guainthe Pathé
18	Koungkoung	3 500	Non	Koungheul	Lour Escale
19	PimaThiour		Oui	Koungheul	Ida Mouride
20	Gainthe Pathé	2 500	Non	Koungheul	GuainthPathé
Total		**14 532**			

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Kaffrine, 2016

Le domaine protégé regroupe 20 massifs pour une superficie totale de 14 532 ha. Deux (02) de ces massifs sont aménagés par le Progéde2; il s'agit des massifs de Mousdalifa et de PimaThiour.

XII.2.2. LUTTE CONTRE LES FEUX DE BROUSSE

Comme la plupart des régions du Sénégal, Kaffrine est également très exposée aux feux de brousse. Ses vastes zones de pâturages sont souvent la proie des flammes qui mettent à nu à leur passage le tapis herbacé. Cette situation est à l'origine de la raréfaction des ressources fourragères, de la destruction des habitats sauvages et de la disparition de plusieurs espèces dont une bonne partie des se sont repliés dans la région de Tambacounda où leurs conditions d'existences sont plus favorables.

XII.2.2.1. Lutte préventive

Dans le cadre de la lutte préventive contre les feux de brousses, des comités villageois sont formées à travers toute la région.

Tableau 12.94: Situation des comités de lutte

Désignation	Malem-Hodar	Koungheul	Kaffrine	Birkelane	Total
Comités	49	130	32	137	348
Comités créés	3	8	-	0	11
Comités	10	42	9	133	194
Comités	3	0	4	21	28

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Kaffrine, 2016

Dans l'ensemble 348 comités de lutte contre les feux de brousse existent dans la région. La répartition des comités selon les départements montre que Birkelane et de Koungheul ont accueilli beaucoup plus de comites que les deux autres départements soit 76,7 % du taux régional. Cependant l'équipement de ces comités fait défaut. En effet seuls 28 comités disposent d'équipements adéquats leur permettant de lutter efficacement contre les feux de brousse.

En sus de ces comités de lutte, les services forestiers de la région ont animé des émissions radiophoniques et des séances de formation afin, d'une part, de sensibiliser la population sur les effets des feux de brousse, et d'autre part, de leur permettre d'avoir des techniques pour lutter contre ces feux. Ainsi, 07 émissions radios ont été tenues dont02 à Malem Hodar, 02 à Koungheul et 03 à Kaffrine.

Tableau 12.95: Nombre de séances d'animation et de personnes touchées par celles-ci par circonscription administrative

Localisation	séances planifiées		séances tenues		individus touchés	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Kaffrine	50	20	27	27	345	11
Birkelane	80	32	41	41	1 127	35
Malem Hodar	20	8	26	26	1 114	34
Koungheul	100	40	6	6	655	20
Total région	**250**	**100**	**100**	**100**	**3241**	**100**

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Kaffrine, 2016

En 2016, les services forestiers de la région ont animés 100 séances d'animations à travers tout le territoire régional et ont touché 3 241 personnes. Par rapport au nombre de personnes sensibilisées les tendances font état d'une prééminence des départements de Birkelane et de Malem Hodar. En effet, les deux départements concentrent 69,2% des personnes touchées dans la région.

XII.2.2.2. Lutte active

La sensibilisation est un moyen de prévention mais une fois que le feu déclaré quelque part, il faut des actions concrètes pour venir à bout des flammes.

Tableau 12.96: Situation et évolution des pare-feux réalisés par circonscription administrative

Destinations	Birkelane			Kaffrine			Koungheul			Malem Hodar			Région		
	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %
Pare-feux ouverts (Km)	0	22	-!	17	2	-88,2	30	77	156,7	0	37	-	47	138	193,6
Pare-feux réhabilités (km)	10	107	970,0	0	66	-	12	12	0,0	30	30	0,0	52	215	313,5
Total réseau pare-feux (km)	10	129	1190,0	17	68	300,0	42	89	111,9	30	67	123,3	99	353	256,6

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Kaffrine, 2016

En 2016, le nombre de pare feux ouverts et réhabilités s'est nettement améliorée par rapport à l'année 2015 grâce aux services forestiers et ses partenaires en collaboration avec la population. Ainsi 138 km de pare feux ont été ouverts et 215 km réhabilité. Par rapport à 2015 les ouvertures et la réhabilitation de pare-feux ont connu une nette augmentation de 256,6% en passant de 99 km à 353 km en 2016. Cette tendance s'est notée dans les autres départements sauf pour le département de Kaffrine qui a connu une baisse avec un taux négatif de -88,2% concernant l'ouverture de pare-feu.

Cependant, l'étude du phénomène dans le temps exhibe que le record détenu par l'année 2011 en terme de réalisation et d'ouverture de pare- feux a été battu par les performances de l'année 2016.Au effet, 115 km de pare feux ont été ouverts et 146 km réhabilités en 2011 contre, 138 km de pare-feux ouverts et 215 km réhabilités en 2016 soit un écart de 23 km pour les ouvertures et 69 km les réhabilitations de pare feux. Le traitement par feux précoces n'a pas été pratiqué dans la région de Kaffrine pour la présente campagne

XII.2.2.3. Feux de brousse

Le tableau suivant rend compte de la situation des feux de brousse signalés dans la région au cours des années 2015 et 2016.

Tableau 12.97:Evolution de la situation des feux de brousse par circonscription administrative

Circonscription administrative	2015		2016		Variation en %	
	Nb de cas	Superficies brulées (ha)	Nb de cas	Superficies brulées (ha)	Nb de cas	Superficies brulées
Birkelane	0	0	12	2016.99	-	-
Kaffrine	4	120	05	278	25	132
Koungheul	23	8170	24	2832	4,3	-65
Malem Hodar	8	1552	16	7875	100	407.4
Région	35	9842	57	13001.99	63	32.1

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Kaffrine, 2016

En 2016 comme en 2015 aussi les feux de brousse ont connu une augmentation aussi bien en nombre qu'en superficies dévastées. Malgré une campagne de sensibilisation très active, 57 cas de feux de brousse ont été enregistrés cette année, soit une augmentation de 22 cas par rapport à l'année 2015. En effet les cas de feux de brousse ont passé de 35 en 57 dans la région soit une hausse de 63%. Ainsi les superficies dévastées par les feux se sont accrues (13001en 2016 contre 9842 en 2015) soit une hausse de 32.1%.

Les départements de Koungheul et de Malem Hodar demeurent encore les plus touchés puisqu' ils ont enregistré le plus de cas de feux de brousse 40 au total soit 70.1% des cas au niveau régional; ceci s'explique par la vaste superficie et l'important taux de couverture végétale, dont ils disposent et paradoxalement de faibles moyens de lutte. Ce manque de moyens de lutte noté également dans les autres secteurs de Birkelane et Kaffrine et rend difficile les interventions contre les feux déclarés. Cependant pour le département de Koungheul malgré l'accroissement des cas de feux de brousse les superficies ravagées ont diminué. On constate un écart de 5338 par rapport à l'année 2015.Un autre fait marquant vient du département de Birkelane qui n'avait pas subi la furie des feux de brousse l'année dernière et est affecté par le fléau en 2016. Birkelane a enregistré 12 cas avec une superficie 2017 ha dévastée.

La faiblesse de l'appui des collectivités locales et du partenariat aussi bien dans la lutte active que passive limite le service forestier dans toutes interventions de lutte contre les feux de brousse.

XII.2.3. REBOISEMENT ET CONSERVATION DES SOLS

XII.2.3.1. Production de plants

Dans l'ensemble 1 169 049 plants ont été produits pour la campagne de reboisement de 2016 contre 779408 plants pour l'année 2015 soit une progression de 50,0%. A l'exception des pépinières scolaires, toutes les autres pépinières ont vu leur production augmentée par rapport à l'année 2015 soit 467,8% pour les pépinières communautaires, 87,0% pour les pépinières de régie, et 33,0%en ce qui concerne les pépinières privées /individuelles. Cependant nous notons une diminution de 63,7% des pépinières scolaires par rapport à l'année 2015.

Tableau 12.98: Répartition et évolution du nombre de pépinières et de plants produits par circonscription administrative

Type pépinières/Secteurs	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem Hodar	Région 2016	Région 2015	Variation en %
Régie	110 514	33 794	9 819	20156	174 283	93 208	87,0
Villageoises	15 000	36 897	5 010	8738	65 645	0	-
Privées / Individuelles	1 000	859 582	1 300	39 285	901 167	677 420	33,0
Communautaires	0	20 277	0	6181	26 458	4 660	467,8
Scolaires	0	0	0	1496	1 496	4 120	-63,7
S/Total	126 514	950 550	16 129	75 856	1 169 049	779408	50,0

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Kaffrine, 2016

La répartition de la production de plantes par type de pépinières en 2016 montre une prééminence des pépinières privées /individuelles. En effet, sur 1 169 049 plantes produites, 901 167 proviennent des pépinières privées, ONG ou individuelles soit une proportion de 77,1%. Elles sont suivies par les régies avec 174283 soit 14,9%.

Le tableau qui suit nous renseigne sur la répartition de la production des plants par espèces

Tableau 12.99:Production de plants par espèces par circonscription administrative

Espèces/Secteurs	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem Hodar	Région 2016	Région 2015	Variation en %
forestières	100 134	711 731	3 500	54 971	870 336	408446	113,1
Forestières- fruitières	11 710	25646	7 129	9 434	53 919	361266	-85,1
ornementales	3 250	127 076	3 500	3 175	137 001	7673	1685,5
fruitières	11 420	86 103	2 000	8 270	107 793	2023	5228,4
TOTAL	126 514	950 550	16 129	75 850	1 169 049	779 408	50,0

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Kaffrine, 2016

La production de plants en pépinière se chiffre à 1 169 049 plants toutes espèces confondues. Les espèces forestières ont été plus amplement produits avec 74% de la

production, suivies des espèces ornementales (12%) ; des espèces fruitières (9%), enfin les espèces fruitières forestières (5%).

XII.2.3.2. Plantations réalisées

Le bilan des activités de reboisement dans la région semble répondre à la nouvelle politique forestière du Sénégal qui accorde à ladite activité une importance particulière au vu du rôle capital qu'elles jouent dans le dispositif de lutte contre la désertification. Dans la région de Kaffrine, 222,8 hectares de plantations massives ont été réalisés en 2016. Ce niveau constitue une baisse de 27,4% par rapport à la situation de 2015, date à laquelle 306,8 hectares ont été plantés. On constate un grand écart dans les superficies des plantations massives avec un maximum de 137,5 ha à Kaffrine et un minimum de 8,7 ha à Koungheul.

Tableau 12.100:Situation et évolution des plantations réalisées par circonscription administrative

	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem Hodar	Région 2016	Région 2015	Variation en %
Plantations massives (ha)	50,0	137,5	8,7	26,6	222,8	306,8	-27,4
Plantations linéaires (km)	8,5	12,0	6,6	11,1	38,2	118,0	-67,6
Plantations conservatoires et de réhabilitation (ha)	60,0		237,1	334,9	631,9	45,0	1304,2
Plantations conservatoires (ha)			29,4	53,0	82,4	-	-

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Kaffrine, 2016

Les plantations linéaires ont connu une baisse de -67,6% entre 2015 et 2016, De 45 ha en 2015, le nombre d'hectares reboisés pour la conservation et la réhabilitation a atteint 632 ha en 2016 soit une hausse considérable de 1304,2%. Cette tendance à la hausse est favorisée par la situation du département de Malem Hodar, de Koungheul et de Birkelane excepté le département de Kaffrine où on n'a noté aucun reboisement de type conservatoire. Dans le cadre de la Régénération Naturelle Assistée (RNA), 580 ha à raison de 17 000 pieds par ha ont été réalisés. Les départements de Malem Hodar (300 ha) et de Birkelane (280 ha) sont les bénéficiaires de ce projet.

XII.3. GESTION DE LA FAUNE ET CHASSE

XII.3.1. POTENTIEL FAUNIQUE

La région ne compte qu'une zone d'intérêt cynégétique qui est à cheval entre les arrondissements de Gniby (département de Kaffrine) et de Darou Minam2

(département de Malem Hodar). Il s'agit de la ZIC de Mbégué d'une superficie de 199 000 ha. Elle renferme surtout une avifaune très riche et variée composée de francolins, pintades, outardes, cailles, gangas, pigeons, lièvres, poules de rochers etc. La faune terrestre, moins diversifiée est composée de lièvres, chacals, civettes, hyènes, lapins, écureuils et phacochères, etc.

Toutefois, les connaissances sur l'état de la faune notamment sur les effectifs restent très limitées. Malgré cet état de fait, la région dispose d'importantes ressources fauniques. Mais de nombreuses espèces sont en voie de disparition à cause des multiples agressions dont elles font l'objet. Aujourd'hui, la faune à poils dont les effectifs régressent de plus en plus n'est essentiellement concentrée qu'aux alentours des forêts classées

XII.3.2. LES ZONES AMODIÉES (ZA)

Le principe de l'amodiation consiste, dans le respect de la législation en matière de gestion des terres du terroir, à attribuer, en dehors des aires protégées, un territoire de chasse à aménager sur lequel le droit de chasse, exclusivement dévolu à l'Etat, est loué à une personne physique ou morale. Cette location par l'Etat de ses droits de chasse est formalisée par un contrat dont les clauses sont fixées par un cahier de charge.

Tableau 12.101:Répartition et évolution du nombre et des superficies des zones amodiées, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Nombre de Zones amodiées			Superficie (en ha)		
	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %
Birkelane	1	1	0,0	30000	30000	0,0
Kaffrine	2	2	0,0	110000	110000	0,0
Koungheul	5	5	0,0	122340	122340	0,0
Malem Hodar	1	2	100	45000	90000	100
Région	9	10	11,11%	307340	352340	14,64

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Kaffrine, 2016

La région compte un total de 10 zones amodiées pour une superficie de 352 340 hectares. Le département de Koungheul, avec ses 5 zones amodiées concentre 34,7% de la superficie totale contre 31,2% pour Kaffrine. Les autres départements disposent chacun d'une zone amodiée.

Tableau 12.102:Répartition des résultats des campagnes de chasse, par circonscription administrative

Permis	Kaffrine	Koungheul	Birkilane	Malem Hodar	Région
Sportif Petite chasse 1 semaine	73	49	25	8	155

Sportif Petite chasse Touriste 2 semaines	10	0	2	0	12
Sportif Petite chasse Touriste 1 mois.	0	0	0	0	0
Permis chasse coutumier	4	0	1	1	6
Total	87	49	28	9	173

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Kaffrine, 2016

Pour pratiquer l'activité de chasse dans les zones amodiées, 173 chasseurs ont reçu des permis de chasse.

Tableau 12.103:Répartitiondes pièces abattues

Département	Cailles	Lièvres	Francolins	Pintades	Gangas	Pigeons	Tourterelles	Tourterelles des bois	Phaco	Poule de roche
Birkelane	68	0	687	289	250	4551	3327	0	0	8
Kaffrine										0
Koungheul	42	19	669	198	138	307	3822	388	7	
Malem	0	18	565	52	0	415	0	0	0	0
Région	110	37	1921	539	388	5273	7149	388	7	8

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Kaffrine, 2016

Il a été aussi noté une régression du nombre d'espèces abattues qui passe de 19 905 pendant la campagne 2014-2015 à 15 820 lors de la campagne 2015-2016. Selon le département, l'essentiel des pièces abattues (9180) sont à Birkelane.

XII.4. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XII.4.1. ATOUTS

- L'existence de produits forestiers divers ;
- L'existence de marchés hebdomadaires ;
- L'existence d'une demande en produits forestiers ;
- L'existence d'activités diversifiées (chasse amodiée, exploitation des ligneux) ;
- L'existence de campements de chasse ;
- L'organisation des populations en comités villageois et inter-villageois de gestion ;
- L'aménagement de forêts ;
- L'existence de partenaires pour l'aménagement des forêts.

XII.4.2. CONTRAINTES

- L'assèchement des mares ;
- Le braconnage ;
- La destruction des habitats par les feux de brousse ;
- L'exploitation clandestine ;

- La divagation du bétail entraînant la destruction de jeunes plants par piétinement;
- L'extension des surfaces de culture surtout dans les zones de Malem et Koungheul.
- l'absence de matérialisation des limites des forêts classées ;
- l'absence de dénombrement des ressources fauniques ;
- l'absence de plans de gestion des aires protégées ;
- l'exploitation irrégulière dans les zones frontalières avec la (Nganda, Koungheul) ;
- récurrence des feux de brousse ;
- faible prise en charge de la gestion des ressources naturelles par les collectivités locales.

CONCLUSION

Avec un taux de classement de 22,5%, la région de Kaffrine est à deux points de l'objectif de la FAO fixé à 24%. Cependant, ce taux est très en deçà de la moyenne nationale qui tourne autour de 35,7 % en termes de taux de classement. Beaucoup d'actions de reboisement ont été menées dans la lutte contre la désertification et les feux de brousse mais aussi dans la gestion de la faune. L'exploitation forestière des produits de la cueillette, des produits ligneux et la chasse procurent des revenus non négligeables aux acteurs qui s'activent dans le secteur. Toutefois, les ressources naturelles de la région subissent une intense dégradation causée par les sècheresses, la pratique d'agriculture extensive, les feux de brousse. Conscient de l'importance des ressources naturelles dans la réduction de la pauvreté et le développement durable, les services forestiers de la région en collaboration avec ses partenaires mettent en œuvre les projets et programmes élaborés par les autorités afin que ce secteur puisse jouer pleinement son rôle.

Chapitre XIII : ENVIRONNEMENT

INTRODUCTION

L'environnement peut être considéré comme l'ensemble des éléments de la terre (air, eau, atmosphère, végétaux, animaux, etc.) et les interactions qui peuvent exister entre ces différentes composantes. Nonobstant sa nécessité pour la vie humaine, il subit des dégradation prononcées due à une consommation de plus en plus importante d'énergies polluantes, aux effets du développement urbain, à l'élevage extensif, aux mauvaises pratiques culturales et à l'exploitation forestière. La protection de l'environnement est devenue donc un enjeu majeur pour aspirer à un développement durable. Ainsi, au plan international et national, la préservation de l'environnement est une préoccupation de premier plan. En outre, la conférence de Paris sur le climat constitue une lueur d'espoir pour apporter des solutions pour maintenir le réchauffement climatique en-dessous de 2°C. Dans ce sillage, des pays en développement, comme le Sénégal, demandent la mise en place d'un fonds vert pour, entre autre, produire de l'électricité à base d'énergies renouvelables. La région de Kaffrine fait partie des zones d'invention qui sont ciblées par les projets et programmes de l'Etat qui visent à protéger l'environnement. Le Projet de Gestion Durable et Participative des Energies Traditionnelles de Substitution (PROGEDE 2) constitue une initiative phare en matière de diversification des énergies domestiques. Dans le même sillage, le Programme National du Biogaz domestique du Sénégal (PNB-SN) permet aux populations rurales de la région de faire la cuisson à l'aide d'un gaz et de bénéficier d'un éclairage à partir de la bouse de vache et de l'eau. En outre, la région bénéficie des initiatives prises par l'Etat qui visent à donner à la population un cadre vie plus attrayant. Il y a, entre autres initiatives, le Programme National de Gestion des Déchets (PNGD) et la loi sur l'interdiction des sachets plastiques qui est rentrée en vigueur.

Ce chapitre analyse la situation de l'environnement dans la région à travers, la préservation et l'amélioration du cadre de vie, la gestion des pollutions et des installations classées pour la protection de l'environnement.

XIII.1. PRESERVATION ET AMELIORATION DU CADRE DE VIE

XIII.1.1. LA COLLECTE ET L'ÉVACUATION DES DÉCHETS

Pour la deuxième année de mise en œuvre du Programme National des Gestion des Déchets (PNGD), la mairie de la commune de Kaffrine a recruté 22 agents dont deux superviseurs et 20 collecteurs. Concernant les matériels, l'unité de gestion des déchets

de la mairie de Kaffrine dispose d'une benne à ordures ménagères qui effectue deux à trois rotations par jour. En outre, les agents de terrain disposent de petits matériels (râteaux, brouettes, pelles, balaies, etc.) qui sont renouvelés tous les trois mois par le PNGD. En plus, des opérations de routine réalisées quotidiennement, l'unité de gestion des déchets de la mairie effectuent des opérations coup de poing pour éradiquer les dépôts sauvages.

XIII.1.2. GESTION DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE)

Depuis qu'elle est érigée en région en 2008, Kaffrine connait un développement très timide des établissements classés. Ils sont déclarés et conformes à la réglementation et essentiellement composés de station services, de boulangeries. Cependant, on note la présence d'établissements soumis à déclaration ou à autorisation qui exploitent sans se conformer à la réglementation. Les statistiques sont disponibles pour deux ICPE de 2ième classe à savoir les stations-services et les boulangeries.

Tableau 13.104: Evolution des ICPE selon la nature et la classe

Nature ICPE	Birkelane			Kaffrine			Koungheul			Malem Hodar			Région		
	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %
Stations-services	1	1	0,0	5	6	20,0	3	3	0,0	1	1	0,0	10	11	10,0
Boulangeries	2	2	0,0	6	6	0,0	2	2	0,0	1	1	0,0	11	11	0,0
Total	3	3	0,0	11	12	9,1	5	5	0,0	2	2	0,0	21	22	4,8

Source : Service Régional du Commerce de Kaffrine, 2016

En 2016, le nombre d'installations classées pour la protection de l'environnement répertoriées dans la région est quasi stable et s'établit à 22 contre 21en 2015. Ainsi, seule une station de service a été ouverte, ramenant l'effectif à 11 stations-services dont1 à Birkelane, 6 à Kaffrine, 3 à Koungheul et 1 localisée dans le département de Malem Hodar. Cette nouvelle station-service est construite dans le département de Kaffrine. Quant aux boulangeries, le nombre (11) n'a pas évolué par rapport à 2015.Le département de Kaffrine concentre l'essentiel des ICPE avec 6 stations-service et 6 boulangeries, soit 54,5%. Il est suivi par Koungheul avec 5 ICPE, ensuite Birkelane avec 3 ICPE et enfin Malem Hodar avec 2 ICPE.

XIII.2. GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA DEGRADATION DES SOLS

Région à vocation agro-sylvo-pastorale, Kaffrine souffre des effets néfastes des changements climatiques ces dernières années. Avec le retour des fortes pluies au cours de ces dernières années, la région a eu à faire face à des inondations aux conséquences désastreuses sur les populations et les systèmes de production. En effet, ces inondations ont eu à entrainer des pertes en vies humaines, particulièrement dans les départements de Koungheul et Kaffrine. Ces conséquences sont aussi visibles sur le plan de la production agricole avec l'inondation des parcelles entrainant des pertes de récoltes, surtout dans les départements de Malem Hodar et de Koungheul. Il en est de même sur le système d'élevage extensif à travers le tarissement précoce de mares et la rareté des pâturages dans la zone du Ferlo.

De manière globale, ces inondations ont eu des conséquences négatives sur les conditions d'existence des populations avec la destruction en grande partie des villages touchés par les fortes pluies notamment dans le département de Koungheul. Au-delà des impacts directs des changements climatiques sur la vie quotidienne des populations, la dégradation de l'environnement, la hausse de la température, la réduction de la période de fraicheur, le retard des pluies, sont autant de manifestations observées sur le climat. Il en découle une aggravation de la vulnérabilité des populations déjà causée par leur niveau de pauvreté.

XIII.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XIII.3.1. ATOUTS ET POTENTIALITÉS

- Existence d'un cadre de concertation régional sur l'environnement ;
- Appui de l'Etat à travers des projets et programmes ;
- Accompagnement des collectivités locales ;
- Existence de partenaires appuyant les initiatives de lutte contre les changements climatiques.

XIII.3.2. CONTRAINTES

- Insuffisance de communication et de sensibilisation sur l'environnement dans le développement durable ;
- Dépôts sauvages ;
- Mauvaises pratiques agro-sylvo-pastorales ;

- Absence de plan d'assainissement ;
- Dégradation du couvert végétal et des sols ;
- Occupation des zones non aedificandi.

CONCLUSION

Depuis qu'elle est érigée en région en 2008, Kaffrine connait un développement très timide des établissements classés. A vocation agro-sylvo-pastorale, la région souffre des effets néfastes des changements climatiques, notamment les inondations qui ont eu des conséquences désastreuses sur les populations et les systèmes de production.

Chapitre XIV : EMPLOI ET TRAVAIL

INTRODUCTION

L'emploi est la pierre angulaire du développent et a un impact au-delà des revenus qu'il procure. Il est synonyme d'espoir et de paix et constitue la meilleure assurance contre la pauvreté et la vulnérabilité. La production régulière et durable de statistiques de l'emploi et du travail de manière à avoir un système d'information sur le marché du travail et favoriser une prise de décision avisée est le défi que compte relever la Direction Générale du Travail et la Sécurité Sociale (DGTSS) à travers les Inspections Régionales du Travail et de la Sécurité Sociale (IRTSS) et l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD). L'IRTSS de Kaffrine produit un rapport de contribution au rapport national de la DGTSS. Ledit rapport analyse la dynamique du marché du travail en mettant l'accent sur les fluctuations des établissements et des emplois induits. Quant à l'ANSD, elle a réalisé en 2015, sa première Enquête National sur l'Emploi au Sénégal (ENES). Pour disposer, entre autres, d'une cartographie complète des unités économiques, l'ANSD a réalisé son premier Recensement General des Entreprises (RGE) en 2016.

Ce chapitre évalue la situation de l'emploi dans la région et décrit les différentes activités économiques et les contrats de travail sans oublier de parler des conflits de travail qui existent entre employeurs et employés.

XIV.1. Le niveau d'activité

Le niveau d'activité habituelle qui fait référence à une période relativement longue à savoir les 12 derniers mois a été appréhendé par l'ENES. Ce taux désigne le rapport entre les actifs ou main-d'œuvre et la population en âge de travailler c'est-à-dire âgée de 15 ans ou plus. Le niveau d'activité habituelle fait référence aux 12 derniers mois

Tableau 14.105 : Répartition du taux d'activité habituelle selon la région

Régions	Taux d'activité habituelle 15 ans et plus en %
DAKAR	62,1
ZIGUINCHOR	68,0
DIOURBEL	58,1
SAINT-LOUIS	47,3
TAMBACOUNDA	62,1
KAOLACK	43,4
THIES	62,5
LOUGA	70,6

Régions	Taux d'activité habituelle 15 ans et plus en %
FATICK	61,7
KOLDA	70,1
MATAM	45,2
KAFFRINE	77,6
KEDOUGOU	47,6
SEDHIOU	42,8
SENEGAL	**59,6**

Source : ANSD. ENES 2015

Au niveau de la région, le taux d'activité habituelle est estimé à 77,6% dans la population des 15 ans ou plus. L'analyse du niveau d'activité habituelle selon la région montre que Kaffrine fait partie des régions qui ont le plus grand taux d'activité habituelle. En effet, plus de 7 personne sur 10 est habituellement active d'après les résultats de l'ENES.

XIV.2. Le niveau d'occupation

Le taux d'occupation habituelle mesure la part des personnes occupées au cours des 12 derniers mois c'est-à-dire ayant un emploi parmi les personnes en âge de travailler à savoir celles ayant au moins 15 ans. Le taux d'occupation du moment mesure à part des personnes occupées au cours des 7 derniers jours précédant le passage de l'enquêteur c'est-à-dire ayant un emploi parmi les personnes en âge de travailler à savoir celles ayant au moins 15 ans.

Tableau 14.106 : Répartition du taux d'occupation habituelle selon la région

Régions	Taux d'occupation habituelle en %	Taux d'occupation du moment en %
DAKAR	53,1	48,4
ZIGUINCHOR	62,7	52,9
DIOURBEL	44,9	42,6
SAINT-LOUIS	41,8	33,6
TAMBACOUNDA	57,5	50,5
KAOLACK	35,0	25,6
THIES	53,4	47,3
LOUGA	68,2	58,1
FATICK	57,6	45,7
KOLDA	66,8	55,2
MATAM	39,0	36,6
KAFFRINE	75,5	56,7
KEDOUGOU	36,7	28,9
SEDHIOU	30,0	28,1
SENEGAL	**51,9**	**45,0**

Source : ANSD. ENES 2015

Le taux d'occupation habituelle est estimé à 75,5% chez la population âgée d'au moins 15 ans et celui du moment à 56,7%. Les résultats révèlent aussi que Kaffrine a le plus grand taux d'occupation comparativement aux autres régions du Sénégal.

XIV.3. Personnes au chômage

Le taux de chômage est obtenu en rapportant le nombre de chômeurs à la population active âgée de 15 ans ou plus. Est considéré comme chômeur au sens du Bureau international du Travail (BIT), tout actif sans emploi au courant de la semaine de référence, qui est activement à la recherche d'un travail et qui est immédiatement disponible ou est disposé à en occuper un dans les deux semaines suivant la date de l'interview. Le taux de chômage est obtenu en rapportant le nombre de chômeurs à la population active âgée de 15 ans ou plus.

Tableau 14.107 : Répartition du taux de chômage selon la région

Régions	Taux de chômage pour les 15 ans et +en %
DAKAR	16,8
ZIGUINCHOR	9,3
DIOURBEL	23,4
SAINT-LOUIS	16,4
TAMBACOUNDA	9,7
KAOLACK	21,8
THIES	17
LOUGA	7,9
FATICK	9,8
KOLDA	7,9
MATAM	14,3
KAFFRINE	13,4
KEDOUGOU	26,4
SEDHIOU	24,3
SENEGAL	**15,7**

Source : ANSD. ENES 2015

Le taux de chômage est évalué à 13,4% au niveau de Kaffrine et est en deçà du niveau national qui est de 15,7%. Comparé aux autres régions Kaffrine a un taux de chômage relativement faible.

XIV.4. L'ACTIVITE ECONOMIQUE

Le Recensement Général des entreprises (RGE) réalisé en 2016 nous renseigne sur l'activité économique de la région à travers les unités économiques y existant. Pour la région de Kaffrine, le RGE a permis de dénombrer 10282 unités économiques réparties sur l'ensemble du territoire régional. La plupart de ces unités se situent dans le

département de Kaffrine (3441), suivi de Koungheul (3346), Malem Hodar (1836) et Birkelane (1659).

La figure ci-après donne la répartition géographique des unités selon les départements de la région de Kaffrine.

Graphique 14.13 : Répartition géographique des unités économiques selon les départements

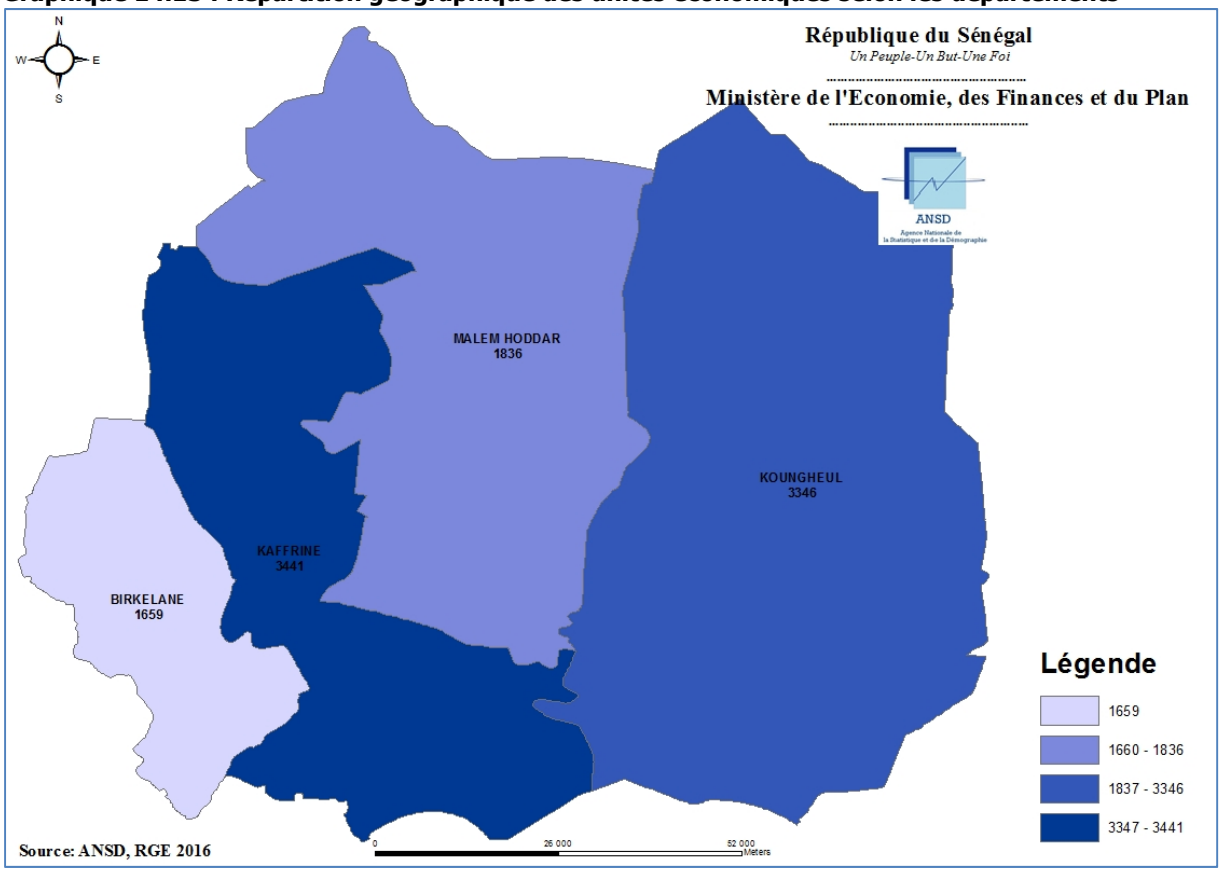

Source : ANSD/RGE 2016

Ces établissements sont enregistrés sous différents statuts juridiques qui sont :

- Le Groupement d'Intérêt Economique (GIE) qui est constitué par deux ou plusieurs personnes physiques ou morales pour une durée déterminée avec comme but exclusif de mettre en œuvre tous les moyens propres à faciliter ou à développer l'activité économique de ses membres, à améliorer ou accroître les résultats de cette activité ;
- La Société à Responsabilité Limitée (SARL) est constituée par un associé (SARL unipersonnelle) ou entre deux ou plusieurs associés. Cette désignation concerne les unités dont le capital social est d'un million (1.000.000) FCFA ;
- L'Entreprise Individuelle (EI) est une forme juridique qui concerne les personnes physiques dotée d'une personnalité juridique et désirant exercer une activité économique.

La région de Kaffrine est majoritairement constituée d'entreprises individuelles (77,6%) suivies de GIE (20,9%). Les SARL, SUARL et SA existent en faible proportion avec respectivement 0,3%, 0,1% et 0,4% des unités économiques.de personnes morales

Tableau 14.108 : Répartition des unités économiques selon le régime juridique (%)

Département	Entreprise individuelle	SUARL	SA	SARL	GIE	Autres	Total
Kaffrine	82,5	0,0	0,4	0,8	15,3	1,0	100,0
Birkelane	74,9	0,0	0,0	0,0	25,1	0,0	100,0
Koungheul	80,1	0,2	0,7	0,0	18,3	0,7	100,0
Malem Hodar	40,7	0,0	0,0	0,0	59,3	0,0	100,0
Ensemble	77,7	0,1	0,4	0,3	20,8	0,7	100,0

Source : ANSD/RGE 2016

Le Commerce représente la branche d'activité la plus exercée avec 49,5% des entreprises recensées. S'ensuivent les Industries alimentaires (13,3%) et textiles (12,3%) puis les Autres industries (7,7%). Les BTP quant à eux sont faiblement représentés.

Graphique 14.14 : Répartition des entreprises selon la branche d'activité

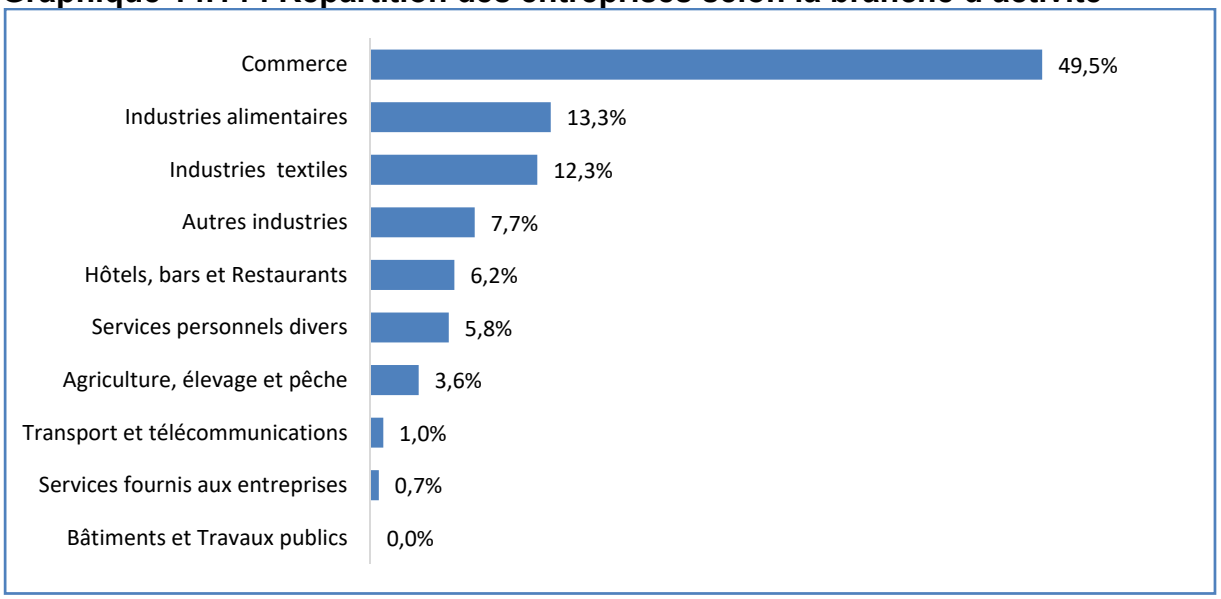

Source : ANSD/RGE 2016

XIV.5. Démographie des entreprises

Le tableau ci-dessous renseigne sur la démographie des établissements, notamment les ouvertures et les fermetures d'établissements déclarés au niveau de l'inspection du Travail

Tableau 14.109 : Evolution du nombre d'établissements fermés dans la région selon l'activité principal,

	Ouverture	Fermeture	Réouverture	Création d'emploi	Destruction d'emploi
Commerce	**9**	**2**	**1**	**32**	**4**
B.T.P.	**3**	**2**	**1**	**87**	**2**
Autres	**1**	**1**	**1**	**2**	**1**
Total	**13**	**5**	**3**	**121**	**7**

Source : IRTSS de Kaffrine, 2016

En 2016, les établissements nouvellement ouverts et déclarés se chiffrent à 13 créations. Plus de sept sur dix (69%) des nouveaux établissements sont dans la branche commerce Les BTP constituent la deuxième branche d'activité avec 3 nouvelles créations. Par ailleurs, un certain nombre d'établissements ont connu des difficultés qui les ont conduits à une cessation d'activités ou à une fermeture. Ainsi, 5 fermetures ou cessation d'activités ont été enregistrées par l'IRTSS de Kaffrine.

XIV.6. LES CONTRATS DE TRAVAIL

Le contrat de travail est un type de contrat par lequel une personne (employée) s'engage à effectuer un travail pour un autre employeur moyennant une rémunération. Les contrats de travail enregistrés dans la région de Kaffrine sont :

- Les contrats à durée indéterminée (CDI)
- Les contrats à durée déterminée (CDD).

En 2016, l'IRTSS de Kaffrine a enregistré 167 contrats de travail contre 174 contrats de travail en 2015 soit un recul de 4%. Parmi ces contrats enregistrés, on relève une importante proportion des CDI puisque ce type de contrat représente 54,5% des offres d'emplois signalés contre 45,5% pour les CDD.

Tableau 14.110 : Répartition des contrats de travail selon le type

	C.D.D.	C.D.I.	TOTAL	Proportion en %
Commerce	45	30	75	44,9
B.T.P.	2	0	2	1,2
Agricole		16	16	9,6
CL	4	6	10	6,0
Banque et finances	12	17	29	17,4
A.D.	1	10	11	6,6
service		3	3	1,8

	C.D.D.	C.D.I.	TOTAL	Proportion en %
Enseignement privé		9	9	5,4
Hôtellerie-Restauration	5	0	5	3,0
Transport	1	0	1	0,6
Autres	6	0	6	3,6
TOTAL 2016	76	91	167	100,0
TOTAL 2015	75	99	174	
Variation en %	1,3	-8,1	-4,0	

Source : IRTSS de Kaffrine, 2016

Pour ce qui est de la distribution des contrats de travail selon le secteur d'activité, on note une inégale répartition. En effet, les contributions les plus importantes à la création d'emploi proviennent du commerce (44,9%), des services financiers 17,4%, de l'agriculture au sens large (9,6%) de l'administration 6,6%et des collectivités locales 6,0%

Graphique 14.15 : Répartition des contrats de travail selon le département

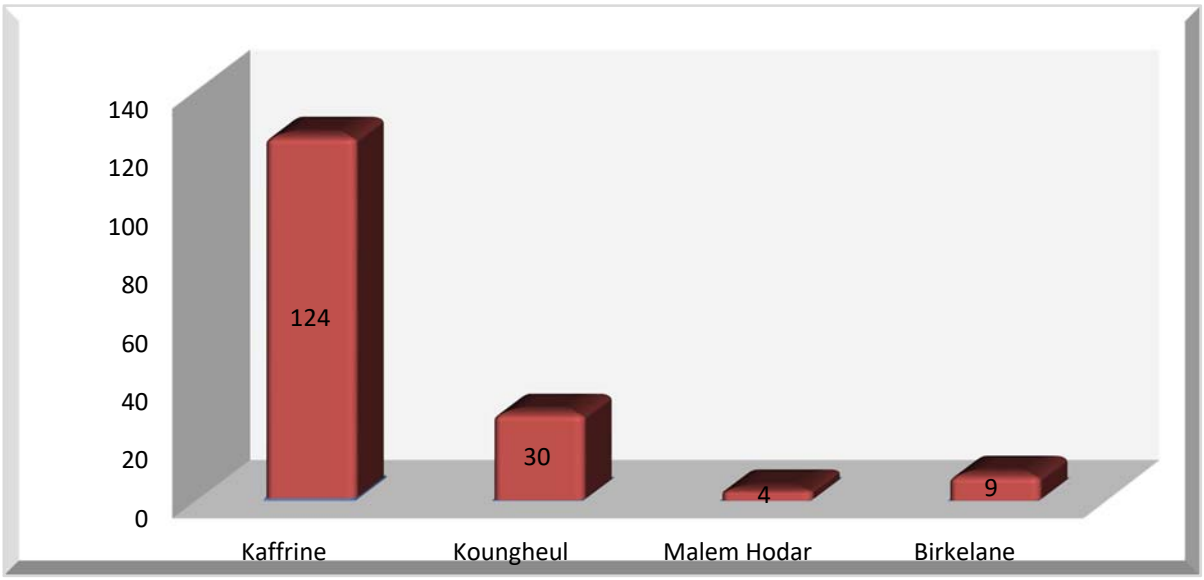

Source : IRTSS de Kaffrine, 2016

La distribution des contrats de travail selon le département montre que la majorité des contrats déclarés proviennent du département de Kaffrine qui concentre 74% des contrats déclarés, soit 124 contrats en 2016 ; ensuite le département de Koungheul avec 18%, Birkelane 5% et Malem Hodar 2%

XIV.7. LES CONFLITS DE TRAVAIL

Les conflits individuels interviennent à la suite d'un désaccord survenu entre l'employeur et l'employé et au cas échéant des tentatives de règlement du conflit sont

menées par l'Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale (IRTSS). Cette intervention fait suite à une saisine de l'instance par la partie plaignante. L'IRTSS convoque alors les deux parties pour tenter une conciliation.

Le tableau ci-dessous donne la situation du traitement des dossiers qui ont fait l'objet de conciliation ou non et ceux qui ont été classés sans suite.

Tableau 14.111 : Situation du nombre de conflits individuels de travail selon le secteur d'activité de l'établissement

Secteur d'activité	Conciliations	Non conciliations	Sans suite	Total
Commerce	10	0	0	10
B.T.P.	1	1	0	2
CL	0		1	1
Hôtellerie-Restauration	0	0	1	1
Transport	0	1	0	1
TOTAL 2016	11	2	2	15
TOTAL 2015	6	4	2	12
Variation en %	83,3	-50,0	0,0	25,0

Source : IRTSS de Kaffrine, 2016

Le nombre de conflits de travail intervenus au niveau de la région a augmenté de 25,0% passant de 12 en 2015 à 15 conflits. La majeure partie des conflits a été réglé par l'inspection du travail (11 conciliations sur 15 conflits. Toutefois, les non conciliations ont connu un repli de -50,0%passant de 4 en 2015 à 2 conflits non conciliés en 2016. Le secteur du commerce est le premier foyer de conflits. Il concentre 67% des différends enregistrés dans la région, ensuite les BTP avec 13%.

XIV.8. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XIV.8.1. ATOUTS ET POTENTIALITÉS

- Variété des initiatives surtout dans le commerce et la restauration.
- Vocation agricole de la région.

XIV.8.2. CONTRAINTES

- Manques d'information sur les conditions d'ouverture d'un établissement.
- Manque de financement.

CONCLUSION

L'emploi, surtout des jeunes, constitue une problématique majeure de l'Etat avec la mise en place d'instruments et de structures de promotion de l'emploi. Il s'est engagé dans une dynamique de politique de lutte contre le chômage à travers le Plan Sénégal Emergent pour une solution structurelle à la précarité des emplois. L'installation d'unités agroindustrielles ou d'unités de transformations des produits locaux permettrait de réduire considérablement le sous-emploi et particulièrement le chômage des jeunes dans la région.

Chapitre XV : TRANSPORT

INTRODUCTION

Le secteur des transports a un rôle moteur dans le développement économique et social en tant que facteur de mobilité et d'échanges pour les personnes et les biens. Il contribue ainsi à créer des emplois. Les objectifs prioritaires assignés à ce secteur portent essentiellement sur l'amélioration de la mobilité urbaine et l'accessibilité en milieu rural.

La position géographique de la région de Kaffrine fait d'elle une zone de transit dans le cadre des échanges commerciaux entre le Sénégal et certains pays limitrophes mais aussi entre la région et les autres localités du pays. Elle est aussi un carrefour dans le commerce du bétail. Le transport constitue ainsi un secteur incontournable dans le processus de développement économique de la région de Kaffrine. Cependant, une bonne partie de la région a depuis longtemps souffert de son enclavement dû à un déficit d'infrastructures routières de qualité, constituant un handicap majeur pour le développement économique de la région. Pour valoriser le potentiel économique de la région, l'Etat a élaboré plusieurs programmes sectoriels sur le transport. Il a lancé un Programme de Construction de Pistes qui a permis de réaliser 603 km de piste en 2012 à travers tout le pays pour l'écoulement de la production. En outre, le Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) est en train de mettre en œuvre un important programme de désenclavement pour la région.

Le présent chapitre analyse les transports terrestres de la région à travers les infrastructures routières, le parc automobile et les accidents de la circulation.

XV.1. LES TRANSPORTSTERRESTRES

Les autres types de transports (maritime, fluvial, ferroviaire) sont inexistants au niveau de la région. Il n'existe que le transport terrestre, plus précisément le transport routier. Il important de signaler que le train passe dans la région mais que le trafic ferroviaire est relativement négligeable.

XV.1.1. LE TRANSPORT ROUTIER

XV.1.1.1. Le réseau routier

Le réseau routier est réparti en réseau classé et en réseau non classé. La loi n°74-20 du 24 janvier 1974 et son décret d'application n°74-718 portent classification du réseau routier national et fixent le régime domanial de ce réseau. Ainsi, le classement administratif distingue cinq (5) classes de routes dont la hiérarchie est la suivante :

- les routes nationales (N) qui assurent les liaisons à grande distance entre plusieurs régions administratives ou avec les Etats limitrophes ;
- les routes régionales (R) qui assurent la liaison entre différents chefs – lieux de département d'une même région ;
- les routes départementales (D) qui assurent la liaison entre différents chefs-lieux d'arrondissement ou de communautés rurales à l'intérieur d'un même département;
- les voiries urbaines (VU) qui assurent les liaisons à l'intérieur des centres urbains ;
- les pistes répertoriées (P) qui relient les routes départementales aux centres de production agricole ;

Tableau 15.112 : Situation du réseau routier de la région de Kaffrine en 2016

Classification des routes	Routes Revêtues	% Routes Revêtues	Routes Non Revêtues	% Routes Non Revêtues	Total
Routes Nationales	203,7	74,4	70	25,6	273,7
Routes Régionales	0	0,0	387,3	100,0	387,3
Routes Départementales	0	0,0	225,5	100,0	225,5
Routes Non classées	0	0,0	27,6	100,0	27,6
Ensemble	203,7	21,6	737,4	78,4	941,1

Source : Direction Régionale de l'AGEROUTE de Kaolack, 2016

Le réseau routier de la région de Kaffrine est, en 2016, de 941,1 km dont 203,7 km revêtus soit 21,6% et 737,4 km non revêtus soit 78,4%. Il ressort de l'analyse de ces statistiques globales du réseau que le système routier de la région est constitué essentiellement de route non revêtues (huit km sur dix de route de la région sont non revêtues). A part les routes nationales, longues de 203,7 km et revêtues à hauteur de 74,4%, toutes les autres routes de la région sont non revêtues. En effet, la région dispose de 387,3 km de routes régionales, 225,5 km de routes départementales et 27,6 km de pistes non classées toutes non revêtues.

Graphique 15.16 : Etat du réseau routier de la région de Kaffrine en 2016

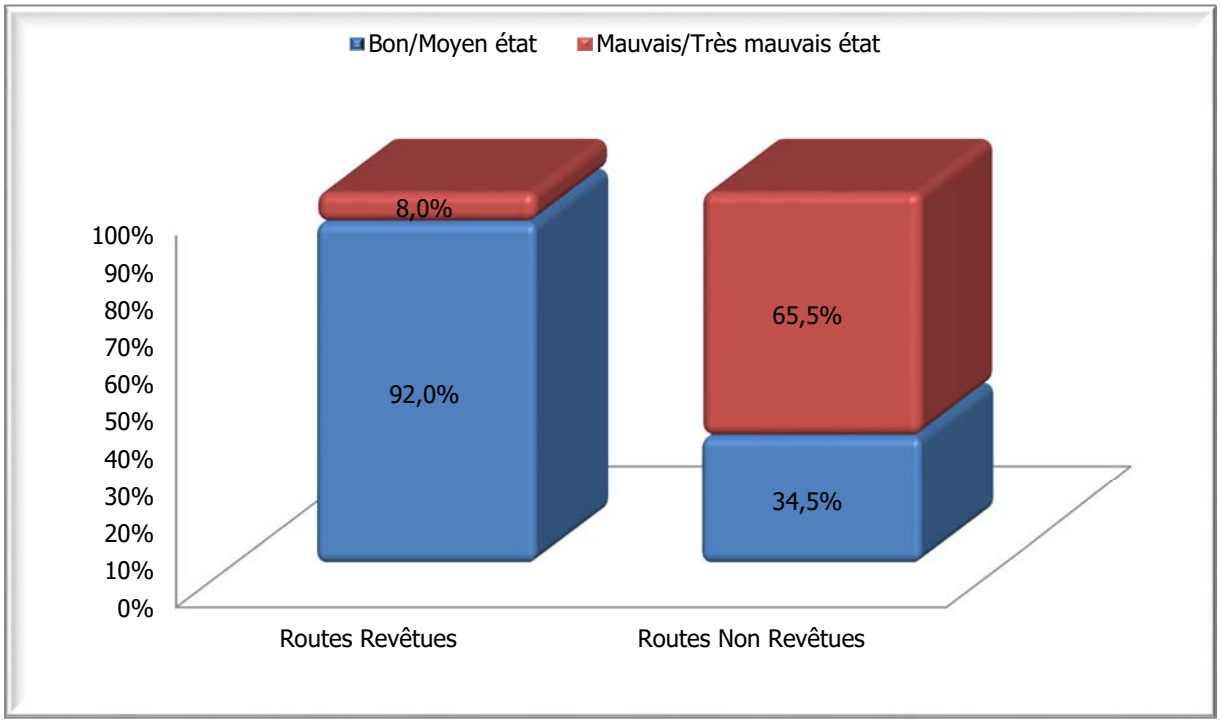

Source : Direction Régionale de l'AGEROUTE de Kaolack, 2016

L'état des routes revêtues est bien meilleur que celui des routes en terre ou routes non revêtues. En effet, 92,0% des routes revêtues sont en « bon/moyen » état contre 34,5% pour les routes en terre. En revanche, plus de sept km sur dix des routes en terre sont en mauvais voire très mauvais état.

Tableau 15.113 : Projets en cours dans la région

Nature	Linéaire (km)	Département
Routes non revêtues Malem Hodar-Delbi	19	Malem Hodar
Piste rurale Ida Mouride-Koura Mouride	30	Koungheul
Réalisation du tronçon MissirahWadène-Dimiskha-Ménatoul Salam 2	13	Koungheul/Kaffrine
Réalisation de la piste Koungheul-MakaGouye	-	Koungheul

Source : Direction Régionale de l'AGEROUTE de Kaolack et PUDC, 2016

Un certain nombre de projets sont en cours pour désenclaver certaines parties de la région. Les projets en question concernent le tronçon Malem Hodar-Delbi long de 19 km. En outre, le PUDC prévoit de réaliser 13 pistes de production d'au moins 200 km pour désenclaver les zones de production. Trois tronçons sont en cours de réalisation dans la région dans le cadre de ce programme.

Il s'agit du tronçon de la piste rurale Ida Mouride-Koura Mouride long de 30 km, de celle de MissirahWadène-Dimiskha-Ménatoul Salam 2 et celle de Koungheul-MakaGouye.

XV.1.1.2. Le parc automobile

Les nouvelles immatriculations de voiture se sont établies à 188 en 2016 contre 275 en 2015 soit un repli de 31,6%. Depuis 2010, la Division Régionale des Transports de Kaffrine a immatriculé 1906 véhicules.

Tableau 15.114 : Evolution du nombre de véhicules nouvellement immatriculés selon le type

Types des véhicules immatriculés	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Variation en %
Voitures particulières	9	51	59	112	88	86	76	-11,6
Taxis interurbains		46	79	98	56	27	5	-81,5
Autocars (+ de 8 places)	7	82	112	104	65	33	21	-36,4
Camionnettes	1	30	35	55	55	44	29	-34,1
Camions	2	22	11	15	34	22	15	-31,8
Tracteurs routiers	7	17	8	21	37	28	18	-35,7
Semi-remorques	7	11	11	17	37	22	18	-18,2
Deux roues (motos)		7	1	16	1	13	6	-53,8
Autres		3	10	4	0	0	0	-
Total	33	269	326	442	373	275	188	-31,6

Source : Division Régionale du transport de Kaffrine, 2016

Cette tendance à la baisse est imputable au repli de tous les types d'immatriculations avec une plus forte baisse notée pour les taxis interurbains (81,5%). La proportion voitures particulières s'établie à 40,4% des immatriculations de 2016 contre 14,4% pour les camionnettes. 11,2% des immatriculations concernent les autocars.

XV.1.2. LES TYPES DE TRANSPORT ROUTIER

XV.1.2.1. Les transports voyageurs

Le transport urbain est assuré par des vélo-taxi et par des véhicules à traction animale. Toutefois, depuis la fin de l'année de 2014, une bonne partie du transport urbain dans la commune de Kaffrine est assuré par des taxis clandos.

Le transport interurbain est organisé à partir des gares routières implantées dans la région. Il assure le déplacement de voyageurs à l'intérieur de la région et vers les régions limitrophes et la Gambie. Les principales destinations sont Kaolack et Touba qui enregistre, respectivement une moyenne de 500 et 235 voyageurs par jour, à partir des gares routières de Kaffrine et de Koungheul. La destination Dakar est desservie par des bus qui transportent en moyenne 129 passagers par jour à partir de la ville de Kaffrine.

XV.1.2.2. Le transport de marchandises

A l'image du transport des voyageurs, le transport des marchandises est assuré par les charrettes, les vélo-taxi et certains types de véhicules spécialisés. Le ravitaillement en marchandise se fait à partir de Kaolack et plus généralement à partir de Dakar.

XV.2. LES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

Dans la région de Kaffrine, le transport de passagers en quasiment assuré par les vélo-taxi et par les véhicules à traction animale. Ce qui est à l'origine des nombreux accidents constatés ces dernières années. Ainsi, le Brigade des Sapeurs-pompiers a recensé 81 cas d'accidents en 2016, soit une hausse de 76,1% par rapport à 2015.

Tableau 15.115 : Evolution du nombre d'accidents de circulation en 2016

Année	Nombre d'interventions	Nombre de victimes	VICTIMES	
			Sauvées	Décédées
2013	29	54	52	2
2014	10	27	19	8
2015	46	171	158	13
2016	81	203	197	6
Variation en %	**76,1**	**18,7**	**24,7**	**-53,8**

Source : Sapeurs-Pompiers, 2016

Ces accidents ont fait 203 victimes dont 197 blessés et 6 morts. Comparé à 2015, les victimes d'accidents de circulation ont connu une hausse de 18,7% passant de 171 à 203.La plupart de ces victimes sont des jeunes comme l'illustre le graphique ci-dessous

XV.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XV.3.1.ATOUTS

- la situation géographie de région centre du Sénégal ;
- la traversée de la Route Nationale 1 (presque toutes les villes de la région sont traversées par la RN1) ;
- L'existence du corridor « Dakar-Bamako).
- Possibilité de développer de restauration et d'ouverture de motel dans les communes avec le corridor ;
- la proximité avec la Gambie ;
- la demande importante en transport interurbain et intra-urbain ;
- la présence d'une organisation des transporteurs et chauffeurs ;
- l'existence de vélos-taxis ;

- l'existence de charrette pour le transport de marchandises
- l'existence de bus « horaires » entre Dakar et Kaffrine.

XV.3.2.CONTRAINTES

- le stationnement anarchique des camions utilisant le corridor Dakar Bamako ;
- la vétusté du parc automobile ;
- l'insuffisance du réseau routier intra urbain et inter urbain ;
- l'insuffisance des pistes de production ;
- la méconnaissance du code de la route par les conducteurs de vélos taxis ;
- la difficile cohabitation entre les différents usagers de la route (charretiers, vélos-moteurs, automobilistes) ;
- l'absence de panneaux de signalisations sur la route ;
- le coût élevé du transport.

XV.3.3.PERSPECTIVES

- Bitumage de la route Nganda- Kaffrine en 2018 ;
- Au total 13 pistes rurales d'au moins 200 km sont prévues dans la région dans le cadre du Programmes d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC).

CONCLUSION

Conscient des enjeux d'un développement cohérent du transport pour l'essor économique et social, l'Etat du Sénégal a entrepris des programmes qui vont permettre de réhabiliter, de bitumer ou d'aménager des routes et des pistes à caractère intégrateur pour favoriser les échanges entre les pays limitrophes mais aussi faciliter la collecte et l'évacuation des produits agricoles vers les grands centres commerciaux. La réhabilitation des routes est prise en charge dans le cadre du Programme d'Entretien Routier Annuel (PERA). Dans le cadre du Programme Prioritaire de désenclavement (PPD), il est prévu le bitumage de la route Nganda-Kaffrine long de 35 km pour un coût de 12 milliards. En dépit de ces initiatives, le transport n'est pas encore développé dans la région au regard des moyens de transports utilisés surtout dans les centres urbains. Concernant la sécurité routière, les routes et pistes qui mènent vers les différentes localités sont souvent dans un piteux état sans compter les nombreuses défaillances techniques des véhicules et l'imprudence des conducteurs, occasionnant de nombreux accidents.

Pour redynamiser l'économie de la région et lui permettre de devenir une région carrefour dans le commerce intérieur du Sénégal, vu sa situation géographique, son poids dans la production agricole (surtout l'arachide) et son rôle dans le commerce du bétail, il est important d'avoir une bonne couverture de la région en routes bitumées et en pistes de production.

Chapitre XVI : INDUSTRIE, MINES ET ENERGIE

INTRODUCTION

L'énergie et les ressources minières sont des biens précieux à la base de tout succès économique et du bien-être de l'homme. Ceux sont des facteurs de progrès mais l'usage sans limite de certains types d'énergie (énergies fossiles) ou l'exploitation incontrôlée des ressources minières ont des conséquences écologiques. Dans le domaine minier, le Sénégal a obtenu le statut de « Pays candidat » à l'initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) et s'engage à publier régulièrement les recettes tirées de l'exploitation des industries extractives et les paiements versés à l'Etat par les compagnies.

Dans le domaine énergétique, l'utilisation d'énergies renouvelables, à la place ou en complément des énergies fossiles constitue un changement de paradigme de la part de l'Etat et ses partenaires. Ainsi beaucoup de projets ont été développés dans ce sens. La région de Kaffrine fait partie des bénéficiaires de ces projets et programmes. Ainsi, le Programme pour la Promotion des Energies Renouvelables, de l'Electrification rurale et de l'Approvisionnement Durables en Combustible Domestique (PERACOD) contribue à améliorer de manière durable l'accès de la population rurale aux services énergétiques et l'accent est mis sur les énergies renouvelables particulièrement sur des systèmes solaires et l'utilisation durable des combustibles non-fossiles. Pour un approvisionnement des ménages urbains et ruraux en énergie de cuisson et pour l'éclairage en veillant à la préservation des ressources forestières l'Etat du Sénégal a mis en place le Programme Nationale de Biogaz (PNB-SN). La région de Kaffrine dispose de 88 bio digesteurs qui produisent de l'énergie à partir de bouse de vache.

En sus de ces initiatives sectorielles, l'Etat s'inscrit dans une logique globale d'amélioration de l'accessibilité à l'énergie électrique aussi bien pour les populations urbaines que rurales. En dépit des efforts accomplis par l'Agence Sénégalaise d'Electrification Rurale (ASER), l'accès de la population rurale à l'électricité reste faible dans la région.

Ce chapitre fait l'analyse des secteurs des mines et de l'énergie dans la région, étant donné qu'elle ne dispose d'aucune industrie.

XVI.1. INDUSTRIE

La région de Kaffrine est marquée par l'absence totale d'industrie. Dans un passé récent la ville de Kaffrine abritait une unité de décorticage d'arachide. Sur le plan des petites et moyennes entreprises (PME), quelques initiatives sont notées dans le secteur de l'élevage, précisément pour l'embouche bovine et la volaille, du commerce, de la restauration, de l'hébergement, etc. Ces petites et moyennes entreprises se caractérisent par l'emploi d'une main d'œuvre peu qualifiée (ouvriers et manœuvres). Dans le secteur du bâtiment, il est enregistré aussi quelques petites et moyennes entreprises qui trouvent, pour l'essentiel, leurs marchés auprès des collectivités locales. Un autre sous-secteur actif est l'extraction et la commercialisation du sel dans le département de Birkelane. Ces PME sont dans leur grande majorité des groupements d'intérêt économique(GIE).

L'une des caractéristiques majeures du secteur des PME est l'insuffisance de la prise en charge de leurs besoins de financement par les institutions spécialisées de la place. En effet, les produits financiers sont inadaptés, essentiellement par rapport au niveau du taux d'intérêt et aussi par rapport à l'accès géographique. Les institutions de financement sont localisées principalement dans les communes.

XVI.2. MINES

XVI.2.1. SITUATION DES CARRIÈRES ET DES MINES

La région de Kaffrine fait partie des moins nanties du pays en termes de ressources minières. En effet, la région dispose que de sable et de latérite comme ressources minières. Toutefois, ces deux matériaux jouent un rôle important dans la construction des bâtiments et des routes.

Tableau 16.116 : Situation des carrières

Type	Nombre	Localisation
Sable	3	Birkelane, Kahi et Toune (Kaffrine)
Latérite	-	Le long des routes secondaires et sur la route nationale 1

Source : Service Régional des Mines et de la Géologie de Kaffrine, 2016

Trois carrières publiques de sable sont ouvertes dans la région :

- la carrière de Birkelane dans le département du même nom ;
- la carrière de Kahi située sur l'axe Kaffrine –Touba et fermée pour des raisons de sécurité (très proche de la route secondaire Kaffrine- Touba) ;
- la carrière de Toune à quelques encablures de Kaffrine, actuellement en pleine

exploitation aussi bien pour les exploitants de Kaffrine que ceux des régions avoisinantes (Kaolack, Diourbel, etc.).

Dans le département de Koungheul, il n'existe aucune carrière publique de sable malgré la forte demande des populations qui utilisent du sable de ramassage pour la construction. Présentement, des sites pouvant abrités des carrières ont été repérés dans les communes de Saly- Escale (Keur Aly lobé) et de Ida Mouride (Keur Nghaye).

XVI.2.2. PRODUCTION DES MINES ET CARRIÈRES

La production de sable et de latérite ainsi que les ressources financières générées par cette activité sont contenues dans le tableau qui suit.

Tableau 16.117 : Evolution de la production des carrières selon le volume et la valeur

Type		Sable		Latérite	
		Volume (en m^3)	Valeur (en FCFA)	Volume (en m^3)	Valeur (en FCFA)
Janvier		2 596	259 600	1 500	3 259 600
Février		2 980	298 000	10 250	2 348 000
Mars		4 540	454 000		454 000
Avril		6 250	625 000	15 000	925 000
Mai		6 052	605 200	3 500	1 305 200
Juin		6 274	627 400	22 120	5 051 400
Juillet- Août		7 572	757 200		2 257 200
Septembre-Octobre		2 800	280 000	2 750	830 000
Novembre		6 732	673 200		673 200
Décembre		6 186	618 600	2 500	1 118 600
Total	**2016**	**51 982**	**5 198 200**	**63 620**	**18 222 200**
	2015	**25 147**	**2 514 700**	**26 732**	**6 146 400**
	Variation	**106,7**	**106,7**	**138,0**	**196,5**

Source : Service Régional des Mines et de la Géologie de Kaffrine, 2016

De 25 147 m3 en 2015, la production de sable a plus que doublée pour atteindre 51 982 m3 en 2016 soit une hausse de 106,7%. Concernant les ressources générées par l'extraction du sable, elles passent de 2 514 700 F CFA en 2015 à 5 198 200. Dans le même, la production de latérite a substantiellement augmentée. En effet, le volume de production de 2015 représente un peu moins de la moitié de celle de 2016 (26 732 m3 en 2015 contre 63 620 m3 en 2016). Cette forte progression peut être expliquée par les nombreux chantiers engagés dans la région pour la doter de pistes de production.

XVI.3. ENERGIE

XVI.3.1. ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

XVI.3.1.1. Les abonnés

La couverture électrique de la région de Kaffrine est assurée par la SENELEC qui produit l'électricité à partir de la centrale de Kahone (région de Kaolack) et d'une centrale secondaire installée à Koungheul.

De manière générale, la couverture des besoins de la région en électricité est déficitaire. Le nombre d'abonnés au réseau de la SENELEC est de 8 863 clients. Ils sont localisés, dans leur grande majorité, au niveau des communes de Kaffrine et de Koungheul qui, à elles seules, regroupent 5 874 abonnés, soit 67% du nombre total. L'électrification rurale est encore timide dans la région ; seulement 30,0% des villages ont accès à l'électricité (souvent de manière discontinue) ou à l'énergie solaire. C'est pourquoi, les besoins en énergie pour la production, domestiques et de services demeurent insatisfaits dans la région.

XVI.3.1.2. La production et la consommation

Le graphique suivant met en exergue la puissance installée c'est-à-dire le nombre mise en service et l'énergie non distribuée à la clientèle entre 2014 et 2015 (les données de 2016 ne sont pas disponibles).

Graphique 16.17 : Evolution de la puissance installée et de l'énergie non distribuée à la clientèle

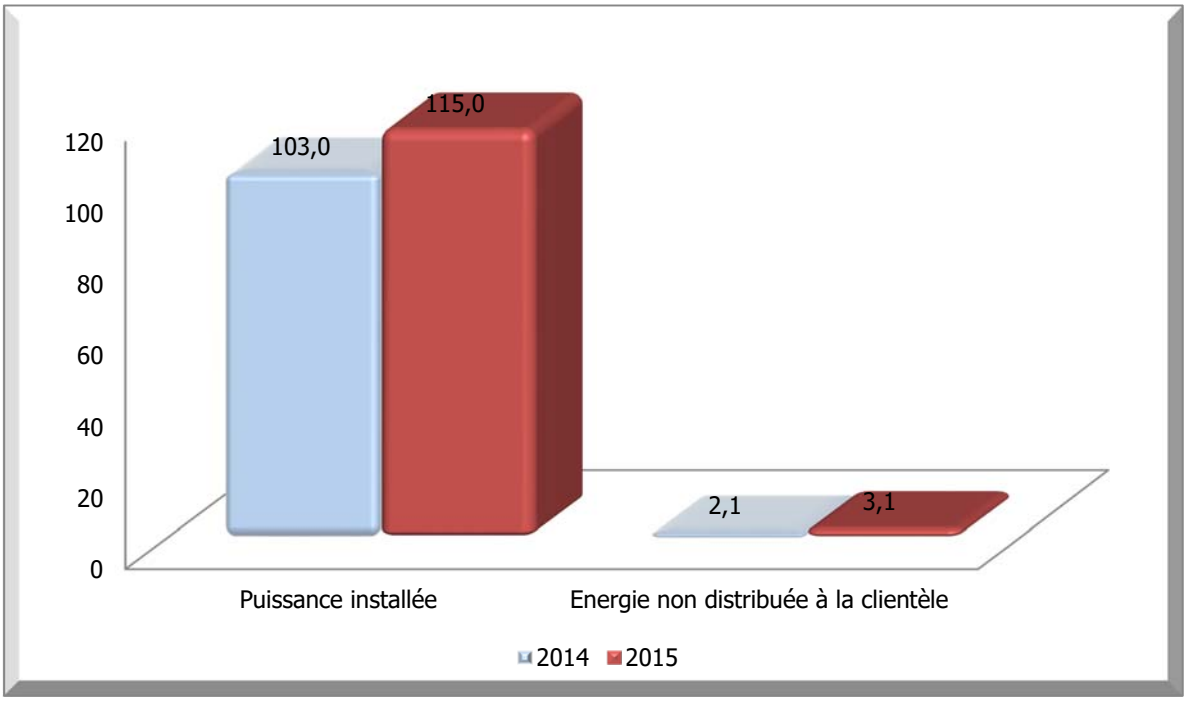

Source: SENELEC de Kaffrine, 2015

Le nombre de mégawatts mis en service est passé de 103 en 2014 à 115 mégawatts en 2015 soit une hausse 11,7%. Aussi, la quantité d'énergie non distribuée à la clientèle a augmenté de 48,7% en passant de 2,074 GWh en 2014 à 3,083 GWh en 2015.

XVI.3.2. AUTRES SOURCES D'ÉNERGIE

XVI.3.2.1. Les produits pétroliers

Le stockage et la distribution des hydrocarbures sont assurés par 11 stations-services contre 10 en 2015 soit un accroissement de 10,0%. Cette hausse est due à la situation de Kaffrine qui enregistré une sixième station-service en 2016.

Tableau 16.118 : Evolution du nombre de stations-service par circonscription administrative

Circonscription administrative	2015	2016	Variation
Birkelane	1	1	0,0
Kaffrine	5	6	20,0
Koungheul	3	3	0,0
Malem Hodar	**1**	**1**	0,0
Région	**10**	**11**	10,0

Source : Service Régional du Commerce de Kaffrine, 2016

L'essentiel des stations-services de la région se trouvent dans les départements de Koungheul et de Kaffrine. En effet, ces deux départements polarisent 81,8% des

stations de la région. Birkelane et Malem Hodar dispose de deux stations à raison d'une station par département.

XVI.3.2.2. Energie pour la cuisson

Pour faire face aux besoins énergétiques, surtout domestiques, une bonne partie de la population utilise le bois de chauffe et le charbon de bois. En effet, selon les données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE), neuf ménages de la région sur dix utilisent le bois contre cinq sur dix pour le niveau national. 5,7% des ménages utilisent le charbon comme combustible alors que la moyenne nationale est de 14,8%. Pour lutter contre ces pratiques qui sont sources de déforestation, l'Etat se lance dans une logique de diversification et de substitution des combustibles à travers une solution alternative consistant à développer et à disséminer des bio-digesteurs sur l'ensemble du territoire régionale. En 2012, 86 bio-digesteurs subventionnés par l'Etat du Sénégal ont été installés dans la région. D'autres initiatives pour la promotion des énergies renouvelables sont notées dans la région. Il s'agit d'expériences de production d'énergie, à partir de la biomasse menées avec l'appui du Projet de gestion durable et participative des énergies traditionnelles de substitution (PROGEDE II). De même, le Programme pour la Promotion des Energies Renouvelables, de l'Electrification Rurale et de l'Approvisionnement Durable en Combustibles Domestiques (PERACOD) intervient dans la promotion des énergies renouvelables, de l'électrification rurale, de l'approvisionnement combustibles domestiques.

XVI.4. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XVI.4.1. ATOUTS ET POTENTIALITÉS

XVI.4.1.1. en matière de mines

- Bonne qualité des matériaux pour la construction ;
- Existence de site pouvant abriter des carrières de sable.

XVI.4.1.2. en matière d'énergie

- Disponibilité des ressources forestières ;
- Présence de projets et programmes intervenant dans le secteur ;
- Disponibilité de sources d'énergie renouvelable ;
- Existence de lignes moyenne tension pouvant alimenter la région.

XVI.4.2. CONTRAINTES

XVI.4.2.1. en matière de mines

- Exploitation clandestine des carrières (absence d'autorisation) ;
- Non déclaration systématique des extractions effectuées ;
- Absence de moyens de contrôle dans les carrières.

XVI.4.2.2. en matière d'énergie

- Insuffisance du réseau électrique ;
- Faible valorisation des énergies renouvelables ;
- Poteaux électriques en bois.

XVI.4.3. PERSPECTIVES

- Des bio digesteurs supplémentaires vont être installés dans région puisque le programme a objectif à terme de 8000 bio digesteurs à travers tout le pays alors que les réalisations se chiffrent à 600.
- Electrification de beaucoup de villages de la région dans le cadre du PUDC.

CONCLUSION

Les combustibles constituent la principale source d'énergie domestique, occasionnant ainsi une dégradation profonde et continue de ces ressources forestières. Plus de neuf ménages de la région sur dix utilisent le bois comme source d'énergie. La région de Kaffrine ne dispose pas encore d'unité industrielle. Elle n'est pas non plus nantie en matière de ressources minières. Le sable et la latérite restent les seules ressources minières exploitées dans la région. Pour maitriser la demande en combustibles domestiques tout en préservant les ressources naturelles, il faudrait promouvoir les énergies de substitution.

Chapitre XVII : COMMERCE ET ARTISANAT

INTRODUCTION

La libéralisation du commerce intérieur avait pour objectif principal de préserver le pouvoir d'achat du consommateur par une politique basée sur la loi du marché et la régulation des prix. Au niveau de la région de Kaffrine, le commerce est la troisième activité économique derrière l'agriculture et l'élevage, et joue un rôle essentiel dans la distribution et l'échange de marchandises à l'intérieur de la région. Il désigne donc l'activité économique d'achat et de revente de biens et services dans le but de réaliser des profits. Ces activités d'achat et de vente se font à travers des lieux spécialisés comme les marchés hebdomadaires ou permanents. Pour mener à bien leurs activités de vente, les commerçants utilisent des instruments de mesure dont une vérification de la qualité, en vue de lutter contre la fraude, s'impose.

En outre, les produits destinés à l'alimentation humaine et animale font l'objet de contrôle par le Service Régional du Commerce. Compte tenu de l'importance de l'iode dans le sel consommé par les ménages, la Cellule de Lutte contre la Malnutrition (CLM), à travers son Projet d'Iodation Universelle du Sel (PIUS), vise à éliminer de façon durable les troubles liées à la carence en iode.

Le secteur de l'artisanat est aussi une composante importante de l'activité économique de la région, eu égard aux immenses potentialités qu'il renferme en termes de création d'emplois, de valorisation des produits locaux, de production de revenus et de contribution à la lutte contre la pauvreté.

Ce chapitre se propose d'étudier ces deux secteurs extrêmement importants dans l'économie de la région.

XVII.1. COMMERCE

Le service régional du commerce concoure à la protection de la sécurité et la santé des consommateurs, veille à la régularité des transactions commerciales, participe à l'assistance et à la promotion de l'action commerciale et contribue à l'approvisionnement correct des populations en denrées de première nécessité. Ainsi, pour protéger les consommateurs contre les produits impropres à la consommation et la pratique de prix illicites ainsi que d'autres formes d'infraction, les agents du service du commerce effectuent des visites de surveillance et de contrôle auprès des commerçants et des marchés.

XVII.1.1. LES MARCHÉS

L'activité commerciale est dominée par le commerce de détail, et se développe surtout dans les marchés. En effet, les marchés permanents et hebdomadaires constituent ainsi d'importants lieux d'échanges commerciaux. La répartition des marchés est identique à celle de 2015. En effet, le nombre de marché se chiffre à 37 en 2016 dont24 marchés hebdomadaires et 13 marchés permanents.

Tableau 17.119 : Evolution du nombre de marchés selon le type, par circonscription administrative

Circonscriptions administratives	Année	Marchés permanents	Marchés hebdomadaires	Total
Birkelane	2015	2	2	4
	2016	2	2	4
Kaffrine	2015	6	8	14
	2016	6	8	14
Koungheul	2015	1	9	10
	2016	1	9	10
Malem Hodar	2015	4	5	9
	2016	4	5	9
Région	2015	13	24	37
	2016	13	24	37
	Variation %	0,0	0,0	0,0

Source : Service Régional du Commerce de Kaffrine, 2016

Il existe un déséquilibre dans la répartition géographique des équipements marchands dans l'espace régional. Les départements de Kaffrine et de Koungheul concentrent 70,8% des marchés hebdomadaires et 53,8% des marchés permanents. Toutefois, le département de Malem Hodar, dispose de 9 marchés dont 4 (30,8%) permanents et 5 (20,8%) hebdomadaires.

XVII.1.2. LES COMMERÇANTS

Trois types de commerçants (les grossistes, les demi-grossistes et les détaillants) assurent la distribution des marchandises dans la région de Kaffrine. La population commerçante de la région de Kaffrine a augmenté de 2,4% en 2016 par rapport à 2015. Cette hausse concerne le sous-groupe des détaillants et des grossistes. Par contre, pour les demi-grossistes, la situation n'a pas changée par rapport à 2015.

Tableau 17.120 : Evolution du nombre de commerçants selon le type, par circonscription administrative

Circonscriptions administratives	Année	Grossistes	½ Grossistes	Détaillants	Total
Birkelane	2015	0	2	102	104

Circonscriptions administratives	Année	Grossistes	½ Grossistes	Détaillants	Total
	2016	0	2	102	104
Kaffrine	**2015**	1	8	155	164
	2016	2	8	160	170
Koungheul	**2015**	0	11	133	144
	2016	0	11	139	150
Malem Hodar	**2015**	0	1	95	96
	2016	0	1	95	96
Région	**2015**	1	22	485	508
	2016	2	22	496	520
	Variation %	100,0	0,0	2,3	2,4

Source : Service Régional du Commerce de Kaffrine, 2016

Suivant le département, Kaffrine avec ses 155 détaillants, regroupe 32,0% de ces types de commerçants. Par contre, il y a plus de demi-grossistes à Koungheul que dans les autres départements. Effet, Koungheul concentre 50,0% des demi-grossistes de la région.

XVII.1.3. LE COMMERCE DES PRINCIPALES DENRÉES CONSOMMÉES

XVII.1.3.1. Les prix

Pour protéger les consommateurs contre la pratique de prix illicites, les agents du service du commerce effectuent des visites de surveillance et de contrôle auprès des commerçants. Des prix de certaines denrées de première nécessité ont été observés sur le marché par les services du commerce.

A l'exception de la farine et du gaz butane, une stabilité des prix de certaines denrées de grande consommation est notée dans la région en 2016 aussi bien chez les détaillants que chez les demi-grossistes.

Tableau 17.121 : Evolution des prix des principales denrées consommées selon le produit, par catégorie de commerçants

Produits/Quantités	Demi-gros			Détaillants		
	2015 (en F CFA)	2016 (en F CFA)	Variation %	2015 (en F CFA)	2016 (en F CFA)	Variation %
Riz brisé parfumé / sac/Kg	17500	17500	0,0	350	350	0,0
Riz brisé non parfumé / sac/Kg	12750	12750	0,0	270	270	0,0
Sucre en morceaux / grosse/Kg	3750	3750	0,0	750	750	0,0
Sucre Cristallisé / sac/Kg	28000	28000	0,0	600	600	0,0

Produits/Quantités	Demi-gros			Détaillants		
	2015 (en F CFA)	2016 (en F CFA)	Variation %	2015 (en F CFA)	2016 (en F CFA)	Variation %
Lait en Poudre / sac/Kg	2800	2800	0,0	1300	1300	0,0
Huile en fût / bidon /L	15500	15500	0,0	900	900	0,0
Farine/sac/Kg	16000	15500	-3,2	425	400	-5,9
Ciment / tonne	58000	58000	0,0	58000	58000	0,0
Gaz Butane de 6 kg / bonbonne	3115	3235	3,9	3200	3320	3,8
Gaz Butane de 2,7 kg / bonbonne	1400	1535	9,6	1475	1570	6,4

Source : Service Régional du Commerce de Kaffrine, 2016

En effet, les denrées de premières nécessitées tels que le riz, le sucre, le lait, l'huile n'ont pas enregistré de variation au niveau des commerçants durant la période 2015 et 2016. Toutefois, le prix du sac de farine a baissé aussi bien chez les demi-grossistes (-3,2%) que chez les détaillants (-5,9%). Par ailleurs, le prix du gaz a connu une hausse en 2016. La hausse la plus importante concerne le prix de la bonbonne de gaz de 2,7 kg (9,6% au niveau du demi-grossiste et 6,4% pour le détaillant). Dans le même sillage, le prix de la bonbonne de gaz de 6 kg a augmenté de 3,9% soit 120 FCFA de plus que l'année précédente.

L'analyse des prix aux détaillants par rapport ceux des demi-grossistes met en exergue des marges bénéficiaires parfois modestes. Par exemple, pour le riz non parfumé, le prix de vente de 270 par kg donne une marge bénéficiaire de 750 par sac de 50 kg.

XVII.1.3.2. Les quantités consommées

Les commandes effectuées auprès des demi-grossistes de la région ont permis d'obtenir la consommation hebdomadaire et annuelle des denrées. Le tableau qui suit donne les quantités hebdomadaires et mensuelles des produits consommés dans la région.

Tableau 17.122 : Evolution Quantité des principaux produits commercialisés dans la région

Denrées	Riz en Tonne	Sucre en Tonne	Huile en Litre	Oignon en Tonne	Pomme de terre en Tonne	Farine en Tonne	Lait en Kg
Consommation hebdomadaire	79	7	2150	8	4,8	67,5	401
Consommation mensuelle	318	23	80700	27	19,1	269	1615

Source : Service Régional du Commerce de Kaffrine, 2016

A l'instar du reste du pays, le riz est une denrée très prisée dans la région. La consommation hebdomadaire de riz est estimée à 79 tonnes pour une consommation mensuelle de 318 tonnes. Pour le l'huile, 80 700 litres sont consommés mensuellement dans la région. Quant à l'oignon et le sucre des consommations mensuelles respectives de 27,2 tonnes et 23,5 tonnes ont été enregistrées en 2016.Dans le même sillage, 269 tonnes de farine et 19,1 tonnes de pomme de terre sont consommés chaque mois dans la région.

XVII.2. ARTISANAT

XVII.2.1. LA CHAMBRE DE MÉTIERS

L'Etat a créé les Chambres de Métiers pour promouvoir et développer le secteur de l'artisanat dans chaque région administrative en leur dotant de moyens de fonctionnement. C'est ainsi que, dès la création de la Chambre de Métiers de Kaffrine, l'artisanat de la région a pris l'envol du développement. Elle a pour mission principale, l'appui à la formation, à l'accès au financement, à la promotion commerciale des produits artisanaux. Le secteur de l'artisanat est composé des catégories production, service et art :

- Artisanat de production : activités de productions et de transformation des biens (menuiserie bois, confection, boulangerie traditionnelle, transformation fruits et légumes, transformation de céréales, construction métallique, maçonnerie…)
- Artisanat de service : activités de prestations de service (entretien, maintenance, la réparation, mécanique auto/moto ….)
- Artisanat d'art : activités de façonnage et de production de bien culturel (bijouterie, poterie, teinturerie, tissage…)

XVII.2.2. LES ARTISANS INSCRITS À LA CHAMBRE DE MÉTIERS

En dépit du rôle central que joue le secteur dans la région, la plupart des unités de production existantes ne sont pas formalisées. Cet ainsi que beaucoup d'artisans ne sont pas encore inscrits au registre des métiers. L'artisanat de la région est essentiellement un artisanat de production et de service. Les activités de production sont, entre autres, la fabrication de matériels agricoles, de transport (charrette), menuiserie bois, etc. Quant à l'artisanat de service, il concerne les activités de réparation de véhicules, motos, etc.

Tableau 17.123 : Evolution du nombre d'artisans inscrits à la chambre de métiers selon la section et la forme juridique, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Section	Artisans			Compagnons			Total		
		2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %
Birkelane	Production	18	50	177,8	9	22	144,4	27	72	166,7
	Service	2	1	-50,0	2	0	-100,0	4	1	-75,0
	Art	0	0	-	0	0	-	0	0	-
Kaffrine	Production	193	77	-60,1	59	23	-61,0	252	100	-60,3
	Service	106	10	-90,6	64	0	-100,0	170	10	-94,1
	Art	6	18	200,0	6	1	-83,3	12	19	58,3
Koungheul	Production	53	45	-15,1	13	38	192,3	66	83	25,8
	Service	6	5	-16,7	1	9	800,0	7	14	100,0
	Art	1	0	-100,0	0	15	-	1	15	1400,0
Malem Hodar	Production	16	14	-12,5	9	2	-77,8	25	16	-36,0
	Service	4	1	-75,0	3	0	-100,0	7	1	-85,7
	Art	1	2	100,0	0	0	-	1	2	100,0
Total	Production	279	186	-33,3	90	85	-5,6	369	271	-26,6
	Service	118	17	-85,6	70	9	-87,1	188	26	-86,2
	Art	8	20	150,0	6	16	166,7	14	36	157,1

Source : Chambre des Métiers de Kaffrine, 2016

En 2016, la Chambre des Métiers de Kaffrine a répertorié dans ses registres 333 artisans et compagnons, répartis dans les sections : production, art et service. Ce nombre a connu une baisse substantielle, en passant de 571 en 2015 à 333, soit 41,7%. La baisse la plus importante concerne la section service qui a enregistré un recul de 86,2% par rapport à l'année précédente en passant de 188 à seulement 26 artisans. Premier corps de métier devant celui des services, la production concentre 81,4%des artisans et compagnons de la région. Les inscrits dans la section production ont connu un repli de 26,6% par rapport à 2015.Cependant, une hausse de 157,1%a été enregistrée dans l'effectif de la section art.

Selon le département, avec 129 inscrits, Kaffrine concentre les 38,7% des artisans et compagnons de la région en 2016, suivi de près par Koungheul avec 33,6%, Birkelane 21,9% et enfin Malem Hodar 5,7%. A l'instar de la région, le corps de métier de la production domine dans tous les départements. Avec 100 inscrits, le corps de métier de la production constitue 77,5% des artisans du département de Kaffrine. Cette tendance s'observe dans les autres départements de la région. En effet, les artisans inscrits dans la section production représentent 98,6%, 74,1% et 84,2% respectivement à Birkelane, à Koungheul et à Malem Hodar.

XVII.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XVII.3.1. ATOUTS ET POTENTIALITÉS

XVII.3.1.1. Du Commerce

- L'existence de la chambre de commerce ;
- La présence des IMF pour accompagner les petites et moyennes entreprises ;
- La position géographique de la région ;
- La disponibilité de produits agricoles et produits animaux ;
- L'existence de marchés hebdomadaires ;
- L'existence d'une demande provenant de l'intérieur du pays et de la sous-région.

XVII.3.1.2. De l'Artisanat

- Existence de chambre de métiers ;
- Présence des IMF pour accompagner les petites et moyennes entreprises ;
- Présence de plusieurs structures, programmes, projets et ONG intervenant dans ce secteur
- Position géographique de la région de Kaffrine ;
- Disponibilité de produits agro-sylvo-pastoraux ;
- Existence de loumas.

XVII.3.2. CONTRAINTES

XVII.3.2.1. du Commerce

- Le manque d'organisation et la faible capacité de gestion des acteurs ;
- Le faible développement des unités de transformations des produits agricoles ;
- Le caractère informel du sous-secteur ;
- L'enclavement de certaines localités ;
- Le mauvais état des routes et des pistes de production ;
- Les difficultés d'accéder aux crédits ;
- Insuffisance de grossistes
- La fixation des prix par les « banabana « au détriment des commerçants locaux.

XVII.3.2.2. De l'Artisanat

- La faible capacité de négociation des artisans ;
- La prise en charge intégrale de l'apprentissage par les artisans de la région sans

aucune contrepartie ;

- Vétusté de l'équipement dans les ateliers ;
- Insuffisance d'espaces de promotion des produits artisanaux ;
- Faiblesse des capacités d'endettement et de garantie des artisans de la région.

CONCLUSION

Le commerce est une activité économique importante pour la région de par sa position géographique. Mais la persistance de l'absence d'industries et la faible présence de PME plombent l'essor du commerce dans la région. Quant au secteur de l'artisanat, il offre des opportunités dans plusieurs sous-secteurs, notamment la transformation des céréales locales, des fruits et légumes. Cependant, les contraintes majeures entravent son développement, notamment le faible niveau de structuration, le manque d'équipements performants et de qualification professionnelle des artisans, l'absence de zones d'activités artisanales aménagées, l'accès au financement et la commercialisation des produits.

Par ailleurs, une politique de promotion d'activités à travers la structuration du secteur artisanat, l'installation d'unités de transformations des produits locaux permettrait de réduire considérablement le sous-emploi et particulier le chômage des jeunes.

Chapitre XVIII : JEUNESSE ET SPORTS

INTRODUCTION

La population régionale est caractérisée par son extrême jeunesse avec une moyenne de 20 ans. Ce qui représente une opportunité majeure en termes de bonus démographique et de main d'œuvre et nécessite une bonne politique de promotion de l'emploi et le développement des infrastructures sportives et de loisirs en faveur des jeunes. Ainsi, la nouvelle politique sportive s'articule autour de quatre orientations stratégiques :

- promotion des ressources humaines ;
- modernisation de la gouvernance sportive ;
- renforcement et diversification du financement du sport ;
- réalisation d'infrastructures de qualité en nombre suffisant.

A l'instar des autres régions du Sénégal, Kaffrine va disposer d'un stade régional dans le cadre du Programme de Développement des Infrastructures Sportives (PDIS).

Dans ce chapitre, nous allons analyser les réalisations des mouvements associatifs de jeunes et les différentes infrastructures sportives existant dans la région.

XVIII.1. JEUNESSE

Les services déconcentrés de la jeunesse que sont les services régionaux, départementaux (CDEPS), les espaces jeunes et les centres conseil pour adolescents constituent les niveaux opérationnels de l'exécution des politiques de jeunesses définies par le département ministériel.

XVIII.1.1. LES INFRASTRUCTURES DE JEUNESSE

Malgré leurs moyens limités, les services déconcentrés de la jeunesse sont au cœur du dispositif de l'exécutif régional et jouent un rôle primordial dans l'atteinte des objectifs de développement. C'est ainsi qu'ils interviennent dans des domaines aussi variés que la santé de la reproduction, la lutte contre le VIH sida et les IST, l'animation, l'insertion des jeunes et la promotion de l'entreprenariat, la promotion de la citoyenneté active et des valeurs civiques et morales etc.

Les infrastructures socio-éducatives de la région sont essentiellement constituées de Centre Départementaux d'Education Populaire et Sportive (CDEPS) et de Foyers des Jeunes (FJ).

Tableau 18.124 Evolution du nombre d'infrastructures de jeunesse selon le type, par circonscription administrative

Circonscriptions administratives	Année	CDEPS[6]	FJ[7]	Total
Birkelane	2015	0	3	3
	2016	0	3	3
Kaffrine	2015	1	6	7
	2016	1	6	7
Koungheul	2015	1	3	4
	2016	1	3	4
Malem Hodar	2015	1	4	5
	2016	1	4	5
Région	2015	3	16	19
	2016	3	16	19
	Variation %	0,0	0,0	0,0

Source : Service Régional de la Jeunesse de Kaffrine, 2016

La région dispose de 3 CDEPS et de 16 FJ soit un total de 19 structures. Par rapport à 2015, le nombre de structures de jeunesse de la région n'a pas évolué.

Selon le département, Kaffrine est mieux doté en infrastructures de jeunesse avec 6 FJ et 1 CDEPS ; il est suivi par Malem Hodar qui a 4 FJ et 1 CDEPS. Les deux autres départements restants c'est-à-dire Koungheul et Birkelane sont moins lotis en matière d'infrastructures socio-éducatives avec 3 FJ et 1 CDEPS pour la première cité et 3 FJ pour le second.

XVIII.1.2. LES ASSOCIATIONS DE JEUNES

Les associations de jeunesse de la région sont essentiellement constituées : de mouvements de jeunes à caractère national, d'associations affiliées au mouvement « navétane » et d'autres associations de jeune déclarées.

Tableau 18.125 : Evolution du nombre d'associations de jeunes selon le type, par circonscription administrative

Circonscriptions administratives	Année	Mouvements de jeunes à caractère national	Associations affiliées au	Autres associations déclarées	Total

[6] CDEPS = Centre Départemental d'Education Populaire et Sportive
[7] FJ = Foyer de Jeunes

			mouvement « navétane [8]»		
Birkelane	**2015**	3	60	55	118
	2016	3	60	55	118
Kaffrine	**2015**	6	119	212	337
	2016	6	119	212	337
Koungheul	**2015**	3	85	100	188
	2016	3	85	100	188
Malem Hodar	**2015**	3	47	93	143
	2016	3	47	93	143
Région	**2015**	15	311	460	777
	2016	15	311	460	777
	Variation %	0,0	0,0	0,0	0,0

Source : Service Régional de la Jeunesse de Kaffrine, 2016

Comparé à 2015, le nombre d'associations de jeunes de la région n'a pas connu d'évolution en 2016 (777 associations). Au niveau départemental, Kaffrine avec 337 associations, dispose de 43,4% des organisations de jeunesse de la région. Il est suivi par le département de Koungheul avec 188 associations soit 24,2% du total. Les effectifs des associations de jeunes dans les départements de Malem Hodar et de Birkelane en 2016, sont respectivement de 143 et 118 soit respectivement 18,4% et 15,2% des associations de la région.

XVIII.2. SPORT

Le sport est un ensemble d'exercices physiques ou mentaux se pratiquant sous forme de jeux individuels ou collectifs pouvant donner lieu à des compétitions. Les dites compétitions sont pratiquées la plupart des cas par des jeunes qui sont à l'état optimal des facultés physiques et intellectuelles.

XVIII.2.1. LES DISCIPLINES SPORTIVES PRATIQUÉES

Le sous-secteur a connu ces dernières années un développement fulgurant marqué par l'augmentation du nombre de pratiquants et la diversification des activités sportives. Parallèlement la région souffre d'un manque criard d'infrastructures sportives et de jeunesse de qualité, les structures étatiques et les groupements sportifs (ligues et districts) peinent à trouver des moyens suffisants pour organiser et

[8]Navétane : championnat de football populaire organisé pendant les grandes vacances scolaires

promouvoir la pratique sportive jusque dans les coins les plus reculés. Les disciples sportives pratiquées dans la région sont nombreuses et variées, il s'agit, notamment :

- de l'athlétisme ;
- du football ;
- du handball ;
- du taekwondo ;
- des jeux de Dames ;
- du sport travailliste ;
- des sports de vacances.

Tableau 18.126 : Situation des disciplines sportives pratiquées dans la région

Disciplines sportives	Structures de gestion	Nb de clubs	Proportion en %
Athlétisme	**Ligue régionale**	5	1,3
Football	**Comité**	9	2,3
Basketball	**Ligue régionale**	1	0,3
Handball	**Ligue régionale**	1	0,3
Karaté	**Ligue régionale**	5	1,3
Taekwondo	**Ligue régionale**	2	0,5
Viet Vo Dao	**Comité**	1	0,3
Jeux de Dames	**Ligue régionale**	4	1,0
Sports de vacances	**ORCAV[9]**	368	92,9
Total	///	396	100,0

Source : Inspection Régionale des Sports de Kaffrine, 2016

Au total, neuf disciplines sportives sont pratiquées dans la région avec une prédominance des sports des vacances. En effet, 368 clubs s'activent dans les sports de vacance soit 92,9%. Les arts martiaux regroupent 8 clubs dont 5 dans le karaté, 2 dans le taekwondo et un dans le Viet vo dao. L'essentielle des disciplines sont gérées par la ligue régionale à l'exception du Football, du Viet vo dao et des sports de vacances. Les deux premières disciplines précitées disposent d'un comité comme structure de gestion alors que la dernière est du ressort de l'ORCAV.

XVIII.2.2. LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Le nombre d'infrastructures sportives n'a pas beaucoup évolué dans la région de Kaffrine depuis plusieurs années. Comme infrastructures sportives, la région dispose, de terrains clôturés et de plateaux multifonctionnels. Par ailleurs, la région ne dispose

[9] ORCAV = Organisation Régionale de Coordination des Activités de Vacance

de centre de formation dans aucune discipline. Et cette situation n'est pas de nature à promouvoir le sport dans la région.

Tableau 18.127 : Evolution des infrastructures sportives selon le type, par circonscription administrative

Type de Stade et terrain	Birkelane			Kaffrine			Koungheul			Malem Hodar			Région		
	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %
Terrain de Football	4	4	0,0	2	3	50,0	5	5	0,0	1	1	0,0	8	9	12,5
Plateau multifonctionnel	5	5	0,0	2	3	50,0	2	2	0,0	0	0	0,0	12	13	8,3
Total	9	9	0,0	4	6	50,0	7	7	0,0	1	1	0,0	20	22	10,0

Source : Inspection Régionale des Sports de Kaffrine, 2016

En2016, seules deux (2) infrastructures sportives ont été construites, et une (1) réhabilitée au niveau de la région de Kaffrine. Ce qui est en deçà des cibles car les prévisions étaient de 8 constructions et 3 réhabilitations d'infrastructures sportives. Ainsi, le nombre d'infrastructures sportives de la région s'est établi à 22 en 2016 avec 9terrains clôturés et 13 plateaux multifonctionnels. Comparé à l'année 2015, les infrastructures sportives se sont légèrement accrues de 10% soit deux structures supplémentaires.

Tableau 18.128 : Evolution du nombre de stades selon le statut, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Stades municipaux
Birkelane	2015	1
	2016	1
Kaffrine	2015	1
	2016	1
Koungheul	2015	1
	2016	1
Malem Hodar	2015	0
	2016	0
Région	2015	3
	2016	3
	Variation %	0,0

Source : inspection Régionale des sports de Kaffrine, 2016

Erigée en capitale régionale depuis 2008, la ville de Kaffrine ne dispose pas encore de stade régional. En revanche, la région dispose de stades municipaux. Au total, 3 stades municipaux sont répertoriés dans région à raison d'un stade municipal par chef-lieu de département à l'exception de Malem Hodar.

XVIII.2.3. LES ASSOCIATIONS ET PRATIQUANTS

Les associations sportives recensées dans la région s'activent dans les disciplines qui suivent : (i) football ; (ii) handball ; (iii) basketball ; (iv) taekwondo ; (v) athlétisme ; (vi) Sports boules et (vii) jeux de dame. Les informations contenues dans les tableaux ci-dessous concernent les statistiques de 2015 puisque celles2016 ne sont pas disponibles.

Tableau 18.129 : Evolution des associations et centres de formation sportive selon le type, par circonscription administrative

Type	Birkelane			Kaffrine			Koungheul			Malem Hodar			Région		
	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
Equipe de football	1	3	200,0	4	4	0,0	1	1	0,0	1	1	0	7	9	28,6
Equipe de Basketball			-	1	1	0,0			-			-	1	1	0,0
Equipe de handball			-	1	1	0,0			-			-	1	1	0,0
Club de Taekwondo			-	1	1	0,0	1	1	0,0			-	2	2	0,0
Club de Karaté	1	1	0,0	3	3	0,0	1	1	0,0			-	5	5	0,0
Club de Viet Vo Dao	1	1	0,0			-			-			-	1	1	0,0
Club de Kung fu	1	1	0,0			-	1	1	0,0			-	1	1	0,0
Club d'Athlétisme	1	1	0,0	3	3	0,0	1	1	0,0			-	5	5	0,0
Club de Sports boules			-			-	1	4	300,0	1	2	100,0	1	4	300,0
Association de jeux de dame	1	1	0,0	1	1	0,0	1	1	0,0	1	1	0,0	4	4	0,0
Total	6	8	33,3	14	14	0,0	7	10	42,9	3	4	33,3	28	33	17,9

Source : Inspection Régionale des Sports de Kaffrine, 2015

Ainsi, 33 associations et centres de formation sportive ont été répertoriés dans la région de Kaffrine en 2015 contre 28 en 2014 soit une hausse de 17,9%. Cette hausse est due aux accroissements obtenus à Koungheul (42,9%), à Birkelane (33,3%) et Malem Hodar (33,3%). Nonobstant l'évolution nulle obtenue à Kaffrine en 2015, ce dit département concentre l'essentiel des associations sportives (14) soit 42,4%. Par contre Malem Hodar, avec seulement 4 associations sportives est le département de la région qui dispose de moins d'association dans le secteur. Les départements de Koungheul et de Birkelane disposent respectivement de 10 et 8 associations et centres de formation sportive. Les tendances selon les disciplines montrent que seuls les équipes de football et les clubs de sports boules ont enregistrés des hausses par rapport à 2014 avec respectivement 28,6% et 30,0%.

Tableau 18.130 : Répartition des licenciés selon la discipline et le sexe

Disciplines sportives	Licenciés hommes	Licenciées femmes	Total licenciés
Athlétisme	87	60	147
Football	399	0	399
Basketball	39	21	60
Handball	20	29	49
Karaté	26	10	36
Lutte	3	0	3
Total	574	120	694

Source : Inspection Régionale des Sports de Kaffrine, 2015

Le football reste la discipline la plus pratiquée avec plus de six licenciés sur dix (57,4%). Il est suivi de l'athlétisme (21,2%) et du basket-ball (8,6%). Le hand-ball se situe en 4ème position avec 7,1% des licenciés. Certaines disciplines telles que le volleyball, le judo et le handisport ne comptent pas de licenciés dans la région en 2013. Par ailleurs, pour le football et le basket-ball, le nombre de pratiquants a évolué respectivement de 12,4% et 3,4% alors le handball a connu une diminution de ses licenciés de 2% dans le même temps.

XVIII.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XVIII.3.1. ATOUTS ET POTENTIALITÉS

- l'existence d'associations de jeunesse ;
- l'existence de clubs sportifs ;
- la diversité des sports pratiqués ;
- l'importance des jeunes (48,6% de la population ont moins de 15 ans);
- l'engouement des jeunes ;
- l'existence de partenaires.

XVIII.3.2. CONTRAINTES

- à l'absence de véhicule pour le service Régional et les CDEPS ;
- à l'inexistence de locaux adaptés aux activités de jeunesse notamment à l'animation socio-éducative ;
- à l'absence de matériel d'animation dans les différentes structures (CDEPS) ;
- à la faible implication de la plupart des collectivités locales dans les activités de jeunesse ;
- aux difficultés pour les CDEPS de mobiliser les Fonds de dotation.

XVIII.3.3. PERSPECTIVES

- Construction d'un stade régional ;

- Réhabilitation des stades municipaux.

CONCLUSION

La structure par âge de la population (jeunesse) ouvre une fenêtre d'opportunité. Ainsi, l'Etat doit mettre en place un capital humain productif et promouvoir activement la création d'emplois à forte valeur ajoutée qui mettent en avant les compétences de la population jeune de plus en plus nombreuse.

La région d Kaffrine est caractérisée par un manque criard d'infrastructures sportives et de jeunesse de qualité. Des efforts importants doivent être consentis pour doter la région en infrastructure socio-éducatives. Ainsi, les acteurs préconisent la construction d'un stade régional, la réhabilitation complète des stades municipaux, la construction de stades évolutifs dans chaque commune, la construction et réhabilitation des plateaux multifonctionnels.

Chapitre XIX : TOURISME, CULTURE ET LOISIRS

INTRODUCTION

La culture est un des piliers de la croissance économique. La prise en compte de la culture de la population dans les programmes de développement assure que leurs modes de vie, leurs us et coutumes seront intégrés. Une telle prise en compte peut servir de base à une activité économique. Laquelle activité peut être source de revenus comme c'est le cas avec le tourisme culturel (visites de sites historiques, guides touristique, fabrication et vente d'objets d'art). La région de Kaffrine dispose d'un patrimoine culturel (musique traditionnelle, jeux de l'esprit, sites religieux…) et de sites historiques (sites mégalithiques, tombeaux de Mbeuleup à Lougue…) qui pourraient être exploités et valorisés à des fins touristiques.

Le tourisme est un secteur transversal qui peut impacter sur beaucoup d'autres secteurs d'activités et avoir un effet d'entrainement sur l'ensemble de l'économie d'un pays. Le Sénégal s'est fixé comme objectif d'atteindre 2 000 000 de touristes en 2018, avec un objectif intermédiaire de 1 500 000 en 2016. Pour y arriver, le Ministère du Tourisme et des Transports Aériens (MTTA) en collaboration avec l'Agence Japonaise pour la Coopération Internationale (JICA) ont mis en place le Plan Stratégique de Développement Durable du Tourisme (PSDT) 2014-2018. Ce plan, en phase avec la vision déclinée dans le Plan Sénégal Emergent (PSE), prévoit de développer le secteur, suivant six pôles touristiques, à travers : (i) l'amélioration de l'offre touristique ; (ii) la promotion du tourisme et (iii) la réforme et la réorganisation de la gouvernance. Le pôle Sine-Saloum composé des régions de Fatick, Kaolack et Kaffrine dispose de réels potentiels culturels, économiques et religieux pour attirer des touristes.

Dans le présent chapitre, il sera procédé à une analyse des secteurs de la culture et tourisme dans la région Kaffrine.

XIX.1. TOURISME

La région de Kaffrine ne figure pas sur la carte touristique du Sénégal en dehors du tourisme de chasse pratiqué dans les zones amodiées avec seulement quatre campements. En effet la région est pauvre en infrastructures d'accueil même si elle est une zone de transit très fréquentée avec beaucoup de rencontres qui s'y tiennent, grâce à sa position de carrefour. Les statistiques de la Direction de la Règlementation du Tourisme (DRT) du Ministère du Tourisme et des Transports aériens (MTTA)

établissent le nombre de réceptifs de la région de Kaffrine à 4 en 2013. Ces statistiques place la région à la treizième position devant Sédhiou qui en a 3. Comparé aux régions touristiques du pays comme Dakar (173 réceptifs), Thiès (193), Ziguinchor (122), Saint-Louis (67) et Fatick (65), beaucoup d'efforts restent à faire dans la région pour lui permettre de disposer d'infrastructures touristiques. La répartition du nombre de réceptifs selon le département montre que Koungheul est plus doté en structures d'accueil avec 3 réceptifs contre 1 pour Kaffrine. Toutefois, le département de Kaffrine dispose de 4 réceptifs supplémentaires non répertoriés (l'auberge de Katakel, l'hôtel de Kaffrine, l'auberge Balanza et le centre polyvalent).

Le nombre de lits disponibles dans les réceptifs de la région se chiffre à 86 en 2013. Cette faible dotation en lits est différente de la situation observée dans les autres régions du pays comme Thiès (11944 lits), Dakar (10550), Ziguinchor (4386), Saint-Louis (2182) et Fatick (1840).

XIX.2. CULTURE ET LOISIRS

La culture peut être définie comme la façon de vivre. Elle est reflétée par l'histoire, le patrimoine, la créativité et la façon d'exprimer les idées. Elle englobe les valeurs, les croyances, les coutumes, les langues et les traditions.

XIX.2.1. INFRASTRUCTURES CULTURELLES

La région se caractérise par un manque criard d'infrastructures culturelles. La situation des infrastructures socioculturelles est dans le tableau qui suit.

Tableau 19.131 : Evolution du nombre d'infrastructures culturelles par circonscription administrative

Infrastructures culturelles	Birkelane			Kaffrine			Koungheul			Malem Hodar			Région		
	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %
Bibliothèque et centre de documentation	1	1	0	1	1	0	1	1	0	1	1	0	4	4	0
Théâtre, salle et aire de spectacle	0	0	-	1	1	0	1	1	0	0	0	-	2	2	0
Centre culturel	0	0	-	1	1	0	0	0	-	0	0	-	1	1	0
Espace jeune	1	1	0	0	0	-	1	1	0			-	2	2	0
Total	2	2	0	3	3	0	3	3	0	1	1	0	9	9	0

Source : Centre Culturel de Kaffrine, 2016

La situation n'a pas connu d'évolution entre 2015 et 2016. En effet, comme en 2015, le nombre d'infrastructures culturelles dont dispose la région s'est établie à neuf (9). Hormis les bibliothèques ou centres de documentation qui sont au nombre de 4 à raison d'une structure par chef-lieu de département, l'essentiel des infrastructures culturelles se trouvent dans les départements de Kaffrine et de Koungheul. Ces deux départements disposent chacun de 3 structures.

XIX.2.2. PATRIMOINE CULTUREL

Le patrimoine culturel est composé de patrimoine matériel et du patrimoine immatériel.

XIX.2.2.1. Patrimoine matériel

Le patrimoine matériel est constitué des mausolées de dignitaires religieux et chefs historiques, des mégalithes, des arbres historiques, etc.

Tableau 19.132 : liste des sites historiques de la région, par département

Département	Sites historiques	Observations	illustrations
Birkelane	Site Mégalithique de Wanar	Le site de Wanar est composé de 21 cercles de pierres de 2 à 3 mètres de haut et de 4 à 6 mètres de diamètre. Il est inscrit dans la liste du patrimoine mondial en 2006. Depuis 2008, des fouilles y sont effectuées et des squelettes, des bracelets, des arcs ont été découverts. Il a une superficie de 100m2	
	Mausolée Mame Abdoulaye Cissé « BoromDiamal »	Sérigne Abdoulaye Cissé est le fondateur du grand foyer religieux de Diamal, titre foncier obtenu du temps de la colonisation. Il est né en 1840 et a vécu 85 ans (1840-1925). Grand érudit de l'Islam, il était compromis à Mame Bamba Mbacké et Mame El Hadj Malick Sy.	

Département	Sites historiques	Observations	illustrations
	Tombeau de GuédélMbodj	Tombeau du 42éme Bour Saloum. Né en 1861 et décédé en 1895.	
	Grande Mosquée de Birkelane	Elle a été créée en 1936 par El Hadj Mor Khoudia SY, petit frère d'El Hadj Malick SY. En 1952, elle a été réfectionnée. Actuellement, c'est une «zawiya».	
	Mausolée Mame AstaWalo Mbacké	Mame AstaWalo est la mère de Mame Diarra Bousso, mère de Serigne Touba, fondateur du mouridisme. Venue du Djolof, avec sa famille sur sollicitation de Maba Diakhou Ba. A la mort de Maba, GuédelMbodj invita le fils ainé de Mame AstaWalo à venir s'installer à Nawel afin de bénéficier au maximum des prières du savant musulman. Mame Asta était une femme très pieuse et très respectée. Elle a vécu 137 ans.	
Kaffrine	Ecole 1 TagouthieWalyNdao (Kaffrine)	Créée il y a 100 ans, en 1912 sous le règne de Mbeuleup Ibrahima Ndao	

Département	Sites historiques	Observations	illustrations
	La mosquée de Mbelbouck	1ère mosquée de Kaffrine. Elle aurait 531 ans.	
	DeegBooy (Gniby)	Le marigot mythique de Booy, «DeegBooy» aurait 100 ans. Selon la légende, l'eau du marigot changeait au gré de son génie ; elle était amère au zénith et douce le soir. Il était et demeure un lieu de prières et de sacrifices même pour Serigne Fallou Mbacké.	
Koungheul	Arbre mythique de Taba	C'est dans la brousse, sous cet arbre que Bagal trouva deux lions qu'il tua et il coupa leurs queues et celle d'un cobra. Etonné par son courage, le chef de province lui demanda d'aller installer son village, actuel Taba, à partir de cet arbre.	
	Les pierres mégalithiques de Douba	Impossible pour les habitants de donner un âge à ces pierres. Aucune fouille n'est effectuée dans ce site mais il reçoit la visite d'occidentaux.	
	La résidence du dernier chef de canton de Koungheul, El Hadj Ibrahima BA	Elle fut la résidence d'Ibrahima Ba en 1903. il fut successivement secrétaire de Mbeuleup, interprète du commandant de la subdivision de Kaolack et 1er chef de canton de Koungheul. La résidence est maintenant en ruine	

Département	Sites historiques	Observations	illustrations
Malem Hodar	Dém Mame Baba	Dém Mame Baba est un arbre sous lequel Babacar CobarNdao, un grand érudit de l'Islam se retirait entre 1911 et 1913 pour effectuer ses prières. «Soufiyanké». Cet arbre est mythique, jamais de l'herbe ne pousse sous son ombre	
	GouyNdiog (Hodar)	En 1835, un conflit éclata entre le roi du Bambouck, Mor SaerCissé et les habitants deBoulelNdoucoumane. A l'origine, un chien portant le nom de la mère du roi. Cet arbre, avec un large trou au milieuétait l'abri des enfants et de femmes. Les stigmates de coupsde fusils sonttoujours visibles sur cet arbre	
	Khountou (Vallée)	Vaste vallée dans le village de Goudié, fondé en 1810. Pendantles rapts etpendant la traite négrière, le «Khountou» était un endroit de refuge pour les habitants du village.Une fois visité, le khountou est introuvable pour toute personne si elle n'est pas guidée par les villageois.	
	Lieu de rencontre Babacar CobarNdao / Abdou MbombéNdao	Ces deux érudits de l'Islam se sont vus dans un rêve. Alors,vers 1897chacun à la recherche de l'autre pour bénéficier de son enseignement. Ils se sont rencontrés entre Goudié et Sagna Mbaar. Ce lieu était le point de départ vers Tivaouane chez El Hadji Malick SY. Le site est matérialisé par des pierres et on vient y prier.	

Source : ARD. Schéma Régional d'Aménagement du Territoire Kaffrine, 2013

La région de Kaffrine compte 22 sites historiques et culturels. Cependant, leur répartition dans l'espace est assez déséquilibrée. En effet, les sites sont concentrés pour l'essentiel dans le département de Birkelane avec 41,0% des sites et celui de Malem Hodar avec 32,0%. Les départements de Kaffrine et de Koungheul sont les moins pourvus avec chacun 13,5% des sites. Le site mégalithe de Wanar dans le département de Birkelane est classé patrimoine mondial en 2006.

XIX.2.2.2. Patrimoine immatériel

Le patrimoine culturel ne s'arrête pas aux monuments et aux collections d'objets. Il y a également le patrimoine immatériel à savoir les traditions ou les expressions vivantes héritées de nos ancêtres et transmises à nos descendants, comme les traditions orales, les arts du spectacle, les pratiques sociales, rituels et événements festifs, les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ou les connaissances et le savoir-faire.

Le patrimoine immatériel de la région concerne les traditions ou les expressions héritées des ancêtres et transmises à la nouvelle génération, comme les traditions orales véhiculées par les griots et communicateurs traditionnels, les contes et légendes et le savoir-faire local nécessaires à l'artisanat traditionnel.

XIX.2.3. ACTIVITÉS CULTURELLES

La région de Kaffrine dispose d'un agenda culturel bien fourni. Le tableau ci-dessous donne la situation des différentes activités qui se tiennent dans la région.

Tableau 19.133: Répertoire des activités culturelles de la région

Activités	Localités ou lieux
Journée mondiale de la danse	Kaffrine
Journée du livre	Kaffrine et Birkelane
Fête de la musique	Kaffrine
Opération – enfance culture	Kaffrine et Koungheul
Journée culturelle des NDAOCOUNDA	Kaffrine
Journée mondiale du Théâtre	Kathiote
Journées nationales du patrimoine	Wanar
Mausolée de Mame AstaWalo	Birkelane
Université de Diamal et Darou Wanar	Birkelane
Ziara d'Abdou Villane	Kaffrine
Ziara de Siwal	Malem Hodar
Ziara d'Arafa	Koungheul
Retrait spirituel de Koukoto (Daaka)	Koungheul (Saly Escale)

Source : Centre Culturel de Kaffrine, 2016

L'essentiel des activités culturelles de la région sont de nature religieuse. En effet, sur les 13 activités contenues dans le tableau ci-dessus, 6 concernent la religion. Les « ziaras » annuels d'Abdou Villane (Kaffrine), de Siwal (Malem Hodar) et d'Arafat (Koungheul) font partie des activités phares de l'agenda culturel de la région. Dans le même sillage, l'université de Diamal et de Darou Wanar ainsi que le mausolée de Mame AstaWalo attirent beaucoup de fidèles. Dans un autre registre, la journée mondiale de la danse, la journée du livre et la fête de la musique sont célébrées annuellement dans la région, surtout dans le département de Kaffrine.

XIX.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XIX.3.1. ATOUTS ET POTENTIALITÉS

XIX.3.1.1. En matière de tourisme

- L'existence de 10 zones amodiées d'une superficie totale de 355 736 hectares
- Les nombreuses espèces animales ;
- Le riche patrimoine culturel et historique ;
- La position de carrefour de la région ;
- L'initiative locale pour la mise en place de réceptifs d'accueil et de restauration.

XIX.3.1.2. En matière de culture

- La situation géographique favorable ;
- La diversité culturelle ;

- Riche passé historique ;
- L'existence de pratiques culturelles positives (parenté à plaisanterie) et de valeurs de solidarité favorables à la cohésion sociale ;
- La décentralisation de la compétence culture ;
- La création du service régional de la culture ;
- La disponibilité de certains partenaires.

XIX.3.2. CONTRAINTES

XIX.3.2.1. En matière de tourisme

- La non inscription de la région sur la carte touristique du Sénégal ;
- La faible valorisation du patrimoine culturel et historique de la région ;
- Le non recensement du patrimoine historique et culturel de la région ;
- L'insuffisance de réceptifs touristiques ;
- L'absence de services, de structures d'encadrement et de promotion.

XIX.3.2.2. En matière de culture

- l'absence d'entreprises culturelles ;
- l'absence de manifestations culturelles de grande envergure ;
- la faible implication des collectivités locales dans l'action culturelle ;
- l'absence d'industries culturelles et d'industries créatives pouvant produire et diffuser les créations artistiques (studio d'enregistrement, maison de production) ;
- le caractère informel des activités ;
- le manque de formation des acteurs culturels ;
- l'absence d'infrastructures de diffusion et de promotion culturelle (complexe culturel, salles de spectacle, théâtres de verdure, salle de cinéma fonctionnelle…) ;
- quasi inexistence du secteur touristique ;
- manque d'organisation des acteurs ;
- l'exode des artistes de renommée vers Dakar ;
- l'absence de promoteur culturel et de mécénat ;
- L'exode des artistes de renommée, vers Dakar ;
- L'absence de promoteur culturel privé et de mécénat.

XIX.3.3. PERSPECTIVES

- Création de circuits touristiques ;
- Construction d'un réceptif haut de gamme ;
- Création de structure de formation et d'encadrement.

CONCLUSION

La région de Kaffrine regorge d'énormes potentialités culturelles. Le patrimoine immatériel est constitué de la tradition orale véhiculée par les griots et communicateurs traditionnels, des contes et légendes et du savoir-faire local. Quant au patrimoine matériel, il est constitué des mausolées de dignitaires religieux et chefs historiques, des mégalithes et des arbres historiques. Toutes ces potentialités devraient permettre à la région de rayonner sur le plan culturel. Toutefois, le secteur rencontre des difficultés du fait du manque d'infrastructures et de formation des acteurs. Dans le domaine du tourisme, la région n'est pas encore inscrite sur la carte touristique du Sénégal. A l'instar du secteur culturel, le tourisme est caractérisée par un manque d'infrastructures avec seulement 4 réceptifs en 2013. Toutefois, les initiatives prises dans le cadre du PSDT 2014-2018 sur le tourisme communautaire devraient permettre de dynamiser le secteur dans la région. Son patrimoine culturel (musique traditionnelle, jeux de l'esprit, sites religieux…) et historique (sites mégalithiques, tombeaux de Mbeuleup à Lougue…) pourrait aussi être exploité et valorisé à des fins touristiques.

Chapitre XX : POSTE, BANQUES ET SFD

INTRODUCTION

Les institutions bancaires jouent un rôle essentiel dans la vie économique et sociale, notamment dans la gestion des moyens de paiement et de liquidités des agents économiques (ménages, entreprises et administration). Elles accordent des crédits à ces agents économiques pour le financement de leurs projets et les permettent d'effectuer des placements bancaires (épargne). La Poste joue aussi un rôle de services bancaires avec l'ouverture de livrets d'épargne pour ces clients (chèques postaux et caisse d'épargne, paiement). Elle assure l'émission et le payement des mandats postaux, la distribution et l'expédition de courriers pour les ménages et entreprises et les autres services postaux à valeur ajoutée développés sur la base des technologies de l'information (gestion des adresses, publipostage, gestion du courrier des grands clients, échange électronique de données – EDI, e-commerce…).

Par ailleurs, le système financier décentralisé (SFD) joue aussi un rôle important dans le fonctionnement de l'économie à côté du système bancaire traditionnel. C'est une institution dont l'objet principal est d'offrir des services financiers (d'épargne et/ou de crédit) à des personnes qui n'ont généralement pas accès aux services bancaires traditionnels tels que définis par la loi portant réglementation bancaire. Le SFD englobe un large éventail de services financiers tels que les dépôts, les emprunts/crédits, les services de paiements, les transferts d'argent, l'offre d'assurance aux ménages pauvres et à bas revenus ainsi qu'à leurs micro entreprises.

Le présent chapitre analyse le système financier au niveau régional en 2015 puisque les données de 2016 ne sont pas encore disponibles.

XX.1. BANQUES, POSTE ET AUTRES SOCIETES DE TRANSFERT D'ARGENT

La région est faiblement couverte par le système bancaire classique, malgré son dynamisme économique. La CNCAS constitue le seul établissement bancaire installé dans la région et offre des opportunités de financement des activités économiques. Les principaux produits offerts par la CNCAS sont les suivants :

- le crédit embouche avec un taux d'intérêt de 12,5% et un apport de 10% ;
- le crédit semences avec 7,5% d'intérêt et un apport de 10%.

La poste est présente dans la région de Kaffrine à travers les bureaux départementaux qui dépendent toujours de celui de Kaolack. Les bureaux de Kaffrine et Koungheul sont les plus importants par leur personnel et leurs activités. La localisation de ces infrastructures le long des axes routiers ne facilite pas l'accès aux populations situées à l'intérieur de la région. Deux volets dominent l'activité de la Poste : la distribution du courrier et les services financiers. Le volume des transferts financiers enregistrés par le bureau de Kaffrineestestiméà300millionsparmois.

Les populations de la région sont confrontées à de réelles difficultés pour accéder aux services offerts par la poste. En effet, il n'existe que quatre bureaux postaux sur toute l'étendue du territoire régional à raison d'un bureau par département. Cette situation entraine de longues files d'attente pendant les périodes de pointe.

Tableau 20.134: Situation du trafic financier postal en 2015

Désignation	Birkelane		Koungheul	
	Montant en FCFA	pourcentage	Montant en FCFA	pourcentage
Recettes boîtes postales	91 200	0,1	191 822 000	40,0
Ventes de timbres	158 000	0,1	1 285 000	0,3
Mandat extérieurs émis	10 223 784	8,1	25 632 878	5,3
Remboursements Compte d'Epargne	15 116 260	11,9	-	-
Mandats locaux émis	16 132 700	12,7	135 078 100	28,2
Versements Compte Epargne	16 526 000	13,0	18 512 000	3,9
Mandats locaux payés	25 413 670	20,1	86 325 000	18,0
Chèques postaux payés	43 088 236	34,0	20 917 500	4,4
Total	**126 749 850**	**100,0**	**479 572 478**	**100,0**

Source : Bureau de Poste de Birkelane et de Koungheul, 2015

La situation financière postale du département de Birkelane en 2015 est de 126 749 850 F CFA. Les chèques postaux payés représentent 33,99%, soit un montant de 43 088 236 F CFA suivis des mandats locaux payés qui sont à l'ordre de 25 413 670 FCFA. Les recettes en boîtes postales et les ventes de timbres sont les produits les plus faibles (respectivement 0,07% et 0,12%). Quant au bureau de Koungheul, sa situation financière s'établit à 479 572 478 F CFA en 2015. Il découle de l'analyse de cette situation financière que le trafic interne, symbolisé par le mouvement des mandats locaux (émis ou payés), est à la faveur du reste du pays. En effet, les mandats locaux émis se chiffrent à 86 325 000 F CFA soit 18,0% contre 135 078 100 pour les mandats locaux payés, soit 28,2%.

Avec 191 822 000 F CFA en 2015, les recettes boîtes postales représentent 40,0% du total. En outre, 18 512 000 F CFA ont été versés dans des comptes d'épargne.

La Poste est de plus en plus concurrencée par les prestataires nouveaux dans le domaine du transfert d'argent. Les prestataires les plus représentés sont WESTERN UNION, MONEY EXPRESS, MONEYGRAM, WARI et JONI JONI. Le graphique qui suit donne la situation du trafic de WERTERN UNION dans le département de Birkelane en 2015

Graphique 20.18 Trafic WESTERN UNION de Birkelane durant l'année 2015

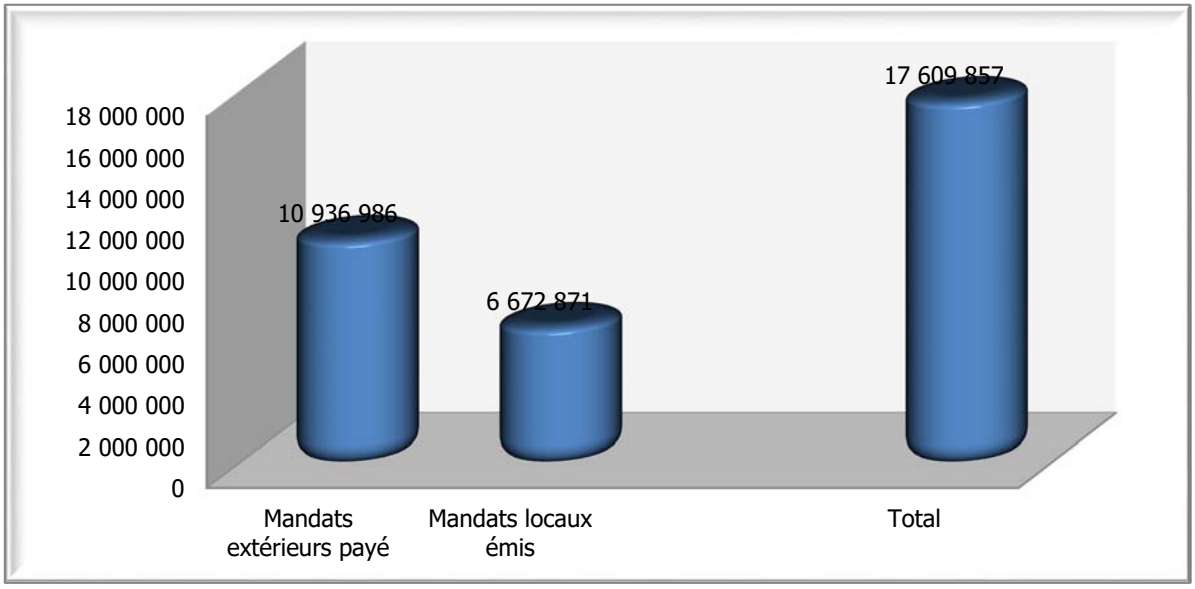

Source : Bureau de Poste Birkelane, 2015

Les mandats extérieurs payés s'établissement à 10 936 986 F CFA contre 6 672 871 F CFA pour les mandats locaux émis, soit un total de 17 609 857 F CFA.

XX.2. SYSTEMES FINANCIERS DECENTRALISES (SFD)

XX.2.1. COUVERTURE EN SFD DE LA RÉGION

Le tableau ci-après donne la situation du nombre de structures du système financier décentralisé de la région.

Tableau 20.135: Evolution du nombre de SFD inscrits selon la nature, par circonscription administrative

Nature SFD	2014	2015	Variation %
SFD affiliés	1	1	0,0
IMCEC isolées	0	0	0,0
Total	1	1	0,0

Source : Direction de la Règlementation et de la Supervision des Système Financiers Décentralisés, 2015

Comme en 2014, le nombre de SFD s'établit à 1 dans la région de Kaffrine en 2015. Toutefois, le nombre de sociétaires a connu une évolution.

Tableau 20.136: Evolution du nombre de sociétaires des SFD, par circonscription administrative

Circonscription administrative	2014				2015				Variation %			
	Homme	Femme	Personnes	Total	Homme	Femme	Personnes	Total	Homme	Femme	Personnes	Total
Birkelane	298	54	228	580								
Kaffrine	9550	2722	4224	16496								
Koungheul	5694	1869	2272	9835								
Malem Hodar	0	0	0	0								
Région	15542	4645	6724	26911	16811	5041	5041	29182	8,2	8,5	-25,0	8,4%

Source : Direction de la Règlementation et de la Supervision des Système Financiers Décentralisés, 2015

Le nombre de sociétaires est passé de 26 911 en 2014 à 29 182 en 2015, soit une hausse de 8,4%. Cette hausse globale cache certaines disparités selon le type de sociétaire. Le nombre de femmes a connu une augmentation 8,5% contre 8,2% chez les hommes. En revanche, pour les personnes morales, l'effectif des adhérents de 2015 est moins important que celui de 2014, d'où le repli de 25,0% noté durant la période. En l'espace de quatre années, le nombre de sociétaires a presque doublé dans la région (14 230 sociétaires en 2012 contre 26 911 en 2015).

XX.2.2. L'ÉPARGNE ET LES CRÉDITS

Les SFD de la région se sont essentiellement implantés dans les zones urbaines comme le montre le tableau suivant où aucun sociétaire n'est enregistré en milieu rural.

Tableau 20.137: Evolution du nombre d'épargnants, de crédits en cours et de crédits accordés selon le sexe et la nature du sociétaire

Désignation	Sexe/Nature sociétaire	2014			2015			Variation %		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Nombre d'épargnants	**Hommes**	13921	0	13921	14 164	0	14 164	1,7	-	1,7
	Femmes	3974	0	3974	4 020	0	4 020	1,2	-	1,2
	Personnes morales	2963	0	2963	3 053	0	3 053	3,1	-	3,1
Nombre de crédits en cours	**Hommes**	6400	0	6400	4 711	0	4 711	-26,4	-	-26,4
	Femmes	1867	0	1867	1 654	0	1 654	-11,4	-	-11,4
	Personnes morales	6874	0	6874	10 228	0	10 228	48,8	-	48,8
Nombre de crédits accordés	**Hommes**	6065	0	6065	869	0	869	-85,7	-	-85,7
	Femmes	3033	0	3033	480	0	480	-84,2	-	-84,2
	Personnes morales	894	0	894	147	0	147	-83,6	-	-83,6

Source : Direction de la Règlementation et de la Supervision des Système Financiers Décentralisés, 2015

Une tendance à la hausse du nombre d'épargnants est observée dans la région entre 2014 et 2015. En effet, de 20 858 en 2014, l'effectif des épargnants passe à 21 237 en 2015, soit une hausse de 1,8%. La situation diffère selon le sexe ou la nature de l'épargnant. Chez les hommes, la hausse est de 1,7%, alors que chez les femmes, elle de 1,2%. Dans le même sillage, l'effectif des personnes morales a augmenté de 3,1%. En revanche, il y a eu moins de demandes de crédits accordés aux hommes en 2015 qu'en 2014. En effet, 6 064 hommes ont vu leur demande de crédit accordée en 2015 contre 864 en 2014, soit une baisse de 85,7%. Cette même tendance est observée chez les femmes et les personnes morales avec des baisses respectives de 84,2% et 83,6% du nombre de crédits qui leur sont accordés.

Les montants de l'épargne collectée, des crédits en cours et des crédits accordés sont contenus dans le tableau qui suit.

Tableau 20.138:Evolution des montants de l'épargne collectée, de l'encours de crédit et des crédits accordés selon le sexe/nature du sociétaire et le milieu de résidence

Désignation	Sexe/Nature sociétaire	2014 (en millions de FCFA)			2015 (en millions de FCFA)			Variation en %		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Epargne collectée	Hommes	2 627,8	0	2 627,8	3 041,1	0	3 041,1	15,7	-	15,7
	Femmes	290	0	290	496,0	0	496,0	71,0	-	71,0
	Personnes morales	646	0	646	377,0	0	377,0	-41,6	-	-41,6
Encours de crédit	Hommes	3 363,5	0	3 363,5	3 211,2	0	3 211,2	-4,5	-	-4,5
	Femmes	376,6	0	376,6	487,0	0	487,0	29,3	-	29,3
	Personnes morales	2 089,9	0	2 089,9	2 642,0	0	2 642,0	26,4	-	26,4
Montant des crédits accordés	Hommes	6 597,50	0	6 597,50	1 041,0	0	1 041,0	-84,2	-	-84,2
	Femmes	1 977,1	0	1 977,1	632,0	0	632,0	-68,0	-	-68,0
	Personnes morales	1 168,3	0	1 168,3	168,0	0	168,0	-85,6	-	-85,6

Source : Direction de la Règlementation et de la Supervision des Système Financiers Décentralisés, 2015

En dépit de la hausse notée chez les épargnants, l'épargne colletée par les SFD de la région a connu des disparités selon le type d'épargnant. En effet, l'épargne déposée par les femmes a augmenté de 71,0% (290 millions de F CFA en 2014 contre 496,0 millions de F CFA en 2015) et celle des hommes de 15,7%. Cependant, les personnes morales ont épargné moins en 2015 (-41,6%). Par contre, les montants de l'encourt de crédit ont sensiblement augmenté par rapport à 2014 (+8,8%). Toutefois, les montants des crédits accordés ont flanché. Les crédits accordés aux hommes, aux femmes et aux personnes morales ont chuté respectivement de 84,2%, 68,0% et 85,6%.

Tableau 20.139:Evolution du montant de l'encours d'épargne et de l'encours de crédits (en millions de FCFA), par circonscription administrative

Désignation	Birkelane			Kaffrine			Koungheul			Région		
	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
Encours d'épargne(en million de FCFA)	28			2 453			1083			3 564	4 016,1	12,7
Dépôts à vue	17			733			361			1 111	1 259,1	13,3
Dépôts à terme	4			670			197			871	976	12,1
Autres dépôts	6			1 050			525			1 581	1 781	12,7
Encours de crédits (en million de FCFA)	216			3 179			2 435			5 830	6 218	6,7
Court terme	88			1 594			1 324			3 006	3 130	4,1
Moyen terme	111			812			734			1 657	1 842	11,2
Long terme	6			638			278			922	996	8,0
Crédits en souffrance	11			134			99			244	248	1,6

Source : Direction de la Règlementation et de la Supervision des Système Financiers Décentralisés, 2015

L'encourt d'épargne a connu une hausse de 12,7% passant de 3 564 millions de F CFA en 2014 à 4 016,1 millions de F CFA en 2015. Cette augmentation de l'encourt d'épargne est imputable à la hausse des dépôts à vue et à terme et des autres dépôts qui ont enregistrés des accroissements respectifs de 13,3%, 12,1% et 12,7%. L'augmentation de l'encours de crédit entre 2014 et 2015 est due à la hausse des crédits à court terme, des crédits à moyen terme, des crédits à long terme et des crédits en souffrance respectivement de 4,1%, 11,2%, 8,0%, 1,6%.

XX.2.3. L'OBJET ET LES SECTEURS D'ACTIVITÉS BÉNÉFICIAIRES DES CRÉDITS ACCORDÉS

Le tableau ci-dessous fait la situation des crédits accordés selon l'objet et les secteurs d'activités bénéficiaires.

Tableau 20.140: Evolution de la production de crédits selon l'objet, le secteur d'activités et le milieu de résidence

Désignation	2013 (en millions de FCFA)			2014 (en millions de FCFA)			Variation en %		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Objet des crédits accordés									
Crédits immobiliers	0	0	0	9 742,9	0	9 742,9	-	-	nd
Crédits d'équipement	1 884,1	0	1 884,1	59,2	0	59,20	-96,9	-	-96,9
Crédits à la consommation	75,2	0	75,2	756,6	0	756,6	906,1	-	906,1
Crédits de trésorerie	401,5	0	401,5	8 446,5	0	8 446,5	2003,7	-	2003,7

Désignation	2013 (en millions de FCFA)			2014 (en millions de FCFA)			Variation en %		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Autres	302,0	0	302,0	392,8	0	392,8	30,1	-	30,1
Secteurs d'activités bénéficiaires des crédits accordés									
Agriculture, sylviculture et pêche	1 669,6	0,0	1 669,6	765,6	0	765,6	-54,1	-	-54,1
Industries extractives	0,0	0,0	0,0	0,7	0	0,7	-	-	-
Industries manufacturées	79	0	79	278,7	0	278,7	252,8	-	252,8
BTP	327,4	0	327,4	220,7	0	220,7	-32,6	-	-32,6
Commerce, restaurants, hôtels	262,7	0	262,7	7 262,9	0	7 262,9	2 664,7	-	2 664,7
Électricité, gaz, eau	0	0	0	0,48	0	0,5	-	-	-
Transport, entrepôts et communication	79,7	0	79,7	248,6	0	248,6	211,9	-	211,9
Assurances, services aux entreprises	0	0	0	420,6	0	420,6	-	-	-
Immobilier	0	0	0	73,0	0	73,0	-	-	-
Services divers	244,6	0	244,6	471,6	0	471,6	92,8	-	92,8

Source : Direction de la Règlementation et de la Supervision des Système Financiers Décentralisés, 2014

La répartition des crédits selon leur objet révèle que le crédit d'équipement est l'activité le plus fiancée par SFD de la région avec 50,2% en 2014. Par rapport à 2013, les montants des crédits d'équipement ont passé de 0 à 9 742,9 millions de F CFA. Les crédits de trésorerie ont augmenté respectivement de 2003,7%. Ils représentent par ailleurs 43,5% des crédits accordés en 2014.

Dans le même sillage, les crédits à la consommation et les autres crédits ont augmenté respectivement de 906,1% et 30,1%. Cependant, les crédits à la consommation ont fortement chuté, en passant de 1 884,1 millions de F CFA à 59,2 millions de F CFA soit un repli de 96,9%.

Quant aux secteurs d'activité, « Commerce, restaurants et hôtels», ils regroupent 74,5% des crédits octroyés par les SFD de la région. Ils constituent par ailleurs le secteur le plus dynamique dans le marché financier de la région, puisque les crédits qui leur sont accordés ont augmenté de 2 664,7% par rapport à 2013. Au total, un montant de crédit de 9 742,9 millions de F CFA a été accordé aux différents secteurs d'activité durant l'année 2014 contre 2 663,0 millions de F CFA en 2013.

XX.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XX.3.1. ATOUTS ET POTENTIALITÉS

- Forte demande en services financiers ;
- Ouverture prochaine de l'Université du Sine Saloum ;
- Existence du FONGIP.

XX.3.2. CONTRAINTES

- Insuffisance de l'offre de services financiers ;
- Taux d'intérêt élevé des crédits ;

CONCLUSION

Le système bancaire traditionnel est quasi inexistant au niveau de la région de Kaffrine. Ainsi, le secteur postal et les SFD constituent une alternative et visent à favoriser la création et le développement de petites activités économiques rentables par l'accès au financement extérieur et à la mobilisation de l'épargne des agents économiques de la région. En effet, les agriculteurs, les femmes qui s'activent dans la transformation des produits locaux, le commerce et la production de sel, les artisans mais aussi les transporteurs (surtout les propriétaires de mototaxis) ont eu recours à ces structures de microfinance.

Chapitre XXI : TELECOMMUNICATIONS ET MEDIA

INTRODUCTION

Les télécommunications est un terme large qui couvre l'internet, les lignes fixes, la téléphonie mobile, etc. Les technologies de l'information et de la communication (TIC) permettent de transmettre et de recevoir de l'information ou de la voix sur des distances très longues. Les TIC sont devenus incontournables dans la vie des populations compte tenu de leur utilisation dans les domaines de la santé, de l'éducation, des média, etc. Elles constituent en outre une alternative crédible pour lutter contre le chômage. Fort de constat, le Plan Sénégal Emergent (PSE) fait, entre autres, de l'accélération de la diffusion des TIC un des fondements de l'émergence du pays.

Concernant les médias, leur rôle premier est et reste effectivement de transmettre de l'information. Ils répondent en outre à la fonction de détente mais aussi à celle de compréhension de la société. Ils peuvent être des vecteurs de développement en participant à l'éducation des enfants et en vulgarisant les traditions et les modes de vie de la société constituant ainsi, pour la région, une vitrine à travers le monde.

Grâce aux TIC, le Sénégal a connu un changement dans le domaine des medias avec le passage de l'analogie au numérique qui est opérationnel à partir de cette année.

XXI.1. TELECOMMUNICATIONS

En matière de téléphonie, les trois opérateurs existants dans le pays (Orange, Tigo et Expresso) sont présents au niveau régional avec une offre de service assez diversifiée. Au niveau des zones urbaines et périurbaines de la région, la couverture du réseau téléphonique mobile est satisfaisante avec la présence des tous les opérateurs, tandis que dans certaines zones rurales, elle est de très mauvaise qualité et parfois inexistante. Orange et Expresso offrent également des services d'accès à internet même si celui-ci n'est pas accessible dans toute la région.

Tous ces outils contribuent à faciliter la communication à l'intérieur de la région mais aussi avec le reste du pays et vers l'étranger.

XXI.2. MEDIA

Pour la radiophonie, deux organes sont implantés dans la région. Il s'agit des radios communautaires Kaffrine FM, de Pakala FM à Nganda et Koungheul FM qui couvrent une bonne partie des localités des départements de Kaffrine et Koungheul. A cela, s'ajoutent les stations radios installées à Kaolack ou ailleurs et qui sont reçues dans la région de Kaffrine avec une qualité d'écoute pas des meilleures.

Pour ce qui est de la télévision, elle est présente partout grâce aux antennes paraboliques, offrant ainsi à la population une diversité de choix de chaines nationales comme étrangères. Cependant, la capitale Kaffrine se trouvant dans une dépression, la réception des sons et images est de mauvaise qualité. Concernant la presse écrite, certains journaux d'information générale et spécialisée arrivent dans la région. Toutefois, ces journaux arrivent dans la région un peu tardivement (vers 11 heures).

XXI.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XXI.3.1. ATOUTS ET POTENTIALITÉS

- présence d'opérateur téléphonique.
- potentiel artistique et culturel important.

XXI.3.2. CONTRAINTES

- mauvaise qualité du réseau dans certains endroits.
- mauvaise qualité du signal.

CONCLUSION

Les télécommunications jouent un rôle important dans l'économie de la région. Toutefois, la qualité du réseau n'est pas des meilleurs dans certaines zones rurales. De même les médias ont un rôle essentiel à jouer dans la promotion des produits locaux et de la culture locale. Dans ce sillage, il est important que les chaînes de télévision et de radio sénégalaises disposent d'antennes au niveau régional pour accompagner le développement économique de la région.

Chapitre XXII : SAISIES DOUANIERES

INTRODUCTION

La loi 2014-10 du 28 février 2014 portant code des douanes du Sénégal définit l'activité douanière comme étant « l'accomplissement d'actes spécifiques, tels que la vérification des déclarations et des marchandises, le contrôle de l'existence et de l'authenticité des documents, l'examen de la comptabilité des entreprises et autres écritures, le contrôle des moyens de transport ou des personnes, le contrôle des bagages et des autres marchandises transportées par ou sur des personnes, l'exécution d'enquêtes administratives et autres actes similaires, en vue d'assurer le respect de la réglementation douanière et, le cas échéant, des autres dispositions applicables aux marchandises sous surveillance douanière ».

La Direction Générale des Douanes est une institution fiscale chargée :

- de la liquidation des droits et taxes exigibles à l'occasion de l'importation ou de l'exportation des produits ou marchandises ;
- de la recherche, de la constatation et de la répression de la fraude douanière, ainsi que de la contrefaçon et de la piraterie ;
- de la poursuite et de la répression des infractions à la réglementation des changes ;
- de la sécurité et de la facilitation de la chaîne logistique internationale ;
- de la formation professionnelle et du perfectionnement des personnels d'encadrement et d'exécution ;
- de l'élaboration, en collaboration avec les services intéressés tant au plan national qu'au sein des instances internationales, de la législation et de la réglementation douanières relatives aux échanges extérieurs et au change.
- du suivi et du traitement des questions relatives aux relations douanières internationales ;
- de l'administration, de l'orientation, de la coordination et du contrôle des directions et services qui la composent ;
- des secrétariats de la Commission de Règlement des Litiges douaniers, du Comité national de Lutte contre la Fraude et du Comité de Direction des Commissionnaires en Douane agréés.

La Subdivision des Douanes de Kaffrine est un organe de supervision, de coordination et de contrôle de l'activité des unités de surveillance relevant de sa compétence. Elle est composée de deux brigades mobiles (celle de Kaffrine et de Koungheul) et un poste frontalier avec la Gambie (Poste des Douanes de Nganda).

Ce chapitre analyse la situation de la fraude ainsi que les recettes issues des affaires contentieuses

XXII.1. LA SITUATION DE LA FRAUDE

Afin de lutter contre les fraudes et les trafics illégaux, les agents des douanes contrôlent les marchandises, les moyens de transport et les personnes. Ces contrôles s'exercent sur l'ensemble du territoire régional et lorsque la fraude est avérée, ces contrôles donnent lieu à des saisies.

XXII.1.1. PRODUITS SAISIS

Dans le cadre de sa mission de surveillance des échanges extérieurs, la Douane a procédé à des saisies de produits qui rentrent irrégulièrement à l'intérieur du territoire régional.

En 2016, la valeur totale des produits saisis se chiffre à 134 526 500 F CFA. Entre autres produits saisis, il y a de l'huile, du sucre, des médicaments, du chanvre indien, des motos jakarta, des véhicules, du textile, etc.

Tableau 22.141: Poids de chaque type de saisie en 2016

Nature Saisie	Valeur Marchande en FCFA	Proportion %
Huile	700 000	0,5
Sucre	20 398 000	15,2
Médicaments	3 253 000	2,4
Chanvre Indien	500 000	0,4
Tomate	330 000	0,2
Moto jakarta	8 350 000	6,2
Véhicule	27 000 000	20,1
Textile	66 825 500	49,7
Divers	7 170 000	5,3
Total	134 526 500	100,0

Source : Subdivision des Douanes de Kaffrine, 2016

Le textile constitue la saisie la plus importante effectuée par les services de la Douane de Kaffrine en 2016 avec une valeur marchande estimée à 66 825 500 FCFA, soit 49,7%, presque la moitié des saisies douanières. En deuxième position, viennent les saisies de véhicules dont la valeur marchande est évaluée à 27 000 000 F CFA soit 20,1%. Le sucre, pour la plupart en provenance de la Gambie, représente 15,2% des saisies douanières avec une valeur marchande de 20 398 000 FCFA.

Dans le même sillage, 57 motos jakarta ont été saisies par les services de la Douane de la région. Cette importante saisie a une valeur estimée à 8 350 000F CFA soit 6,2% du total. En 2016, des lots de médicaments ont été saisis pour une valeur de 3 253 000F CFA soit 2,4%. Avec respectivement 0,5%, 0,4% et 0,2%des saisies totales, l'huile, le chanvre indien et la tomate continuent d'attirer l'attention des agents de la Douane de la région. A l'instar des produits cités, le commerce illicite frappe aussi d'autres produits. Ainsi, les services de la Douane ont mis la main sur divers produits (chaussures, animaux, huile de palme, cigarettes, batteries, etc.) d'une valeur de 7 170 000 F CFA soit 5,3% des saisies de 2016.

XXII.1.2. L'ÉVOLUTION DES SAISIES DOUANIÈRES

En 2016, la valeur marchande des produits saisis par les services de la Douane de Kaffrine est évaluée à 134 526 500 FCFA conte 123 085 500F CFA en 2015, soit une hausse de 9,3%.Les résultats les plus encourageants (concernant la vigilance pour empêcher le commerce illicite) viennent du trafic des textiles et du sucre saisis qui ont tous enregistrés des hausses par rapport à l'année 2015. La hausse la plus spectaculaire concerne les textiles. En effet, les saisies douanières de textile ont augmenté de 164,8% par rapport à l'année précédente et sont ressorties à 66 825 500 FCFA en 2016 contre 25 237 500 F CFA en 2015. La même tendance est observée au niveau des saisies de sucre frauduleux. Ainsi, les saisies de sucre frauduleux ont connu une augmentation passant de 13 254 000 F CFA en 2015 à 20 398 000 F CFA soit une hausse de 53,9%. Cette situation est due à la hausse du nombre de sacs saisis qui passe de 564 sacs en 2015 à 868 sacs en 2016.

Tableau 22.142: Evolution des saisies douanières entre 2011 et 2016

	2013	2014	2015	2016	Variation %
Huile	2 352 000	1 372 000	3 024 000	700 000	-76,9
Sucre	7 332 000	9 000 000	13 254 000	20 398 000	53,9
Médicaments	11 687 000	5 720 000	20 500 000	3 253 000	-84,1
Chanvre Indien	49 380 000	12 840 000	8 520 000	500 000	-94,1
Tomate	140 000	250 000	375 000	330 000	-12,0
Moto jakarta	5 250 000	7 655 000	11 250 000	8 350 000	-25,8
Véhicule	35 500 000	16 200 000	32 200 000	27 000 000	-16,1
Textile	7 620 000	12 312 000	25 237 500	66 825 500	164,8
Divers	5 249 000	171 984 000	8 725 000	7 170 000	-17,8
Total	124 510 000	237 333 000	123 085 500	134 526 500	9,3

Source : Subdivision des Douanes de Kaffrine, 2016

Par contre, la valeur du chanvre indien saisis a diminué de 94,1% passant de 8 520 000 F CFA en 2015 à 500 000 FCFA en 2016. Ceci est dû à la baisse des quantités de chanvre indien saisies qui passent de 142 kg en 2015 à seulement 6 kg en 2016. La même dynamique de baisse est notée pour la valeur estimée des saisies de médicaments qui sont évaluées à 3 253 000 FCFA en 2016 contre 20 500 000 FCFA en 2015, soit un repli de 84,1%. Les mêmes tendances baissières caractérisent les saisies douanières d'huile (-76,9%). En effet, de 216 bidons d'une valeur de 3 024 000 F CFA en 2015, la douane a saisi 50 bidons d'une valeur de 700 000 F CFA en 2016. La valeur marchande de véhicules saisis a aussi baissé entre 2015 (32 200 000 F CFA) et 2016 (27 000 000 F CFA) et soit repli de 16,1%. Mais le nombre a augmenté passant de 10 véhicules en 2015 à 14 véhicules en 2016. Les mêmes résultats contre les fraudes des motos ont été enregistrés par la Douane de Kaffrine en 2016 (57 motos d'une valeur de 8 350 000 F CFA) par rapport 2015 (75 motos d'une valeur de 11 250 000 F CFA), soit un recul de 25,8% de la valeur marchande.

La tendance baissière des réalisations notées dans les saisies de plusieurs produits par rapport à l'année 2015 peut s'expliquer par plusieurs facteurs conjoncturels. Le manque de moyens (matériels roulants notamment) ne permet pas une exécution optimale du service en dépit de l'engagement des agents. Les pannes récurrentes des véhicules et parfois leur longue immobilisation affectent les résultats.

XXII.2. Les affaires contentieuses

On entend par infraction douanière toute action, abstention ou omission qui viole les lois ou règlements et qui est passible d'une peine prévue par le code des douanes. Lorsqu'ils constatent une infraction douanière, les agents assermentés procèdent à la saisie de tous objets passibles de confiscation. Ils peuvent retenir les documents relatifs aux objets saisis ou procéder à la retenue préventive des objets affectés à la sûreté des pénalités. Le service des douanes procéde à la vente aux enchères des objets saisis.

Le tableau qui suit fait la situation des affaires contentieuses et les recettes qui en découlent.

Tableau 22.143 : Répartition des affaires contentieuses selon la brigade en 2016

Brigade	Nb Affaires Contentieuses	Recettes contentieuses
BM Kaffrine	77	26 422 500
Bm Koungheul	44	3 652 000
Poste Nganda	30	5 414 850

Total 2016	151	35 489 350
Total 2015	172	39 378 180
Variation 2015/16 **en %**	-12,0	-9,9

Source : Subdivision des Douanes de Kaffrine, 2016

Au total, 151 affaires contentieuses ont été constatées par la Subdivision de la Douane de Kaffrine au cours de l'année 2016, soit une baisse de 12,0% par rapport à 2015. Quant aux recettes contentieuses, elles se chiffrent à 35 489 350 F CFA contre 39 378 180 F CFA en 2015, soit un repli de 9,9%.

XXII.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XXII.3.1. ATOUTS ET POTENTIALITÉS

- Position géographique de la région ;
- Développement des échanges commerciaux avec certains pays limitrophes.

XXII.3.2. CONTRAINTES

- Pannes récurrentes des véhicules ;
- Déficit de personnel ;
- Vétusté des locaux de l'ensemble des unités de la subdivision.

XXII.3.3. PERSPECTIVES

- Mise en œuvre d'un programme de remise à niveau des véhicules de patrouille initié par le Bureau du Matériel et de la Maintenance (BMM),

CONCLUSION

La Douane concourt à l'application de la réglementation relative, notamment à la sécurité, à la santé publique et à la protection de l'environnement. Elle joue ainsi un rôle important dans la protection de l'économie nationale en assurant la surveillance des échanges extérieurs et le soutien à la compétitivité économique des entreprises. Pour renforcer l'efficacité des contrôles et de la surveillance du territoire régional, il urge d'augmenter les moyens techniques et les ressources humaines de la subdivision des douanes de Kaffrine.

CONCLUSION GENERALE

L'étude de la démographie à travers la structure par sexe et par âge met en exergue le caractère jeune et à prédominance féminine de la population régionale. Ce caractère jeune de la population peut avoir des répercutions non négligeables sur le marché du travail, sur l'éducation et la formation et les loisirs. Une amélioration des indicateurs (résultats aux examens) est notée dans le domaine de l'éducation mais les taux de scolarisation et de préscolarisation comparés au niveau national demeurent faibles et l'enseignement technique est encore à l'état embryonnaire. Concernant la Santé, la couverture des populations de la région en infrastructures et en personnel qualifié n'est pas satisfaisante. Cette situation découle pour l'essentiel de l'insuffisance des structures sanitaires, notamment pour les départements de Birkelane et de Malem Hodar. Comparés aux indicateurs nationaux et internationaux de l'OMS, la disponibilité en médicaments traceurs, la proportion de cas de diarrhée traitée par le SRO /Zinc et le taux d'achèvement en CPN font état d'un gap énorme.

Dans le secteur de l'hydraulique, même si des améliorations sont enregistrées dans le taux de couverture global, il existe cependant de faibles taux d'accès à l'eau dans certaines zones rurales, sans compter la salinisation progressive des forages. Le taux d'accès à l'assainissement est aussi faible dans la région. L'absence de système de gestion des eaux de ruissellement et des eaux usées, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, impacte négativement sur l'environnement et la santé des populations.

Concernant l'agriculture, la région de Kaffrine occupe la première place productrice d'arachide d'huilerie, comparée aux autres régions du pays. Le secteur de l'élevage constitue aussi le deuxième poumon de l'économie régionale, après l'agriculture, vu l'importance de son cheptel et des ménages pastoraux. Cependant la valorisation de ces deux secteurs est confrontée à des contraintes d'ordre infrastructurel et organisationnel. Dans le secteur de la pèche, l'approvisionnement du marché en produits halieutiques est assuré essentiellement par des véhicules en provenance du marché au poisson de Kaolack et des autres ports de pêche. En termes de ressources naturelles, la région de Kaffrine a un taux de classement de 22,5%. Pour lutter contre la désertification et les feux de brousse, des actions de reboisement sont effectuées chaque année. Dans le domaine de l'environnement, les changements climatiques impactent négativement sur les conditions d'existences des populations et les systèmes de production.

Dans le secteur de l'emploi et du travail, le taux de chômage de la région fait partie des plus faible du pays. Toutefois, le nombre d'établissement ouverts restent faibles et concernent principalement le commerce, la restauration, les BTP et l'agriculture. Ainsi, dans le domaine de la petite et moyenne entreprise, la région de Kaffrine recèle des filières valorisables à renforcer, dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, du bâtiment, de la restauration, de l'hébergement, du commerce. Cependant les entrepreneurs locaux sont confrontés à des difficultés d'organisation, de faible capacitation financière, matérielle et de gestion. La région est dépourvu d'industrie et est confrontée à des difficultés d'accès à l'énergie ; ce qui constitue un frein à son développement économique.

Par ailleurs, le secteur du transport n'est pas très développé dans la région à cause des moyens utilisés (moto jakarta et traction animale) pour la mobilité des personnes et des marchandises. Concernant la sécurité routière, les routes et pistes qui mènent vers les différentes localités sont souvent dans un piteux état occasionnant de nombreux accidents.

Le commerce est une activité économique importante pour la région de Kaffrine par sa position géographique et présente des opportunités pour l'écoulement des produits de l'agriculture, de l'élevage et de l'exploitation forestière de la région, vers le reste du pays et la sous-région. Ainsi, la place géographique qu'elle occupe fait de la région un endroit propice pour l'échange de produits. De ce fait, le commerce illicite est développé dans la région d'où le rôle essentiel joué par les services de la douane de la région. Quant au secteur de l'artisanat, il renferme de nombreuses potentialités et occupe une bonne partie des populations de la région de Kaffrine, notamment la transformation des céréales locales, des fruits et légumes. Par ailleurs, une politique de promotion d'activités à travers la structuration du secteur artisanat, l'installation d'unités de transformations des produits locaux permettrait de réduire considérablement le sous-emploi et particulier le chômage des jeunes.

A l'image des autres secteurs sociaux, les secteurs de la jeunesse et des sports se caractérisent par un manque d'infrastructure et d'organisation. Cette situation ne permet pas une prise en charge correcte des besoins des populations dans le domaine de la jeunesse et des sports. Sans tribunal régional, la région est caractérisée par un manque criard d'infrastructures dans le domaine de la justice. Toutefois, aucune lenteur n'est notée dans le traitement des dossiers. L'analyse du secteur de la culture montre qu'elle recèle d'énormes potentialités. Cependant, le manque d'infrastructures, le faible niveau d'organisation des acteurs sont, entre autres, les principales contraintes

qui minent le secteur. Dans le secteur de la finance, le système bancaire traditionnel est absent dans la région. Toutefois, les SFD jouent important dans l'économie de la région surtout dans la micro finance. Concernant les télécommunications et les medias, les trois opérateurs du Sénégal sont présents dans la région mais le réseau n'est pas encore de bonne qualité surtout en zones rurale. De même, la qualité du signal n'est pas des meilleurs dans le domaine de la télévision.

ANNEXES

Annexe 1 : Fiche synthétique du chapitre démographie

		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Population	**Département**								
	Birkelane	127733	131014	109348	112530	101216	104958	108829	112826
	Kaffrine	115287	118248	203688	209621	207676	215351	223293	231495
	Koungheul	145967	149704	165060	209621	163438	169478	175729	182183
	Malem Hodar	166879	171152	94640	97401	94662	98160	101781	105519
	Région	555866	570118	572736	629173	566992	587946	609631	632023
	Milieu résidence								
	Urbain	-	66609	64948	70351	85877	89051	92335	95726
	Rural	-	491432	507788	519067	481115	498895	517296	536297
	Sexe								
	Masculin	262431	268467	283345	291817	282093	292518	303305	314447
	Féminin	293435	301651	289390	297600	284899	295428	306326	317576
Densité	**Département**								
	Birkelane	114	117	97	100	90	93	97	101
	Kaffrine	42	44	75	77	76	79	82	85
	Koungheul	34	35	39	49	39	40	42	43
	Malem Hodar	54	55	30	31	30	31	33	34
	Région	50	51	51	56	51	52	55	57

Source : ANSD

Annexe 2 : Répartition de la population régionale selon le sexe et par localité

LOCALITE	2015			2016		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
REGION KAFFRINE	303 149	306 489	609 638	314 205	317 818	632 023
DEPARTEMENT KAFFRINE	**108 990**	**114 306**	**223 296**	**112 992**	**118 503**	**231 495**
KAFFRINE	20 802	21 708	42 510	21 566	22 505	44 071
N'GANDA	5 541	5 757	11 298	5 744	5 969	11 713
BOULEL	12 559	12 610	25 170	13 020	13 073	26 094
GNIBY	8 524	8 190	16 713	8 837	8 491	17 327
KAHI	11 514	11 593	23 107	11 936	12 019	23 956
DIOKOUL M'BELBOUCK	12 743	13 360	26 103	13 211	13 850	27 061
KATHIOTE	16 740	18 702	35 442	17 355	19 389	36 744
MEDINATOUL SALAM 2	11 084	11 079	22 163	11 491	11 486	22 977
DIAMAGADIO	9 485	11 305	20 790	9 833	11 721	21 554
DEPARTEMENT MBIRKILANE	**53 544**	**55 286**	**108 830**	**55 510**	**57 316**	**112 826**
BIRKELANE	3 630	3 909	7 538	3 763	4 052	7 815
KEUR M'BOUKI	5 511	5 392	10 902	5 713	5 589	11 302
TOUBA M'BELLA	5 447	5 221	10 668	5 647	5 413	11 060
DIAMAL	5 562	5 459	11 021	5 766	5 660	11 426
MABO	13 234	13 871	27 104	13 720	14 380	28 099
N'DIOGNICK	15 424	16 592	32 016	15 990	17 201	33 191
MBEULEUP	2 226	2 267	4 493	2 308	2 350	4 658
SEGRE GATTA	2 510	2 576	5 086	2 602	2 671	5 273
DEPARTEMENT KOUNGHEUL	**88 974**	**86 757**	**175 731**	**92 241**	**89 942**	**182 183**
KOUNGHEUL	11 002	11 515	22 517	11 406	11 938	23 344

LOCALITE	2015			2016		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
SALY ESCALE	12 238	12 276	24 514	12 687	12 727	25 414
FASS THIEKENE	8 750	8 310	17 060	9 071	8 615	17 687
IDA MOURIDE	10 466	10 048	20 514	10 850	10 417	21 267
LOUR ESCALE	12 264	11 960	24 225	12 714	12 400	25 114
RIBOT ESCALE	7 861	7 204	15 065	8 150	7 468	15 618
GAINTHE PATHE	8 483	8 172	16 655	8 795	8 472	17 267
MAKA YOP	7 421	7 442	14 863	7 694	7 715	15 408
MISSIRAH WADENE	10 490	9 827	20 317	10 875	10 188	21 063
DEPARTEMENT MALEM HODDAR	**51 802**	**49 980**	**101 782**	**53 704**	**51 815**	**105 519**
MALEM HODDAR	4 240	4 232	8 472	4 395	4 387	8 783
DAROU MINAM II	8 565	7 419	15 984	8 879	7 692	16 571
N'DIOUMN'GAINTH	4 471	4 225	8 695	4 635	4 380	9 015
KHELCOM	1 686	104	1 790	1 748	108	1 856
NDIOBENE SAMBA LAMO	3 088	2 737	5 826	3 201	2 838	6 039
DIANKE SOUF	10 280	10 188	20 468	10 657	10 562	21 219
SAGNA	19 474	21 075	40 548	20 189	21 849	42 037

Source : ANSD. Données de projection 2016

Annexe 3 : Fiche synthétique du chapitre éducation

ANNEE		2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Effectifs	**Niveau**							
	Préscolaire	1868	2282	2700	3160	3083	3671	3536
	Elémentaire	44168	47279	50341	49639	52503	54410	56869
	Moyen	7620	10315	12043	13104	13967	14766	13929
	Secondaire	1794	2550	2864	3398	4616	4626	5710
Structures	**Niveau**							
	Préscolaire		35	46	50	49	59	62
	Elémentaire	397	430	426	429	463	481	492
	Moyen Secondaire		31	37	39	41	44	55
Indicateurs	**Niveau**							
	Préscolaire							
	TBPS	2,2	2,8	3,3	3,8	4	5,3	5,1
	Elémentaire							
	Taux d'accès	89	89	95,3	81,1	64,2	70,6	104,5
	Taux Brut de Scolarisation	48,6	50,8	54,8	53	47,5	50,8	50,8
	CFEE	44,6	46,4	44,9	30,2	22,3	28,6	53,3
	Moyen							
	Taux de transition	51,2	83,8	99,1	77,3	73,3		
	Taux Brut de Scolarisation	13	18,3	20,6	22	23,3	26,8	24,1
	BFEM	49,3	46,9	59,5	51,9	59,9	62,8	68,3
	Secondaire							
	Taux de transition	40,6	64,5	56,9	67,9	62,1		
	Taux Brut de Scolarisation	5	6	7,2	8,4	12,5	14,1	15,4
	BAC	46,3	33,9	39,6	33,5	22,3	27,8	28,8

Source : IA Kaffrine et RNSE

Annexe 4 : Fiche synthétique du chapitre santé

ANNEE		2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Structures sanitaires	**Nombre**							
	Centres de santé		4	3	3	3	3	4
	Postes de santé complète	43	58	59	58	56	58	59
	Cases de santé	132	113	113	116	116	119	119
	Hôpitaux	1	1	1	1	1	1	1
Couverture en structures de santé	**Nombre d'habitants par structure de santé**							
	Poste de santé	12978	9875	9 990	8338	8775	8709	8778
	Centre de santé	279021	143184	147 354	188997	195982	203210	158006
	Hôpital	558 041	572736	589 417	566992	587946	609631	632023
Personnel médicale	**Nombre**							
	Médecins	6	10	9	8	11	11	18
	Sages-femmes	17	25	27	32	55	84	98
	Infirmiers	65	90	90	83	122	76	131
	Techniciens Supérieurs de la Santé	6	9	14	3	55	15	16
	Assistants et aides sociaux	3		57				11
	Chirurgiens-dentistes			3	2	2	2	2
	Gynécologues			1	1	1	1	1
	Agents d'hygiène		11	14	12	14	20	18
	Matrone			107	107	590	458	458
	Assistants sociaux communautaires			122	122			
Couverture en personnel médicale	**Ratio régional**							
	Nombre d'habitants par médecin		57273	45 340	70874	45227	46895	48617
	Nombre d'habitants par infirmier		14686	16 373	13186	4819	7461	5056
	Nombre de sages-femmes par FAR		5164	4 918	4140	4140	1634	1662

Source : Région Médicale de Kaffrine

Annexe 5 : Fiche synthétique du chapitre justice

ANNEE		2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Population carcérale	**Effectif**							
	Totale	67	136	171	191	157	166	113
	Masculin	57	132	161	184	151	165	111
	Féminin	0	4	10	5	6	1	2
Structures	**Nombre**							
	Centre de détention	1	1	1	1	1	1	1
	Centres d'internement des enfants	1	1	1	1	1	1	1

Source : MAC et AEMO de Kaffrine

Annexe 6 : Fiche synthétique du chapitre agriculture

ANNEE		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
SURFACES EMBLAVEES									
	Région	436606	517108	327634	323814	334572	330045	407557	464009
	Mil	152900	187165	119452	124477	107547	89157	109957	121217
	Maïs	37497	21143	19410	23732	27345	26156	39016	54587
	Sorgho	43636	39148	28174	34853	25431	29046	35496	49386
	Riz	953	179	571	174	276	260	655	675
	Arachide	194359	265446	156793	126597	165347	171963	206909	221115
	sésame	-	-	-	7572	4165	9944	10423	11734
	coton	-	-	-	1920	1174	-	-	483
	Niébé	4776	896	1256	1343	765	1216	638	-
	Pastèque	2485	3131	1978	2856	2324	1923	3537	3890
	Manioc	-	-	-	122	92	283	785	922
	Bissap	-	-	-	141	53	43	12	-
	aubergines	-	-	-	27	54	54	129	-
RENDEMENTS									
	Région	1089	1266	880	984	1006	1039	1122	1004
	Mil	839	910	730	878	849	771	944	700
	Maïs	1229	1380	840	1443	1260	1076	1219	1133
	Sorgho	1009	1090	600	1061	974	880	1029	891
	Riz	-	2020	1080	1925	994	542	789	912
	Arachide	1044	1310	810	1022	862	1057	959	879
	Sésame	-	-	-	437	376	382	413	413
	coton	-	-	-	855	607			390
	Niébé	464	440	370	474	497	404	491	-
	Pastèque	-	20000	20000	19191	17089	17285	17000	17000
	Manioc	-	-	-	6978	5185	3064	6000	10000
	Bissap	-	-	-	500	500	628	500	-
	aubergine	-	-	-	8000	8000	481	1600	-
PRODUCTIONS									
	Région	475373	654732	288476	318517	336587	342822	457278	466001
	Mil	128326	170853	87096	124477	91305	68768	103828	84843
	Maïs	46078	29267	16360	23732	34467	28133	47544	61866
	Sorgho	44020	42561	16791	34853	24776	25554	36530	44005
	Riz	2051	361	618	174	274	141	416	616
	Arachide	202982	348673	127580	126597	142458	181777	198468	194279
	sésame	-	-	-	3310	1566	3799	4303	4847
	coton	-	-	-	1641	712			188
	Niébé	2214	397	462	1343	380	491	313	-
	Pastèque	49702	62620	39569	1978	39714	33239	60126	66138
	Manioc	-	-	-	122	477	867	4712	9219
	Bissap	-	-	-	70	27	27	6	-
	aubergines	-	-	-	220	432	26	1032	-

Source : DRDR de Kaffrine

Annexe 7 : Fiche synthétique du chapitre Saisies douanières

Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Huile	1 750 000	1 410 000	2 352 000	1 372 000	3 024 000	700 000
Sucre	6 850 000	5 080 000	7 332 000	9 000 000	13 254 000	20 398 000
Médicaments	2 760 000	4 990 000	11 687 000	5 720 000	20 500 000	3 253 000
Chanvre Indien	42 290 000	19 200 000	49 380 000	12 840 000	8 520 000	500 000
Tomate	310 000	180 000	140 000	250 000	375 000	330 000
Moto jakarta	1 830 000	4 530 000	5 250 000	7 655 000	11 250 000	8 350 000
Véhicule	44 900 000	27 900 000	35 500 000	16 200 000	32 200 000	27 000 000
Textile	2 940 000	8 490 000	7 620 000	12 312 000	25 237 500	66 825 500
Divers	1 250 000	0	5 249 000	171 984 000	8 725 000	7 170 000
Total	104 880 000	71 780 000	124 510 000	237 333 000	123 085 500	134 526 500

Source : Subdivision des douanes de Karine

Annexe 8 : Fiche synthétique du chapitre Transport

Types des véhicules immatriculés	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Total
Voitures particulières	**9**	51	59	112	88	86	76	481
Taxis interurbains		46	79	98	56	27	5	311
Autocars (+ de 8 places)	**7**	82	112	104	65	33	21	424
Camionnettes	**1**	30	35	55	55	44	29	249
Camions	**2**	22	11	15	34	22	15	121
Tracteurs routiers	**7**	17	8	21	37	28	18	136
Semi-remorques	**7**	11	11	17	37	22	18	123
Deux roues (motos)		7	1	16	1	13	6	44
Autres		3	10	4		0	0	17
Total	**33**	**269**	**326**	**442**	**373**	**275**	**188**	**1906**

Source : Division Régionale des Transports de Kaffrine

Annexe 9 : Fiche synthétique du chapitre Commerce et artisanat

ANNEE		2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Marchés	**Nombre**							
	Nombre total de marchés	27	28	30	36	39	37	37
	Nombre de marchés permanents	5	5	5	13	16	13	13
	Nombre de marché hebdomadaires	22	23	25	23	23	24	24
Acteurs	**Nombre**							
	Grossistes			2	1	1	1	2
	demi-grossistes	21	22	22	22	22	22	22
	Détaillants	495	430	427	457	459	485	496
	Quincailleries		26	23	26	26	29	31
	Boulangeries		8	8	9	10	11	11
	Pharmacies		5	5	7	7	7	7
	Hôtel/campements		4	4	5	5	5	5
	Stations-services		9	10	9	13	10	11
ARTISANAT								
	Production		23	16	102	479	369	271
	Service		3	1	0	143	188	26
	Art		12	4	3	108	14	36
	Total		38	21	105	730	571	333

Source : Service Régional du Commerce et Chambre des Métiers de Kaffrine

Annexe 10 : Répartition des marchés selon la distance par rapport aux communes de Kaffrine et Koungheul

Département de Kaffrine, Birkelane, Malem Hodar							
Localités	**Distance entre la commune de Kaffrine**						
	Lundi	**Mardi**	**Mercredi**	**Jeudi**	**Vendredi**	**Samedi**	**Dimanche**
DiolyMandakh		37 km					
Darou Nandjigui	09 km						
Mboss						53 km	
Mabo			25 km				
Malem Hodar							32 km
Paffa			50 km				
Boulel							22 km
Diamagadio						42 km	
Birkélane							25 km
NdiawBambaly	50 km						
Ndioum Guenthe	60 km						
Ndioté					45 km		
Mbégué			45 km				
KhairaDiaga						90 km	
Darou MinameSaloum				70 km			
Gniby				44 km			
Département de Koungheul							
Localities	**Distance entre la commune de Koungheul**						
	Lundi	**Mardi**	**Mercredi**	**Jeudi**	**Vendredi**	**Samedi**	**Dimanche**
GuenthePathé	45 km						
BélelBabou		20 km					
MakaYopp		20 km					
KeurMandoumbé			25 km				
Missirah				50 km			
Ndiapto						20 km	
Koung – Koung							40 km

Source : Service Régional du Commerce de Karine

Annexe 11 : Fiche synthétique du chapitre jeunesse et sports

ANNEE		**2010**	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**	**2016**
Infrastructures	**Nombre**							
	Stades et terrains clôturés		2	2	2	7	8	9
	Plateaux multifonctionnels		3	3	3	8	12	13
	CDEPS					3	3	3
	Foyer de Jeunes					16	16	16
	Piscines Privés		2	2	2	2	2	2
Pratiquants	**Effectifs**							
	Licenciés Football		355	399	399	399	-	-
	licenciés Basketball		58	60	60	60		
	licenciés Hand Ball		50	49	49	49	-	-
	licenciés Karaté		36	36	36	36	-	-
	licenciés athlétisme		147	147	147	147	-	-

Source : Service Régional de la Jeunesse et Inspection Régionale des Sports de Kaffrine

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. ANSD et ICF International. Enquête Démographique et de Santé à Indicateurs Multiples au Sénégal (EDS-MICS) 2010-2011
2. ANSD. Rapport définitif RGPHAE 2013
3. ANSD. Données de projections démographiques, 2016
4. ANSD. Rapport régional du Recensement Général des Entreprises de Kaffrine, 2016
5. ANSD. Situation Economique et Sociale de la région de Kaffrine 2015
6. ANSD. Situation Economique et Sociale de la région de Kolda 2012
7. ANSD. Situation Economique et Sociale (SES) du Sénégal 2006, 2008 et 2011
8. ANSD. Situation Economique et Sociale de la région de Diourbel 2010
9. ANSD. Situation Economique et Sociale de la région de Kaolack 2009
10. ANSD. Situation Economique et Sociale de la région de Saint-Louis 2010
11. ANSD. Situation Economique et Sociale de la région de Ziguinchor 2010
12. ARD Kaffrine (2012). Plan Régional de Développement Intégré (PRDI) 2013-2018
13. ARD Kaffrine. Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT) 2013
14. Inspection Régionale des eaux et forêts. Rapport annuel 2016
15. Inspection Régionale des Services Vétérinaires. Rapport annuel d'activités 2016
16. Service Régional de la Culture, Rapport annuel d'activités 2016
17. Service Régional de la pêche, Rapport d'activités année 2016
18. LOI N° 88-05 du 20 Juin 1988portant code de l'urbanisme 1988
19. Sénégal. Ministère de l'Education. Annuaire Statistique National 2016
20. Région Médicale, Revue annuelle conjointe de la santé de Kaffrine, 2016
21. Inspection d'Académie, Revue annuelle conjointe de l'Education de Kaffrine, 2016
22. Service Régional de la Jeunesse. Rapport annuel d'activités 2016
23. Subdivision des Douanes de Kaffrine. Rapport d'activités année 2016
24. UNESCO. Indicateurs de l'éducation 2009
25. Loi N°2014-10 du 28 février 2014 portant code des douanes du Sénégal, 2014
26. Rapport sur la Conférence Territoriale de la région de Kaffrine, 2016
27. Rapport régional de diagnostic du Plan Sénégal Emergent (PSE) de Kaffrine, 2017